



AKDITAL

Document de référence relatif à l'exercice 2022

Enregistrement de l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC)

Conformément aux dispositions de la circulaire de l'AMMC, le présent document de référence a été enregistré par l'AMMC en date du 19 septembre 2023 sous la référence EN/EM/019/2023.

Le présent document de référence ne peut servir de base pour effectuer du démarchage ou pour la collecte des ordres dans le cadre d'une opération financière que s'il fait partie d'un prospectus dument visé par l'AMMC.

Avertissement

Le présent document de référence a été enregistré par l'AMMC. L'enregistrement du document de référence n'implique pas d'authentification des informations présentées. Il a été effectué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée.

L'attention du public est attirée sur le fait que le présent document de référence ne peut servir de base pour le démarchage financier ou la collecte d'ordres de participation à une opération financière s'il ne fait pas partie d'un prospectus visé par l'AMMC.

Le présent document de référence peut faire l'objet d'actualisations ou rectifications. Les utilisateurs de ce document de référence sont appelés à s'assurer de disposer, le cas échéant, desdites actualisations et rectifications.

SOMMAIRE

ABREVIATIONS.....	5
DEFINITIONS	8
PARTIE I - ATTESTATIONS ET COORDONEES	9
I. Le Président du conseil d'administration	10
II. Les commissaires aux comptes.....	11
III. Le conseiller financier	13
IV. Le responsable de l'information et de la communication financière	15
PARTIE II - PRESENTATION GENERALE D'AKDITAL	16
I. Renseignements à caractère général.....	17
II. Capital social.....	20
III. Endettement	33
IV. Gouvernance de l'émetteur	61
PARTIE III - ACTIVITE D'AKDITAL	71
I. Historique d'Akdital	72
II. Appartenance d'Akdital à un groupe	74
III. Filiales d'Akdital	75
IV. Flux comptables et financiers faisant l'objet de conventions réglementées	131
V. Secteur d'activité du Groupe Akdital	145
VI. Activité du Groupe Akdital.....	166
VII. Approvisionnement	198
VIII. Informations environnementales et sociales	201
IX. Stratégie d'investissement et moyens techniques	230
PARTIE IV - SITUATION FINANCIERE	236
I. Rapports des commissaire aux comptes et de l'auditeur externe	237
II. Principaux indicateurs	252
III. Analyse des comptes annuels.....	254
III.1 Analyse des comptes sociaux annuels.....	254
III.2 Analyse des comptes consolidés annuels	278
IV. Indicateurs trimestriels	323

PARTIE V – PERSPECTIVES	326
I. Perspectives de développement du marché de santé au Maroc	327
II. Orientations stratégiques du Groupe Akdital	328
PARTIE VI - FACTEURS DE RISQUE	332
PARTIE VII – FAITS EXCEPTIONNELS ET LITIGES	337
PARTIE VII - ANNEXES	340

ABREVIATIONS

AMO	Assurance Maladie Obligatoire
10k habitants	10.000 habitants
AGM	Assemblée Générale Mixte
AGE	Assemblée Générale Extraordinaire
AMMC	Autorité Marocaine du Marché des Capitaux
BAF	Bureau d'admission et de facturation
BEFA	Bail en Etat Futur d'Achèvement
BFO Partners	Holding familiale du groupe Bouzoubaa
BFR	Besoin en Fonds de Roulement
BVC	Bourse des Valeurs de Casablanca
CAC	Commissaire aux Comptes
CBB	Clinique du Bien-être Bouskoura
CCA	Compte Courant Associés
CCAB	Clinique de Casablanca Ain Borja
CHP	Centre Hospitalier Psychiatrique
CHR	Centre Hospitalier Régional
CHU	Centre Hospitalier Universitaire
CIM	Clinique Internationale de Mohammadia
CIOA	Centre International d'Oncologie d'Agadir
CIOBT	Centre International d'Oncologie Boughaz de Tanger
CIOC	Centre International d'Oncologie de Casablanca
CIOF	Centre International d'Oncologie de Fès
CIOJ	Centre International d'Oncologie d'El Jadida
CJO	Clinique Jerrada Oasis
CNSS	Caisse Nationale de Sécurité Sociale
CNOPS	Caisse Nationale des Organismes de Prévoyance Sociale
CMCL	Clinique Médico-Chirurgicale Longchamp ou Clinique Longchamp de Casablanca
CMT	Crédit Moyen Terme
COPS	Centre d'Oncologie Privé de Salé
CSSF	Clinique de Spécialités de Safi
CPSM	Clinique Panorama Sidi Maarouf
ECG	Electrocardiogramme
EPI	Equipement de Protection Individuelle

EUR	Euro (€)
FDR	Fonds De Roulement
GAS	Groupement d'Actionnaires Stables
HACCP	Hazard Analysis Critical Control Point
HIA	Hôpital International d'Agadir
HPC	Hôpital Privé de Casablanca Ain Sebaa
HPE	Hôpital Privé d'El Jadida
HPF	Hôpital Privé de Fès
HPS	Hôpital Privé de Salé
HPT	Hôpital Privé de Tanger
HSE	Hygiène Sécurité Environnement
HSO	Health Standards Organization
HT	Hors Taxes
IPO	Initial Public Offering
IRM	Imagerie par Résonance Magnétique
IS	Impôt sur les Sociétés
IT	Information Technology (Technologie de l'Information)
KEUR	Millier(s) d'Euro
KMAD	Millier(s) de Dirhams marocains
KUSD	Millier(s) de Dollars américains
MAD	Dirham(s) marocain
MCP	Mediterrania Capital Partners
MdEUR	Milliard(s) d'euros
MdMAD	Milliard(s) de Dirhams marocains
MdUSD	Milliard(s) de Dollars américains
MEUR	Million(s) d'euros
MIMO	Multiple inputs multiple outputs
MMAD	Million(s) de Dirhams marocains
MT / MNT	Maladies Transmissibles / Maladies Non Transmissibles
MUSD	Million(s) de Dollars américains
OCT	Optical Coherence Tomography
OMS	Organisation Mondiale de la Santé
ORL	Oto-Rhino-Laryngologiste
OPH	Ophtalmologie
PEC	Pris(e) en charge

PIB	Produit Intérieur Brut
QHSE	Qualité Hygiène Sécurité Environnement
RAMED	Régime d'Assistance Médicale
RH	Ressources Humaines
RNN-R.Poly.R.CCV	Réanimation Néonatale, Réanimation Polyvalente et Réanimation de chirurgie cardiovasculaire
R.Poly.R.CCV	Réanimation Polyvalente et Réanimation de chirurgie cardiovasculaire
RQHSE	Responsable Qualité Hygiène Sécurité Environnement
S1 2021	1 ^{er} semestre 2021
S1 2022	1 ^{er} semestre 2022
PF	Comptes-pro forma au 31/12/2021 et au 30/06/2021
SA	Société Anonyme
SARL	Société A Responsabilité Limitée
SFI	Société Financière Internationale
SGES	Système de Gestion Environnementale et Sociale
SST	Santé et Sécurité au Travail
TCAM	Taux de Croissance Annuel Moyen
TRC	Tous Risques Chantier
TSC	Taxe sur les Services Communaux
USD	Dollar(s) américain (US\$)
USI	Unités de Soins Intensifs
YTD	Year to date

DEFINITIONS

Emetteur / Société	Désigne la société Akdital
Groupe	Désigne le groupe Akdital
AMO	L'AMO est un régime de sécurité sociale géré par la CNSS institué en 2002 par la loi 65.00 portant code de la couverture médicale et en vigueur depuis le 18 août 2005.
Equipe médicale	Désigne l'ensemble des médecins ayant intervenu dans un ou plusieurs établissements du Groupe Akdital sur une période d'un an
Maladies MT/MNT	Désigne les Maladies Transmissibles (MT) et les Maladies Non Transmissibles (MNT)
Ayant droit à l'assurance maladie	Désigne la personne, autre que l'assuré, bénéficiant des prestations versées par les différents organismes de sécurité sociale ou d'assurance. Les ayants droit sont en général le conjoint et les enfants de l'assuré.
Adhérent à l'assurance maladie	Désigne le souscripteur à un régime de sécurité sociale ou d'assurance maladie
Membres du GAS	Il s'agit de Rochdi Talib, Fatima Akdim, Ahmed Akdim, Brahim Akdim, Jaouad Zakaria et Mohamed El Mrini
Norme de performance 2 du référentiel IFC	Désigne la norme relative à la main d'œuvre et conditions de travail du référentiel IFC « Normes de performance en matière de durabilité environnementale et sociale »
Opco	Désigne les sociétés d'exploitation des établissements de santé
Propco	Désigne les sociétés détenant les murs et/ou le matériel d'un établissement de santé
Stents	Un stent est un dispositif, le plus souvent métallique, maillé et tubulaire, glissé dans une cavité naturelle humaine pour la maintenir ouverte. Il s'agit donc, le plus souvent, d'un support artériel.
Clinique de Spécialité	Désigne une clinique multidisciplinaire intégrant également un service Oncologie (Chimiothérapie et Radiothérapie) d'une capacité totale de 100 lits
Qmentum	Les normes du programme Qmentum permettent aux organismes de soins de santé d'intégrer facilement les démarches d'agrément et d'amélioration de la qualité.

PARTIE I - ATTESTATIONS ET COORDONEES

I. Le Président du conseil d'administration

I.1 Identité

Dénomination ou raison sociale	AKDITAL
Représentant légal	M. Rochdi Talib
Fonction	Président du Conseil d'Administration
Adresse	246 route de l'Oasis, Casablanca
Numéro de téléphone	+ 212 5 22 23 14 14
Adresse électronique	r.talib@akdital.ma

I.2 Attestation du Président du conseil d'administration sur le document de référence relatif à l'exercice 2022

Le Président du conseil d'administration atteste que les données du présent document de référence dont il assume la responsabilité, sont conformes à la réalité. Elles comprennent toutes les informations nécessaires au public pour fonder leur jugement sur le patrimoine, l'activité, la situation financière, les résultats et les perspectives d'Akdital. Elles ne comportent pas d'omissions de nature à en altérer la portée.

Casablanca, le 14/09/2023

Rochdi Talib

AKDITAL

Président du conseil d'administration

II. Les commissaires aux comptes

II.1 Identité

Dénomination et raison sociale	Auditas	Mazars Audit & Conseil	Omnipact
Qualité	Commissaire aux Comptes	Commissaire aux Comptes	Commissaire aux Comptes
Représentant légal	Kamal Chahiri	Adnane Loukili	Youssef Bouabidi
Les CAC / auditeurs externes ayant audité les comptes d'Akdital	Kamal Chahiri	Adnane Loukili	Youssef Bouabidi
Fonction	Associé	Associé	Associé
Adresse	89, Bd d'Anfa Casablanca	101, Boulevard Abdelmoumen Casablanca	165, Boulevard Abdelmoumen Casablanca
Numéro de téléphone	05 22 47 23 82	05 22 42 34 23	05 22 20 18 46
Numéro de fax	05 22 47 23 82	05 22 42 34 00	05 22 20 18 48
Adresse électronique	k.chahiri@auditas.ma	Adnane.Loukili@mazars.ma	youssefbouabidi@omnipact.ma
Nature des comptes sous revue (avant cotation)	Comptes sociaux	Comptes sociaux et consolidés	n.a
Nature des comptes sous revue (après cotation)	-	Comptes sociaux et consolidés	Comptes sociaux et consolidés
Premier exercice soumis au contrôle	2018	1 ^{er} janvier 2020 ¹	1 ^{er} janvier 2022
Date de 1 ^{ère} nomination / renouvellement des commissaires aux comptes	AGO du 28 septembre 2018	AGO du 29 juin 2021	AGO du 16 novembre 2022
Date d'expiration du mandat	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2020	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2023	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2024

¹ L'exercice 2020 soumis au contrôle de Mazars Audit & Conseil concerne uniquement les comptes consolidés. Le premier exercice social soumis à Mazars Audit & Conseil est 2021.

II.2 Attestation de concordance des Commissaires aux Comptes sur les informations comptables et financières contenues dans le document de référence relatif à l'exercice 2022

Nous avons procédé à la vérification des informations comptables et financières contenues dans le présent document de référence en effectuant les diligences nécessaires et compte tenu des dispositions légales et réglementaires en vigueur. Nos diligences ont consisté à nous assurer de la concordance desdites informations avec :

- les états de synthèse annuels sociaux tels qu'audités par Auditas au titre de l'exercices clos au 31 décembre 2020, par Mazars au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2021, et par Mazars et Omnipact au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2022;
- les états de synthèse annuels consolidés tels qu'audités par Mazars au titre des exercices clos au 31 décembre 2020 et 2021, et par Mazars et Omnipact au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2022 ;

Sur la base des diligences ci-dessus, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la concordance des informations comptables et financières fournies dans le présent document de référence, avec les états de synthèse précités.

Casablanca, le 15/09/2023

Adnane LOUKILI

MAZARS

Associé

Casablanca, le 15/09/2023

Youssef BOUABIDI

Omnipact

Associé

III. Le conseiller financier

III.1 Identité

Dénomination ou raison sociale	CFG Finance
Représentant légal	Lotfi Lazrek
Fonction	Directeur Executif
Adresse	5-7, rue Ibnou Toufail, Casablanca
Numéro de téléphone	+212 5 22 92 27 50
Numéro de fax	+212 5 22 23 66 88
Adresse électronique	l.lazreklotfi@cfgbank.com

III.2 Objet : Attestation des conseillers financiers sur le document de référence relatif à l'exercice 2022

Le présent document de référence a été préparé par nos soins et sous notre responsabilité. Nous attestons avoir effectué les diligences nécessaires pour nous assurer de la sincérité des informations qu'il contient. Ces diligences ont notamment concerné l'analyse de l'environnement économique et financier d'Akdital à travers :

- les commentaires, analyses et statistiques fournis par le management d'Akdital et recueillis lors des *due diligences* effectuées auprès de celui-ci ;
- l'analyse des comptes annuels sociaux et consolidés en normes comptables marocaines d'Akdital relatifs aux exercices 2020, 2021 et 2022 ;
- l'analyse des comptes annuels consolidés pro forma relatifs à l'exercice 2021 ;
- l'analyse des comptes annuels sociaux des filiales d'Akdital relatifs aux exercices 2020, 2021 et 2022 ;
- les rapports généraux du commissaire aux comptes sur les comptes sociaux d'Akdital pour les exercices clos aux 31 décembre 2020, 2021 et 2022 ;
- les rapports de l'auditeur externe sur les comptes consolidés d'Akdital pour les exercices clos aux 31 décembre 2020 et 2021 ;
- le rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés d'Akdital pour l'exercice clos au 31 décembre 2022 ;
- les rapports spéciaux des commissaires aux comptes pour les exercices clos aux 31 décembre 2020, 2021 et 2022 ;
- les rapports de gestion d'Akdital relatifs aux exercices 2020, 2021 et 2022 ;
- les procès-verbaux des conseils d'administration, assemblées générales ordinaires, extraordinaires et mixtes relatifs aux exercices 2020, 2021, 2022 et au titre de l'exercice en cours jusqu'à la date d'enregistrement ;

A notre connaissance, le document de référence contient toutes les informations nécessaires au public pour fonder son jugement sur le patrimoine, l'activité, la situation financière les résultats et les perspectives d'Akdital. Il ne comporte pas d'omissions de nature à en altérer la portée.

Il n'existe aucune relation financière ni commerciale entre CFG Finance et le groupe Akdital hormis (i) le mandat de conseil qui les lient et (ii) les lignes de crédits bancaires contractées par Akdital et ses filiales dans le cadre de leurs activités courantes auprès de CFG Bank.

Compte tenu de tout ce qui précède, nous attestons avoir mis en œuvre toutes les mesures nécessaires pour garantir l'objectivité de notre analyse et la qualité de la mission pour laquelle nous avons été mandatés.

Casablanca, le 15/09/2023

Lotfi Lazrek
CFG Finance
Directeur Exécutif

IV. Le responsable de l'information et de la communication financière

Prénom et nom	Ilyas El Harti
Fonction	Directeur Général Adjoint
Adresse	246 route de l'Oasis
Numéro de téléphone	0522 23 14 14
Adresse électronique	i.elharti@akdital.ma

PARTIE II - PRESENTATION GENERALE D'AKDITAL

I. Renseignements à caractère général

Dénomination sociale	AKDITAL ¹
Siège Social	246 Route de l'Oasis, Casablanca ²
Téléphone	+212 (0) 5 22 23 14 14
Site Web	https://akdital.ma/
Forme juridique ³	Société Anonyme à conseil d'administration
Date de constitution	19 août 2016
Durée de vie	99 ans
Numéro et lieu d'inscription au registre de commerce	357999, Casablanca
Exercice social	Du 1 ^{er} janvier au 31 décembre
Objet social	Selon l'article 3 des statuts d'Akdital, la Société a pour objet : • La création ou la prise de participation dans le capital de toute société quel qu'en soit l'objet et la forme juridique, tant au Maroc qu'à l'étranger, en vue d'en prendre le contrôle, d'en influencer la prise de décision ou simplement d'effectuer un placement financier ; • Le conseil et plus précisément l'offre de services, support, assistance et expertise, sous quelque forme que ce soit, dans les domaines réglementaires et juridiques, du management, de la stratégie opérationnelle et organisationnelle ; • L'acquisition de tout terrain en vue de sa construction ou tout immeuble en vue de son affectation aux besoins de l'entreprise ou de ses filiales ; • L'acquisition, la représentation, l'importation ou l'exportation de tout matériel, équipement, marchandises, produits consommables de toutes nature etc. en vue de leur exploitation ou leur revente ; • La réalisation de toute étude, documentation, analyse, recherche, formation, se rapportant à son activité ou ses activités annexes. Et généralement toutes opérations commerciales, financières, industrielles, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement, en totalité ou en partie, à l'un des objets ci-dessus désignés ou susceptibles de favoriser le développement de la Société.
Capital social au 30 juin 2023	126 666 700 MAD, composé de 12 666 670 actions d'une valeur nominale de 10 MAD
Documents juridiques	Les documents juridiques de la Société et notamment les statuts, les procès-verbaux des assemblées générales et les rapports des commissaires aux comptes peuvent être consultés au siège social de la Société.
Textes législatifs et réglementaires applicables à Akdital	De par sa forme juridique, la Société est régie par la loi n°17-95 promulguée par le Dahir n°1-96-124 du 30 août 1996 relative aux sociétés anonymes, telle que modifiée et complétée par les lois n°81-99, 23-01, 20-05, 78-12, 20-19, 19-20 et 96-21. De par son activité, Akdital est régie par le droit marocain et notamment les principaux textes suivants régissant l'activité médicale des filiales d'Akdital exploitant des cliniques : • Dahir n° 1-15-26 du 29 rabii 11 1436 (19 février 2015) portant promulgation de la loi n° 131-13 relative à l'exercice de la médecine tel que modifié par le BO N°6384 du 20 chaoual 1436 (06 août 2015) ; • Dahir N°1-13-16 du 1^{er} jourmada I 1434 (13 mars 2013) portant promulgation de la loi 08-12 relative à l'Ordre national des médecins ;

¹ L'AGM du 30.05.2022 a décidé de modifier la dénomination sociale de la Société et d'adopter la dénomination suivante : « AKDITAL ». Antérieurement, la dénomination sociale de la Société était « AKDITAL HOLDING ».

² L'AGM du 30.05.2022 a décidé de transférer le siège social de la Société à l'adresse suivante : Casablanca, 246 Route de l'Oasis. Antérieurement, le siège social de la Société était situé à : Casablanca, Green Office 19 et 20, Beau Séjour, Angle route d'Al Jadida et boulevard Abderrahim Bouabid, 2^{ème} étage.

³ Akdital a été transformée en société anonyme le 28/09/2018

- Dahir N°1-11-83 du 29 rejeb 1432 (2 juillet 2011) portant promulgation de la loi cadre N°34-09 relative au système de santé et à l'offre de soins ;
- Dahir n° 1-06-151 du 30 chaoual 1427 (22 novembre 2006) portant promulgation de la loi n° 17-04 portant code du médicament et de la pharmacie ;
- Dahir 1-13-90 du 22 choual 1434 (30 août 2013) portant promulgation de la loi 84-12 relative aux dispositifs médicaux ;
- Dahir n° 1-02-296 du 25 rejeb 1423 (3 octobre 2002) portant promulgation de la loi n°65-00 portant code de la couverture médicale de base tel que modifié par le Dahir n° 1-05-04 du 7 moharrem 1426 (16 février 2005) portant promulgation de la loi n° 01-05, par le Dahir N°1-11-46 du 29 joumada II 1432 (2 juin 2011) portant promulgation de la loi 19-11 et par le Dahir n° 1-14-141 du 25 chaoual 1435 (22 août 2014) portant promulgation de la loi n° 120-13 ;
- Décret N°2-15-447 du 6 joumada II 1437 (16 mars 2016) pris pour l'application de la loi 131-13 relative à l'exercice de la médecine ;
- Décret n° 2-86-14 du 3 safar 1407 (8 octobre 1986) portant délégation de pouvoirs au Ministre de la Santé publique et fixant les conditions de reconnaissance de la qualité « haut standing » aux cliniques ;
- Décret N° 2-21-225 du 6 Kaada 1442 (17 juin 2021) relatif au code de déontologie de la profession médicale ;
- Décret n°2-18-967 du 20 décembre 2018 pris pour l'application de l'article 37 de la loi 08-12 relative à l'ordre des médecins ;
- Décret n°2-09-139 du 25 joumada I 1430 (21 mai 2009) relatif à la gestion des déchets médicaux et pharmaceutiques ;
- Arrêté N°1693-00 du 5 chaabane 1421 (2 novembre 2000), tel que modifié et complété par l'Arrêté de la Ministre de la Santé N°1334-09 du 29 joumada I 1430 (25 mai 2009) fixant les normes techniques des cliniques ;
- Arrêté du Ministre de la Santé n°1961- 06 du 9 rejeb 1427 (4 août2006) portant approbation de la convention nationale conclue entre les organismes gestionnaires de l'assurance maladie obligatoire, les médecins et les établissements de soins du secteur privé ;
- Arrêté du Ministre de la Santé n°177-06 du 26 hija 1426 (27 janvier 2006) fixant la nomenclature générale des actes professionnels ;
- Circulaire du ministère de la Santé Publique du 22 novembre 1996 sur la propreté, l'hygiène des locaux, la gestion et le traitement des déchets des établissements de soins.
- Dahir n° 1-22-77 du 14 joumada I 1444 (9 décembre 2022) portant promulgation de la loi-cadre n° 06-22 relative au système national de santé.

De son statut de société cotée à la BVC, Akdital est soumise aux dispositions suivantes :

- Dahir n°1-12-55 du 14 safar 1434 (28 décembre 2012) portant promulgation de la loi n° 44-12 relative à l'appel public à l'épargne et aux informations exigées des personnes morales et organismes faisant appel public à l'épargne ;
- Le Dahir portant loi 43-12 relative à l'AMMC ;
- Le Règlement Général de l'AMMC tel qu'approuvé par l'arrêté du Ministre de l'Economie et des Finances n° 2169/16 du 14 juillet 2016 ;
- Les circulaires de l'AMMC en vigueur ;
- Le Dahir portant loi n°1-96-246 du 9 janvier 1997 portant promulgation de la loi n°35-96 relative à la création d'un dépositaire central et à l'institution d'un régime général de l'inscription en compte de certaines valeurs (modifié et complété par la loi n°43-02) ;
- Le Règlement Général du dépositaire central approuvé par l'arrêté du Ministre de l'Economie et des Finances n°932-98 du 16 avril 1998 et amendé par l'arrêté du Ministre de l'Economie, des Finances, de la Privatisation et du Tourisme n°1961-01 du 30 octobre 2001, et par l'arrêté n°77-05 du 17 mars 2005 ;
- Le Dahir n°1-16-151 du 25 août 2016 portant promulgation de la loi n° 19-14 relative à la Bourse des Valeurs, aux sociétés de bourse et aux conseillers en investissement financier ;
- Le Règlement général de la Bourse des Valeurs de Casablanca approuvé par l'arrêté du Ministre de l'Economie et des Finances n°2208-19 du 3 juillet 2019 ;

	Le Dahir n°1-04-21 du 21 avril 2004 portant promulgation de la loi n°26-03 relative aux offres publiques sur le marché boursier marocain tel que modifié et complété par la loi n°46-06.
Régime fiscal	La société Akdital est régie par la législation fiscale de droit commun. Elle est assujettie à l'IS. Ses opérations sont soumises à la TVA au taux de 20%.
Tribunal compétent en cas de litige	Tribunal de Commerce de Casablanca

Source : Akdital

II. Capital social

II.1 Composition du capital

Au 30 juin 2023, Akdital est dotée d'un capital social de 126 666 700 MAD, composé de 12 666 670 actions d'une valeur nominale de 10 MAD.

II.2 Historique du capital

Le tableau ci-dessous présente l'évolution du capital social d'Akdital depuis sa création :

Tableau 1: Evolution du capital social d'Akdital

Date	Nature de l'opération	Bénéficiaire de l'opération	Nombre d'actions émises ¹	Prix d'émission ² (MAD)	Valeur nominale (MAD)	Prime d'émission (MAD) ³	Capital social initial (MAD)	Montant de l'opération ⁴ (MAD)	Capital social final (MAD)
19/08/2016	Constitution de la société	Anciens actionnaires ⁵	1 000	100	100	0	-	100 000	100 000
24/03/2017	Augmentation du capital par compensation de créances	Anciens actionnaires	46 500	100	100	0	100 000	4 650 000	4 750 000
	Augmentation du capital par compensation de créances	Jaouad Zakaria	2 500	2 400	100	2 300	4 750 000	250 000	5 000 000
14/09/2017	Augmentation du capital par compensation de créances	Anciens actionnaires	100	100	100	0	5 000 000	10 000	5 010 000
	Augmentation du capital par compensation de créances	Jaouad Zakaria	3 100	2 846	100	2 746	5 010 000	310 000	5 320 000
	Augmentation du capital par compensation de créances	Mohamed El Mrini	2 800	2 846	100	2 746	5 320 000	280 000	5 600 000

¹ A considérer comme « parts sociales » pour les opérations précédant la transformation de la Société en SA le 28/09/2018

² Montants arrondis

³ Montants arrondis

⁴ Montants arrondis

⁵ Anciens actionnaires : Rochdi Talib, Fatima Akdim, Ahmed Akdim et Brahim Akdim

02/09/2019	Augmentation de capital par compensation de créances	Anciens actionnaires Mohamed El Mrini Jaouad Zakaria	39 000	100	100	0	5 600 000	3 900 000	9 500 000
	Augmentation de capital par compensation de créances	Mohamed El Mrini	5 000	1 861	100	1 761	9 500 000	500 000	10 000 000
21/01/2020	Augmentation de capital par apport de titres (CJO et Taliak)	Anciens actionnaires	9 448	1 157	100	1 057	10 000 000	10 932 000	10 944 800
	Augmentation de capital par compensation de créances	Jaouad Zakaria et Mohamed El Mrini	2 362	1 156	100	1 056	10 944 800	2 731 063	11 181 000
24/02/2020	Augmentation de capital par compensation de créances	Tous les actionnaires	624 250	100	100	0	11 181 000	62 425 000	73 606 000
	Augmentation de capital par incorporation de prime d'émission	Tous les actionnaires au prorata du nombre d'actions détenues	63 940	100	100	0	73 606 000	6 394 000	80 000 000
24/03/2020	Augmentation de capital en numéraire	MCIII Al Razi	200 000	1 156	100	1 056	80 000 000	231 250 000	100 000 000
30/09/2022	Augmentation de capital par compensation de créances	MCIII Al Razi	1	18 750 000	100	18 749 900	100 000 000	18 750 000	100 000 100

14/12/2022	Introduction en bourse d'Akdital par (i) augmentation du capital par l'émission de 2 666 660 actions et par (i) la cession de 1 333 400 actions	Tous les souscripteurs éligibles à l'IPO	2 666 660	300	10	290	100 000 100	1 200 018 000	126 666 700

Source : Akdital

Akdital a été constituée en 2016 sous forme de SARL, au capital de 100 000 MAD.

L'AGE du 24 mars 2017 a décidé d'augmenter le capital social d'un montant de 4 900 000 MAD afin de le porter de 100 000 MAD à 5 000 000 MAD par compensation de créances certaines, liquides et exigibles par la création de 49 000 parts sociales d'une valeur nominale de 100 MAD chacune, outre une prime d'émission de 2 300 MAD par part sociale pour les 2 500 parts sociales souscrites à titre réductible par M. Jaouad Zakaria.

L'AGE du 14 septembre 2017 a décidé d'augmenter le capital social d'un montant de 600 000 MAD afin de le porter de 5 000 000 MAD à 5 600 000 MAD par la création de 6 000 parts sociales nouvelles d'une valeur nominale de 100 MAD chacune, outre une prime d'émission de 2 746,43 MAD par part sociale pour les parts souscrites à titre réductible par M. Jaouad Zakaria (2 800¹) et par M. El Mrini (2 800).

Aux termes des décisions de l'AGE du 28 septembre 2018, les associés ont décidé de transformer la société Akdital en Société Anonyme à Conseil d'Administration, sans création d'une nouvelle personnalité morale. Son objet, sa dénomination et sa durée de vie sont restés inchangés.

L'AGE du 26 août 2019 a décidé d'augmenter le capital social d'un montant de 4 400 000 MAD afin de le porter de 5 600 000 MAD à 10 000 000 MAD par compensation de créances certaines, liquides et exigibles par la création de 44 000 actions d'une valeur nominale de 100 MAD chacune, outre une prime d'émission de 1 761 MAD par action pour les 5 000 actions souscrites à titre réductible par M. El Mrini

L'AGE du 18 janvier 2020 a décidé d'augmenter le capital social d'un montant de 1 181 000 MAD afin de le porter de 10 000 000 MAD à 11 181 000 MAD par la création de 11 810 actions nouvelles de 100 MAD chacune, à souscrire et à libérer de la totalité de la souscription comme suit :

- 864 800 MAD correspondant à la valeur nominale de 8 648 actions nouvelles d'apport à émettre par Akdital assorties d'une prime d'apport de 9 135 200 MAD, en contrepartie d'un apport en nature de 51 000 parts sociales de la société Clinique Jerrada Oasis effectuées à parts égales par M. Rochdi Talib, Mme Fatima Akdim, M. Ahmed Akdim et M. Brahim Akdim ;
- 80 000 MAD correspondant à la valeur nominale de 800 actions nouvelles d'apport à émettre par Akdital assorties d'une prime d'apport de 852 200 MAD, en contrepartie d'un apport en nature de 8 000 parts sociales de la société Taliak (dont les titres ont été évalués selon la méthode de l'Actif Net Réévalué) effectuées à parts égales par M. Rochdi Talib, Mme Fatima Akdim, M. Ahmed Akdim et M. Brahim Akdim ;
- 236 200 MAD par compensation avec des créances certaines, liquides et exigibles vis-à-vis d'Akdital inscrites en comptes courants d'actionnaires, correspondant à 2 362 actions nouvelles à émettre par Akdital, assorties d'une prime d'émission de 2 494 863 MAD, étant précisé que cette partie de l'augmentation de capital est réservée à parts égales à M. Jaouad Zakaria et M. Mohamed El Mrini.

L'AGE du 20 février 2020 a décidé d'augmenter le capital social d'un montant de 68 819 000 MAD afin de le porter de 11 181 000 MAD à 80 000 000 MAD, par la création de 688 190 actions nouvelles de 100 MAD chacune comme suit :

- 64 425 000 MAD, par la création de 624 250 actions nouvelles émises au pair, à souscrire et à libérer de la totalité à la souscription, par compensation avec des créances certaines liquides et exigibles vis-à-vis d'Akdital inscrites en comptes courants des actionnaires ;
- 6 394 000 MAD par incorporation de prime d'émission figurant au passif du bilan dans les comptes de capitaux propres d'Akdital, par la création de 63 940 actions nouvelles d'une valeur nominale de 100 MAD chacune, émises au pair et à attribuer gratuitement aux actionnaires à raison de 572 actions nouvelles pour 1 000 actions anciennes, les actionnaires faisant leur affaire des rompus.

L'AGM du 19 mars 2020 a décidé d'augmenter le capital social au profit de MCP, à travers le fonds MC III Al Razi, d'un montant de 20 000 000 MAD afin de le porter de 80 000 000 MAD à 100 000 000 MAD par la création de 200 000 actions nouvelles de 100 MAD. Ainsi, MCP a acquis une participation de 20% du capital social de la Société moyennant un investissement de 250 mMAD qui se décline comme suivant :

- La souscription à une augmentation de capital réservée à MC III Al Razi d'un montant total de 231 250 000 MAD par l'émission de 200 000 actions nouvelles à un prix d'émission de 1 156,25 MAD par action (dont 100 MAD à titre de nominal et 1 056,25 MAD à titre de prime d'émission);

¹ Lors de l'augmentation de capital décidée par l'AG du 14 septembre 2017, Jaouad Zakaria a souscrit à 300 parts sociales à titre irréductible pour 100 MAD chacune (soit une valeur égale à la valeur nominale) et à 2 800 parts sociales à titre réductible pour 2 846,43 MAD chacune (soit une valeur nominale de 100 MAD et une prime d'émission de 2 746,43 MAD).

- Une avance en compte-courant d'actionnaires d'un montant de 18 750 000 MAD à Akdital.

Il est à noter qu'une description synthétique de la prise de participation de MC III AL Razi dans Akdital est présentée au niveau de la section « Protocole d'Investissement » du présent document de référence

L'AGE du 30 septembre 2022 a décidé d'augmenter le capital social au profit de MCIII Al Razi d'un montant de 18 750 000 MAD (prime d'émission incluse) par émission d'une action nouvelle d'une valeur nominale de 100 MAD et d'une prime d'émission de 18.749.900 MAD, et ce en application des accords conclus le 24 mars 2020 entre tous les actionnaires de la Société lors de la prise de participation de MC III Al Razi au sein du capital de la Société.

Le Conseil d'Administration du 17 novembre 2022, faisant usage de la délégation de pouvoirs qui lui a été consentie par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 16 novembre 2022 :

- a décidé la réalisation de l'augmentation du capital social à hauteur d'un montant de 26 666 600 de dirhams par l'émission de 266 666 actions nouvelles à un prix de souscription par action de 3.000 dirhams (soit 100 dirhams à titre de nominal et 2.900 dirhams à titre de prime d'émission) ;
- a pris acte de la décision ferme et irrévocable de MC III Al Razi et des Membres du GAS cédants de vendre 133 340 actions au prix de 3.000 MAD ;
- a constaté que l'apport total de l'augmentation de capital sera d'un montant de 799 998 000 de dirhams, dont 26 666 600 de dirhams à titre de nominal et 773 331 400 de dirhams à titre de prime d'émission. Le capital social de la Société s'en trouvera porté d'un montant de 100 000 100 de dirhams à un montant de 126 666 700 dirhams.

II.3 Evolution de l'actionariat

L'évolution de l'actionariat d'Akdital sur les cinq derniers exercices se présente comme suit :

Tableau 2 : Evolution de l'actionariat d'Akdital

Actionnaires	2018		2019		2020		2021		2022		30 juin 2023	
	Nombre de titres et droits de vote	% du capital et des droits de vote	Nombre de titres et droits de vote	% du capital et des droits de vote	Nombre de titres et droits de vote	% du capital et des droits de vote	Nombre de titres et droits de vote	% du capital et des droits de vote	Nombre de titres et droits de vote	% du capital et des droits de vote	Nombre de titres et droits de vote	% du capital et des droits de vote
M. Rochdi Talib	11 887	21,23%	19 990	19,99%	159 989	16,00%	159 989	16,00%	1 599 890	12,63%	1 599 890	12,63%
Mme Fatima Akdim	11 888	21,23%	19 990	19,99%	159 989	16,00%	159 989	16,00%	1 199 870	9,47%	1 199 870	9,47%
M. Ahmed Akdim	11 887	21,23%	19 990	19,99%	159 989	16,00%	159 989	16,00%	1 533 220	12,10%	1 533 220	12,10%
M. Brahim Akdim	11 888	21,23%	19 990	19,99%	159 989	16,00%	159 989	16,00%	1 533 220	12,10%	1 533 220	12,10%
M. Jaouad Zakaria	5 600	10,00%	10 000	10,00%	80 000	8,00%	80 000	8,00%	733 330	5,79%	733 330	5,79%
M. Mohammed El Mrini	2 800	5,00%	10 000	10,00%	80 000	8,00%	80 000	8,00%	733 330	5,79%	733 330	5,79%
Société MC III Al Razi	-	-	-	-	199 998	20,00%	199 998	20,00%	1 333 290	10,53%	1 333 290	10,53%
Flottant	-	-	-	-	-	-	-	-	4 000 060	31,58%	4 000 060	31,58%
Autres actionnaires	50 ¹	0,09%	40 ²	0,04%	46 ³	0,00%	46 ³	0,00%	460 ⁴	0,00%	460 ⁴	0,00%
Total	56 000	100%	100 000	100%	1 000 000	100%	1 000 000	100%	12 666 670	100%	12 666 670	100%

Franchissements de seuils de participation

Néant

¹ Mlle Mouna Talib, Mlle Maria Talib, M. Mehdi Akdim, M. Ayman Akdim et M. Houssein El Bouzidi détenant chacun 10 actions

² Mlle Mouna Talib, Mlle Maria Talib, M. Mehdi Akdim et M. Ayman Akdim détenant chacun 10 actions

³ Mlle Mouna Talib, Mlle Maria Talib, M. Mehdi Akdim et M. Ayman Akdim détenant chacun 11 actions et MCH Team Ltd détenant 2 actions

⁴ Mlle Mouna Talib, Mlle Maria Talib, M. Mehdi Akdim et M. Ayman Akdim détenant chacun 110 actions et MCH Team Ltd détenant 20 actions

II.4 Présentation générale des principaux actionnaires d'Akdital

II.4.1.1 Informations relatives à Rochdi Talib

Diplômé de la Faculté de Médecine de Casablanca, Rochdi Talib est médecin anesthésiste réanimateur. Il est ancien interne des hôpitaux de Paris et attaché des hôpitaux de France. Rochdi Talib a également été Directeur de la Clinique Socrate de 1996 à 2009. Visant à offrir aux patients marocains une qualité de soins et d'infrastructure telle que celle des pays développés, il a fondé la Clinique Jerrada Oasis qui est entrée en opération en 2011. Il y a exercé en tant qu'anesthésiste réanimateur, il était également le directeur médical de la clinique et gérant. Depuis 2016, dans le cadre de réalisation de son ambition de groupement de cliniques, il a créé Akdital Holding SARL dont il a été le gérant. Depuis la transformation de la société en SA, Rochdi Talib exerce les fonctions de Président Directeur Général d'Akdital Holding en 2016.

II.4.1.2 Informations relatives à Fatima Akdim

Diplômée d'un doctorat en médecine à la Faculté de Médecine de Casablanca, Fatima Akdim a complété son cursus avec un Diplôme de Spécialisation en Radiodiagnostic et Imagerie Médicale de la Faculté de Médecine René Descartes à Paris.

Entre 1996 et 2017, Fatima Akdim a créé et développé un cabinet privé de radiologie à Casablanca. En 2011, elle devient responsable du service radiologie au sein de CJO. Ses responsabilités seront étendues avec le développement du Groupe Akdital. Fatima Akdim est désormais responsable des services de radiologie de CJO, CCAB, CMCL, Clinique Pédiatrique Atfal, Vinci, CIOC, HPC et HPE.

II.4.1.3 Informations relatives à Ahmed Akdim

M. Ahmed Akdim a exercé les fonctions de Directeur Général et de gérant de deux sociétés opérant dans le secteur de textile et promotion immobilière entre 1984 à 2011. Il était principalement en charge de conception et la mise en œuvre du plan stratégique de développement de ces sociétés en plus de la supervision des opérations courantes. En 2011, il a rejoint l'équipe dirigeante de la clinique Jerrada Oasis en tant que directeur d'exploitation en charge de la mise en place des processus et des procédures relatives aux volets administratifs et financiers ainsi que la supervision de la trésorerie, comptabilité, facturation, recouvrement et la gestion des ressources humaine. En 2018, il a également occupé les fonctions de directeur d'exploitation de la Clinique CMCL en parallèle de ces fonctions à Jerrada Oasis.

Depuis 2019, Ahmed Akdim est Directeur Général Délégué du Groupe Akdital, en charge de la supervision des affaires administratives, et attaché au PDG dans le cadre du suivi de l'exécution du plan de développement du Groupe.

II.4.1.4 Informations relatives à Brahim Akdim

M. Brahim Akdim a intégré les activités familiales opérant dans l'industrie du textile en 1999, où il a travaillé en tant que trésorier jusqu'à 2011, avant d'être en charge de la trésorerie de la société familiale opérant dans le secteur de la promotion immobilière de 2011 à 2015.

Capitalisant sur ces expériences, M. Brahim Akdim a intégré Akdital en 2015 en tant que directeur de la trésorerie.

II.4.1.5 Informations relatives à Jaouad Zakaria

Diplômé de Médecine Générale à la Faculté de Médecine et de Pharmacie de Casablanca, Jaouad Zakaria a complété son cursus par un diplôme de spécialisation en anesthésie réanimation de l'Université Bichât à Paris et un diplôme universitaire de pathologie et de soins d'urgence de l'Université Pitié-Salpêtrière à Paris.

Il a commencé sa carrière en 1991 au Centre Hospitalier d'Arpajon en tant qu'interne. Il est passé par des hôpitaux comme Henri Mondor, Necker, Saint Joseph ou encore l'Institut Gustave Roussy. Ces passages ont été effectués principalement dans les services de réanimation et d'anesthésie.

En octobre 1995, Jaouad Zakaria intègre le Groupe Hospitalier Pitié-Salpêtrière en tant que Praticien Attaché en Anesthésie-Réanimation. Il occupera ce poste jusqu'à la fin de l'année 1997 avant de rentrer au Maroc en tant qu'Anesthésiste-Réanimateur. Il passe plus de 15 ans au sein de la Clinique Abdelmoumen entre 2002 et 2018, année où il intègre le Groupe Akdital en tant qu'Anesthésiste-Réanimateur.

II.4.1.6 Informations relatives à Mohammed El Mrini

Membre de la Société Internationale d'Urologie, Mohammed El Mrini est diplômé d'un doctorat de Médecine en 1983. Il a commencé sa carrière en tant qu'interne au sein du CHU Ibn Rochd. Il devient spécialiste en Urologie en 1988, et professeur titulaire à la faculté de médecine de Casablanca en 1995.

En 2002, il prend la direction du service « urologie » au CHU Ibn Rochd jusqu'en 2006, année où il ouvre un centre spécialisé en urologie.

Il intègre le Groupe Akdital en septembre 2017.

II.4.1.7 Informations relatives à Mediterrania Capital Partners

Agréée par l'Autorité Maltaise des Services Financiers, Mediterrania Capital Partners (MCP) est une société de capital-investissement indépendante gérant actuellement deux fonds d'investissement généralistes (MC II et MC III) dédiés au capital développement au Maghreb (Maroc, Algérie, Tunisie et Egypte) et en Afrique subsaharienne (Côte d'Ivoire, Cameroun et Sénégal).

Depuis sa création en 2012, Mediterrania Capital Partners investit dans les secteurs où la consolidation des acteurs est nécessaire afin de les rendre plus compétitifs dans une économie ouverte. Elle poursuit dans chaque secteur où elle investit une stratégie de *build-up* et de modernisation, aussi bien dans les outils industriels que dans les pratiques de gestion. L'objectif étant de transformer les sociétés du portefeuille en acteurs régionaux et/ou transrégionaux répondant aux standards internationaux en termes de productivité, qualité, rentabilité et responsabilité sociale et environnementale.

L'approche d'investissement adoptée par Mediterrania Capital Partners est basée sur un processus de *due diligence* disciplinée qui mesure les risques et les catalyseurs de la création de valeur. Avec près de 450 millions d'euros sous gestion¹, Mediterrania Capital Partners a réalisé vingt-quatre opérations de capital-investissement en douze années. Le portefeuille est composé de participations, principalement en position minoritaire renforcée, dans des entreprises opérant dans les secteurs les plus dynamiques du continent africain.

Dénomination	Mediterrania Capital Partners
Siège social	Whitehall Mansions - Level 2, Ta' Xbiex Wharf, Ta' Xbiex XBX 1026, Malta
Fonds propres au 31/12/2022 (MEUR)	0,9
Produits financiers au 31/12/2022 (MEUR)	0,0
Résultat net au 31/12/2022 (MEUR)	0,0
Principaux actionnaires au 31/12/2022	Albert Alsina Gonzales Saâd Bendidi Hatim Ben Ahmed Daniel José Vinas Rodriguez

Source : Mediterrania Capital Partners

II.4.1.8 Informations relatives à MC III Al Razi

Dédié à l'investissement dans Akdital, MC III AL-RAZI Ltd est un SPV (Special Purpose Vehicle) basé à Malte qui détient 10,53% du capital social d'Akdital au 30 juin 2023.

Il convient de noter, au 31 décembre 2022, que MC III AL-RAZI Ltd est détenue par Mediterrania Capital III LP (85,7%), Mediterrania Capital III (Parallel) LP (10,9%) et Mediterrania Capital Partners III Spanish Fund (3,4%), correspondant à des véhicules financiers gérés par Mediterrania Capital Partners et dédiés à différentes typologies d'investisseurs.

¹ Source : Mediterrania Capital Partners

Dénomination	MC III Al Razi
Siège social	Whitehall Mansions - Level 2, Ta' Xbiex Wharf, Ta' Xbiex XBX 1026, Malta
Fonds propres au 31/12/2022 (MEUR)	32,4
Produits financiers au 31/12/2022 (MEUR)	8,4
Résultat net au 31/12/2022 (MEUR)	8,3
Actionnariat au 31/12/2022	
Mediterrania Capital Partners III LP	86%
Mediterrania Capital Partners (Parallel) LP	11%
Mediterrania Capital Partners III Spanish Fund	3%
Total	100%

Source : Mediterrania Capital Partners (Données non auditées)

II.5 Capital potentiel d'Akdital

Aucune opération sur le capital n'est prévue à la date d'enregistrement de ce document de référence.

II.6 Négociabilité des titres de capital

Akdital est cotée à la Bourse de Casablanca depuis le 14 décembre 2022 sous le ticker « AKT ».

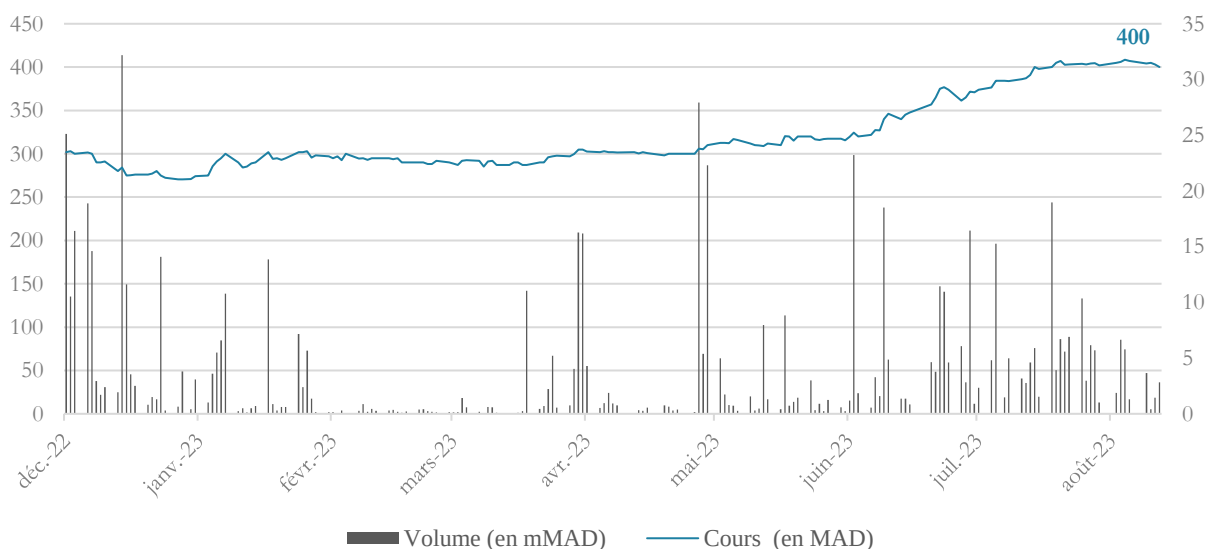
L'opération d'introduction en bourse s'est faite par l'émission de 2.666.660 actions et la cession de 1.333.400 actions à un prix de souscription de 300 dirhams.

Le titre d'Akdital est coté sur le marché principal, compartiment « Principal B » de la Bourse de Casablanca.

Les actions d'Akdital sont librement cessibles ou transmissibles. Il n'existe aucune restriction en matière de négociabilité visant les actions d'Akdital à l'exception des actions détenues par le GAS et MCP qui font l'objet de restrictions décrites en annexe du présent document de référence.

Il est à noter qu'aucune suspension de la cotation de l'action d'Akdital n'a été observée depuis l'introduction en bourse.

Le graphique ci-dessous illustre l'évolution du cours d'Akdital depuis son introduction en bourse au 25/08/2023 :



Le cours de l'action « Akdital » s'est apprécié de 32,5% sur la période 14/12/2023 – 25/8/2023, dont +21% enregistrée au cours T2 2023. Cette hausse s'explique principalement par :

- Un contexte macroéconomique favorable marqué notamment par le maintien du taux directeur de Bank Al-Maghrib en juin 2023, suivi par de meilleures performances du marché financier (hausse du MASI de +11,1% entre le 01/01/2023 et le 25/08/2023) stimulée notamment par une hausse des volumes échangés à la bourse de Casablanca ;
- L'ouverture en 2023 de 4 nouvelles cliniques conformément au plan de développement « Pre-money » du Groupe, à savoir la Clinique Internationale de Mohammadia, la Clinique du Bien-Etre de Bouskoura, l'Hôpital International de Fès et le Centre International d'Oncologie de Fès ;
- Des réalisations annuelles 2022 conformes aux prévisions telles qu'annoncées par le Groupe à l'IPO en décembre 2022 ;
- La publication de notes de recherche en juin 2023 incitant à l'achat du titre.

Evolution du cours AKT sur des périodes de 1, 2, 3, 6 mois et depuis l'introduction en bourse

	Période		Cours de début de période	Dernier cours	Performance
	De	A			
1 mois	26/07/2023	25/08/2023	391,00	400,00	2,3%
2 mois	26/06/2023	25/08/2023	340,00	400,00	17,6%
3 mois	26/05/2023	25/08/2023	312,00	400,00	28,2%
6 mois	27/02/2023	25/08/2023	294,90	400,00	35,6%
Introduction en bourse	14/12/2022	25/08/2023	302,00	400,00	32,5%

Source : Bourse de Casablanca

Les principaux indicateurs d'évolution du cours de bourse du titre Akdital sont présentés dans les tableaux ci-dessous :

Principaux indicateurs d'évolution du cours AKT

	2022 ¹	2023 ²
Nombre d'actions composant le capital	12 666 670	12 666 670
Plus haut - cours de clôture (MAD)	303,00	408,50
Plus bas - cours de clôture (MAD)	275,00	270,50
Cours Moyen Pondéré (MAD)	291,11	332,19
Capitalisation boursière moyenne	3 687 448 642	4 207 719 846

Source : Bourse de Casablanca

$$(1) \text{ Cours Moyen Pondéré} = \frac{\sum(\text{cours de clôture} \times \text{Quantité échangée})}{\text{Quantité échangée totale}}$$

$$(2) \text{ Capitalisation boursière moyenne} = \text{Cours Moyen Pondéré} \times \text{Nombre d'actions}$$

¹ Période allant du 14/12/2022 au 31/12/2022

² Période allant du 01/01/2023 au 25/08/2023

Plus haut cours et plus bas cours par mois depuis l'introduction en bourse du titre AKT

En MAD	déc-22 ¹	janv-23	févr-23	mars-23	avr-23	mai-23	juin-23	juil-23	août-23 ²
Plus haut - Cours de clôture (MAD)	303,00	302,00	303,05	295,00	304,95	320,25	347,50	400,00	408,50
Plus bas - Cours de clôture (MAD)	275,00	270,50	292,50	285,30	290,00	298,00	315,10	356,95	400,00

Source : Bourse de Casablanca

Plus haut cours et plus bas cours par trimestre depuis l'introduction en bourse du titre AKT

En MAD	T4 - 2022 ¹	T1 - 2023	T2 - 2023	T3 - 2023 ³
Plus haut - Cours de clôture (MAD)	303,00	303,05	347,50	408,50
Plus bas - Cours de clôture (MAD)	275,00	270,50	290,00	356,95

Source : Bourse de Casablanca

Volume quotidien moyen et volume global des transactions – En MAD :

	2022 ¹	2023 ⁴
Volume quotidien moyen	11 105 159	3 223 617
Volume Global	144 367 070	522 225 952

Source : Bourse de Casablanca

Volume mensuel des transactions depuis l'introduction en bourse du titre AKT – En MMAD :

	déc-22 ¹	janv-23	févr-23	mars-23	avr-23	mai-23	juin-23	juil-23	août-23 ²
Volume mensuel des transactions	144	70	22	17	57	88	68	127	73

Source : Bourse de Casablanca

Engagement de Détention de Contrôle des membres du GAS post IPO

Dans le cadre de l'IPO, l'ensemble des Membres du GAS⁵ se sont engagés à détenir (déduction faite des actions cédées par ces derniers à l'IPO) (**"Engagement de Détention de Contrôle"**) :

- (i) pendant une période de trois (3) années à compter du premier jour de cotation des actions de la Société à la Bourse de Casablanca, l'intégralité des actions qu'ils détiennent au sein du capital de la Société ;
- (ii) pendant une période courant à compter de la date survenant au terme de la période de trois (3) années visée au paragraphe (i) ci-dessus, et prenant fin à la date survenant au terme d'une période de cinq (5) années à compter du premier jour de cotation des actions de la Société à la Bourse de Casablanca, ensemble une quotité du capital et des droits de vote de la Société laquelle ne pourra être inférieure à quarante pour cent (40%), étant précisé que la fraction du capital et des droits de vote de la Société détenue par les Membres du GAS au-delà dudit seuil pourra être librement cédée par ces derniers au prorata de la part que leurs participations représentent par rapport à la participation cumulée de l'ensemble des Membres du GAS ; et

A compter de la date survenant au terme d'une période de cinq (5) années à compter du premier jour de cotation des actions de la Société à la Bourse de Casablanca, les Membres du GAS seront libres de céder leurs participations respectives au sein du capital de la Société

A noter qu'en septembre 2023, les membres du GAS ont décidé de modifier les termes de l'Engagement de Détention de Contrôle pour préciser que les restrictions de nantissement d'actions par les membres du GAS, tout en étant maintenues, ne s'appliquent pas au nantissement consenti en faveur des prêteurs en garantie de crédits bancaires. La version mise à jour de cet Engagement de Détention de Contrôle sera reportée en caractères apparents sur le registre de transferts de la Société en maintenant la forme nominative des titres. Les caractéristiques et modalités (mises à jour) de ces engagements sont annexées au présent document de référence.

¹ Période allant du 14/12/2022 au 31/12/2022

² Période allant du 01/08/2023 au 25/08/2023

³ Période allant du 01/07/2023 au 25/08/2023

⁴ Période allant du 01/01/2023 au 31/07/2023

⁵ Il s'agit de Rochdi Talib, Fatima Akdim, Ahmed Akdim, Brahim Akdim, Jaouad Zakaria et Mohamed El Mrini

II.7 Politique de distribution des dividendes

II.7.1 Dispositions statutaires

Les dispositions relatives à l'affectation des résultats sont décrites au niveau de l'article 27 des Statuts.

II.7.2 Dividendes distribués

La politique de distribution de dividendes d'Akdital tient compte de nombreux facteurs, notamment la phase de développement des projets, la performance opérationnelle, les perspectives économiques et sectorielles ainsi que les prévisions de trésorerie. L'objectif étant de distribuer aux actionnaires un montant compris entre 50% et 100% du résultat net par an. En 2020, et notamment après la finalisation de la 1^{ère} phase de développement du Groupe comprenant les cliniques CCAB (ouverte en 2018), CIOC, HPC et CMCL (ouvertes en 2019), le Groupe a distribué près de 92,6% du solde formé par le résultat net 2020 et le report à nouveau cumulé lors de cette première phase de développement. En 2021, le taux de distribution était de 95,1%. En 2022, le taux de distribution a atteint 93,9%, en ligne avec les prévisions établies dans le cadre de l'IPO.

En MAD, sauf si indiqué	2020	2021	2022
Résultat net social (en MAD)	219 065	20 642 364	43 853 954
Report à nouveau (en MAD)	5 183 201	391 312	1 558
Dividendes distribués au titre de l'exercice	5 000 000	20 000 000	41 166 677
Taux de distribution (%) ⁽¹⁾	92,6%	95,1%	93,9%
Nombre d'actions	1 000 000	1 000 000	12 666 670
Valeur nominale (en MAD)	100	100	10
Résultat net par action (en MAD)	0,2	20,6	3,5
Dividende par action au titre de l'exercice (en MAD)	5,0	20,0	3,2
Nombre d'actions retraité*	10 000 000	10 000 000	12 666 670
Valeur nominale retraitée* (en MAD)	10	10	10
Résultat net par action retraité* (en MAD)	0,02	2,1	3,5
Dividende par action retraité* au titre de l'exercice (en MAD)	0,5	2,0	3,2

Source : Akdital

(1) Taux de distribution = Dividendes distribués / (Résultat net social + report à nouveau)

(*) Sur la base d'une valeur nominale par action de 10 MAD

III. Endettement

III.1 Dette privée

Aucune dette privée n'a été contractée par la Société lors des trois derniers exercices et au terme du premier semestre 2022.

III.2 Dette bancaire

III.2.1 Contrats signés avant fin décembre 2022

Les tableaux ci-dessous, présentent les caractéristiques des principaux contrats de crédit bancaire du Groupe :

N°	1
Emprunteur	Akdital
Prêteur	CIH
Date conclusion contrat	Novembre 2016 (avec avenant en novembre 2020)
Montant du contrat	Prêt bancaire de 10.000 KMAD
Taux d'intérêt	Le taux d'intérêt convenu à la signature du contrat de crédit initial est de 4,5% par an (majoré de la TVA). Suite à la signature d'un avenant en novembre 2020, les différentes parties ont convenu d'un taux de 4,0% par an, révisé annuellement en l'indexant au taux moyen pondéré interbancaire calculé et publié par Bank Al-Maghrib, avec un cap / floor de 50 bps. Ce taux est majoré de la TVA au taux applicable.
Objet de l'emprunt	Financement de l'acquisition du terrain de CIOC et financement partiel des constructions de ce centre de santé
Encours au 31.12.2022	5 973 KMAD
Durée	10 ans (dont deux ans de franchise de capital et d'intérêt)
Date d'échéance	Décembre 2026
Périodicité du remboursement	Trimestrielle
Sûretés / Hypothèques	- Garantie Hypothécaire - consentie par la société Aktali - de troisième rang à hauteur de 12.535.000 MAD (avec interdiction d'aliéner et d'hypothéquer) sur la totalité d'une propriété de 913 m², dénommée « IJI IKHWANE 3 », immatriculée à Casablanca Maarif, sise à Angle Boulevard Abderrahim Bouabid et rue la Gramta, Oasis Casablanca, et dont le titre foncier porte numéro 9.506/C - Engagement de domicilier la totalité du chiffre d'affaires d'Akdital dans son compte bancaire ouvert sur les livres de CIH Bank - Engagement de la Société Aktali de souscrire une assurance incendie explosion pour couvrir les constructions édifiées sur la propriété hypothéquée pour une valeur minimale de 78.200.000 MAD pour couvrir le risque de crédit relatif à ce crédit ainsi que ceux accordés à la société Aktali et à la société CJO par deux actes en date du 10 novembre 2016
Principaux covenants financiers	N/A

Source : Akdital

N°	2
Emprunteur	CJO
Prêteur	CIH
Date conclusion contrat	Novembre 2016
Montant du contrat	Crédit de 25.000 KMAD
Taux d'intérêt	Le taux d'intérêt convenu à la signature du contrat de crédit initial est de 4,5% par an (majoré de la TVA). Suite à la signature d'un avenant en novembre 2020, les différentes parties ont convenu d'un taux de 4,0% par an, révisé annuellement en l'indexant au taux moyen pondéré interbancaire calculé et publié par Bank Al-Maghrib, avec un cap / floor de 50 bps. Ce taux est majoré de la TVA au taux applicable.
Objet de l'emprunt	Remboursement par anticipation du crédit contracté auprès d'une autre banque et refinancement de l'extension de la clinique CJO
Encours au 31.12.2022	10 523 KMAD
Durée	9 ans (dont un an de de différé d'amortissement)
Date d'échéance	Décembre 2025
Périodicité du remboursement	Trimestrielle
Sûretés / Hypothèques	- Garantie Hypothécaire - consentie par la société Aktali - de deuxième rang à hauteur de 28.750.000 MAD (avec interdiction d'aliéner et d'hypothéquer) sur la totalité d'une propriété de 913 m², dénommée « IJI IKHWANE 3 », immatriculée à Casablanca Maarif, sise à Angle Boulevard Abderrahim Bouabid et rue la Gramta, Oasis Casablanca, et dont le titre foncier porte numéro 9.506/C - Domiciliation de la totalité des flux de la clinique CJO dans son compte bancaire ouvert sur les livres de CIH Bank
Principaux covenants financiers	Engagement des associés de n'effectuer aucune opération financière se rapportant directement ou indirectement à Akdital et ses filiales sans l'accord de CIH Bank. (endettement auprès d'autres banques, endettement intra-groupe et toute opération sur les comptes courants associés, etc.)

Source : Akdital

N°	3
Emprunteur	CJO
Prêteur	CIH
Date conclusion contrat	Août 2020
Montant du contrat	Crédit relance de 10.000 KMAD
Taux d'intérêt	Taux d'intérêt variable, avec un taux de départ de 3,5% se décomposant comme suit : - 1,5% : indice de référence constitué par le taux de directeur de Bank Al-Maghrib - 2,0% correspondant à la marge commerciale déterminée par CIH Bank (marge fixe) Le taux d'intérêt est modifié à chaque variation du taux directeur décidée par Bank Al-Maghrib. La variabilité porte uniquement sur la partie indexée sur le taux directeur, la marge fixe restant constante.
Objet de l'emprunt	Crédit relance pour le financement du BFR de CJO
Encours au 31.12.2022	9 160 KMAD
Durée	7 ans (dont deux ans de de différé)
Date d'échéance	Août 2027
Périodicité du remboursement	Mensuelle
Sûretés / Hypothèques	- Nantissement consenti par CJO à hauteur de 10.000.000 MAD en faveur de CIH Bank sur le fonds de commerce de CJO immatriculé au registre de commerce de Casablanca sous le numéro 367133 du registre analytique - Domiciliation de 100% du chiffre d'affaires de CJO dans son compte bancaire ouvert sur les livres de CIH Bank - Souscription à une assurance pour une valeur minimale de 10.000.000 MAD pour couvrir le fonds de commerce nanti contre l'incendie-explosion, et désignation de CIH comme bénéficiaire des indemnités qui seront dues par la compagnie assurance en cas de survenance du risque garanti - Garantie de la CCG « Damane Relance »
Principaux covenants financiers	Néant

Source : Akdital

N°	4
Emprunteur	CCAB
Prêteur	CIH
Date conclusion contrat	Septembre 2020
Montant du contrat	Crédit relance de 5.000 KMAD
Taux d'intérêt	Taux d'intérêt variable, avec un taux de départ de 3,5% HT se décomposant comme suit : - 1,5% : indice de référence constitué par le taux de directeur de Bank Al-Maghrib - 2,0% correspondant à la marge commerciale déterminée par CIH Bank (marge fixe) Le taux d'intérêt est modifié à chaque variation du taux directeur décidée par Bank Al-Maghrib. La variabilité porte uniquement sur la partie indexée sur le taux directeur, la marge fixe restant constante.
Objet de l'emprunt	Crédit relance pour le financement du BFR de CCAB
Encours au 31.12.2022	3 661 KMAD
Durée	7 ans (dont deux ans de différé d'amortissement)
Date d'échéance	Septembre 2027
Périodicité du remboursement	Mensuelle
Sûretés / Hypothèques	- Garantie de la CCG « Damane Relance » - Domiciliation de la totalité du chiffre d'affaires de CCAB
Principaux covenants financiers	N/A

Source : Akdital

N°	5
Emprunteur	Taliak
Prêteur	CIH
Date conclusion contrat	Juillet 2018
Montant du contrat	63.000 KMAD
Taux d'intérêt	Le taux d'intérêt convenu à la signature du contrat de crédit initial est de 4,8% par an (majoré de la TVA). Suite à la signature d'un avenant en novembre 2020, les différentes parties ont convenu d'un taux de 4,45% par an, révisé annuellement en l'indexant au taux moyen pondéré interbancaire calculé et publié par Bank Al-Maghrib, avec un cap / floor de 35 bps. Ce taux est majoré de la TVA au taux applicable.
Objet de l'emprunt	Financement partiel du programme d'investissement portant sur le financement partiel des constructions de la clinique Ain Borja et des équipements médicaux et administratifs qui seront loués et serviront à l'exploitation
Encours au 31.12.2022	47 709 KMAD
Durée	10 ans (dont deux ans de différé d'amortissement)
Date d'échéance	Août 2028
Périodicité du remboursement	Trimestrielle
Sûretés / Hypothèques	- Hypothèque de 1^{er} rang à hauteur de 63.000.000 MAD sur la totalité de la propriété objet du titre foncier n°39.784/32 avec interdiction de louer, d'aliéner et d'hypothéquer - Nantissement de 1^{er} rang sur le matériel et l'outillage à acquérir à hauteur de 70.058.544 MAD - Blocage des comptes courants d'associés à hauteur de 34.000.000 MAD avec cession d'antériorité au profit de CIH Bank - Délégation des loyers à percevoir au titre de la location de CCAB - Domiciliation du chiffre d'affaires de Taliak - Domiciliation du chiffre d'affaires de CCAB et des loyers versés par cette dernière à Taliak - Délégation des indemnités des assurances suivantes : ✓ assurance pour une valeur minimale correspondant à la valeur du matériel et outillage à acquérir pour le couvrir contre le vol et incendie-explosion ✓ assurance tous risques chantier pour une valeur minimale de 63.000.000 MAD jusqu'à l'achèvement des travaux du programme d'investissement objet du contrat ✓ assurance multirisque professionnelle pour une valeur minimale de 63.000.000 MAD en remplacement de l'assurance TRC
Principaux covenants financiers	- Fonds de roulement positif ; - Situation nette > 25% du capital social ; - Blocage des comptes courants d'associés à hauteur de 34.000.000 MAD avec cession d'antériorité au profit de CIH ; - Augmentation du capital pour atteindre 20.000.000 MAD

Source : Akdital

N°	6
Emprunteur	Tahafa
Prêteur	CIH
Date conclusion contrat	Mai 2017
Montant du contrat	14.000 KMAD
Taux d'intérêt	Le taux d'intérêt convenu à la signature du contrat de crédit initial est de 4,45% par an (majoré de la TVA). Suite à la signature d'un avenant en novembre 2020, les différentes parties ont convenu d'un taux de 4,0% par an, révisé annuellement en l'indexant au taux moyen pondéré interbancaire calculé et publié par Bank Al-Maghrib, avec un cap / floor de 50 bps. Ce taux est majoré de la TVA au taux applicable.
Objet de l'emprunt	Financement partiel de l'acquisition du terrain objet du titre foncier n°13.344/C
Encours au 31.12.2022	8 243 KMAD
Durée	10 ans (dont deux ans de différé d'amortissement)
Date d'échéance	Avril 2027
Périodicité du remboursement	Mensuelle
Sûretés / Hypothèques	- Hypothèque de 1er rang à hauteur de 14.000.000 MAD sur la propriété objet du titre foncier n°13.344/C avec interdiction de louer, d'aliéner et d'hypothéquer - Domiciliation de 100% du chiffre d'affaires de Tahafa
Principaux covenants financiers	N/A

Source : Akdital

N°	7
Emprunteur	Tahafa
Prêteur	CIH
Date conclusion contrat	Juillet 2018
Montant du contrat	85.000 KMAD
Taux d'intérêt	Le taux d'intérêt convenu à la signature du contrat de crédit initial est de 4,8% par an (majoré de la TVA). Suite à la signature d'un avenant en novembre 2020, les différentes parties ont convenu d'un taux de 4,45% par an, révisé annuellement en l'indexant au taux moyen pondéré interbancaire calculé et publié par Bank Al-Maghrib, avec un cap / floor de 35 bps. Ce taux est majoré de la TVA au taux applicable.
Objet de l'emprunt	Financement partiel du programme d'investissement portant sur le financement partiel des constructions de HPC et des équipements médicaux qui seront loués et serviront à l'exploitation
Encours au 31.12.2022	62 220 KMAD
Durée	10 ans (dont deux ans de différé d'amortissement)
Date d'échéance	Août 2028
Périodicité du remboursement	Trimestrielle
Sûretés / Hypothèques	- Hypothèque de 2^{ème} rang à hauteur de 85.000.000 MAD sur la propriété objet du titre foncier n°13.344/C avec interdiction de louer, d'aliéner et d'hypothéquer - Nantissement de 1^{er} rang sur le matériel et l'outillage à acquérir à hauteur de 85.000.000 MAD - Délégation des loyers à percevoir au titre de la location de HPC - Domiciliation de la totalité du chiffre d'affaires et des loyers perçus - Domiciliation de la totalité du chiffre d'affaires de HPC et des loyers versés à Tahafa - Blocage des comptes courants d'associé à hauteur de 56.000.000 MAD avec cession d'antériorité au profit de CIH - Délégation des indemnités des assurances suivantes : ✓ assurance pour une valeur minimale correspondant à la valeur du matériel et outillage à acquérir pour le couvrir contre le vol et incendie-explosion ✓ assurance tous risques chantier pour une valeur minimale de 85.000.000 MAD jusqu'à l'achèvement des travaux du programme d'investissement objet du contrat ✓ assurance multirisque professionnelle pour une valeur minimale de 85.000.000 MAD en remplacement de l'assurance TRC
Principaux covenants financiers	- Fonds de roulement positif - Situation nette > 25% du capital social¹ - Blocage des comptes courants d'associés à hauteur de 56.000.000 MAD avec cession d'antériorité au profit de CIH - Augmentation de capital de Tahafa pour atteindre 25.500.000 MAD

Source : Akdital

¹ Une augmentation de capital de 15 MMAD a été réalisée au second semestre 2022

N°	8
Emprunteur	Tahafa
Prêteur	CIH
Date conclusion contrat	Juin 2021
Montant du contrat	40.731 KMAD
Taux d'intérêt	Taux d'intérêt révisable une fois par an, avec : - un taux de départ de 4,0% par an - une indexation de ce taux au taux moyen pondéré interbancaire calculé et publié par Bank Al-Maghrib - un cap / floor de 45 bps Ce taux est majoré de la TVA au taux applicable
Objet de l'emprunt	Financement du matériel (conversion des dettes envers les fournisseurs d'immobilisations)
Encours au 31.12.2022	34 663 KMAD
Durée	6 ans
Date d'échéance	Octobre 2027
Périodicité du remboursement	Trimestrielle
Sûretés / Hypothèques	- Nantissement du fonds de commerce de HPC (immatriculé au registre de commerce de Casablanca sous le numéro 431357) à hauteur de 40.731.000 MAD - Caution personnelle, solidaire et indivisible de la société Akdital à hauteur de 40.731.000 MAD - Délégation des loyers à percevoir au titre de la location de HPC - Domiciliation de la totalité du chiffre d'affaires de Tahafa - Production d'une assurance pour couvrir le fonds de commerce nanti contre l'incendie-explosion
Principaux covenants financiers	N/A

Source : Akdital

N°	9
Emprunteur	Brochak
Prêteur	CIH
Date conclusion contrat	Juillet 2018
Montant du contrat	73.000 KMAD
Taux d'intérêt	Le taux d'intérêt convenu à la signature du contrat de crédit initial est de 4,8% par an (majoré de la TVA). Suite à la signature d'un avenant en novembre 2020, les différentes parties ont convenu d'un taux de 4,45% par an, révisé annuellement en l'indexant au taux moyen pondéré interbancaire calculé et publié par Bank Al-Maghrib, avec un cap / floor de 35 bps. Ce taux est majoré de la TVA au taux applicable.
Objet de l'emprunt	Financement de l'équipement du CIOC
Encours au 31.12.2022	55 391 KMAD
Durée	10 ans (dont 2 ans de différé d'amortissement)
Date d'échéance	Août 2028
Périodicité du remboursement	Trimestrielle
Sûretés / Hypothèques	- Nantissement de premier rang sur le matériel et l'outillage à acquérir par le CIOC, à hauteur de 46.707.250,20 MAD. Ce nantissement évolue au fur et à mesure de la production des factures afférentes à leur acquisition jusqu'à concurrence de la somme de 57.158.000 MAD - Souscription d'une assurance vol, incendie et dépréciation pour couvrir le matériel et outillage pour une valeur minimale de 46.707.250,20 MAD. La police d'assurance souscrite comportant une délégation au profit du CIH des indemnités dues par la compagnie d'assurance en cas de sinistre
Principaux covenants financiers	N/A

Source : Akdital

N°	10
Emprunteur	Brochak
Prêteur	CIH
Date conclusion contrat	Juin 2021
Montant du contrat	Crédit de 17.417 KMAD
Taux d'intérêt	4,3% (majoré de la TVA en vigueur)
Objet de l'emprunt	Financement partiel des travaux de construction et d'aménagements de l'extension du CIOC
Encours au 31.12.2022	16 966 KMAD
Durée	9 ans (dont un an de différé d'amortissement)
Date d'échéance	Juillet 2030
Périodicité du remboursement	Trimestrielle
Sûretés / Hypothèques	- Hypothèque de premier rang à hauteur de 17.417.000 MAD (avec interdiction de louer, d'aliéner et d'hypothéquer) sur la totalité d'une propriété de 589 m2, dénommée « CHAMSI 4 », immatriculée à Casablanca Maarif, sise au Quartier Oasis Casablanca, et dont le titre foncier porte numéro 97.551/01 - Délégation des loyers à percevoir au titre de la location du CIOC - Domiciliation de la totalité du chiffre d'affaires dans le compte bancaire ouvert sur les livres de CIH - Production de copies des contrats de bail légalisés indiquant un loyer minimum pouvant couvrir les échéances de ce crédit, ainsi que deux autres crédits d'investissement accordés par CIH Bank à Brochak, de montants respectifs de 28.952.000 MAD et 73.000.000 MAD - Souscription à Assurance Tous Risques Chantiers (TRC) pour une valeur nominale de 17.417.000 MAD jusqu'à l'achèvement des travaux tel que décrit dans le contrat - Souscription à une Assurance multirisque professionnelle pour une valeur nominale de 17.417.000 MAD en remplacement de la TRC, étant convenu que la date d'effet de cette assurance devrait correspondre à la date d'échéance de l'assurance TRC
Principaux covenants financiers	- Engagement d'équilibrer la structure financière ou de bloquer des comptes courants associés avec cession d'antériorité au profit de CIH Bank¹ - Accord de CIH écrit et préalable à toute dette supplémentaire de Brochak

Source : Akdital

¹ Une augmentation de capital d'un montant de 10.000.000 MAD a été réalisée en date du 26.04.2022.

N°	11
Emprunteur	Brochak
Prêteur	CIH
Date conclusion contrat	Juin 2021
Montant du contrat	Crédit de 28.952 KMAD
Taux d'intérêt	Taux d'intérêt révisable une fois par an, avec : - un taux de départ de 4,0% par an - une indexation de ce taux au taux moyen pondéré interbancaire calculé et publié par Bank Al-Maghrib - un cap / floor de 45 bps Ce taux est majoré de la TVA au taux applicable
Objet de l'emprunt	Parfaire le financement du matériel de CIOC, en convertissant les dettes envers les fournisseurs d'immobilisations.
Encours au 31.12.2022	23 531 KMAD
Durée	6 ans (sans différé d'amortissement et sans franchise sur capital / intérêts)
Date d'échéance	Juillet 2027
Périodicité du remboursement	Trimestrielle
Sûretés / Hypothèques	- Nantissement consenti par CIOC à hauteur de 29.952.000 MAD en faveur de CIH Bank sur le fonds de commerce de CIOC immatriculé au registre de commerce de Casablanca sous le numéro 411395 - Caution personnelle, solidaire et indivisible d'Akdital, à hauteur de 28.952.000 MAD - Domiciliation de totalité du chiffre d'affaires de Brochak dans le compte bancaire ouvert sur les livres de CIH Bank - Production de copies des contrats de bail légalisés indiquant un loyer minimum pouvant couvrir les échéances de ce crédit, ainsi que deux autres crédits d'investissement accordés par CIH Bank à Brochak, de montants respectifs de 17.417.000 MAD et 73.000.000 MAD - Produire une assurance pour couvrir le fonds de commerce nanti n°411395 contre l'incendie-explosion
Principaux covenants financiers	- Engagement d'équilibrer la structure financière de Brochak ou de boquer des comptes courants associés avec cession d'antériorité au profit de CIH Bank¹ - Accord de CIH Bank écrit et préalable à toute dette supplémentaire de Brochak

Source : Akdital

¹ Une augmentation de capital d'un montant de 10.000.000 MAD a été réalisée en date du 26.04.2022.

N°	12
Emprunteur	Jaktalim
Prêteur	CIH
Date conclusion contrat	Janvier 2018
Montant du contrat	6.000 KMAD
Taux d'intérêt	Le taux d'intérêt convenu à la signature du contrat de crédit initial est de 4,5% par an (majoré de la TVA). Suite à la signature d'un avenant en novembre 2020, les différentes parties ont convenu d'un taux de 4,0% par an, révisé annuellement en l'indexant au taux moyen pondéré interbancaire calculé et publié par Bank Al-Maghrib, avec un cap / floor de 50 bps. Ce taux est majoré de la TVA au taux applicable.
Objet de l'emprunt	Financement partiel de l'acquisition du terrain objet du titre foncier n°22.608/C
Encours au 31.12.2022	4 418 KMAD
Durée	10 ans (dont 2 ans de franchise d'amortissement et d'intérêts)
Date d'échéance	Janvier 2028
Périodicité du remboursement	Mensuelle
Sûretés / Hypothèques	- Hypothèque de 1er rang à hauteur de 6.540.000 MAD sur la propriété objet du titre foncier n°22.608./C avec interdiction de louer, d'aliéner et d'hypothéquer - Domiciliation de la totalité du chiffre d'affaires de Jaktalim
Principaux covenants financiers	N/A

Source : Akdital

N°	13
Emprunteur	Clinique Panorama Sidi Maarouf
Prêteur	CFG
Date conclusion contrat	Octobre 2022
Montant du contrat	52.850 KMAD
Taux d'intérêt	Taux intérêt variable de 4,0% HT la 1 ^{ère} année, révisé annuellement en l'indexant au taux moyen pondéré interbancaire calculé et publié par Bank Al-Maghrib avec un taux plancher de 3,50% HT et un taux plafond de 4,50% HT. Ce taux est majoré de la TVA au taux applicable.
Objet de l'emprunt	Financement / refinancement partiel du programme d'investissement estimatif relatif à la mise en exploitation de la clinique
Encours au 31.12.2022	7 391 KMAD
Durée	7 ans (dont 1 an de différé en capital)
Date d'échéance	Octobre 2029
Périodicité du remboursement	Trimestrielle
Sûretés / Hypothèques	- Nantissement du fonds de commerce de la clinique en 1^{er} rang à hauteur du montant du crédit - Nantissement de l'outillage et matériel d'équipement en 1^{er} rang à hauteur du montant du crédit - Caution solidaire d'Akdital à hauteur du montant du crédit
Principaux covenants financiers	DSCR¹ > 1,1 Gearing < 65% Situation des fonds propres net supérieur au minimum légal Augmentation de capital de 5 mMAD en numéraire réservée à Akdital Holding avant le 30/12/2022 Domiciliation d'un minimum de 67% du chiffre d'affaires de la clinique

Source : Akdital

¹ DSCR (Taux de couverture de la dette) = (Résultat net + Dotations aux amortissements et provisions nettes des reprises – variation de BFR – capex) / Capital remboursé

N°	14
Emprunteur	Bousanté
Prêteur	CIH
Date conclusion contrat	Août 2022
Montant du contrat	41.000 KMAD
Taux d'intérêt	Taux d'intérêt révisable une fois par an, avec : - un taux initial de 4,0% par an - une indexation de ce taux au taux moyen pondéré interbancaire calculé et publié par Bank Al-Maghrib - un cap / floor de 45 bps Ce taux est majoré de la TVA au taux applicable
Objet de l'emprunt	Achat de matériel
Encours au 31.12.2022	39 201 KMAD
Durée	8 ans
Date d'échéance	Juillet 2030
Périodicité du remboursement	Mensuelle
Sûretés / Hypothèques	- Nantissement du fonds de commerce immatriculé au registre de commerce de Casablanca sous le n° 450457, en 1 ^{er} rang à hauteur du montant du crédit - Nantissement du fonds de commerce enregistré sous le n° 17637 au registre de commerce d'El Jadida - Caution solidaire d'Akdital à hauteur du montant du crédit - Délégation des loyers à percevoir au titre de la location de matériel - Cession délégation du dépôt de garantie représentant 1 an de loyer
Principaux covenants financiers	DSCR ¹ > 1,1 FDR ² > 0

Source : Akdital

¹ DSCR (Taux de couverture de la dette) = (Résultat net + Dotations aux amortissements et provisions nettes des reprises – variation de BFR – capex) / Capital remboursé

² FDR (fonds de roulement) = (capitaux propres + dettes d financement à moyen et long terme) - actif immobilisé

N°	15
Emprunteur	Ciojedida
Prêteur	CIH
Date conclusion contrat	Août 2022
Montant du contrat	9.400 KMAD
Taux d'intérêt	Taux d'intérêt révisable une fois par an, avec : - un taux initial de 4,0% par an - une indexation de ce taux au taux moyen pondéré interbancaire calculé et publié par Bank Al-Maghrib - un cap / floor de 45 bps Ce taux est majoré de la TVA au taux applicable
Objet de l'emprunt	Achat de matériel
Encours au 31.12.2022	8 988 KMAD
Durée	8 ans
Date d'échéance	Juillet 2030
Périodicité du remboursement	mensuelle
Sûretés / Hypothèques	- Nantissement du fonds de commerce immatriculé au registre de commerce de Casablanca sous le n° 478489, en 1^{er} rang à hauteur du montant du crédit - Nantissement du fonds de commerce enregistré sous le n° 17637 au registre de commerce d'El Jadida - Caution solidaire d'Akdital à hauteur du montant du crédit - Délégation des loyers à percevoir au titre de la location de matériel - Cession délégation du dépôt de garantie représentant 1 an de loyer
Principaux covenants financiers	DSCR¹ > 1,1 FDR² > 0

Source : Akdital

¹ DSCR (Taux de couverture de la dette) = (Résultat net + Dotations aux amortissements et provisions nettes des reprises – variation de BFR – capex) / Capital remboursé

² FDR (fonds de roulement) = (capitaux propres + dettes d'investissement à moyen et long terme) - actif immobilisé

III.2.2 Contrats signés après le 31 décembre 2022

N°	16
Emprunteur	Akdital
Prêteur	CIH
Date conclusion contrat	Janvier 2023
Montant du contrat	30.000 KMAD
Taux d'intérêt	4,3% (majoré de la TVA en vigueur)
Objet de l'emprunt	Remplacement du crédit « <i>Spot</i> » couvrant l'acquisition de Bait Al Atfal par un CMT
Durée	7 ans
Date d'échéance	S1 2031
Périodicité du remboursement	Trimestrielle
Sûretés / Hypothèques	- Hypothèque de la propriété objet du titre foncier n° 92.307/C, de 1er rang à hauteur du montant du crédit avec interdiction d'aliéner et d'hypothéquer - Nantissement du fonds de commerce immatriculé au registre de commerce de Casablanca sous le n° 439509, à hauteur du montant du crédit
Principaux covenants financiers	DSCR ¹ > 1 Ratio d'endettement consolidé ² : entre 40% et 60%

Source : Akdital

N°	17
Emprunteur	Hôpital International Agadir
Prêteur	CIH
Date conclusion contrat	Mars 2023
Montant du contrat	72.081 KMAD
Taux d'intérêt	Taux d'intérêt révisable une fois par an, avec : - un taux initial de 4,0% par an - une indexation de ce taux au taux moyen pondéré interbancaire calculé et publié par Bank Al-Maghrib - un cap / floor de 45 bps Ce taux est majoré de la TVA au taux applicable
Objet de l'emprunt	Achat de matériel
Durée	9 ans (dont 1 an de différé en capital)
Date d'échéance	S2 2032
Périodicité du remboursement	Trimestrielle
Sûretés / Hypothèques	- Nantissement du fonds de commerce immatriculé au registre de commerce de Casablanca sous le n° 546425, en 1er rang à hauteur du montant du crédit - Nantissement du matériel et outillage à hauteur du montant du crédit - Caution solidaire d'Akdital S.A. à hauteur du montant du crédit

Source : Akdital

¹ DSCR (Taux de couverture de la dette) = (Résultat net + Dotations aux amortissements et provisions nettes des reprises – variation de BFR – capex) / Capital remboursé

² Ratio d'endettement consolidé = Endettement/Fonds propres

N°	18
Emprunteur	Centre International d'Oncologie Agadir
Prêteur	CIH
Date conclusion contrat	Mars 2023
Montant du contrat	30.753 KMAD
Taux d'intérêt	Taux d'intérêt révisable une fois par an, avec : - un taux initial de 4,0% par an - une indexation de ce taux au taux moyen pondéré interbancaire calculé et publié par Bank Al-Maghrib - un cap / floor de 45 bps Ce taux est majoré de la TVA au taux applicable
Objet de l'emprunt	Achat de matériel
Durée	9 ans (dont 1 an de différé en capital)
Date d'échéance	S2 2032
Périodicité du remboursement	Trimestrielle
Sûretés / Hypothèques	- Nantissement du fonds de commerce immatriculé au registre de commerce de Casablanca sous le n° 547039, en 1 ^{er} rang à hauteur du montant du crédit - Nantissement du matériel et outillage à hauteur du montant du crédit - Caution solidaire d'Akdital S.A. à hauteur du montant du crédit

Source : Akdital

N°	19
Emprunteur	Hôpital Privé de Tanger
Prêteur	CIH
Date conclusion contrat	Mars 2023
Montant du contrat	69.000 KMAD
Taux d'intérêt	Taux d'intérêt révisable une fois par an, avec : - un taux initial de 4,0% par an - une indexation de ce taux au taux moyen pondéré interbancaire calculé et publié par Bank Al-Maghrib - un cap / floor de 45 bps Ce taux est majoré de la TVA au taux applicable
Objet de l'emprunt	Remplacement du crédit « Spot » couvrant l'acquisition du matériel par un CMT
Durée	8 ans (dont 1 an de différé en capital)
Date d'échéance	S2 2031
Périodicité du remboursement	Trimestrielle
Sûretés / Hypothèques	- Nantissement du fonds de commerce immatriculé au registre de commerce de Casablanca sous le n° 534207, en 1 ^{er} rang à hauteur du montant du crédit - Nantissement du matériel et outillage à hauteur du montant du crédit - Caution solidaire d'Akdital S.A. à hauteur du montant du crédit

Source : Akdital

N°	20
Emprunteur	Centre International d'Oncologie Boughaz de Tanger
Prêteur	CIH
Date conclusion contrat	Mars 2023
Montant du contrat	35.000 KMAD
Taux d'intérêt	Taux d'intérêt révisable une fois par an, avec : - un taux initial de 4,0% par an - une indexation de ce taux au taux moyen pondéré interbancaire calculé et publié par Bank Al-Maghrib - un cap / floor de 45 bps Ce taux est majoré de la TVA au taux applicable
Objet de l'emprunt	Remplacement du crédit « <i>Spot</i> » couvrant l'acquisition du matériel par un CMT
Durée	9 ans (dont 1 an de différé en capital)
Date d'échéance	S2 2032
Périodicité du remboursement	Trimestrielle
Sûretés / Hypothèques	- Nantissement du fonds de commerce immatriculé au registre de commerce de Casablanca sous le n° 536365, en 1 ^{er} rang à hauteur du montant du crédit - Nantissement du matériel et outillage à hauteur du montant du crédit - Caution solidaire d'Akdital S.A. à hauteur du montant du crédit

Source : Akdital

N°	21
Emprunteur	Hôpital Privé de Salé
Prêteur	BCP
Date conclusion contrat	Mars 2023
Montant du contrat	72.081 KMAD
Taux d'intérêt	Taux intérêt variable de 4,0% HT la 1 ^{ère} année, révisable annuellement sur la base de la variation du taux de référence avec un taux plancher de 3,50% HT et un taux plafond de 4,50% HT. Ce taux est majoré de la TVA au taux applicable.
Objet de l'emprunt	Financement partiel de l'investissement relatif à la mise en exploitation
Durée	9 ans (dont 1 an de différé en capital)
Date d'échéance	S1 2032
Périodicité du remboursement	Trimestrielle
Sûretés / Hypothèques	- Nantissement des équipements, en 1 ^{er} rang, à hauteur du montant du crédit - Nantissement du fonds de commerce en 1 ^{er} rang, à hauteur du montant du crédit - Délégation des indemnités de Police d'Assurance - Garantie à première demande de l'associé de Référence - Billet à ordre à hauteur du montant du crédit

Source : Akdital

N°	22
Emprunteur	Centre d'Oncologie Privé de Salé
Prêteur	BCP
Date conclusion contrat	Mars 2023
Montant du contrat	30.743 KMAD
Taux d'intérêt	Taux intérêt variable de 4,0% HT la 1 ^{ère} année, révisable annuellement sur la base de la variation du taux de référence avec un taux plancher de 3,50% HT et un taux plafond de 4,50% HT. Ce taux est majoré de la TVA au taux applicable.
Objet de l'emprunt	Financement partiel de l'investissement relatif à la mise en exploitation
Durée	9 ans (dont 1 an de différé en capital)
Date d'échéance	S1 2032
Périodicité du remboursement	Trimestrielle
Sûretés / Hypothèques	- Nantissement des équipements, en 1^{er} rang, à hauteur du montant du crédit - Nantissement du fonds de commerce en 1^{er} rang, à hauteur du montant du crédit - Délégation des indemnités de Police d'Assurance - Garantie à première demande de l'associé de Référence - Billet à ordre à hauteur du montant du crédit

Source : Akdital

N°	23
Emprunteur	Clinique des spécialités de Safi
Prêteur	BCP
Date conclusion contrat	Mars 2023
Montant du contrat	44.996 KMAD
Taux d'intérêt	Taux intérêt variable de 4,0% HT la 1 ^{ère} année, révisable annuellement sur la base de la variation du taux de référence avec un taux plancher de 3,50% HT et un taux plafond de 4,50% HT. Ce taux est majoré de la TVA au taux applicable.
Objet de l'emprunt	Financement partiel de l'investissement relatif à la mise en exploitation
Durée	9 ans (dont 1 an de différé en capital)
Date d'échéance	S1 2032
Périodicité du remboursement	Trimestrielle
Sûretés / Hypothèques	- Nantissement des équipements, en 1^{er} rang, à hauteur du montant du crédit - Nantissement du fonds de commerce en 1^{er} rang, à hauteur du montant du crédit - Délégation des indemnités de Police d'Assurance - Garantie à première demande de l'associé de Référence - Billet à ordre à hauteur du montant du crédit

Source : Akdital

N°	24
Emprunteur	Hôpital International de Fès
Prêteur	BCP
Date conclusion contrat	Mai 2023
Montant du contrat	72.081 KMAD
Taux d'intérêt	Taux intérêt variable de 4,0% HT la 1 ^{ère} année, révisable annuellement sur la base de la variation du taux de référence avec un taux plancher de 3,50% HT et un taux plafond de 4,50% HT. Ce taux est majoré de la TVA au taux applicable.
Objet de l'emprunt	Financement partiel de l'investissement relatif à la mise en exploitation
Durée	9 ans (dont 1 an de différé en capital)
Date d'échéance	S2 2032
Périodicité du remboursement	Trimestrielle
Sûretés / Hypothèques	- Nantissement des équipements, en 1^{er} rang, à hauteur du montant du crédit - Nantissement du fonds de commerce en 1^{er} rang, à hauteur du montant du crédit - Délégation des indemnités de Police d'Assurance - Garantie à première demande de l'associé de Référence - Billet à ordre à hauteur du montant du crédit

Source : Akdital

N°	25
Emprunteur	Centre International d'Oncologie de Fès
Prêteur	BCP
Date conclusion contrat	Mai 2023
Montant du contrat	30.743 KMAD
Taux d'intérêt	Taux intérêt variable de 4,0% HT la 1 ^{ère} année, révisable annuellement sur la base de la variation du taux de référence avec un taux plancher de 3,50% HT et un taux plafond de 4,50% HT. Ce taux est majoré de la TVA au taux applicable.
Objet de l'emprunt	Financement partiel de l'investissement relatif à la mise en exploitation
Durée	9 ans (dont 1 an de différé en capital)
Date d'échéance	S2 2032
Périodicité du remboursement	Trimestrielle
Sûretés / Hypothèques	- Nantissement des équipements, en 1^{er} rang, à hauteur du montant du crédit - Nantissement du fonds de commerce en 1^{er} rang, à hauteur du montant du crédit - Délégation des indemnités de Police d'Assurance - Garantie à première demande de l'associé de Référence Billet à ordre à hauteur du montant du crédit

Source : Akdital

III.2.3 Contrats de dette bancaire en cours de négociation

A la date d'enregistrement du présent document de référence, les contrats bancaires en cours de négociation par le groupe Akdital s'élèvent à 149 MMAD et dont les principales caractéristiques sont présentées ci-dessous.

N°	26
Emprunteur	Akdital
Prêteur	CIH
Montant du contrat	25.000 KMAD
Taux d'intérêt	En cours de négociation
Objet de l'emprunt	Financement de l'acquisition du bâtiment abritant le nouveau siège social d'Akdital
Durée	10 ans
Périodicité du remboursement	mensuelle

Source : Akdital

N°	27
Emprunteur	Clinique du Bien-être de Bouskoura
Prêteur	CFG
Montant du contrat	69.589 KMAD
Taux d'intérêt	En cours de négociation
Objet de l'emprunt	Financement du matériel et des équipements relatifs du projet de Bouskoura
Durée	En cours de négociation
Périodicité du remboursement	En cours de négociation

Source : Akdital

N°	28
Emprunteur	Clinique Mohammedia
Prêteur	CFG
Montant du contrat	54.500 KMAD
Taux d'intérêt	En cours de négociation
Objet de l'emprunt	Financement du matériel et des équipements relatifs du projet de Mohammedia
Durée	En cours de négociation
Périodicité du remboursement	En cours de négociation

Source : Akdital

III.3 Encours de crédit-bail

Le tableau ci-dessous présente l'évolution de la dette consolidée liée au crédit-bail du groupe Akdital sur la période 2020-2022 :

En KMAD	2020	2021	2021PF	2022	Var. 20-21	Var. 21PF-22
Encours crédit-bail	51 097	113 477	113 477	130 857	>100%	15,3%

Source : Akdital

En 2021, l'encours de crédit-bail du Groupe a connu une hausse significative pour s'établir à 113 477 KMAD suite à la conclusion de nombreux contrats dans le cadre de (i) l'équipement de l'extension du CIOC et (ii) l'acquisition de matériel d'équipement des cliniques Vinci et Clinique Pédiatrique Atfal acquises en 2021.

A fin 2022, l'encours de crédit-bail du Groupe s'élève à 130 857 KMAD, en hausse de 15,3% par rapport à 2021PF principalement liée à la souscription par ces filiales à de nouveaux contrats de crédit-bail portant essentiellement sur du matériel médical notamment par CIOC, CMCL et Akdital.

Le tableau ci-dessous présente l'évolution de la dette liée au crédit-bail d'Akdital sur la période 2020-2022 :

En KMAD	2020	2021	2022	Var. 20-21	Var. 21-22
Encours crédit-bail	4 333	3 742	5 511	-13,6%	47,3%

Source : Akdital

L'encours de crédit-bail d'Akdital correspond principalement au leasing d'un plateau bureau et s'établit à 3 742 KMAD à fin 2021 contre 4 333 KMAD en 2020.

A fin 2022, l'encours de crédit-bail d'Akdital s'établit à 5 511 KMAD, soit une hausse de 47,3% correspondant au leasing d'un plateau bureau et d'un véhicule de service mis à la disposition d'un cadre supérieur du Groupe.

III.4 Dette bancaire consolidée

Le tableau ci-dessous présente la dette bancaire consolidée du Groupe Akdital sur la période 2020 –2022 :

En KMAD	2020	2021	2021 PF ¹	2022	Var 20-21	Var 21PF-22
Dette bancaire consolidée ²	284 028	400 310	325 310	302 724	40,9%	-6,9%

Source : Akdital

A fin 2021, la dette bancaire consolidée s'établit à 400 310 KMAD, en hausse de 40,9% par rapport à 2020. Cette évolution est principalement portée par :

- La hausse de la dette bancaire de Brochak (+37 713 KMAD), en lien notamment avec la signature de deux nouveaux contrats de crédit en juin 2021, pour des montants respectifs de 17 417 KMAD et 28 952 KMAD ;
- La hausse de la dette bancaire de Tahafa (+30 560 KMAD) expliquée notamment par la signature d'un nouveau contrat de crédit de 40 731 KMAD en juin 2021 ;
- La hausse de la dette bancaire de Tajak (+39 018 KMAD) liée notamment aux tirages effectués en 2021 au titre du contrat de crédit de 112 000 KMAD signé en juin 2019.

A fin 2022, la dette bancaire consolidée s'établit à 302 724 KMAD, en baisse de 6,9% par rapport à 2021PF. Cette baisse découle principalement des variations suivantes :

- La baisse de la dette bancaire de Brochak de 12 933 KMAD, Tahafa de 10 206 KMAD, CJO de 3 789 KMAD, Taliak de 3 036 KMAD, Akdital de 1 333 KMAD et Jaktalim de 760 KMAD ;

¹ Dans le cadre de la prise de participation d'Aradei dans le capital d'Akdital Immo, la participation d'Akdital dans cette dernière est passée de 65% au 31 décembre 2021 à 31,85% au 31 décembre 2022, induisant un changement de méthode de consolidation (passage de l'intégration globale à la mise en équivalence). Afin de permettre la comparabilité des comptes consolidés 2021 et 2022, la Société a produit des comptes consolidés pro forma au titre de l'exercice 2021.

² Les montants renseignés dans ce tableau n'incluent pas les dettes envers les fournisseurs d'immobilisations (matériel médical) ;

- Compensée par la hausse de la dette bancaire de CPSM de 7 390 KMAD, Bousante de 1 370 KMAD et Brabsante de 881 KMAD.

III.5 Dette bancaire sociale

Le tableau ci-dessous présente la dette bancaire d'Akdital sur la période 2020 –2022 :

En KMAD	2020	2021	2022	Var. 20-21	Var. 21-22
Dette bancaire sociale ¹	8 563	7 306	5 973	-14,7%	-18,2%

Source : Akdital

En 2021, la dette bancaire enregistre une baisse de 14,7% par rapport à 2020 suite au remboursement partiel de la dette bancaire conclue auprès du CIH en 2016.

En 2022, la dette bancaire sociale enregistre une baisse de 18,2% par rapport à 2021 pour s'établir à 5 973 KMAD. Cette évolution s'explique essentiellement par l'amortissement de la dette bancaire conclue auprès du CIH en 2016.

III.6 Découverts bancaires et facilités de caisse

III.6.1 Découverts bancaires et facilités de caisse - comptes sociaux

Le tableau ci-dessous présente l'évolution des découverts bancaires et facilités de caisse dont Akdital a bénéficié entre 2020 et 2022 :

En KMAD	2020	2021	2022	Var. 20-21	Var. 21-22
Trésorerie passif	-	54 663	141 000	>100%	>100%

Source : Akdital

A fin 2021, la trésorerie-passif sociale d'Akdital s'établit à 54 663 KMAD correspondant au solde des crédits « spot » débloqués dont le montant total initial s'élève à 85 000 KMAD. Ce poste était nul en 2020.

A fin 2022, la trésorerie-passif sociale d'Akdital s'établit à 141 000 KMAD, soit une hausse supérieure à 100% par rapport à 2021 (+86 338 KMAD), due au déblocage de crédits spot en attendant la mise en place de CMT dans le cadre des projets en cours de développement du Groupe (CBEB, HIF, CIOF, etc.), notamment pour financer le matériel nécessaire à l'ouverture de ces cliniques.

III.6.2 Découverts bancaires et facilités de caisse - comptes consolidés

Le tableau ci-dessous présente l'évolution des découverts bancaires et facilités de caisse dont bénéficie le groupe Akdital entre 2020 et 2022 :

En KMAD	2020	2021	2021 PF	2022	Var 20-21	Var 21PF-22
Trésorerie passif consolidée	31 882	208 380	109 467	281 481	>100%	>100%

Source : Akdital

Sur la période 2020-2021, la trésorerie-passif a enregistré une hausse de 176 498 KMAD, expliquée essentiellement par la conclusion de nouveaux crédits de trésorerie par les différentes entités du Groupe, et en particulier par :

- Akdital (crédit spot d'un montant de 85 000 KMAD, dont 30 337 KMAD ont été remboursés en 2021) ;
- Akdital Immo (crédit de trésorerie d'un montant de 50 000 KMAD) ;
- Salé Invest (crédit de trésorerie d'un montant de 35 000 KMAD) ;
- Bousanté (crédit de trésorerie de 25 000 KMAD) ;
- Ciojedida (crédit de trésorerie de 5 000 KMAD).

A fin 2022, la trésorerie passif s'établit à 281 481 KMAD contre 109 467 KMAD en 2021PF, soit une hausse de plus de 100%. Cette hausse s'explique principalement par la souscription à des crédits de trésorerie par les différentes entités du Groupe, dont notamment :

¹ Les montants renseignés dans ce tableau n'incluent pas les dettes envers les filiales du groupe Akdital.

- Concours spot portés par Akdital : +86 338 KMAD due au déblocage de crédits spot en attendant la mise en place de CMT dans le cadre des projets en cours de développement du Groupe (CBEB, HIF, CIOF, etc.), notamment pour financer le matériel nécessaire à l'ouverture de ces cliniques ;
- Concours spot portés par HPT et CIOBT : +30 000 KMAD (respectivement +27 000 KMAD pour HPT et +3 000 KMAD pour CIOBT), pour faire face aux paiements des fournisseurs d'immobilisations principalement, et dans l'attente de la mise en place de CMT ;
- Concours Spot portés par HIA et CIOA : +36 000 KMAD (respectivement +32 000 KMAD pour HIA et +4 000 KMAD pour CIOA), pour faire face aux paiements des fournisseurs d'immobilisations principalement, dans l'attente de la mise en place de CMT.

III.7 Engagements hors bilan consolidés

Le tableau ci-dessous détaille les engagements donnés par le Groupe Akdital au 31 décembre 2022 :

Actif	Nature	Bénéficiaire	Date d'inscription	Lieu d'inscription	Montant couvert (KMAD)
Terrain - HPC	Hypothèque	CIH	29/08/2018	Casablanca	85 000
Terrain - CCAB	Hypothèque	CIH	29/08/2018	Casablanca	70 059
Terrain - CIOC	Hypothèque	CIH	29/08/2018	Casablanca	46 707
Terrain - CIOC	Hypothèque	CIH	05/08/2021	Casablanca	17 417
Terrain - HPC	Hypothèque	CIH	16/05/2017	Casablanca	14 000
Terrain - Jaktalim	Hypothèque	CIH	30/01/2018	Casablanca	6 540
Sous-total hypothèques					239 723
Matériel	Nantissement	CIH	29/08/2018	Casablanca	85 000
Fond de commerce - CCAB	Nantissement	CIH	29/08/2018	Casablanca	70 059
Fond de commerce - CPSM	Nantissement	CFG	28/09/2022	Casablanca	52 850
Matériel	Nantissement	CFG	28/09/2022	Casablanca	52 850
Fond de commerce - HPE	Nantissement	CIH	01/08/2022	Casablanca	41 000
Fond de commerce - HPE	Nantissement	CIH	02/08/2022	Casablanca	41 000
Fond de commerce - HPC	Nantissement	CIH	02/11/2021	Casablanca	40 731
Fond de commerce - CIOC	Nantissement	CIH	08/12/2021	Casablanca	28 952
Fond de commerce - CJO	Nantissement	CIH	14/09/2020	Casablanca	10 000
Fond de commerce - CIOJ	Nantissement	CIH	03/08/2022	Casablanca	9 400
Fond de commerce - CIOJ	Nantissement	CIH	03/08/2022	Casablanca	9 400
Fond de commerce - CCAB	Nantissement	CIH	02/10/2020	Casablanca	5 000
Sous-total nantissements					446 242
N.A¹	Caution	CFG	28/09/2022	Casablanca	52 850
Matériel	Caution	CIH	01/08/2022	Casablanca	41 000
N.A¹	Caution	CIH	02/11/2021	Casablanca	40 731
N.A¹	Caution	CIH	08/12/2021	Casablanca	28 952
Matériel	Caution	Maroc leasing	06/05/2021	Casablanca	28 576
Matériel	Caution	Maghrebail	07/05/2020	Casablanca	26 388

¹ Caution d'Akdital envers les banques pour les contrats de prêt pour ses filiales

Matériel	Cauti	Maroc leasing	26/04/2022	Casablanca	25 917
Matériel	Cauti	Maroc leasing	04/11/2022	Casablanca	18 486
Matériel	Cauti	Maroc leasing	09/02/2021	Casablanca	14 565
N.A ¹	Cauti	CIH	03/08/2022	Casablanca	9 400
Matériel	Cauti	Maroc leasing	05/09/2018	Casablanca	6 370
Bien immobilier	Cauti	Maroc leasing	26/01/2018	Casablanca	4 494
Matériel	Cauti	Maroc leasing	09/04/2021	Casablanca	3 618
Matériel	Cauti	Maroc leasing	22/03/2022	Casablanca	3 371
Matériel	Cauti	Maroc leasing	23/03/2022	Casablanca	3 371
Matériel	Cauti	Maghrebail	08/04/2022	Casablanca	3 136
Matériel	Cauti	Maroc leasing	25/05/2022	Casablanca	2 847
Matériel	Cauti	Maroc leasing	10/03/2022	Casablanca	2 679
Matériel	Cauti	Maroc leasing	25/05/2022	Casablanca	2 357
Matériel	Cauti	Maroc leasing	28/05/2021	Casablanca	1 913
Matériel	Cauti	Maroc leasing	04/05/2021	Casablanca	1 853
Matériel	Cauti	Maroc leasing	24/03/2021	Casablanca	1 771
Matériel	Cauti	Maroc leasing	05/02/2021	Casablanca	1 566
Matériel	Cauti	Maroc leasing	18/03/2022	Casablanca	1 532
Matériel	Cauti	Maroc leasing	21/04/2022	Casablanca	1 532
Matériel	Cauti	Maghrebail	02/07/2020	Casablanca	1 485
Matériel	Cauti	Maroc leasing	14/07/2021	Casablanca	1 434
Matériel	Cauti	Maroc leasing	06/01/2021	Casablanca	1 346
Matériel	Cauti	Maroc leasing	12/06/2019	Casablanca	1 339
Matériel	Cauti	Maroc leasing	04/05/2021	Casablanca	1 290
Matériel	Cauti	Maroc leasing	19/12/2019	Casablanca	1 113
Matériel	Cauti	Maroc leasing	04/02/2021	Casablanca	1 078
Matériel	Cauti	Maroc leasing	16/09/2020	Casablanca	998
Matériel	Cauti	Maroc leasing	26/02/2021	Casablanca	998
Matériel	Cauti	Maroc leasing	09/03/2022	Casablanca	989
Matériel	Cauti	Maroc leasing	23/03/2022	Casablanca	956
Matériel	Cauti	Maroc leasing	18/10/2021	Casablanca	952
Matériel	Cauti	Maroc leasing	07/01/2020	Casablanca	853
Matériel	Cauti	Maroc leasing	24/03/2021	Casablanca	786
Matériel	Cauti	Maroc leasing	07/06/2021	Casablanca	705
Matériel	Cauti	Maroc leasing	15/09/2020	Casablanca	702
Matériel	Cauti	Maroc leasing	15/09/2020	Casablanca	690
Matériel	Cauti	Maroc leasing	02/12/2022	Casablanca	682
Matériel	Cauti	Maroc leasing	15/09/2020	Casablanca	675
Matériel	Cauti	Maroc leasing	15/09/2020	Casablanca	672
Matériel	Cauti	Maroc leasing	15/09/2020	Casablanca	659

Matériel	Caution	Maroc leasing	07/02/2019	Casablanca	637
Matériel	Caution	Maroc leasing	18/02/2021	Casablanca	635
Matériel	Caution	Maroc leasing	13/10/2021	Casablanca	625
Matériel	Caution	Maroc leasing	20/05/2021	Casablanca	591
Matériel	Caution	Maroc leasing	22/09/2021	Casablanca	591
Matériel	Caution	Maroc leasing	02/12/2019	Casablanca	568
Matériel	Caution	Maghrebail	11/06/2021	Casablanca	567
Matériel	Caution	Maroc leasing	26/07/2021	Casablanca	534
Matériel	Caution	Maroc leasing	02/12/2019	Casablanca	426
Matériel	Caution	Maroc leasing	02/12/2019	Casablanca	426
Matériel	Caution	Maroc leasing	15/10/2021	Casablanca	399
Matériel	Caution	Maroc leasing	18/03/2022	Casablanca	379
Matériel	Caution	Maroc leasing	07/06/2021	Casablanca	369
Matériel	Caution	Maroc leasing	01/10/2021	Casablanca	369
Matériel	Caution	Maroc leasing	16/09/2021	Casablanca	365
Matériel	Caution	Maroc leasing	05/01/2021	Casablanca	340
Matériel	Caution	Maroc leasing	07/06/2021	Casablanca	332
Matériel	Caution	Maroc leasing	13/12/2021	Casablanca	315
Matériel	Caution	Maroc leasing	01/11/2021	Casablanca	312
Matériel	Caution	Maroc leasing	14/10/2021	Casablanca	299
Matériel	Caution	Maroc leasing	09/06/2021	Casablanca	288
Matériel	Caution	Maroc leasing	15/09/2021	Casablanca	272
Matériel	Caution	Maroc leasing	02/03/2021	Casablanca	220
Matériel	Caution	Maroc leasing	15/10/2021	Casablanca	215
Matériel	Caution	Maroc leasing	10/02/2021	Casablanca	201
Matériel	Caution	Maroc leasing	01/10/2021	Casablanca	198
Matériel	Caution	Maroc leasing	27/02/2019	Casablanca	121
Matériel	Caution	Maroc leasing	29/11/2019	Casablanca	86
Sous-total cautions					360 360
Matériel	Lettre de confort	Maghrebail	26/10/2021	Casablanca	966
Matériel	Lettre de confort	Maghrebail	07/12/2021	Casablanca	964
Matériel	Lettre de confort	Maghrebail	09/07/2021	Casablanca	597
Matériel	Lettre de confort	Maghrebail	26/10/2021	Casablanca	591
Matériel	Lettre de confort	Maghrebail	08/12/2021	Casablanca	152
Sous-total lettres de confort					3 269
Total engagements donnés					1 049 593

Le tableau ci-dessous détaille les engagements reçus¹ par le Groupe Akdital au 31 décembre 2022 :

Actif	Nature	Bénéficiaire	Date d'inscription	Lieu d'inscription	Montant couvert (KMAD)
Terrain	Hypothèque	CIH	20/12/2016	Casablanca	28 750
Terrain	Hypothèque	CIH	20/12/2016	Casablanca	12 535
Sous-total hypothèques					41 285
Matériel	Billet à ordre	WAFABAIL	11/03/2020	Casablanca	565
Matériel	Billet à ordre	WAFABAIL	30/03/2020	Casablanca	493
Matériel	Billet à ordre	WAFABAIL	28/02/2020	Casablanca	291
Sous-total billets à ordre					1 349
N/A	Damane Relance	CIH	14/09/2020	Casablanca	10 000
N/A	Damane Relance	CIH	02/10/2020	Casablanca	5 000
Sous-total Damane relance					15 000
Bien immobilier	Caution	Maroc leasing	16/03/2017	Casablanca	7 429
Matériel	Caution	Maghrebail	14/01/2016	Casablanca	6 952
Matériel	Caution	Maroc leasing	05/09/2018	Casablanca	6 370
Matériel	Caution	Maroc leasing	05/02/2021	Casablanca	1 566
Matériel	Caution	Maroc leasing	12/06/2019	Casablanca	1 339
Matériel	Caution	Maroc leasing	19/12/2019	Casablanca	1 113
Matériel	Caution	Maroc leasing	07/01/2020	Casablanca	853
Matériel	Caution	Maroc leasing	22/02/2019	Casablanca	709
Matériel	Caution	Maroc leasing	07/02/2019	Casablanca	637
Matériel	Caution	Maroc leasing	02/12/2019	Casablanca	568
Matériel	Caution	Maroc leasing	02/12/2019	Casablanca	426
Matériel	Caution	Maroc leasing	02/12/2019	Casablanca	426
Matériel	Caution	Maghrebail	13/11/2018	Casablanca	327
Matériel	Caution	Maghrebail	18/02/2019	Casablanca	224
Matériel	Caution	Maroc leasing	27/02/2019	Casablanca	121
Matériel	Caution	Maroc leasing	29/11/2019	Casablanca	86
Sous-total cautions					29 147
Total engagements reçus					86 781

Source : Akdital

¹ Les engagements reçus correspondent à :

- des engagements donnés par les actionnaires d'Akdital (personnes physiques) à des organismes (banques, sociétés de leasing) en garantie des financements octroyés par ces derniers à Akdital et/ou ses filiales
- des engagements données par des tiers (CCG pour Damane relance et AKTALI pour CMT) à des organismes (banques, sociétés de leasing) en garantie des CMT octroyés par ces derniers à Akdital et ses filiales

III.8 Engagements hors bilan sociaux

Le tableau ci-dessous détaille les engagements donnés par Akdital au 31 décembre 2022 :

Objet	Nature	Bénéficiaire	Date d'inscription	Lieu d'inscription	Montant couvert (KMAD)
Matériel	Caution	Maroc leasing	2018	Casablanca	6 370
Matériel	Caution	Maroc leasing	2019	Casablanca	3 171
Matériel	Caution	Maroc leasing	2020	Casablanca	30 977
Matériel	Caution	Maghrebail	2020	Casablanca	2 144
Matériel	Caution	Maroc leasing	2021	Casablanca	67 082
Matériel	Caution	Maghrebail	2021	Casablanca	567
Matériel	Lettre de confort	Maghrebail	2021	Casablanca	2 673
Matériel	Caution	CIH	2021	Casablanca	120 083
Matériel	Caution	Maghrebail	2022	Casablanca	3 371
Matériel	Caution	CIH	2022	Casablanca	50 400
Matériel	Caution	CFG Bank	2022	Casablanca	52 850
Bien immobilier	Caution	Maroc leasing	2018	Casablanca	4 494
Total suretés données					344 180

Source : Akdital

Le tableau ci-dessous détaille les engagements reçus par Akdital au 31 décembre 2022 :

Objet	Nature	Bénéficiaire	Date d'inscription	Lieu d'inscription	Montant couvert (KMAD)
Garantie de prêt	Caution	Akdital	2016	Casablanca	12 535
Garantie de passif Clinique Atfal	Nantissement des parts sociales	Akdital	2021	Casablanca	9 000
Garantie carte carburant	Caution	Akdital	2021	Casablanca	10
Total suretés reçues					21 545

Source : Akdital

III.9 Nantissements d'actions

A la date d'enregistrement du présent document de référence, les actions d'Akdital ne font l'objet d'aucun nantissement.

III.10 Notation

A la date d'enregistrement du présent document de référence, la Société ne fait l'objet d'aucune notation.

IV. Gouvernance de l'émetteur

IV.1 Statuts d'Akdital

L'Assemblée Générale Extraordinaire, réunie le 16 novembre 2022, a décidé d'apporter les modifications nécessaires aux statuts de la Société afin de les mettre en conformité avec les dispositions légales régissant les sociétés dont les titres de capital sont inscrits à la cote de la Bourse de Casablanca conformément à la version figurant en annexes (les « Statuts »).

IV.2 Assemblées générales

Les Statuts reprennent les dispositions de la loi n°17-95 relative aux sociétés anonymes telle que complétée et modifiée et ne contiennent pas de règles spécifiques en matière de modalités de convocation, de règles de quorum et de majorité des assemblées générales.

IV.2.1 Modalités de convocation et conditions d'admission

Les modalités de convocation et les conditions d'admission aux assemblées générales sont décrites à l'article 20 des Statuts.

IV.2.2 Conditions d'exercice du droit de vote et conditions du quorum

Les conditions d'exercice du droit de vote et de quorum sont décrites aux articles 22, 25-2 des Statuts.

IV.2.3 Conditions d'acquisition de droits de vote double éventuel

Les Statuts ne prévoient pas d'attribution de droit de vote double.

IV.3 Conseils d'administration

IV.3.1 Dispositions statutaires

Les dispositions statutaires relatives au conseil d'administration sont décrites aux articles 13 et 14 des Statuts.

IV.3.2 Composition du conseil d'administration

Au 30 juin 2023, le conseil d'administration d'Akdital se compose comme suit :

Administrateur	Date de première nomination	Expiration du mandat d'administrateur	Qualité	Fonction occupée dans Akdital
Rochdi Talib	28/09/2018	2028 (à l'issue de l'AGO approuvant les comptes de l'exercice clos le 31.12.2027)	Président du Conseil d'Administration	Président Directeur Général
Fatima Akdim	28/09/2018	2028 (à l'issue de l'AGO approuvant les comptes de l'exercice clos le 31.12.2027)	Administrateur	Directrice Imagerie Médicale et Radiologie du Groupe
Jaouad Zakaria	28/09/2018	2028 (à l'issue de l'AGO approuvant les comptes de l'exercice clos le 31.12.2027)	Administrateur	Directeur Général Délégué et Directeur du Pôle Médical
Maria Talib	07/11/2018	2028 (à l'issue de l'AGO approuvant les comptes de l'exercice clos le 31.12.2027)	Administrateur	-
Mouna Talib	07/11/2018	2028 (à l'issue de l'AGO approuvant les comptes de l'exercice clos le 31.12.2027)	Administrateur	-
MC III TEAM Ltd, représentée par M. Saad BENDIDI	24/03/2020	2028 (à l'issue de l'AGO approuvant les comptes de l'exercice clos le 31.12.2027)	Administrateur	-
Société MC III Al Razi représentée par M. Hatim Ben Ahmed	24/03/2020	2028 (à l'issue de l'AGO approuvant les comptes de l'exercice clos le 31.12.2027)	Administrateur	-
Yasmina Baddou	16 novembre 2022 avec prise d'effet le 1 ^{er} jour de cotation de la société	2028 (à l'issue de l'AGO approuvant les comptes de l'exercice clos le 31.12.2027)	Administrateur indépendant	-
Mohammed Amine Benhalima	16 novembre 2022 avec prise d'effet le 1 ^{er} jour de cotation de la société	2028 (à l'issue de l'AGO approuvant les comptes de l'exercice clos le 31.12.2027)	Administrateur indépendant	-

Source : Akdital

L'ensemble des administrateurs ont été nommés par l'assemblée générale mixte du 16 novembre 2022, avec effet à compter du premier jour de cotation des actions de la Société à la Bourse de Casablanca, soit le 14 décembre 2022.

Dans le cadre de la sélection des deux administrateurs indépendants, Akdital a fait application des critères de définition d'un administrateur indépendant fixés à l'article 41 bis de la loi n°17-95.

Le conseil d'administration est composé de 4 femmes, soit 44% des administrateurs, en conformité avec la loi n°17-95.

A noter que le conseil d'administration était composé de 20% de femmes sur la période 2020-2021.

Conformément aux dispositions de l'article 5 des Statuts, le conseil d'administration se réunit au moins quatre (4) fois par an et, aussi souvent que la bonne marche des affaires de la Société le nécessite, sur la convocation de son Président.

IV.3.3 Engagement des membres du Groupement d'Actionnaires Stables (GAS)

Dans le cadre de l'IPO d'Akdital :

- En ce qui concerne Messieurs Rochdi Talib et Jaouad Zakaria : Messieurs Rochdi Talib et Jaouad Zakaria s'engagent chacun pour ce qui les concerne à ne pas démissionner, de leurs fonctions respectives de président directeur général et de directeur général délégué de la Société, pendant une période de six (6) ans à compter du premier jour de cotation des actions de la Société à la Bourse de Casablanca et ce, sauf cas d'incapacité lequel aurait pour effet de les empêcher d'exercer pleinement leurs fonctions (**"Engagement de Maintien de Fonctions"**) ;
- En ce qui concerne l'ensemble des Membres du GAS, à l'exception des Messieurs Rochdi Talib et Jaouad Zakaria : l'ensemble des Membres du GAS, à l'exception des Messieurs Rochdi Talib et Jaouad Zakaria, s'engagent chacun pour ce qui les concerne à maintenir Messieurs Rochdi Talib et Jaouad Zakaria dans leurs fonctions respectives de président directeur général et de directeur général délégué de la Société pendant une période de six (6) ans à compter du premier jour de cotation des actions de la Société à la Bourse de Casablanca et ce, sauf cas d'incapacité lequel aurait pour effet de les empêcher d'exercer pleinement leurs fonctions (**"Engagement de Maintien de Gouvernance"**) ; et

Les présents Engagement de Maintien de Fonctions et de Maintien de Gouvernance sont fermes et irrévocables.

IV.3.4 Eléments d'information sur les qualifications et l'expérience professionnelle des membres du Conseil d'Administration

Rochdi Talib (59 ans) – Président du Conseil d'Administration

Une présentation du parcours de M. Rochdi Talib est présentée dans la section II.4.1.1. Evolution de l'actionnariat (informations relatives à Rochdi Talib) du présent document de référence.

Les mandats de M. Rochdi Talib, autres que ceux concernant Akdital se présentent comme suit :

Société	Mandat
Brafej	Co-gérant
Oncosanté	Co-gérant
Psysanté	Co-gérant
Taliak	Co-gérant
Ciocinvest	Gérant
Oncoagadir	Co-gérant
Ciojedida	Co-gérant
Jaktalim	Gérant
Brafsanté	Co-gérant
Kénitra Santé	Co-gérant
Bousanté	Co-gérant
Tangersanté	Co-gérant
Tahafa	Gérant
Bait Atfal	Gérant
La Centrale des Dispositifs medicaux	Gérant
Taghazout	Co-gérant
Akdital Immo	Administrateur
Akdital	PDG//Administrateur
Onco Green City	Gérant
Brochak	Gérant
Hôpital Privé de Casablanca Ain Sebaa	Gérant
Centre International d'Oncologie El Jadida	Gérant
Centre International d'Oncologie de Casablanca	Gérant
Hôpital Privé El Jadida	Gérant
Clinique Pédiatrique Atfal	Gérant
Clinique Jerrada-Oasis	Gérant
Clinique Ain Borja	Gérant
Hôpital Privé de Tanger	Gérant
Clinique Medico Chirurgicale Longchamps	Gérant
Centre International d'Oncologie Boughaz de Tanger	Gérant
Clinique de spécialités de Safi	Gérant
Hopital Privé de Sale	Gérant
Centre d'Oncologie Privé de Salé	Gérant
Clinique Panorama Sidi Maarouf	Gérant
Clinique Da Vinci	Co-gérant
Centre International d'Oncologie Agadir	Gérant
Hopital International Agadir	Gérant

Clinique du Bien Être Bouskoura

Gérant

Clinique Internationale de Mohammedia

Gérant

Hopital Internationalde Fes

Co-gérant

Centre International d'Oncologie de Fes

Co-gérant

Source : Akdital

Fatima Akdim (60 ans) - Administrateur

Une présentation du parcours de Mme. Fatima Akdim est présentée dans la section II.4.1.2. Evolution de l'actionnariat (informations relatives à Fatima Akdim) du présent document de référence.

Fatima Akdim ne dispose pas d'autres mandats sociaux autres que celui d'Akdital.

Jaouad Zakaria (60 ans) – Administrateur

Une présentation du parcours de M. Jaouad Zakaria est présentée dans la section II.4.1.2. Evolution de l'actionnariat (informations relatives à Jaouad Zakaria) du présent document de référence.

Les mandats de M. Jaouad Zakaria, autres que ceux concernant Akdital se présentent comme suit :

Société	Mandat
Jaoudaolive	Co-gérant
Sécurité Protection Maroc	Co-gérant

Source : Akdital

Maria Talib (24 ans) - Administrateur

Après avoir obtenu son Baccalauréat Scientifique à Casablanca, Maria Talib entreprend des études supérieures à l'Université Libre de Bruxelles. Elle y obtient un Bachelor et un Master en Médecine. Maria Talib continue actuellement son cursus de formation avec un Master de Spécialisation en Psychiatrie Infanto-Juvenile toujours à l'Université Libre de Bruxelles. En parallèle, elle suit également une formation en nutrition et nutrithérapie au Centre Européen pour la Recherche, le Développement et l'Enseignement de la Nutrition (CERDEN).

Maria Talib est passée par l'Unité de Psychologie Médicale et Psychosomatique du CHU Brugmann, ainsi que par l'Unité Thérapeutique pour enfants et adolescents de l'Hôpital Vincent Van Gogh.

Maria Talib ne dispose pas d'autres mandats sociaux autres que celui au sein d'Akdital.

Mouna Talib (24 ans) – Administrateur

Après avoir obtenu son Baccalauréat Scientifique à Casablanca, Mouna Talib entreprend des études supérieures de pharmacie à l'Univeridad Europea de Madrid.

Mouna Talib ne dispose pas d'autres mandats sociaux autres que celui au sein d'Akdital.

Saad Bendidi (64 ans) – représentant de MC III Team Ltd - Administrateur

Saad Bendidi est diplômé L'Ecole Centrale, HEC et Sciences Po Paris.

Après avoir exercé à Wafabank et été à la tête de Magetex et de CIB, il devient le premier Président de Méditel (actuellement Orange) entre 1999 et 2005. En 2001, il rejoint BMCE Bank en tant que Vice-Président de Finance.com. Il quitte le groupe en 2005 et devient Président de l'ONA (actuellement Al Mada) jusqu'en 2008. Depuis, il a assuré plusieurs mandats et a réalisé diverses missions de conseil. En 2013, il est nommé Directeur Général Délégué au sein du Groupe Saham, qu'il quittera en 2017. Aujourd'hui, Saad Bendidi est Associé et Président du Conseil d'Administration de MCP, membre du comité d'investissement des fonds gérés par MCP et membre du conseil d'administration de plusieurs sociétés dans lesquelles les fonds gérés par MCP sont actionnaires. Les autres mandats de M. Saad Bendidi se présentent comme suit :

Société	Mandat
TGCC	Membre du Conseil d'Administration en représentation d'une personne morale
DISLOG Industries	Membre du Conseil d'Administration en représentation d'une personne morale
AZIZA	Membre du Conseil d'Administration en représentation d'une personne morale
Forafric	Président du Conseil d'Administration
Les Eaux Minérales d'Oulmès	Membre du Conseil d'Administration
MC II Pasta	Membre du Conseil d'Administration
MC III Meso	Membre du Conseil d'Administration
MC II Concrete	Membre du Conseil d'Administration
MC III Concrete	Membre du Conseil d'Administration
MC II Smart	Membre du Conseil d'Administration
MC II Trailers	Membre du Conseil d'Administration
MC III Al Razi	Membre du Conseil d'Administration
MC III Indus	Membre du Conseil d'Administration
MC III Clean	Membre du Conseil d'Administration
MC Holding	Membre du Conseil d'Administration
MCIII Scan I	Membre du Conseil d'Administration
MCIV Pharma	Membre du Conseil d'Administration
RAYLAB	Membre du Conseil d'Administration

Source : *Mediterrania Capital Partners*

Hatim Ben Ahmed (42 ans) – représentant de MC III Al Razi - Administrateur

Après des études en ingénierie à l'ESTP puis en Private Equity et Business Administration à Harvard Business School, Hatim Ben Ahmed intègre EY en tant qu'Auditeur en 2002 avant de rejoindre le cabinet Accuracy en 2006 en qualité de Manager en Conseil Financier. En novembre 2008, il rejoint Riva y Garcia en tant que Directeur d'Investissement. En 2013, une scission au sein de Riva Y Garcia, menée par l'équipe gérante, dont Hatim Ben Ahmed, donne naissance à *Mediterrania Capital Partners* (MCP). Hatim Ben Ahmed est aujourd'hui Managing Partner de MCP, membre du comité d'investissement des fonds gérés par MCP et membre du conseil d'administration de plusieurs sociétés dans lesquelles les fonds gérés par MCP sont actionnaires.

Les autres mandats de M. Hatim Ben Ahmed se présentent comme suit :

Société	Mandat
Mediterrania Capital Gestion	Directeur Général Délégué et Membre du Conseil d'Administration
Mediterrania Capital Partners Maroc	Gérant
TGCC	Membre du Conseil d'Administration en représentation d'une personne morale
MC Team Maroc	Gérant
MC II Pasta	Membre du Conseil d'Administration
MC III Meso	Membre du Conseil d'Administration
MC II Concrete	Membre du Conseil d'Administration
MC III concrete	Membre du Conseil d'Administration
MC II Smart	Membre du Conseil d'Administration
MC II Trailers	Membre du Conseil d'Administration
MC III Al Razi	Membre du Conseil d'Administration
MC III Indus	Membre du Conseil d'Administration

MC III Clean	Membre du Conseil d'Administration
MC Holding	Membre du Conseil d'Administration
DISLOG Industries	Membre du Conseil d'Administration en représentation d'une personne morale
Société Meunière Tunisienne	Président du Conseil d'Administration et Administrateur en représentation d'une personne morale
MCIV Pharma	Membre du Conseil d'Administration
Laprophan SA	Membre du Conseil d'Administration
AMIC	Président du Conseil d'Administration

Source : *Mediterrania Capital Partners*

Yasmina Baddou (59 ans) - Administrateur indépendant

Yasmina Baddou est avocate de profession.

Yasmina Baddou a poursuivi ses études de droit à l'université Mohamed-V de Rabat d'où elle a obtenu une maîtrise en droit privé, puis les 1er et 2e Certificats d'Etudes Supérieures en droit des affaires.

Entre 1994 et 1996, elle a exercé la fonction de Directeur adjoint au département juridique à la Banque Commerciale du Maroc. En 2001, elle a été élue secrétaire de section, chargée de l'animation de la Commune d'Anfa, et membre du bureau du Conseil Provincial du Parti de l'Istiqlal à Casablanca. La même année, elle a été vice-présidente cofondatrice de l'ONG de réflexion et d'orientation « Alliance Pro ».

En 2002, elle remporte les élections législatives devenant députée de la circonscription de Casablanca-Anfa. Elle a été secrétaire d'État auprès du ministre de l'Emploi, des Affaires sociales et de la Solidarité, chargée de la Famille, de la Solidarité et de l'Action sociale dans le gouvernement Jettou I de 2002 à 2007, puis ministre de la Santé de 2007 à 2012 dans le gouvernement El Fassi.

Forte de ses expériences, elle a été réélue lors des élections législatives de 2007 et communales de 2009.

Yasmina baddou a également été conseillère juridique du Wali de la région du Grand Casablanca.

Yasmina Baddou ne dispose pas d'autres mandats sociaux autres que celui d'Akdital.

Mohammed Amine Benhalima (52 ans) - Administrateur indépendant

Diplômé de Télécom ParisTech et de l'Ecole Polytechnique Mohammed Amine Benhalima a démarré sa carrière à la Royal Air Maroc entre 1993 et 1998, d'abord entant qu'Ingénieur d'études au département télécommunications, directeur des programmes puis directeur de l'organisation et des systèmes d'information.

Entre 1998 et 2002, il est directeur délégué marchés des capitaux et Directeur Général Adjoint de Casablanca Finance Markets au sein de CFG.

En Mai 2002 il intègre la CDG où il sera Directeur Général Adjoint en charge de la stratégie, du développement et de la prévoyance de 2010 à 2017.

En août 2017, il devient Associé Gérant de Simpligo une société de conseil indépendante.

Depuis avril 2019, M. Benhalima est membre de l'organisme d'évaluation des opérations de privatisation au Maroc.

Les autres mandats de M. Mohammed Amine Benhalima se présentent comme suit :

Société	Mandat
Sothema	Administrateur Indépendant et président du comité d'audit
Colorado	Administrateur Indépendant et président du comité d'audit
Orange Money Maroc	Administrateur Indépendant et président du comité d'audit
Lydec	Administrateur indépendant et président du comité d'audit
Twin Capital Gestion	Administrateur
Maghreb Steel	Administrateur

Source : *Akdital*

IV.3.5 Rémunération attribuée aux membres du conseil d'administration

Au cours des années 2020, 2021 et 2022, aucune rémunération n'a été attribuée aux membres du conseil d'administration.

L'Assemblée Générale du 8 juin 2023 a décidé de fixer le montant des jetons de présence, à allouer aux membres du Conseil d'Administration au titre de l'exercice 2023, à un montant global brut de 600 000 MAD. Le Conseil répartira cette somme entre ses membres dans les proportions qu'il jugera convenable.

IV.3.6 Prêts accordés aux membres du conseil d'administration

Aucun prêt n'a été accordé aux membres du conseil d'administration au cours des trois derniers exercices.

IV.3.7 Comité d'Audit & comité Stratégique de Nominations et de Rémunérations

La mise en place d'un comité d'audit et d'un comité stratégique de nominations et de rémunérations a été votée au Conseil d'Administration du 24 mars 2020.

Suite à l'introduction en Bourse d'Akdital, un nouveau comité d'audit et un nouveau comité stratégique de nominations et de rémunérations ont été adoptés par le conseil d'administration qui s'est tenu le 14 décembre 2022.

Le comité d'Audit est institué en respect de l'article 106 bis de la loi 17-95 telle que modifiée et complétée.

La composition du comité d'audit se présente comme suit :

Comités	Mission du comité	Date de création	Fréquence de réunion	Membres	Date de 1ère nomin.	Qualité
Comité d'Audit	Le Comité d'Audit est notamment chargé d'assurer le suivi dans les différents domaines suivants : information financière, contrôle interne et gestion des risques, contrôle légal des comptes annuels et indépendance des commissaires aux comptes.	24-mars-20	Au moins 2 fois par an. Peut également se réunir à titre exceptionnel en cas d'urgence, pour des faits raisonnables et justifiés.	Mohammed Amine Benhalima	14-décembre-22	Président du Comité d'Audit
				Yasmina Baddou	14-décembre-22	Administrateur Indépendant
				MC III Al Razi représentée par Hatim Ben Ahmed	14-décembre-22	Membre
				Mouna Talib	14-décembre-22	Membre

Source : Akdital

La composition du Comité Stratégique de Nominations et de Rémunérations se présente comme suit :

Comités	Mission du comité	Date de création	Fréquence de réunion	Membres	Date de 1ère nomin.	Qualité
Comité Stratégique de Nomination et de Rémunération	Le Comité Stratégique de Nominations et de Rémunérations est chargé de présenter des recommandations au CA sur la nomination et la politique de rémunération globale des dirigeants et/ou salariés de la Société, au type et mode de nomination et de calcul des rémunérations de ces dirigeants et/ou salariés.	24-mars-20	Au moins une fois par an	MC III Al Razi représentée par Hatim Ben Ahmed	14-décembre-22	Président du Comité Stratégique de Nomination et de Rémunération
				Yasmina Baddou	14-décembre-22	Administrateur Indépendant
				Maria Talib	14-décembre-22	Membre

Source : Akdital

IV.4 Organes de direction

IV.4.1 Dispositions statutaires

Les dispositions statutaires relatives à la direction générale sont décrites au niveau de l'article 15 des Statuts.

IV.4.2 Organes de direction du Groupe

Au 30 juin 2023, les membres du Comité de Direction (CODIR) du groupe Akdital sont présentés au niveau du tableau ci-dessous :

Dirigeant	Fonction actuelle	Date d'entrée en fonction
Rochdi Talib	Président Directeur Général	Août 2016
Jaouad Zakaria	Directeur Général Délégué et Directeur du Pôle Médical	Septembre 2019
Ilyas El Harti	Directeur Général Adjoint	Juin 2020
Amal Raji	Directeur Pôle Exploitation	Décembre 2020
Mohammed El Bouzidi	Directeur Pôle SI	Juillet 2018
Yamina Kassabi	Directrice Pôle Capital Humain	Mars 2022

Source : Akdital

Le CODIR est une instance de partage de l'information, de discussions opérationnelles et de prise de décisions dont la fréquence de réunion est mensuelle. Le CODIR est constitué des directeurs de pôle et des directeurs de départements rattachés directement à la direction générale.

Parmi les prérogatives du CODIR, on peut notamment citer l'examen de trois catégories de sujets majeurs nécessitant une coordination entre les différentes parties prenantes, à savoir :

- Des sujets opérationnels : il s'agit de discuter les sujets liés à l'exploitation des cliniques et des problématiques opérationnelles y afférentes puis veiller à la déclinaison sur le terrain des décisions et orientations prises ;
- Des projets en cours : il s'agit de suivre l'état d'avancement des projets et de la programmation des actions relatives aux ouvertures (commandes et livraison du matériel, recrutement, autorisations...) ;
- Des projets organisationnels lancés par le Groupe ou par les filiales : il s'agit de présenter par les différents directeurs de département les projets organisationnels et suivre leur exécution et leur impact sur l'Organisation du Groupe et les finances du Groupe.

Cette organisation du CODIR a été mise en place en 2022. Créée en 2020, cet organe qui traitait essentiellement de sujets opérationnels, incluait également les directeurs d'exploitation des cliniques et les directeurs support du Groupe. L'ancien format du CODIR était composé de 15 à 18 membres entre 2020 et 2021.

Rochdi Talib (59 ans)

Une présentation de M. Rochdi Talib est mentionnée dans la section II.4.1.1. Evolution de l'actionnariat (informations relatives à Rochdi Talib).

Jaouad Zakaria (60 ans)

Une présentation de M. Jaouad Zakaria est mentionnée dans la section II.4.1.5. Evolution de l'actionnariat (informations relatives à Jaouad Zakaria).

Ilyas el Harti (38 ans)

Lauréat d'un Master Spécialisé en Finance et Fiscalité, Ilyas El Harti a occupé, pendant 2 ans environ le poste de chargé d'affaires comptables et administratives chez A.R.D. Consultants, avant de rejoindre le groupe Briqueterie Jbel Annour en tant que responsable administratif et financier en 2008 pour une durée de 3 ans. Il rejoint par la suite Générale d'Afrique, filiale du Groupe Dennis en tant que Directeur des Investissements pour une durée de 4 ans avant d'être nommé Directeur Administratif et Financier du Groupe Dennis. En juin 2020, Ilyas intègre le Groupe Akdital en tant que Directeur du Pôle Finances et Support.

Ilyas El Harti n'exerce aucun autre mandat ni fonction.

Amal Raji (38 ans)

Amal Raji a obtenu en 2006 (i) un diplôme de l'Institut Supérieur de Commerce et d'Administration des Entreprises (ISCAE) en audit et comptabilité et (ii) en 2009, un master en Finance délivré par l'école de commerce Neoma Business School. A l'issue de son master, Amal a débuté sa carrière professionnelle en tant que chargée d'affaires au sein de la banque Société générale Maroc pendant 4 ans environ, avant de rejoindre CIH Bank fin 2013, en tant que chargée d'affaires senior grands comptes. Depuis décembre 2020, Amal occupe le poste de Directrice Pôle Exploitation au sein du Groupe.

Amal Raji n'exerce aucun autre mandat ni fonction.

Mohammed El Bouzidi (40 ans)

Mohammed El Bouzidi est titulaire d'un master en statistiques et informatique pour la décision de l'université de Pau et des Pays de l'Adour. Il a accumulé 10 ans d'expérience au sein du cabinet Accenture où il a été Chef de projet. Mohammed El Bouzidi est Directeur du Pôle Système d'Information du Groupe AKDITAL depuis Juillet 2018.

Mohammed El Bouzidi est également gérant de la société Santé Tech.

Yamina Kassabi (48 ans)

Yasmina Kassabi est titulaire d'un diplôme de Gestion Commerciale et Informatique et d'un diplôme de Gestion et Administration des Entreprises de l'IHEES. Elle obtient également en 2007 un Master en Gestion des Ressources Humaines de l'EHTP et l'IAE Strasbourg. Yasmina a travaillé dans plusieurs sociétés dont notamment S2I technologies, Hala Fisheries et Pierre Fabre avant de rejoindre Safran Nacelles Morocco pour participer au démarrage de la société. Elle a occupé plusieurs postes au sein de la société avant d'être promue Directeur des Ressources Humaines en 2011. Yasmina rejoint ensuite en 2019 le Groupe Premium SA en tant que Directeur des Ressources Humaines Maroc & Afrique avant d'intégrer le Groupe Akdital en mars 2022 en tant que Directrice des Ressources Humaines.

Yasmina Kassabi n'exerce aucun autre mandat ni fonction.

Rémunérations attribuées aux membres du Comité de Direction

Le tableau ci-dessous présente la rémunération totale attribuée aux membres du Comité de Direction sur la période 2020-2022.

En KMAD	2020	2021	2022
Rémunération totale des membres du Comité de Direction	15 341	19 285	23 715

Source : Akdital

Aucun programme d'intéressement n'est mis en place pour les membres du Comité de Direction.

Prêts attribués aux membres du Comité de Direction

Aucun prêt n'a été accordé aux membres du Comité de Direction sur les trois derniers exercices ainsi que sur l'année en cours.

PARTIE III - ACTIVITE D'AKDITAL

I. Historique d'Akdital

Le Groupe Akdital voit le jour avec l'ouverture en 2011, de la première clinique dénommée clinique Jerrada Oasis (CJO) située à Casablanca et dotée d'une capacité initiale de 50 lits. Dans le cadre de son plan de développement stratégique établi en 2016, le Groupe s'est rapidement développé pour atteindre un réseau de 21 établissements de santé au 30 juin 2023 dotés d'une capacité de 2 195 lits, soit plus de 15% de l'offre nationale privée¹.

Le Groupe Akdital est actuellement un des principaux acteurs de la santé privée au Maroc dont l'une de ses principales priorités est l'accessibilité des soins pour ses patients. Ce dernier compte à ce jour un réseau important d'établissements de santé dans plusieurs villes du Royaume et prévoit d'autres ouvertures au cours des prochaines années.

Employant actuellement plus de 4 230² collaborateurs, le Groupe propose une offre complète de soins médicaux dont notamment, la chirurgie, l'oncologie, la radiologie, la maternité, etc.

Le tableau suivant présente les dates clés de l'histoire du Groupe Akdital.

2011	Ouverture de la clinique multidisciplinaire CJO à Casablanca, avec une capacité de 50 lits
2015	Extension de la clinique multidisciplinaire CJO, pour une capacité additionnelle de 50 lits
2016	Le management de la Société initie un plan de développement basé sur deux principaux axes : • Augmentation des capacités litières au niveau national ; • Développement d'établissements spécialisés autour de certaines pathologies.
2018	Ouverture de la clinique multidisciplinaire CCAB à Casablanca, avec une capacité de 100 lits
2019	Ouverture de 3 nouvelles cliniques basées à Casablanca : • HPC : multidisciplinaire, 200 lits • Longchamps : cardiologie, 50 lits • CIOC : oncologie, 150 lits
2020	Ouverture du capital de la Société à Mediterrania Capital Partners qui a acquis une participation minoritaire de 20% du capital
2021	Décision du Conseil d'Administration de la Société de scinder les activités opérationnelles (portées par Akdital), des activités immobilières (portées par Akdital Immo) : • Entrée de BFO au capital d'Akdital IMMO (février 2021) Expansion géographique avec l'ouverture de 2 entités à El Jadida, avec une capacité totale de 220 lits : • HPE : multidisciplinaire, 150 lits • CIOJ : oncologie, 70 lits Acquisition de 2 cliniques à Casablanca : • Vinci : multidisciplinaire, 42 lits • Clinique Pédiatrique Atfal : pédiatrie, 50 lits Elaboration d'une nouvelle architecture de marque regroupant l'ensemble des établissements Akdital sous la même bannière. Ce travail a été accompagné par l'introduction d'une nouvelle signature ; « Des soins et des liens ».

¹ Cf. Partie III – V : secteur d'activité

² A la date du 01/06/2023

Janvier 2022	Entrée d'Aradei Capital au capital d'Akdital IMMO
Avril 2022	Lancement d'une campagne de communication multicanale axée sur la notoriété. Dans cette campagne, le Groupe présentait sa définition du parcours patient dans lequel une importance capitale est donnée aux soins (plateaux techniques à la pointe de la technologie, disponibilité de tous les services dans un seul et même lieu, ...) et aux liens (la relation soignant-patient-famille de patient).
Août 2022	Ouverture d'un établissement multidisciplinaire et d'un centre d'oncologie à Agadir : • HIA : multidisciplinaire, 170 lits • CIOA : oncologie, 50 lits Obtention de certifications ISO 9001 v 2015 pour CJO, CCAB et Akdital
Septembre 2022	Ouverture d'un établissement multidisciplinaire à Sidi Maarouf (CPSM) d'une capacité litière de 100 lits
Octobre 2022	Ouverture d'un établissement multidisciplinaire et d'un centre d'oncologie à Tanger : • HPT : multidisciplinaire, 227 lits • CIOBT : oncologie, 43 lits
Novembre 2022	Ouverture d'un établissement multidisciplinaire à Safi (CSSF) d'une capacité litière de 100 lits Ouverture d'un établissement multidisciplinaire et d'un centre d'oncologie à Salé : • HPS : multidisciplinaire, 170 lits • COPS : oncologie, 50 lits
Décembre 2022	Introduction en bourse
Mars 2023	Ouverture d'un établissement multidisciplinaire à Mohammedia (CIM) d'une capacité litière de 100 lits Ouverture d'un établissement de gériatrie à Bouskoura (CBB) d'une capacité litière de 100 lits
Avril 2023	Ouverture d'un établissement multidisciplinaire et d'un centre d'oncologie à Fès : • HPF : multidisciplinaire, 146 lits • CIOF : oncologie, 27 lits

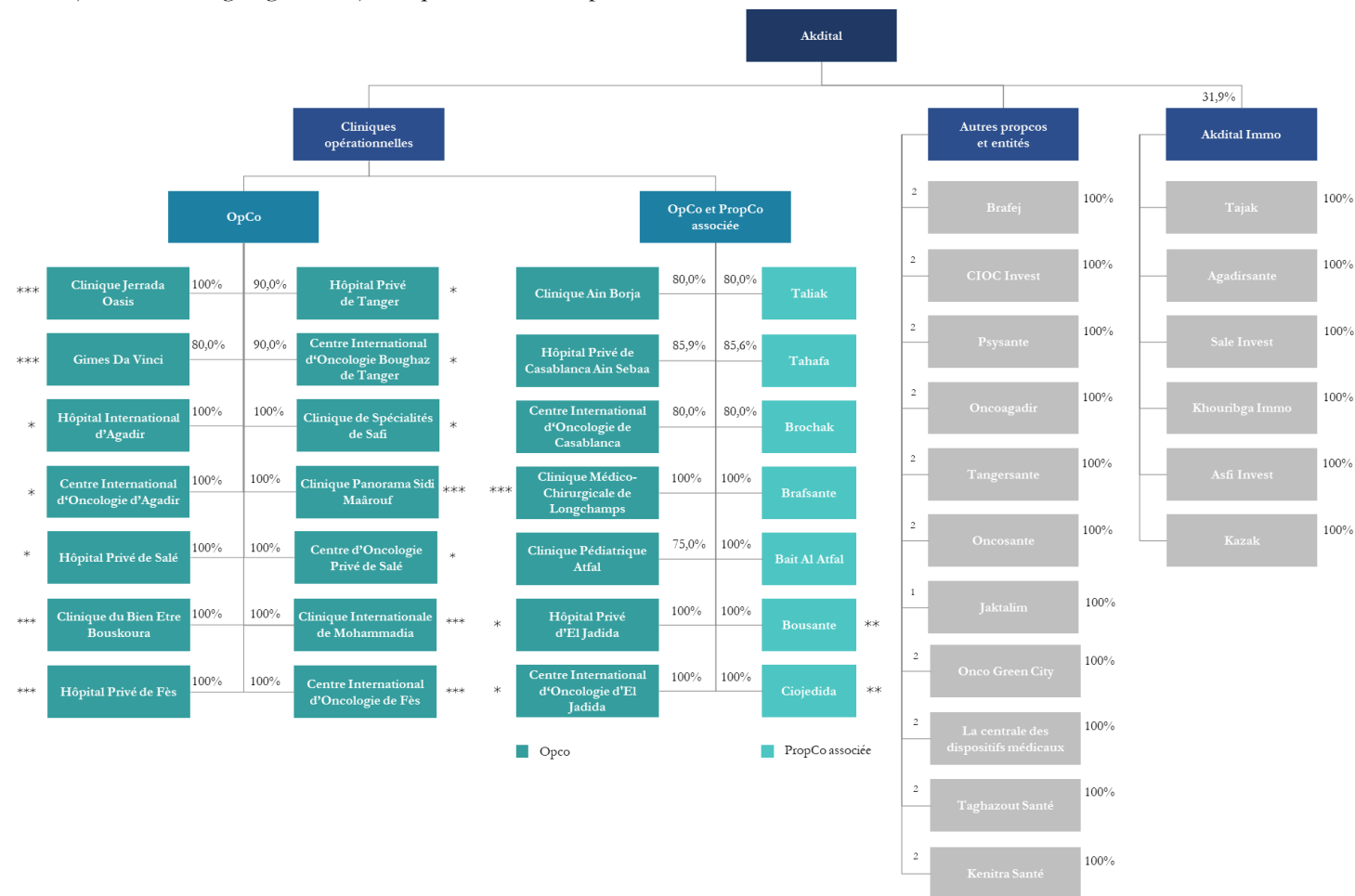
Source : Akdital

II. Appartenance d'Akdital à un groupe

Akdital ne fait pas partie d'un groupe d'entreprises.

III. Filiales d'Akdital

Au 30 juin 2023, l'organigramme juridique d'Akdital se présente comme suit :



Source : Akdital

(*) : PropCo (constructions) détenues par Akdital Immo

(**) PropCo détenant le matériel médical uniquement

(***) PropCo (constructions) détenue par des partenaires tiers du Groupe

(1) Jaktalim est une entité hybride qui porte à la fois l'exploitation et les murs de la résidence de convalescence

(2) Filiales sans activité à la date d'enregistrement du présent document de référence

Les pourcentages de détention sont équivalents aux pourcentages de contrôle pour l'ensemble des filiales

Le choix de filialiser les cliniques (filiales opérationnelles) découle tout d'abord de contraintes d'ordre (i) légal dans la mesure où l'autorisation d'exploitation accordée aux cliniques est octroyée par le ministère de tutelle à une seule entité morale et (ii) organisationnel compte tenu de la pluralité des disciplines exercées au sein de chaque clinique (Oncologie, multidisciplinaire, cardiologie, etc.). La filialisation des cliniques permet également au Groupe d'assurer un meilleur suivi opérationnel et financier tout en s'adaptant aux contraintes de chaque activité.

Par ailleurs, la séparation des activités opérationnelles (OpCo) des activités immobilières (ProCo) résulte de la volonté du Groupe de se focaliser sur la gestion opérationnelle des établissements de santé et de confier la gestion immobilière aux professionnels du secteur de l'immobilier.

Dans le cadre de l'introduction en bourse de la Société, et conformément à la décision du Conseil d'Administration du 17 novembre 2022, Akdital a conclu un engagement ayant pour objet de garantir le maintien d'une détention minimum de participations de la Société dans les sociétés retenues dans le cadre des travaux de valorisation réalisés dans le cadre de l'IPO à un niveau au moins égal au seuil minimum de participation défini, et ce pendant une période de cinq années.

Une description des principales filiales d'Akdital est présentée dans les sections ci-après :

Clinique Jerrada Oasis

Informations générales

Informations générales		
Dénomination sociale	Clinique Jerrada Oasis	
Date d'immatriculation	16/01/2017	
Siège social	113, Bd Abderrahim Bouabid Oasis, Casablanca	
Forme juridique	SARL	
Secteur d'activité	Clinique Multidisciplinaire	
Composition de l'actionnariat au 30/06/2023	<u>Actionnaires</u> Akdital	<u>% de détention et de droit de vote</u> 100%

Source : Akdital

Une description détaillée de Clinique Jerrada Oasis est présentée dans la section « VI.4 Présentation des établissements de santé opérationnels ».

Principaux agrégats annuels

Le tableau ci-dessous présente les principaux agrégats de la Clinique Jerrada Oasis sur la période 2020-2022 :

En kMAD	2020	2021	2022	Var. 20-21	Var. 21-22
Capital social	12 750	12 750	12 750	0,0%	0,0%
Capitaux propres	20 717	29 836	35 354	44,0%	18,5%
Endettement net *	28 262	28 860	37 114	2,1%	28,6%
Chiffre d'affaires	113 875	130 175	142 797	14,3%	9,7%
Résultat net	19	9 119	13 518	>100%	48,2%
Dividendes distribués **	-	-	8 000	n.a	n.a

Source : Akdital

(*) Endettement net = dette de financement + comptes d'associés passif + trésorerie passif – comptes d'associés actif – titres et valeurs de placement – trésorerie actif

(**) Au titre de l'exercice précédent

Analyse des principales évolutions sur la période 2020-2021

Le chiffre d'affaires de CJO a enregistré une augmentation de 14,3% en 2021 par rapport à 2020, expliquée notamment par une reprise de toutes les activités hors prises en charge de patients atteints de COVID-19 générant ainsi une fréquentation plus accrue des services de la clinique comparativement à 2020, dont notamment les services « Blocs » (+7 453 KMAD), Cathétérisme (+6 081 KMAD) et « USI » (+2 943KMAD).

Le résultat net s'établit à 9 119 KMAD en 2021, en nette hausse par rapport à 2020 (19 KMAD), expliquée essentiellement par une nette amélioration du résultat d'exploitation (16 261 KMAD en 2021 contre 2 859 KMAD en 2020) porté notamment par (i) l'appréciation du chiffre d'affaires enregistrée en 2021 (+ 14,3%) et (ii) un provisionnement des comptes clients moins important qu'en 2020.

A fin 2021, l'endettement net a connu une légère augmentation (+2,1%), expliquée principalement :

- La hausse des dettes de financement de 3 045 KMAD (+ 14,9%) liée notamment au tirage progressif du crédit Damane Relance (passant de 3 639 KMAD en 2020 à 9 743 KMAD en 2021);
- Compensée par l'amélioration de la trésorerie nette (+ 2 917 KMAD).

Les capitaux propres ont augmenté de 9 119 KMAD, correspondant au résultat net 2021.

Analyse des principales évolutions sur la période 2021-2022

Le chiffre d'affaires de CJO s'élève à 142 797 KMAD, affichant une hausse de +9,7% en 2022, portée principalement par la hausse des revenus générés par le service « Bloc » (+12 777 KMAD).

A fin 2022, le résultat net s'établit à 13 518 KMAD, en hausse de 48,2% par rapport à 2021, en lien notamment avec la combinaison des variations suivantes :

- la hausse du REX (+9 334 KMAD par rapport à 2021) expliquée principalement par la hausse du chiffre d'affaires (+12 621 kMAD), atténuée par l'augmentation des dotations d'exploitation (+3 536 KMAD) liée à la provision des créances clients.
- la hausse de la charge d'IS (+4 456 KMAD par rapport à l'exercice précédent) qui s'explique par un résultat avant impôt en hausse (+8 856 KMAD par rapport à l'exercice 2021)

L'endettement net a augmenté de 28,6% par rapport à 2021, ce qui s'explique principalement par la hausse de la trésorerie-passif (+ 19 742 KMAD) partiellement compensée par l'augmentation de la trésorerie active (+9 796 KMAD).

Les capitaux propres ont augmenté de 5 518 KMAD, soit une hausse de +18,5% justifiée par :

- la constatation du résultat net de 2022 (13 518 KMAD)
- la distribution d'un montant de 8 000 KMAD de dividendes.

Clinique Ain Borja

Informations générales

Informations générales		
Dénomination sociale	Clinique Ain Borja	
Date d'immatriculation	09/02/2018	
Siège social	25 Rue d'Ifni Ain Borja, Casablanca	
Forme juridique	SARL	
Secteur d'activité	Exploitation de cliniques, toute activité de prestations à caractère médical	
Composition de l'actionnariat au 30/06/2023	<u>Actionnaires</u> Akdital M. Sidi Youssef El Alaoui	<u>% de détention et de droit de vote</u> 80,0% 20,0%

Source : Akdital

Une description détaillée de Clinique Ain Borja est présentée dans la section « VI.4 Présentation des établissements de santé opérationnels ».

Principaux agrégats annuels

Le tableau ci-dessous présente les principaux agrégats de la Clinique Ain Borja sur la période 2020-2022 :

En kMAD	2020	2021	2022	Var. 20-21	Var. 21-22
Capital social	1 000	1 000	1 000	0,0%	0,0%
Capitaux propres	1 085	12 915	10 575	>100%	-18,1%
Endettement net *	7 005	-2 906	14 660	n.a	>100%
Chiffre d'affaires	73 925	102 882	105 318	39,2%	2,4%
Résultat net	-2 175	11 830	7 660	n.a	-35,2%
Dividendes distribués **	-	-	10 000	n.a	n.a

Source : Akdital

(*) Endettement net = dette de financement + comptes d'associés passif + trésorerie passif – comptes d'associés actif – titres et valeurs de placement – trésorerie actif

(**) Au titre de l'exercice précédent

Analyse des principales évolutions sur la période 2020-2021

Le chiffre d'affaires 2021 a enregistré une augmentation de 39,2% par rapport à l'exercice précédent. Cette hausse est portée principalement par les services « Réanimation » (+ 7 071 KMAD) et USI » (+5 621 KMAD).

Le résultat net a enregistré une nette hausse en 2021 pour s'établir à 11 830 KMAD contre - 2 175 KMAD en 2020, expliquée essentiellement par la hausse du résultat d'exploitation (+ 17 MMAD pour atteindre 19 505 KMAD en 2021) principalement portée par l'appréciation du chiffre d'affaires (+ 39,2%) cumulée à une bonne maîtrise des charges d'exploitation au regard de l'évolution de l'activité.

L'endettement net s'établit à - 2 906 KMAD à fin 2021, en baisse de 9 911 KMAD par rapport à 2020, expliquée essentiellement par une trésorerie-actif d'un montant de 6 738 KMAD en 2021 contre une trésorerie-passif d'un montant de 3 229 KMAD en 2020.

Les capitaux propres ont augmenté de 11 830 KMAD, correspondant au résultat net de l'exercice 2021.

Analyse des principales évolutions sur la période 2021-2022

Le chiffre d'affaires 2022 a enregistré une légère augmentation de 2,4% par rapport à l'exercice précédent. Les services présentant les variations les plus importantes en termes de chiffre d'affaires sont les suivants : « réanimation » (-4 269 KMAD), « USI » (+2 927 KMAD), BLOC (+3 123 KMAD) et Cathé (+2 911 KMAD).

Le résultat net a affiché une baisse de 35,2% en 2022 pour s'établir à 7 660 KMAD imputable essentiellement à :

- Une baisse du résultat d'exploitation (17 741 KMAD contre 19 505 KMAD en 2021) expliquée par :
 - ✓ Une hausse des dotations d'exploitation (+ 8 826 KMAD par rapport à 2021) liée à la provision des créances clients ;
 - ✓ Partiellement compensée par une hausse des reprises d'exploitation relative aux provisions des créances clients à fin décembre 2021 (+3 172 par rapport à l'exercice antérieur) ;
- Une diminution du résultat financier (- 1 437 KMAD comparée à 2021) liée à l'effet conjugué de :
 - ✓ la baisse des intérêts et autres produits financiers de 849 KMAD justifiée par l'apurement des prêts aux associés en 2022
 - ✓ la hausse des intérêts et autres charges financières de 588 KMAD due notamment à une mobilisation des découverts bancaires ;
- Une hausse de la charge d'IS (+505 KMAD) ;

L'endettement net s'établit à 14 660 KMAD à fin 2022 (contre -2 906 KMAD en 2022) cette augmentation est expliquée essentiellement par :

- une trésorerie-passif en hausse de 14 857 KMAD en 2022
- un compte courant associé passif en hausse de 2 000 KMAD justifié par une avance consentie par la holding en faveur de la clinique.

Les capitaux propres ont affiché un retrait de 2 340 KMAD, correspondant à :

- La constatation d'un résultat net de 7 660 KMAD ;
- La distribution d'un montant de 10 000 KMAD de dividendes.

Hôpital Privé de Casablanca Ain Sebaa

Informations générales

Informations générales		
Dénomination sociale	Hôpital Privé de Casablanca Ain Sebaa	
Date d'immatriculation	16/04/2019	
Siège social	279 Bd Chefchaouni Ain Sebaa, Casablanca	
Forme juridique	SARL	
Secteur d'activité	Exploitation de clinique, prestations à caractère médical	
Composition de l'actionnariat au 30/06/2023	<u>Actionnaires</u>	<u>% de détention et de droit de vote¹</u>
	Akdital	85,9%
	M. Khalid Yaqini	10,0%
	M. Ahmed Akdim	0,05%
	M. Rochdi Talib	0,05%
	M. Mostafa Benmansour	2,0%
	Mme. Houda Benjelloun	2,0%

Source : Akdital

Une description détaillée de l'Hôpital Privé de Casablanca Ain Sebaa est présentée dans la section « VI.4 Présentation des établissements de santé opérationnels ».

Principaux agrégats annuels

Le tableau ci-dessous présente les principaux agrégats de l'Hôpital Privé de Casablanca Ain Sebaa sur la période 2020-2022 :

En kMAD	2020	2021	2022	Var. 20-21	Var. 21-22
Capital social	1 000	1 000	2 000	0,0%	100,0%
Capitaux propres	1 117	12 255	19 422	>100%	58,5%
Endettement net *	5 516	2 828	8 797	-48,7%	>100%
Chiffre d'affaires	106 289	148 844	162 812	40,0%	9,4%
Résultat net	8 313	11 138	14 847	>100%	33,3%
Dividendes distribués	-	-	9 000	n.a	>100%

Source : Akdital

(*) Endettement net = dette de financement + comptes d'associés passif + trésorerie passif – comptes d'associés actif – titres et valeurs de placement – trésorerie actif

¹ A noter qu'en juillet 2022, une augmentation de capital de 1 MMAD a été réalisée afin de porter le capital social de HPC de 1 MMAD à 2 MMAD. Cette augmentation de capital a été souscrite par deux actionnaires historiques d'HPC (Akdital, M. Khalid Yaqini) ainsi que deux nouveaux actionnaires. Il s'agit de deux médecins oncologues, M. Mostafa Benmansour et Mme. Houda Benjelloun. A l'issue de cette opération, le pourcentage de participation d'Akdital dans HPC a été porté de 89,8% à 85,9%.

Analyse des principales évolutions sur la période 2020-2021

Le chiffre d'affaires d'HPC a progressé de 40,0% en 2021. Cette hausse est principalement portée par les services « Chimiothérapie » (+13 260 KMAD) et « Blocs » (+7 692 KMAD).

Le résultat net de l'année 2021 ressort à 11 138 KMAD, en hausse de 34,0% par rapport à l'exercice précédent, expliquée notamment par la nette amélioration du résultat d'exploitation (20 004 KMAD, soit + 90,5% par rapport à 2020) portée par la croissance du chiffre d'affaires en 2021 (+ 40,0%) et compensée par l'augmentation des charges d'exploitation (+ 34,5%), dont les consommations de l'exercice (+ 29,5%) et les charges de personnel (+ 43,6%).

A fin 2021, l'endettement net s'établit à 2 828 KMAD, en baisse de 2 688 KMAD par rapport à 2020, expliquée essentiellement par la hausse de la trésorerie nette (+ 2 420 KMAD).

Les capitaux propres ont augmenté de 11 138 KMAD, correspondant au résultat net de l'exercice 2021.

Analyse des principales évolutions sur la période 2021-2022

Le chiffre d'affaires réalisé en 2022 s'élève à 162 812 KMAD contre 148 844 KMAD en 2021. Cette hausse est portée principalement par le service « Laboratoire » (+14 345 KMAD).

Le résultat net de l'année 2022 ressort à 14 847 KMAD contre 11 138 KMAD en 2021. Cette augmentation s'explique principalement par la combinaison des variations suivantes :

- l'amélioration du résultat d'exploitation en 2022 (+ 6 848 KMAD par rapport à 2021) expliquée notamment par :
 - la hausse du chiffre d'affaires (+13 968 KMAD)
 - la baisse des achats consommés (-3 247 KMAD), expliquée par les économies d'échelle réalisées par le Groupe
 - la hausse des autres charges externes (+5 492 KMAD) justifiée par l'entrée en vigueur de la maintenance contractuelle en 2022.
 - la hausse des charges de personnel (+2 918 KMAD) due au renforcement des effectifs pour faire face à la hausse de l'activité
 - la hausse des dotations d'exploitation (+1 398 KMAD) résultant de la provision des comptes clients.
- la hausse de l'IS (+3 308 KMAD) due à un résultat avant impôts en amélioration.

A fin 2022, l'endettement net s'établit à 8 797 KMAD, soit une hausse de 5 969 KMAD par rapport à 2021 expliquée principalement par :

- l'augmentation de la trésorerie-passif (+10 929 KMAD)
- la hausse de la trésorerie-actif (+6 040 KMAD)
- la hausse du compte courant associé passif (+1 080 KMAD) justifiée par une avance consentie par la holding en faveur d'HPC.

Les capitaux propres ont augmenté de 7 167 KMAD, correspondant principalement à :

- La constatation d'un résultat net de 14 847 KMAD ;
- Une augmentation de capital d'un montant total de 1 320 KMAD (prime d'émission comprise).
- La distribution d'un montant de 9 000 KMAD de dividendes

Centre International d'Oncologie de Casablanca

Informations générales

Informations générales		
Dénomination sociale	Centre International d'Oncologie Casablanca	
Date d'immatriculation	03/09/2018	
Siège social	4 Rue des Alouettes Oasis, Casablanca	
Forme juridique	SARL	
Secteur d'activité	Exploitation de clinique	
Composition de l'actionnariat au 30/06/2023	<u>Actionnaires</u> Akdital M. Kamal Lahbabi M. Naoufal Mamou	<u>% de détention et de droit de vote</u> 80% 10% 10%

Une description détaillée du Centre International d'Oncologie de Casablanca est présentée dans la section « VI.4 Présentation des établissements de santé opérationnels ».

Principaux agrégats annuels

Le tableau ci-dessous présente les principaux agrégats du Centre International d'Oncologie Casablanca sur la période 2020-2022 :

En kMAD	2020	2021	2022	Var. 20-21	Var. 21-22
Capital social	100	1 000	1 000	>100%	0,0%
Capitaux propres	25 299	23 371	25 511	-7,6%	9,2%
Endettement net *	5 914	14 455	3 776	>100%	-73,9%
Chiffre d'affaires	175 242	223 441	287 409	27,5%	28,6%
Résultat net	19 207	22 172	22 139	15,4%	-0,2%
Dividendes distribués **	-	25 000	20 000	n.a	-20,0%

Source : Akdital

(*) Endettement net = dette de financement + comptes d'associés passif + trésorerie passif – comptes d'associés actif – titres et valeurs de placement – trésorerie actif

(**) Au titre de l'exercice précédent

Analyse des principales évolutions sur la période 2020-2021

En 2021, le chiffre d'affaires de CIOC a progressé de 27,5% par rapport à 2020. Les spécialités médicales ayant connu les croissances les plus importantes sont notamment la chimiothérapie (+28 842 KMAD) expliquée par le dédoublement des capacités de chimiothérapie à partir du mois de juin 2021 et la radiothérapie (+ 9 294 KMAD).

Le résultat net a enregistré une croissance de 15,4% sur la période 2020 – 2021, expliquée notamment par la hausse du résultat d'exploitation (33 872 KMAD, soit + 21,1% par rapport à 2020) liée à l'amélioration du chiffre d'affaires (+ 27,5%), partiellement compensée par l'augmentation des charges d'exploitation (+ 28,7%), portée notamment par la hausse des charges de personnel (+ 35,5% en 2021 pour s'établir à 33 230 KMAD) consécutive aux recrutements effectués afin répondre à la forte demande de la patientèle.

A fin 2021, les capitaux propres de CIOC s'établissent à 23 371 KMAD, en légère baisse de 7,6% par rapport à l'exercice précédent. Cette variation s'explique notamment par la combinaison des éléments suivants :

- La réalisation d'une augmentation de capital d'un montant de 900 KMAD ;
- La constatation d'un résultat net 2021 de 22 172 KMAD ; et
- La distribution d'un dividende aux actionnaires de 25 000 KMAD.

Analyse des principales évolutions sur la période 2021-2022

En 2022, le chiffre d'affaires du CIOC a enregistré une hausse de +28,6% par rapport à 2021. Cette hausse, qui s'explique principalement par l'extension du CIOC, concerne l'ensemble des services du CIOC, et en particulier la chimiothérapie (+27 963 KMAD) la radiothérapie (+5 603 KMAD) et le service « Bloc » (+4 943 KMAD).

Le résultat net à fin 2022 s'établit à 22 139 KMAD, soit un niveau quasiment stable par rapport à l'exercice précédent (22 172 KMAD). En effet, la hausse du chiffre d'affaires a été compensée par :

- la hausse des achats consommés de (+36 488 KMAD, soit +30,7%) et des autres charges externes (+10 961 KMAD, +32,1%) soit un pourcentage proche du celui du chiffre d'affaires
- la hausse des charges de personnel de 4 433 KMAD expliquée par le renforcement des effectifs pour accompagner l'extension du CIOC et la hausse de l'activité
- la hausse des dotations d'exploitations de 5 317 KMAD expliquée par la provision des créances clients ;
- la hausse de l'IS de 3 573 KMAD.

L'endettement net s'est allégé à 3 776 KMAD en 2022, soit une baisse de -73,9% par rapport à 2021 expliquée principalement par un remboursement des comptes d'associés (-10 000 KMAD). Ce dernier se compose essentiellement de la trésorerie-passif dont le solde s'élève à 7 669 KMAD en 2022 et de la trésorerie-actif (3 892 KMAD).

Les capitaux propres de CIOC ressortent à 25 511 KMAD en hausse de 9,2%, ce qui s'explique essentiellement par :

- La constatation d'un résultat net 2022 de 22 139KMAD ;
- Et la distribution d'un montant de 20 000 KMAD de dividendes.

Clinique Médico-chirurgicale Longchamps

Informations générales

Informations générales		
Dénomination sociale	Clinique Médico-Chirurgicale Longchamps Casablanca	
Date d'immatriculation	11/04/2017	
Siège social	4 Boulevard Ghandi, Casablanca	
Forme juridique	SARL	
Secteur d'activité	Exploitation de clinique	
Composition de l'actionnariat au 30/06/2023	<u>Actionnaires</u> Akdital	<u>% de détention et de droit de vote</u> 100%

Source : Akdital

La société CMCL a été créée en 2017. Son entrée en exploitation est intervenue en juillet 2019.

Une description détaillée de la Clinique Médico-chirurgicale de Longchamps est présentée dans la section « VI.4 Présentation des établissements de santé opérationnels ».

Principaux agrégats annuels

Le tableau ci-dessous présente les principaux agrégats de la Clinique Médico-chirurgicale Longchamps Casablanca sur la période 2020-2022 :

En kMAD	2020	2021	2022	Var. 20-21	Var. 21-22
Capital social	100	100	100	0,0%	0,0%
Capitaux propres	-1 438	1 025	2 447	n.a	>100%
Endettement net *	1 467	-499	8 393	n.a	>100%
Chiffre d'affaires	39 983	54 770	55 697	37,0%	1,7%
Résultat net	2 042	2 463	1 422	20,6%	-42,3%
Dividendes distribués **	-	-	-	n.a	n.a

Source : Akdital

(*) Endettement net = dette de financement + comptes d'associés passif + trésorerie passif – comptes d'associés actif – titres et valeurs de placement – trésorerie actif

(**) Au titre de l'exercice précédent

Analyse des principales évolutions sur la période 2020-2021

Sur l'année 2021, le chiffre d'affaires de CMCL a progressé de 37,0% pour s'établir à 54 770 KMAD. Cette hausse a concerné la quasi-totalité des services, et plus particulièrement les services « USI » (+ 6 597 KMAD) « Réanimation » (+ 3 950 KMAD) et « Bloc » (+ 3 983 KMAD).

Le résultat net s'établit à 2 463 KMAD en 2021, en hausse de 20,6% par rapport à 2020. Cette évolution s'explique essentiellement par la nette amélioration du résultat d'exploitation (+39,9%) en lien avec l'appréciation du chiffre d'affaires (+ 37,0%), compensée par une augmentation des charges d'exploitation (+ 36,8%) dont notamment une hausse des achats consommés de matières et fournitures (+46,6%) relative à l'évolution de l'activité.

L'endettement net s'établit à - 499 KMAD à fin 2021 en baisse de 1 966 KMAD par rapport à l'exercice précédent. Cette baisse s'explique principalement par le solde nul de la trésorerie – passif contre 2 042 KMAD en 2020.

Les capitaux propres ont augmenté de 2 463 KMAD, correspondant au résultat net 2021.

Analyse des principales évolutions sur la période 2021-2022

Le chiffre d'affaires 2022 de CMCL a atteint 55 697 KMAD, en hausse +1,7% par rapport à l'exercice précédent. Parmi les services ayant généré les plus fortes variations en 2022 : « Bloc » (+4 777 KMAD), « cathétérisme » (+3 471 KMAD) et « réanimation » (-6 285 KMAD).

Le résultat net s'est établi à 1 422 KMAD en 2022, en baisse de 1 041 KMAD par rapport à 2021. Cette évolution s'explique principalement par une baisse du résultat d'exploitation (- 529 KMAD) expliquée par la combinaison des variations suivantes :

- la hausse des reprises d'exploitation et transferts de charge de 635 KMAD due à des régularisations sur la TSC, et un transfert de contrat de leasing à d'autres entités ;
- la baisse des achats consommés de 2 951 KMAD ;
- la hausse des autres charges externes (+2 116 KMAD) expliquée par la hausse du leasing, et par les frais de maintenance de l'équipement médical en 2022 ;
- l'augmentation des impôts et taxes payées (+1 388 KMAD) liée à la hausse de la TP ;
- l'augmentation des dotations d'exploitation de 1 589 KMAD imputable à la dépréciation des créances clients ;
- la hausse des impôts sur les résultats de 364 KMAD.

L'endettement net s'établit à 8 393 KMAD à fin 2022 contre -499 KMAD en 2021. Cette hausse s'explique principalement par :

- l'augmentation des comptes d'associés (+4 826 KMAD)
- la hausse de la trésorerie-passif de 3 022 KMAD
- La hausse de la trésorerie-actif de 1 044 KMAD

Les capitaux propres ont augmenté de 1 422 KMAD, correspondant au résultat net 2022.

Clinique Pédiatrique Atfal

Informations générales

Informations générales		
Dénomination sociale	Clinique Pédiatrique Atfal	
Date d'immatriculation	24/07/2019	
Siège social	50 Bd Abderrahim Bouabid, Casablanca	
Forme juridique	SARL	
Secteur d'activité	Exploitation de clinique	
Composition de l'actionnariat au 30/06/2023	<u>Actionnaires</u>	<u>% de détention et de droit de vote</u>
	Akdital	75%
	M. Faouzi Merini	5%
	M. Mohamed Laraki Houssaini	5%
	M. Faycal Lazrak	5%
	M. Abdelaziz Sadraoui	5%
	M. Abdelouahed Refas	5%

La Clinique Pédiatrique Atfal a été acquise en 2021 par le Groupe Akdital. Une description détaillée de cette clinique est présentée dans la section « VI.4 Présentation des établissements de santé opérationnels ».

Principaux agrégats annuels

Le tableau ci-dessous présente les principaux agrégats de la Clinique Pédiatrique Atfal sur la période 2020-2022

En kMAD	2020	2021	2022	Var. 20-21	Var. 21-22
Capital social	2 100	2 100	2 100	0,0%	0,0%
Capitaux propres	3 015	3 296	8 411	9,3%	>100%
Endettement net *	569	497	1 117	-12,6%	>100%
Chiffre d'affaires	10 426	19 933	34 977	91,2%	75,5%
Résultat net	495	281	5 114	-43,2%	>100%
Dividendes distribués **	12 493	-	-	n.a	n.a

Source : Akdital

(*) Endettement net = dette de financement + comptes d'associés passif + trésorerie passif – comptes d'associés actif – titres et valeurs de placement – trésorerie actif

(**) Au titre de l'exercice précédent

Analyse des principales évolutions sur la période 2020-2021

En 2021, le chiffre d'affaires de la Clinique Pédiatrique Atfal a progressé de 91,2% pour s'établir à 19 933 KMAD. Cette hausse est notamment liée à la reprise de l'activité au cours de l'exercice, liée notamment à la levée progressive des restrictions sanitaires.

Le résultat net s'établit à 281 KMAD en 2021, en baisse de 43,2% par rapport à 2020. Cette évolution s'explique essentiellement par :

- Une augmentation des charges d'exploitation (+95,8%) portée notamment par la hausse :
 - ✓ des consommations de l'exercice (>100%) dont les achats consommés de matières et de fournitures (>100%) ;
 - ✓ des charges de personnel (+ 28,3%) ;
 - ✓ des dotations d'exploitation (>100%) liées à l'amortissement du nouveau matériel médical acquis pour renforcer le plateau technique de la clinique ;
- ✓ l'augmentation des impôts sur les sociétés (>100%) liée à l'appréciation du résultat d'exploitation ;
- ✓ compensée par la nette hausse du chiffre d'affaires sur l'exercice (+ 91,2%).

Suite à l'entrée d'Akdital dans le capital de la société, une restructuration des activités, du plateau technique ainsi que du staff paramédical a eu lieu par le Groupe afin de mettre à niveau la clinique aux standards du Groupe expliquant ainsi ces augmentations de charges en 2021.

L'endettement net s'établit à 497 KMAD à fin 2021, en baisse de 12,6 % par rapport à l'exercice précédent. Cette évolution s'explique principalement par l'amélioration de la trésorerie nette (+ 72 KMAD).

Les capitaux propres ont augmenté de 281 KMAD, correspondant au résultat net 2021.

Analyse des principales évolutions sur la période 2021-2022

Le chiffre d'affaires 2022 de la Clinique Pédiatrique Atfal s'est établi à 34 977 KMAD, en augmentation de 75,5% par rapport à 2021. Cette hausse est portée notamment par les services « Bloc » (+3 674 KMAD) et le service « USI » (+3 248 KMAD) dont les équipements et aménagements ont été mis à niveau suite à la prise de participation d'Akdital dans le capital de la Clinique Atfal en 2021.

Le résultat net s'est établi à 5 114 KMAD en 2022, en hausse de plus de 100% par rapport à 2021. Cette évolution s'explique essentiellement par la hausse du chiffre d'affaires qui a été compensée par :

- la hausse des achats consommés (+2 547 KMAD)
- la hausse des autres charges externes (+ 1 344 KMAD) expliquée par la hausse du leasing ;
- l'augmentation des impôts et taxes de 711 KMAD due à la hausse de la TSC ;
- la hausse des charges de personnel de 4 192 KMAD, justifiée par la hausse des effectifs afin de faire face à la hausse de l'activité ;
- la baisse des dotations d'exploitation de 419 KMAD résultant d'une reprise de provision pour dépréciation des créances clients ;
- l'augmentation de 1 882 KMAD de l'impôt sur le résultat payé.

L'endettement net s'établit à 1 117 KMAD à fin 2022 contre 497 KMAD en 2021. Cette évolution s'explique principalement par la baisse de la trésorerie nette¹ de -620 KMAD par rapport à 2021.

Les capitaux propres ont augmenté de 5 114 KMAD, correspondant au résultat net 2022.

¹ Trésorerie nette : trésorerie actif – trésorerie passif

Gimes Da Vinci

Informations générales

Informations générales		
Dénomination sociale	Gimes Da Vinci	
Date d'immatriculation	24/12/2019	
Siège social	4 Rue Imam Mouslim, Casablanca	
Forme juridique	SARL	
Secteur d'activité	Exploitation de clinique	
Composition de l'actionnariat au 30/06/2023	<u>Actionnaires</u> Akdital Mr Hamid Fekak Mr Abdennabi Joual	<u>% de détention et de droit de vote</u> 80% 10% 10%

Source : Akdital

Créée en janvier 2020, Gimes de Vinci a été acquise en février 2021 par Akdital. Une description détaillée de cette clinique est présentée dans la section « VI.4 Présentation des établissements de santé opérationnels ».

Principaux agrégats annuels

Le tableau ci-dessous présente les principaux agrégats de Gimes Da Vinci sur la période 2020-2022 :

En kMAD	2020	2021	2022	Var. 20-21	Var. 21-22
Capital social	100	100	2 000	0,0%	>100%
Capitaux propres	-474	333	2 364	>100%	>100%
Endettement net *	6 613	5 519	15 614	-16,5%	>100%
Chiffre d'affaires	21 217	33 950	28 336	60,0%	-16,5%
Résultat net	-574	808	331	n.a	-59,0%
Dividendes distribués **	-	-	200	n.a	>100%

Source : Akdital

(*) Endettement net = dette de financement + comptes d'associés passif + trésorerie passif – comptes d'associés actif – titres et valeurs de placement – trésorerie actif

(**) Au titre de l'exercice précédent

Analyse des principales évolutions sur la période 2020-2021

Le chiffre d'affaires 2021 de Vinci a atteint 33 950 KMAD, en hausse 60,0% par rapport à l'exercice précédent. Cette évolution s'explique essentiellement par le contexte sanitaire marqué par la pandémie de COVID-19. En effet, la clinique Vinci a accueilli et pris en charge un nombre important de patients atteints de COVID-19.

Le résultat net s'est établi à 808 KMAD en 2021, en nette hausse par rapport à 2020 (>100%). Cette évolution s'explique essentiellement par la nette amélioration du résultat d'exploitation (1 951 KMAD en 2021 contre - 582 KMAD en 2020) en lien avec l'appréciation du chiffre d'affaires (+ 60,0%), compensée par une augmentation des charges d'exploitation (+ 46,8%) liée à l'évolution de l'activité, portée notamment par la croissance des charges de personnel (6 275 KMAD en 2021, +100% par rapport à 2020), consécutive aux recrutements effectués afin de répondre à la forte demande de soins.

L'endettement net s'établit à 5 519 KMAD à fin 2021 en baisse de 16,5% par rapport à l'exercice précédent. Cette évolution s'explique principalement par la baisse des dettes de financement (solde nul en 2021 contre 4 900 KMAD) suite au remboursement du compte courant (autres dettes de financement) des actionnaires historiques vendeurs dans le cadre du rachat de la clinique, compensée par (i) la baisse de la trésorerie nette (- 2 741 KMAD) et (ii) l'augmentation du compte courant d'associé – passif (3 000 KMAD, soit + 55,0% par rapport à 2020).

Les capitaux propres ont augmenté de 808 KMAD, correspondant au résultat net 2021.

Analyse des principales évolutions sur la période 2021-2022

Le chiffre d'affaires 2022 de Vinci a affiché une baisse de 16,5% par rapport à 2021, pour s'établir à 28 336 KMAD, liée principalement à la baisse du chiffre d'affaires provenant du service « USI » (-10 173 KMAD) et de la réanimation (-4 066 KMAD) dont l'activité en 2021 a été marquée par la prise en charge des patients Covid-19 et compensés partiellement par la hausse des revenus du service « Bloc » (+9 616 KMAD).

Le résultat net ressort à 331 KMAD en 2022 (-59% par rapport à 2021). Cette évolution s'explique essentiellement par la baisse du résultat d'exploitation (-2 713 KMAD par rapport à 2021 liée à la baisse du chiffre d'affaires) compensée par la hausse du résultat non courant (1 883 KMAD en 2022 contre -688 KMAD durant l'exercice précédent).

L'endettement net s'établit à 15 614 KMAD à fin 2022 contre 5 519 KMAD en 2021. Cette évolution s'explique principalement par la hausse des comptes d'associés passifs (+ 12 813 KMAD par rapport à l'exercice précédent) en vue de soutenir les besoins de l'exploitation et les investissements de la clinique, compensée par la hausse de la trésorerie nette de 2 713 KMAD.

Les capitaux propres se sont appréciés de 2 031 KMAD, correspondant à :

- La constatation d'un résultat net de 331 KMAD ;
- Une augmentation de capital de 1 900 KMAD ;
- La distribution de dividendes (200 KMAD) en 2022.

Hôpital Privé El Jadida

Informations générales

Informations générales		
Dénomination sociale	Hôpital Privé El Jadida	
Date d'immatriculation	15/02/2021	
Siège social	L'aérodrome, Ouassat El Jadida lot 32/E Im. N°2	
Forme juridique	SARL	
Secteur d'activité	Exploitation de Clinique	
Composition de l'actionnariat au 30/06/2023	<u>Actionnaires</u> Akdital	<u>% de détention et de droit de vote</u> 100%

Source : Akdital

Une description détaillée de l'Hôpital Privé d'El Jadida est présentée dans la section « VI.4 Présentation des établissements de santé opérationnels ».

Principaux agrégats annuels

Le tableau ci-dessous présente les principaux agrégats de l'Hôpital Privé El Jadida sur la période 2021-2022

En kMAD	2021	2022	Var. 21-22
Capital social	100	100	0,0%
Capitaux propres	6 581	19 734	>100%
Endettement net *	-2 201	4 703	>100%
Chiffre d'affaires	45 970	106 759	>100%
Résultat net	6 528	15 106	>100%
Dividendes distribués **	-	2 000	>100%

Source : Akdital

(*) Endettement net = dette de financement + comptes d'associés passif + trésorerie passif – comptes d'associés actif – titres et valeurs de placement – trésorerie actif

(**) Au titre de l'exercice précédent

L'Hôpital Privé d'El Jadida, ouvert en mai 2021, a enregistré un chiffre d'affaires 2021 de 45 970 KMAD. Ces revenus sont principalement portés par les services « USI » (11 413 KMAD), Réanimation (7 116 KMAD) et Bloc (7 824 KMAD).

Le résultat net 2021 s'établit à 6 528 KMAD et se compose principalement d'un résultat d'exploitation (9 288 KMAD) et d'une charge d'IS de 2 758 KMAD.

A fin 2021, l'endettement net s'établit à -2 201 KMAD, composé d'une trésorerie-actif de 2 965 KMAD et d'une trésorerie-passif de 764 KMAD. A fin 2021, les capitaux propres s'élèvent à 6 628 KMAD, composés d'un capital social de 100 KMAD et du résultat net de 6 528 KMAD.

Analyse des principales évolutions sur la période 2021-2022

Le chiffre d'affaires 2022 de l'Hôpital privé d'El Jadida s'est établi à 106 759 KMAD soit une hausse de 60 789 KMAD expliquée principalement par le nombre de mois d'activité sur les périodes analysées (8 mois en 2021 contre 12 mois en 2022), HPE n'ayant ouvert ses portes qu'en mai 2021. A noter que les services ayant enregistré les hausses les plus considérables entre 2021 et 2022 sont « Bloc » (+18 784 KMAD), Cathétérisme (+12 295 KMAD) et « USI » (+7 393 KMAD).

Le résultat net affiche une augmentation de plus de 100% en 2022, pour s'établir à 15 106 KMAD, qui s'explique essentiellement par la hausse du résultat d'exploitation (+14 572 KMAD par rapport à 2021) compensée par (i) un résultat non courant de 1 004 KMAD en 2022 correspondant à la charge de la CSS et (ii) une hausse de 4 945 KMAD des impôts sur les résultats payés au titre de l'exercice 2022.

L'endettement net affiche une hausse de 6 904 KMAD par rapport à l'exercice précédent correspondant à la baisse de la trésorerie nette.

Les capitaux propres se sont appréciés de 13 152 KMAD. Cette hausse s'explique par :

- un résultat net de 15 106 KMAD enregistré en 2022 ;
- une distribution de dividendes de 2 000 KMAD
- un report à nouveau de 4 508 KMAD

Centre International d'Oncologie El Jadida

Informations générales

Informations générales		
Dénomination sociale	Centre International d'Oncologie El Jadida	
Date d'immatriculation	15/02/2021	
Siège social	L'aérodrome, Ouassat El Jadida lot 32/E Im. N°2	
Forme juridique	SARL	
Secteur d'activité	Exploitant de clinique	
Composition de l'actionnariat au 30/06/2023	<u>Actionnaires</u> Akdital	<u>% de détention et de droit de vote</u> 100%

Source : Akdital

Une description détaillée du Centre International d'Oncologie El Jadida est présentée dans la section « VI.4 Présentation des établissements de santé opérationnels ».

Principaux agrégats annuels

Le tableau ci-dessous présente les principaux agrégats du Centre International d'Oncologie El Jadida sur la période 2021-2022 :

En kMAD	2021	2022	Var. 21-22
Capital social	100	100	0,0%
Capitaux propres	284	2 052	>100%
Endettement net *	1 192	2 247	88,5%
Chiffre d'affaires	7 636	24 499	>100%
Résultat net	184	1 768	>100%
Dividendes distribués **	-	-	>100%

Source : Akdital

(*) Endettement net = dette de financement + comptes d'associés passif + trésorerie passif – comptes d'associés actif – titres et valeurs de placement – trésorerie actif

(**) Au titre de l'exercice précédent

Le Centre International d'Oncologie El Jadida, dont l'ouverture a eu lieu en septembre 2021, a enregistré un chiffre d'affaires 2021 de 7 636 KMAD. Ces revenus sont principalement portés par les services Chimiothérapie (4 400 KMAD) et Radiothérapie (2 190 KMAD).

Le résultat net 2021 s'établit à 184 KMAD et se compose principalement du résultat d'exploitation (205 KMAD) et d'une charge d'IS d'un montant de 20 KMAD.

L'endettement net s'établit à 1 192 KMAD à fin 2021, composé d'une trésorerie-actif de 4 934 KMAD et d'une trésorerie-passif de 6 126 KMAD.

A fin 2021, les capitaux propres s'élève à 284 KMAD, composés d'un capital social de 100 KMAD et d'un résultat net de 184 KMAD.

Analyse des principales évolutions sur la période 2021-2022

Le chiffre d'affaires 2022 s'établit à 24 499 KMAD contre 7 636 KMAD en 2021. La hausse observée (>100%) s'explique principalement par le nombre de mois d'activité sur les périodes analysées (4 mois en 2021 contre 12 mois en 2022), CIOJ n'ayant ouvert ses portes qu'en septembre 2021. A noter que les services ayant enregistré les hausses les plus considérables entre 2021 et 2022 sont la chimiothérapie (+9 409 KMAD) et de la radiothérapie (+3 510 KMAD).

Le résultat net 2022 s'établit à 1 768 KMAD, en hausse de plus de 100% par rapport à l'exercice précédent liée principalement à :

- Un résultat d'exploitation en augmentation de 2 501 KMAD. Cette variation s'explique principalement par la hausse du chiffre d'affaires (+ 16 863 KMAD) compensée par la hausse des achats consommés (+7 041 KMAD), des autres charges externes (+4 659 KMAD) et des charges de personnel (+1 974 KMAD).
- Des impôts sur les résultats en hausse de 886 KMAD

A fin 2022, l'endettement net s'établit à 2 247 KMAD, soit une hausse de 1 055 KMAD, qui s'explique principalement par la hausse du compte courant d'associé (+ 800 KMAD) et la baisse de la trésorerie nette (-255 KMAD).

Les capitaux propres ont augmenté de 1 768 KMAD, correspondant au résultat net de l'exercice 2022.

Hôpital International d'Agadir

Informations générales

Informations générales		
Dénomination sociale	Hôpital International Agadir	
Date d'immatriculation	13/06/2022	
Siège social	Casablanca, Oasis, 4 Rue des Vanneaux, Rez de chaussée app 1 Ang Rue des Cigales	
Forme juridique	SARL	
Secteur d'activité	Exploitant de clinique	
Capital social	10 000 KMAD	
Date de mise en service	Août 2022	
Composition de l'actionnariat au 30/06/2023	<u>Actionnaires</u> Akditel	<u>% de détention et de droit de vote</u> 100%

Source : Akditel

Une description détaillée de l'Hôpital International Agadir est présentée dans la section « VI.4 Présentation des établissements de santé opérationnels ».

Principaux agrégats annuels

Le tableau ci-dessous présente les principaux agrégats de l'Hôpital International Agadir en 2022 (5 mois d'activité).

En kMAD	2022
Capital social	10 000
Capitaux propres	11 487
Endettement net *	54 259
Chiffre d'affaires	30 411
Résultat net	1 487
Dividendes distribués **	-

Source : Akditel

(*) Endettement net = dette de financement + comptes d'associés passif + trésorerie passif – comptes d'associés actif – titres et valeurs de placement – trésorerie actif

(**) Au titre de l'exercice précédent

L'Hôpital International Agadir, ouvert en août 2022, a enregistré un chiffre d'affaires 2022 de 30 411 KMAD. Ces revenus proviennent principalement des services du bloc opératoire.

Le résultat net 2022 s'établit à 1 487 KMAD et se compose principalement d'un résultat d'exploitation (2 833 KMAD), d'un résultat financier de -417 KMAD et d'une charge d'IS de 883 KMAD.

A fin 2022, l'endettement net s'établit à 54 259 KMAD, composé de comptes d'associés s'élevant à 29 798 KMAD et d'une trésorerie nette de -24 461 KMAD.

A fin 2022, les capitaux propres s'élèvent à 11 487 KMAD, composés d'un capital social de 10 000 KMAD et du résultat net de 1 487 KMAD.

Centre International d'Oncologie Agadir

Informations générales

Informations générales		
Dénomination sociale	Centre International d'Oncologie Agadir	
Date d'immatriculation	15/06/2022	
Siège social	Casablanca, 4 Rue des Vanneaux, Rez de chaussées magasin 2 Ang Rue des Cigales, Oasis	
Forme juridique	SARL	
Secteur d'activité	Exploitant de clinique	
Capital social	5 000 KMAD	
Date de mise en service	Août 2022	
Composition de l'actionnariat au 30/06/2023	<u>Actionnaires</u> Akditel	<u>% de détention et de droit de vote</u> 100%

Source : Akditel

Une description détaillée du Centre International d'Oncologie Agadir est présentée dans la section « VI.4 Présentation des établissements de santé opérationnels ».

Principaux agrégats annuels

Le tableau ci-dessous présente les principaux agrégats du Centre International d'Oncologie Agadir en 2022 (5 mois d'activité).

En kMAD	2022
Capital social	5 000
Capitaux propres	4 829
Endettement net *	8 235
Chiffre d'affaires	5 235
Résultat net	-171
Dividendes distribués **	-

Source : Akditel

(*) Endettement net = dette de financement + comptes d'associés passif + trésorerie passif – comptes d'associés actif – titres et valeurs de placement – trésorerie actif

(**) Au titre de l'exercice précédent

Le Centre International d'Oncologie Agadir, ouvert en août 2022, affiche un chiffre d'affaires de 5 235 KMAD en 2022. Ces revenus sont drainés principalement par le service « chimiothérapie ».

Le résultat net 2022 s'établit à -171 KMAD composé principalement d'un résultat d'exploitation (-89 KMAD) et d'un résultat financier de -80 KMAD.

A fin 2022, l'endettement net s'établit à 8 235 KMAD, et se compose essentiellement de comptes d'associés s'élevant à 5 023 KMAD et d'une trésorerie nette de -3 212 KMAD.

A fin 2022, les capitaux propres s'élèvent à 4 829 KMAD, composés d'un capital social de 5 000 KMAD et du résultat net de -171 KMAD.

Clinique Panorama Sidi Maarouf

Informations générales

Informations générales		
Dénomination sociale	Clinique Panorama Sidi Maarouf	
Date d'immatriculation	21/06/2022	
Siège social	Casablanca, 4 Rue des Vanneaux, Rez de chaussées magasin 1 Ang Rue des Cigales, Oasis	
Forme juridique	SARL	
Secteur d'activité	Exploitant de clinique	
Capital social	100 000 MAD	
Date de mise en service	Septembre 2022	
Composition de l'actionnariat au 30/06/2023	<u>Actionnaires</u> Akditel	<u>% de détention et de droit de vote</u> 100%

Source : Akditel

Une description détaillée de la Clinique Panorama Sidi Maarouf est présentée dans la section « VI.4 Présentation des établissements de santé opérationnels ».

Principaux agrégats annuels

Le tableau ci-dessous présente les principaux agrégats de la Clinique panorama Sidi Maarouf en 2022 (4 mois d'activité).

En kMAD	2022
Capital social	100
Capitaux propres	-3 749
Endettement net *	27 604
Chiffre d'affaires	8 531
Résultat net	-3 849
Dividendes distribués **	-

Source : Akditel

(*) Endettement net = dette de financement + comptes d'associés passif + trésorerie passif – comptes d'associés actif – titres et valeurs de placement – trésorerie actif

(**) Au titre de l'exercice précédent

La Clinique panorama Sidi Maarouf, mise en service en septembre 2022, affiche un chiffre d'affaires de 8 531 KMAD en 2022. Ces revenus sont drainés principalement par les services du bloc opératoire.

Le résultat net 2022 qui s'est établi à -3 849 KMAD se compose essentiellement d'un résultat d'exploitation (-3 692 KMAD) et d'un résultat financier de -157 KMAD.

A fin 2022, l'endettement net est de 27 604 KMAD, et se compose essentiellement de comptes d'associés s'élevant à 22 445 KMAD, de dettes de financement bancaires de 7 391 KMAD et d'une trésorerie-actif de 2 232 KMAD.

A fin 2022, les capitaux propres s'élèvent à -3 749 KMAD, composés du résultat net constaté (-3 849 KMAD) et d'un capital social de 100 KMAD.

Clinique de Spécialités de Safi

Informations générales

Informations générales		
Dénomination sociale	Clinique de Spécialités de Safi	
Date d'immatriculation	18/08/2022	
Siège social	7 Rue Sebta Résidence Rami 2 ^{ème} étage bureau n°8 Casablanca	
Forme juridique	SARL	
Secteur d'activité	Exploitant de clinique	
Capital social	100 000 MAD	
Date de mise en service	Novembre 2022	
Composition de l'actionnariat au 30/06/2023	<u>Actionnaires</u> Akdital	<u>% de détention et de droit de vote</u> 100%

Source : Akdital

Une description détaillée de la Clinique de Spécialités de Safi est présentée dans la section « VI.4 Présentation des établissements de santé opérationnels ».

Principaux agrégats annuels

Le tableau ci-dessous présente les principaux agrégats de la Clinique de Spécialités de Safi en 2022 (2 mois d'activité).

En kMAD	2022
Capital social	100
Capitaux propres	219
Endettement net *	16 915
Chiffre d'affaires	7 211
Résultat net	119
Dividendes distribués **	-

Source : Akdital

(*) Endettement net = dette de financement + comptes d'associés passif + trésorerie passif – comptes d'associés actif – titres et valeurs de placement – trésorerie actif

(**) Au titre de l'exercice précédent

La Clinique de Spécialités de Safi, mise en service en novembre 2022, affiche un chiffre d'affaires de 7 211 KMAD en 2022. Ces revenus sont drainés principalement par le service « cathétérisme ».

Le résultat net 2022 qui s'est établi à 119 KMAD se compose essentiellement d'un résultat d'exploitation de 240 KMAD, d'un résultat financier de -97 KMAD et d'une charge d'IS de 24 KMAD.

A fin 2022, l'endettement net est de 16 915 KMAD, et se compose essentiellement de comptes d'associés s'élevant à 19 194 KMAD et d'une trésorerie-actif de 2 179 KMAD.

A fin 2022, les capitaux propres s'élèvent à 219 KMAD, composés du résultat net constaté (119 KMAD) et d'un capital social de 100 KMAD.

Hôpital Privé de Tanger

Informations générales

Informations générales		
Dénomination sociale	Hôpital Privé de Tanger	
Date d'immatriculation	28/02/2022	
Siège social	Casablanca, Oasis, 4 Rue des Vanneaux, Rez de chaussée app 1 Ang Rue des Cigales	
Forme juridique	SARL	
Secteur d'activité	Exploitant de clinique	
Capital social	100 000 MAD	
Date de mise en service	Octobre 2022	
Composition de l'actionnariat au 30/06/2023	<u>Actionnaires</u>	<u>% de détention et de droit de vote</u>
	Akdital	90%
	Kaddour MANSOUR	10%

Source : Akdital

Une description détaillée de l'Hôpital Privé de Tanger est présentée dans la section « VI.4 Présentation des établissements de santé opérationnels ».

Principaux agrégats annuels

Le tableau ci-dessous présente les principaux agrégats de l'Hôpital Privé de Tanger en 2022 (3 mois d'activité).

En kMAD	2022
Capital social	100
Capitaux propres	329
Endettement net *	95 141
Chiffre d'affaires	19 983
Résultat net	229
Dividendes distribués **	-

Source : Akdital

(*) Endettement net = dette de financement + comptes d'associés passif + trésorerie passif – comptes d'associés actif – titres et valeurs de placement – trésorerie actif

(**) Au titre de l'exercice précédent

L'Hôpital Privé de Tanger, mis en service en fin octobre 2022, affiche un chiffre d'affaires de 19 983 KMAD en 2022. Ces revenus sont drainés principalement par l'activité du bloc opératoire.

Le résultat net 2022 qui s'est établi à 229 KMAD se compose essentiellement d'un résultat d'exploitation de 1 184 KMAD, d'un résultat financier de -675 KMAD et d'une charge d'IS de 261 KMAD.

A fin 2022, l'endettement net est de 95 141 KMAD, et se compose essentiellement de comptes d'associés s'élevant à 71 746 KMAD, de crédits de trésorerie de 27 000 KMAD et d'une trésorerie-actif de 3 621 KMAD.

A fin 2022, les capitaux propres s'élèvent à 329 KMAD, composés du résultat net constaté (229 KMAD) et d'un capital social de 100 KMAD.

Centre International d'Oncologie Boughaz de Tanger

Informations générales

Informations générales		
Dénomination sociale	Centre International d'Oncologie Boughaz de Tanger	
Date d'immatriculation	16/03/2022	
Siège social	Casablanca, Oasis, 4 Rue des Vanneaux, Rez de chaussée app 1 Ang Rue des Cigales	
Forme juridique	SARL	
Capital social	100 000 MAD	
Date de mise en service	Octobre 2022	
Secteur d'activité	Exploitant de clinique	
Composition de l'actionnariat au 30/06/2023	<u>Actionnaires</u>	<u>% de détention et de droit de vote</u>
	Akdital	90%
	Kaddour MANSOUR	10%

Source : Akdital

Une description détaillée du Centre International d'Oncologie Boughaz de Tanger est présentée dans la section « VI.4 Présentation des établissements de santé opérationnels ».

Principaux agrégats annuels

Le tableau ci-dessous présente les principaux agrégats de la Centre International d'Oncologie Boughaz de Tanger en 2022 (3 mois d'activité).

En kMAD	2022
Capital social	100
Capitaux propres	4 315
Endettement net *	8 913
Chiffre d'affaires	10 635
Résultat net	4 215
Dividendes distribués **	-

Source : Akdital

(*) Endettement net = dette de financement + comptes d'associés passif + trésorerie passif – comptes d'associés actif – titres et valeurs de placement – trésorerie actif

(**) Au titre de l'exercice précédent

Le Centre International d'Oncologie Boughaz de Tanger, mis en service en fin octobre 2022, affiche un chiffre d'affaires de 10 635 KMAD en 2022. Ces revenus sont drainés principalement par le service de chimiothérapie.

Le résultat net 2022 qui s'établit à 4 215 KMAD se compose essentiellement d'un résultat d'exploitation de 6 343 KMAD et d'une charge d'IS de 1 991 KMAD.

A fin 2022, l'endettement net est de 8 913 KMAD, et se compose essentiellement de comptes d'associés s'élevant à 8 556 KMAD, de crédits de trésorerie de 3 000 KMAD et une trésorerie-actif de 3 259 KMAD.

A fin 2022, les capitaux propres s'élèvent à 4 315 KMAD, composés du résultat net constaté (4 215 KMAD) et d'un capital social de 100 KMAD.

Hôpital Privé de Salé

Informations générales

Informations générales		
Dénomination sociale	Hôpital Privé de Salé	
Date d'immatriculation	18/08/2022	
Siège social	7 Res Rami Rue Sebta ETG 2 Bureau 8, Casablanca	
Forme juridique	SARL	
Secteur d'activité	Exploitant de clinique	
Capital social	100 000 MAD	
Date de mise en service	Décembre 2022	
Composition de l'actionnariat au 30/06/2023	<u>Actionnaires</u> Akditel	<u>% de détention et de droit de vote</u> 100%

Source : Akditel

Une description détaillée de l'Hôpital Privé de Salé est présentée dans la section « VI.4 Présentation des établissements de santé opérationnels ».

Principaux agrégats annuels

Le tableau ci-dessous présente les principaux agrégats de l'Hôpital Privé de Salé en 2022 (1 mois d'activité).

En kMAD	2022
Capital social	100
Capitaux propres	-2 905
Endettement net *	22 431
Chiffre d'affaires	1 316
Résultat net	-3 005
Dividendes distribués **	-

Source : Akditel

(*) Endettement net = dette de financement + comptes d'associés passif + trésorerie passif – comptes d'associés actif – titres et valeurs de placement – trésorerie actif

(**) Au titre de l'exercice précédent

L'Hôpital Privé de Salé, mis en service en fin novembre 2022, affiche un chiffre d'affaires de 1 316 KMAD en 2022. Ces revenus sont drainés principalement par les blocs opératoires.

Le résultat net 2022 qui s'est établi à -3 005 KMAD se compose essentiellement d'un résultat d'exploitation de -2 894 KMAD et d'un résultat financier de -111 KMAD.

A fin 2022, l'endettement net est de 22 431 KMAD, et se compose essentiellement de comptes d'associés passif s'élevant à 23 660 KMAD et d'une trésorerie-actif de 1 130 KMAD.

A fin 2022, les capitaux propres s'élèvent à -2 905 KMAD, composés du résultat net constaté (-3 005 KMAD) et d'un capital social de 100 KMAD.

Centre d'Oncologie Privé de Salé

Informations générales

Informations générales		
Dénomination sociale	Centre d'Oncologie Privé de Salé	
Date d'immatriculation	27/09/2022	
Siège social	96 Bd Anfa Res le Printemps d'Anfa ETG 7 APT 71, Casablanca	
Forme juridique	SARL	
Secteur d'activité	Exploitant de clinique	
Capital social	100 000 MAD	
Date de mise en service	Novembre 2022	
Composition de l'actionnariat au 30/06/2023	<u>Actionnaires</u> Akditel	<u>% de détention et de droit de vote</u> 100%

Source : Akditel

Une description détaillée du Centre d'Oncologie Privé de Salé est présentée dans la section « VI.4 Présentation des établissements de santé opérationnels ».

Principaux agrégats annuels

Le tableau ci-dessous présente les principaux agrégats du Centre d'Oncologie Privé de Salé en 2022 (1 mois d'activité).

En kMAD	2022
Capital social	100
Capitaux propres	-215
Endettement net *	8 814
Chiffre d'affaires	139
Résultat net	-315
Dividendes distribués **	-

Source : Akditel

(*) Endettement net = dette de financement + comptes d'associés passif + trésorerie passif – comptes d'associés actif – titres et valeurs de placement – trésorerie actif

(**) Au titre de l'exercice précédent

Le Centre d'Oncologie Privé de Salé, mis en service en fin novembre 2022, affiche un chiffre d'affaires de 139 KMAD en 2022. Ces revenus sont drainés principalement par l'activité de Chimiothérapie.

Le résultat net 2022 qui s'est établi à -315 KMAD se compose essentiellement d'un résultat d'exploitation de -285 KMAD et d'un résultat financier de -30 KMAD.

A fin 2022, l'endettement net est de 8 814 KMAD, et se compose essentiellement de comptes d'associés passif s'élevant à 8 689 KMAD, de soldes bancaires créditeurs de 225 KMAD et de comptes d'associés actif de 100 KMAD.

A fin 2022, les capitaux propres s'élèvent à -215 KMAD, composés du résultat net constaté (-315 KMAD) et d'un capital social de 100 KMAD.

Clinique Internationale de Mohammadia

Informations générales

Informations générales		
Dénomination sociale	Clinique Internationale de Mohammadia	
Date d'immatriculation	30/01/2023	
Siège social	N°271, Rue 17, Hassania I, Bd La Résistance, El Alia, Mohammedia	
Forme juridique	SARL	
Secteur d'activité	Exploitant de clinique	
Composition de l'actionnariat au 30/06/2023	<u>Actionnaires</u> Akditel	<u>% de détention et de droit de vote</u> 100%

Source : Akditel

Cette filiale a été créée en janvier 2023 dans l'objectif de porter le projet de la clinique de Mohammadia ouverte en mars 2023.

Une description détaillée de la Clinique Internationale de Mohammadia est présentée dans la section « VI.4 Présentation des établissements de santé opérationnels ».

Clinique du Bien-être Bouskoura

Informations générales

Informations générales		
Dénomination sociale	Clinique du Bien Être Bouskoura	
Date d'immatriculation	11/11/2022	
Siège social	4, rue des Vanneaux, rez de chaussée magasin angle rue des cigales, Oasis, Casablanca	
Forme juridique	SARL	
Secteur d'activité	Exploitant de clinique	
Composition de l'actionnariat au 30/06/2023	<u>Actionnaires</u> Akditel	<u>% de détention et de droit de vote</u> 100%

Source : Akditel

Cette filiale a été créée en novembre 2022 dans l'objectif de porter le projet de la clinique du Bien-Être Bouskoura ouverte en mars 2023.

Une description détaillée de la Clinique du Bien-être Bouskoura est présentée dans la section « VI.4 Présentation des établissements de santé opérationnels ».

Hôpital International de Fès

Informations générales

Informations générales		
Dénomination sociale	Hôpital International de Fès	
Date d'immatriculation	30/03/2023	
Siège social	7 rue sebta residence rami 2 ème etage bureau N°8, Casablanca	
Forme juridique	SARL	
Secteur d'activité	Exploitant de clinique	
Composition de l'actionnariat au 30/06/2023	<u>Actionnaires</u> Akdtal	<u>% de détention et de droit de vote</u> 100%

Source : Akdtal

Cette filiale a été créée en mars 2023 dans l'objectif de porter le projet de la clinique de Fès ouverte en avril 2023.

Une description détaillée de l'Hôpital International de Fès est présentée dans la section « VI.4 Présentation des établissements de santé opérationnels ».

Centre International d'Oncologie de Fès

Informations générales

Informations générales		
Dénomination sociale	Centre International d'Oncologie de Fès	
Date d'immatriculation	30/03/2023	
Siège social	7 rue sebta residence rami 2 ème etage bureau N°8, Casablanca	
Forme juridique	SARL	
Secteur d'activité	Exploitant de clinique	
Composition de l'actionnariat au 30/06/2023	<u>Actionnaires</u> Akdtal	<u>% de détention et de droit de vote</u> 100%

Source : Akdtal

Cette filiale a été créée en mars 2023 dans l'objectif de porter le projet du Centre International d'Oncologie de Fès, ouvert en avril 2023.

Une description détaillée de l'Hôpital International de Fès est présentée dans la section « VI.4 Présentation des établissements de santé opérationnels ».

Jaktalim

Informations générales

Créée en 2017, Jaktalim est une résidence de convalescence disposant de plusieurs appartements meublés mis à la disposition des cliniques qu'elles proposent à leur patientèle internationale. La résidence se situe à proximité de la Clinique Jerrada Oasis et du Centre International d'Oncologie de Casablanca, permettant ainsi de faciliter aux patients l'accès aux soins prodigués dans les établissements du Groupe localisés à Casablanca et en particulier ceux de la Clinique Jerrada Oasis et du Centre International d'Oncologie de Casablanca.

Informations générales		
Dénomination sociale	JAKTALIM	
Date d'immatriculation	17/08/2017	
Siège social	17 Place Charles Nicole, Casablanca	
Forme juridique	SARL	
Secteur d'activité	Acquisition / construction de biens immeubles et meubles destinés à la location à des tiers	
Composition de l'actionnariat au 30/06/2023	<u>Actionnaires</u> Akdital	<u>% de détention et de droit de vote</u> 100%

Source : Akdital

Principaux agrégats annuels

Le tableau ci-dessous présente les principaux agrégats de Jaktalim sur la période 2020-2022 :

En kMAD	2020	2021	2022	Var. 20-21	Var. 21-22
Capital social	500	500	500	0,0%	0,0%
Capitaux propres	552	636	684	15,3%	7,5%
Endettement net *	12 781	13 392	12 607	4,8%	-5,9%
Chiffre d'affaires	1 920	1 920	1 920	0,0%	0,0%
Résultat net	159	85	47	-46,7%	-43,9%
Dividendes distribués **	-	-	-	n.a	n.a

Source : Akdital

(*) Endettement net = dette de financement + comptes d'associés passif + trésorerie passif – comptes d'associés actif – titres et valeurs de placement – trésorerie actif

(**) Au titre de l'exercice précédent

Analyse des principales évolutions sur la période 2020-2021

Le chiffre d'affaires 2021 s'établit à 1 920 KMAD, stable par rapport à 2020.

Le résultat net 2021 s'établit à 85 KMAD, en baisse de 46,7% par rapport à l'exercice précédent, qui s'explique principalement par :

- Un résultat d'exploitation en baisse de 67 KMAD. Cette variation s'explique principalement par une hausse des dotations d'exploitation (+ 137 KMAD) compensée par la baisse des achats consommés (-48 KMAD) et des autres charges externes (-37 KMAD).
- Un résultat financier en baisse de 48 KMAD, expliqué par des charges d'intérêts en hausse par rapport à 2021

A fin 2021, l'endettement net s'établit à 13 392 KMAD, soit une hausse de 611 KMAD, qui s'explique principalement par la hausse du compte courant d'associé (+ 1 310 KMAD) compensée par la baisse de la dette bancaire (-715 KMAD) suite au remboursement partiel des crédits bancaires.

Les capitaux propres ont augmenté de 85 KMAD, correspondant au résultat net de l'exercice 2021.

Analyse des principales évolutions sur la période 2021-2022

Le chiffre d'affaires 2022 s'établit à 1 920 KMAD, stable par rapport à 2021.

Le résultat net 2022 s'établit à 47 KMAD, en baisse de 37 KMAD par rapport à l'exercice précédent, qui s'explique principalement par :

- Un résultat d'exploitation en baisse de 19 KMAD. Cette variation s'explique principalement par une hausse des achats consommés (+ 14 KMAD) et une hausse des dotations d'exploitation (+ 5 KMAD) ;
- Un résultat non courant en baisse de 32 KMAD ;
- Une charge d'IS en hausse de 37 KMAD ;
- Compensé par un résultat financier en hausse de 50 KMAD, expliqué par des charges d'intérêts en baisse par rapport à 2021.

A fin 2022, l'endettement net s'établit à 12 607 KMAD en 2022, soit une baisse de 785 KMAD, qui s'explique principalement par la baisse de la dette bancaire (-760 KMAD) suite au remboursement partiel des emprunts bancaires et par une hausse de la trésorerie-actif (+25 KMAD).

Les capitaux propres ont augmenté de 47 KMAD, correspondant au résultat net de l'exercice en 2022.

Brochak

Informations générales

Créée en 2016, Brochak détient les murs du Centre International d'Oncologie de Casablanca.

Informations générales		
Dénomination sociale	BROCHAK	
Date d'immatriculation	20/10/2016	
Siège social	4 rue des Alouettes, Casablanca	
Forme juridique	SARL	
Secteur d'activité	Acquisition / construction de biens immeubles destinés à la location à des tiers	
Composition de l'actionnariat au 30/06/2023	<u>Actionnaires</u>	<u>% de détention et de droit de vote</u>
	Akdital	80%
	M. Kamal Lahbabi	10%
	M. Naoufal Mamou	10%

Source : Akdital

Principaux agrégats annuels

Le tableau ci-dessous présente les principaux agrégats de Brochak sur la période 2020-2022 :

En kMAD	2020	2021	2022	Var. 20-21	Var. 21-22
Capital social	10 000	10 000	20 000	0,0%	100,0%
Capitaux propres	8 606	8 656	18 944	0,6%	>100%
Endettement net *	176 141	167 812	144 995	-4,7%	-13,6%
Chiffre d'affaires	14 362	15 519	17 832	8,1%	14,9%
Résultat net	59	50	288	-14,4%	>100%
Dividendes distribués **	-	-	-	n.a	n.a

Source : Akdital

(*) Endettement net = dette de financement + comptes d'associés passif + trésorerie passif – comptes d'associés actif – titres et valeurs de placement – trésorerie actif

(**) Au titre de l'exercice précédent

Les revenus de Brochak correspondent exclusivement aux loyers perçus au titre des contrats de bail qui la lient à CIOC.

Analyse des principales évolutions sur la période 2020-2021

Le chiffre d'affaires de Brochak a progressé de 8,1% en 2021, conséquence de la mise en place d'un nouveau contrat de bail couvrant l'extension de CIOC.

Le résultat net s'élève à 50 KMAD en 2021 contre 59 KMAD en 2020. Cette légère baisse découle des variations suivantes :

- La hausse du résultat d'exploitation de 2 411 KMAD, conséquence d'un chiffre d'affaires en hausse de 1 157 KMAD et de charges externes en baisse de 1 063 KMAD ;
- La baisse du résultat financier de 2 390 KMAD suite à la hausse de la dette bancaire ;
- La baisse du résultat non courant de 6 KMAD ;
- La hausse des impôts sur les sociétés de 23 KMAD.

L'endettement net s'élève à 167 812 KMAD, en baisse de 8 328 KMAD (- 4,7%), expliqué par la combinaison des principales variations suivantes :

- Baisse du compte courant associé de 14 210 KMAD envers AKDITAL.
- Les dettes financières envers les fournisseurs d'immobilisations de 31 727 KMAD ont été intégralement remboursées et remplacées par une dette bancaire supplémentaire.

Les capitaux propres ont augmenté de 50 KMAD, correspondant au résultat de l'exercice 2021.

Analyse des principales évolutions sur la période 2021-2022

Le chiffre d'affaires de Brochak a progressé de 14,9% en 2022, s'établissant à 17 832 KMAD, conséquence du loyer lié à l'extension de CIOC en juin 2021.

Le résultat net a enregistré une hausse de 238 KMAD en 2022, expliquée par les variations suivantes :

- La hausse du résultat d'exploitation de 837 KMAD liée essentiellement à
 - ✓ la hausse des produits d'exploitation de 138 KMAD, expliquée par la hausse du chiffre d'affaires (+2 313 KMAD) compensée par la baisse des reprises d'exploitation (-2 176 KMAD) ;
 - ✓ la baisse des charges d'exploitation de 699 KMAD, expliquée par la baisse des autres charges externes (-2 538 KMAD) et compensée par la hausse des dotations d'exploitation (+1 071 KMAD) et la hausse du poste impôts et taxes (+774 KMAD).
- Compensée par (i) la baisse du résultat financier de 49 KMAD et (ii) la hausse de la charge d'IS de 556 KMAD.

A fin 2022, l'endettement net s'élève à 144 995 KMAD, en baisse de 22 818 KMAD (-13,6%), expliqué par la combinaison des principales variations suivantes :

- la baisse de la dette bancaire (-12 933 KMAD) suite au remboursement partiel des emprunts bancaires ;
- la baisse des comptes courants d'associés (-10 000 KMAD).

A fin 2022, les capitaux propres s'établissent à 18 944 KMAD, en hausse de 10 288 KMAD correspondant au résultat de l'exercice 2022 et à une augmentation de capital d'un montant total de 10 000 KMAD par conversion de compte courant associé.

Taliak

Informations générales

Créée en 2014, Taliak détient les murs et le matériel exploités par la Clinique Ain Borja.

Informations générales		
Dénomination sociale	TALIAK	
Date d'immatriculation	25/06/2014	
Siège social	113 Bd Abderrahim Bouabid, Casablanca	
Forme juridique	SARL	
Secteur d'activité	Acquisition / construction de biens immeubles destinés à la location à des tiers	
Composition de l'actionnariat au 30/06/2023	<u>Actionnaires</u>	<u>% de détention et de droit de vote</u>
	Akdital	80%
	M. Youssef Alaoui	20%

Source : Akdital

Principaux agrégats annuels

Le tableau ci-dessous présente les principaux agrégats de Taliak sur la période 2020-2022 :

En kMAD	2020	2021	2022	Var. 20-21	Var. 21-22
Capital social	10 000	10 000	10 000	0,0%	0,0%
Capitaux propres	10 283	10 471	10 975	1,8%	4,8%
Endettement net *	120 442	91 848	86 846	-23,7%	-5,4%
Chiffre d'affaires	9 975	9 973	10 407	0,0%	4,4%
Résultat net	162	189	504	16,4%	>100%
Dividendes distribués **	-	-	-	n.a	n.a

Source : Akdital

(*) Endettement net = dette de financement + comptes d'associés passif + trésorerie passif – comptes d'associés actif – titres et valeurs de placement – trésorerie actif

(**) Au titre de l'exercice précédent

Les revenus de Taliak correspondent exclusivement aux loyers perçus au titre des contrats de bail et de matériel qui la lient à CCAB.

Analyse des principales évolutions sur la période 2020-2021

Le chiffre d'affaires 2021 de Taliak s'élève à 9 973 KMAD, stable par rapport à celui de l'exercice précédent.

Le résultat net s'élève à 189 KMAD en 2021 contre 162 KMAD, en hausse de 27 KMAD (+ 16,5%).

L'endettement net s'établit à 91 848 KMAD en 2021, en baisse de 28 594 KMAD (- 23,7%) par rapport à l'exercice précédent. Cet allègement de l'endettement net s'explique principalement par :

- Le remboursement partiel du compte courant associés à hauteur de 17 223 KMAD ;
- La baisse des dettes envers les fournisseurs d'immobilisations de 17 271 KMAD ;
- Compensée par la hausse des dettes bancaires de 7 919 KMAD.

Les capitaux propres ont augmenté de 189 KMAD, correspondant au résultat net de l'exercice 2021.

Analyse des principales évolutions sur la période 2021-2022

Le chiffre d'affaires de Taliak s'élève à 10 407 KMAD en 2022, en progression de 4,4% par rapport à 2021. Cette évolution s'explique essentiellement par la hausse triennale du loyer ayant pris effet courant 2022.

Le résultat net s'élève à 504 KMAD en 2022, soit une hausse supérieure à 100% par rapport à 2021, expliquée principalement par les variations suivantes :

- La hausse du résultat financier de 1 200 KMAD liée essentiellement à
 - ✓ la hausse des produits financiers de 536 KMAD ;
 - ✓ la baisse des charges d'intérêts de 664 KMAD.
- La hausse du résultat non courant de 103 KMAD ;
- Compensée par la baisse du résultat d'exploitation de 992 KMAD.

L'endettement net s'est établi à 86 863 KMAD en 2021, soit une baisse de 5,4% (-5 002 KMAD) qui résulte des principales variations suivantes :

- la baisse de la dette bancaire de 6 995 KMAD suite au remboursement partiel des emprunts bancaires ;
- la baisse de la trésorerie-actif de 1 993 KMAD ;

Les capitaux propres s'élèvent à 10 975 KMAD en 2022, en hausse de 504 KMAD, correspondant au résultat net de l'exercice 2022.

Tahafa

Informations générales

Créée en 2014, Tahafa détient les murs et le matériel exploités par l'Hôpital Privé de Casablanca.

Informations générales		
Dénomination sociale	TAHAFA	
Date d'immatriculation	23/07/2014	
Siège social	Green Office 19 Angle route El Jadida et Bd Abderrahim Bouabid, Casablanca	
Forme juridique	SARL	
Secteur d'activité	Acquisition / construction de biens immeubles destinés à la location à des tiers	
Composition de l'actionnariat au 30/06/2023	<u>Actionnaires</u>	<u>% de détention et de droit de vote</u>
	Akdital	85,6%
	M. Khalid Yaqini	10,0%
	M. Mostafa Benmansour	2,0%
	Mme Houda Benjelloun	2,0%
	M. Brahim Akdim	0,1%
	M. Ahmed Akdim	0,1%
	Mme Fatima Akdim	0,1%
	M. Rochdi Talib	0,1%

Source : Akdital

Principaux agrégats annuels

Le tableau ci-dessous présente les principaux agrégats de Tahafa sur la période 2020-2022 :

En kMAD	2020	2021	2022	Var. 20-21	Var. 21-22
Capital social	1 000	10 000	25 000	>100%	>100%
Capitaux propres	-1 456	8 670	24 896	>100%	>100%
Endettement net *	211 178	185 441	152 618	-12,2%	-17,7%
Chiffre d'affaires	17 066	17 066	17 066	0,0%	0,0%
Résultat net	221	126	1 226	-43,1%	>100%
Dividendes distribués **	-	-	-	n.a	n.a

Source : Akdital

(*) Endettement net = dette de financement + comptes d'associés passif + trésorerie passif – comptes d'associés actif – titres et valeurs de placement – trésorerie actif

(**) Au titre de l'exercice précédent

Les revenus de Tahafa correspondent exclusivement aux loyers perçus au titre des contrats de bail et des équipements médicaux qui la lient à HPC.

Analyse des principales évolutions sur la période 2020-2021

Le chiffre d'affaires de Tahafa s'élève à 17 066 KMAD en 2021, stable par rapport à 2020, conformément aux contrats de location entre Tahafa et HPC.

Le résultat net s'élève à 126 KMAD en 2021 contre 221 KMAD en 2020, en baisse de 95 KMAD (-43,1%). Cette baisse s'explique principalement par la hausse des charges d'exploitation (+ 5,7%) portée notamment par l'augmentation des impôts et taxes (+ 11,3%) et des charges de personnel (+ 5,8%) en dépit d'une amélioration du résultat financier (+21,7%) et d'une stabilité du chiffre d'affaires.

L'endettement net s'élève à 185 441 KMAD en 2021, en baisse de 25 737 KMAD (- 12,2%) par rapport à 2020, expliquée principalement par :

- La baisse des comptes courants associés - passif de 16 353 KMAD dont 7 700 KMAD a été convertie en capital de Tahafa et 8 653 KMAD remboursés aux actionnaires ;
- Le remboursement des crédits auprès des fournisseurs d'immobilisations pour un montant de 39 325 KMAD ;
- La hausse des emprunts auprès des établissements de crédits de 30 560 KMAD pour financer le remboursement des fournisseurs d'immobilisations.

Les capitaux propres s'élèvent à 8 670 KMAD en 2021, en hausse de 10 126 KMAD par rapport à 2020. Cette évolution résulte de (i) l'augmentation de capital de 10 000 KMAD (prime d'émission incluse) effectuée courant 2021 et (ii) du résultat net 2021 (126 KMAD).

Analyse des principales évolutions sur la période 2021-2022

Le chiffre d'affaires de Tahafa s'élève à 17 066 KMAD en 2022, stable par rapport à 2021, conformément aux contrats de location entre Tahafa et HPC.

Le résultat net s'élève à 1 226 KMAD en 2022, soit une hausse supérieure à 100% par rapport à 2021 (+ 1 101 KMAD), expliquée principalement par les variations suivantes :

- La forte hausse du résultat d'exploitation de 1 169 KMAD liée essentiellement à la nette baisse des charges d'exploitation de 2 711 KMAD ;
- Compensée par la baisse du résultat financier de 219 KMAD, liée essentiellement à la baisse des produits financiers de 381 KMAD.

L'endettement net s'établit à 152 618 KMAD en 2022, en baisse de 32 823 KMAD par rapport à 2021 (-17,7%), expliquée notamment par :

- La baisse de la dette bancaire de 16 875 KMAD suite au remboursement des emprunts bancaires ;
- La baisse des comptes courants d'associés de 15 927 KMAD ;

Les capitaux propres s'élèvent à 24 896 KMAD en 2022, en hausse de 16 226 KMAD par rapport à 2021. Cette évolution résulte de (i) l'augmentation de capital de 15 000 KMAD par conversion de CCA effectuée courant 2022 et (ii) du résultat net de l'exercice 2022 (1 226 KMAD).

Bait Al Atfal

Informations générales

Créée en 1998 sous forme d'une SA, puis transformée en SARL en 2020, Bait Al Atfal détient les murs de la Clinique Pédiatrique Atfal.

Informations générales		
Dénomination sociale	BAIT AL ATFAL	
Date d'immatriculation	01/04/1998	
Siège social	48 Bd Djerrada Oasis, Casablanca	
Forme juridique	SARL	
Secteur d'activité	Acquisition / construction de biens immeubles destinés à la location à des tiers	
Composition de l'actionnariat au 30/06/2023	<u>Actionnaires</u> Akditel	<u>% de détention et de droit de vote</u> 100%

Source : Akditel

Bait Al Atfal a été acquise en 2021 par le Groupe Akditel. Les revenus de Bait Al Atfal correspondent exclusivement aux loyers perçus au titre du contrat de bail qui la lie à Clinique Pédiatrique Atfal.

Principaux agrégats annuels

Le tableau ci-dessous présente les principaux agrégats de Bait Al Atfal sur la période 2020-2022 :

En kMAD	2020	2021	2022	Var20-21	Var21-22
Capital social	3 500	3 500	3 500	0,0%	0,0%
Capitaux propres	7 387	8 418	8 361	14,0%	-0,7%
Endettement net *	-448	13	437	>100%	>100%
Chiffre d'affaires	1 452	2 400	2 400	65,3%	0,0%
Résultat net	764	1 031	944	35,0%	-8,4%
Dividendes distribués **	-	-	1 000	n.a	n.a

Source : Akditel

(*) Endettement net = dette de financement + comptes d'associés passif + trésorerie passif – comptes d'associés actif – titres et valeurs de placement – trésorerie actif

(**) Au titre de l'exercice précédent

Analyse des principales évolutions sur la période 2020-2021

Le chiffre d'affaires 2021 s'établit à 2 400 KMAD, en hausse de 65,3% (+948 KMAD) principalement expliquée par la hausse des loyers suite à l'acquisition de la société par le groupe Akdital.

Le résultat net 2021 ressort à 1 031 KMAD et enregistre une hausse de 267 KMAD (+ 35,0%) par rapport à l'exercice précédent. Cette hausse est principalement portée par le résultat d'exploitation (+279 KMAD), en lien notamment avec l'amélioration du chiffre d'affaires (+65,3%).

L'endettement net s'établit à 13 KMAD, soit une hausse de 460 KMAD par rapport à l'exercice précédent, due à la baisse de la trésorerie-actif (-460 KMAD).

Les capitaux propres ont augmenté de 1 031 KMAD, correspondant au résultat net de l'exercice 2021.

Analyse des principales évolutions sur la période 2021-2022

Le chiffre d'affaires 2022 de Bait Al Atfal s'établit à 2 400 KMAD, stable par rapport à 2021.

Le résultat net 2022 s'établit à 944 KMAD, soit une baisse de 87 KMAD par rapport à l'exercice précédent, essentiellement expliquée par la hausse de la charge d'IS de 194 KMAD partiellement compensée par la hausse du résultat d'exploitation (+113 KMAD).

L'endettement net s'établit à 437 KMAD, soit une hausse de 424 KMAD par rapport à 2021, expliquée notamment par la hausse des comptes courants d'associés de 1 000 KMAD compensée par l'appréciation de la trésorerie-actif (+576 KMAD).

Les capitaux propres ont régressé de 56 KMAD, correspondant au résultat net de l'exercice 2022 de 944 KMAD diminué de la distribution de dividendes d'un montant de 1 000 KMAD.

Brafsante

Informations générales

Créée en 2019, Brafsante détient le matériel exploité par la Clinique Médico-Chirurgicale Longchamps.

Informations générales		
Dénomination sociale	BRAFSANTE	
Date d'immatriculation	07/01/2019	
Siège social	4 rue des Alouettes, Casablanca	
Forme juridique	SARL	
Secteur d'activité	Location de matériels, de machines et d'outillages	
Composition de l'actionariat au 30/06/2023	<u>Actionnaires</u> Akdital	<u>% de détention et de droit de vote</u> 100%

Source : Akdital

Principaux agrégats annuels

Le tableau ci-dessous présente les principaux agrégats de Brafsante sur la période 2020-2022 :

En kMAD	2020	2021	2022	Var20-21	Var21-22
Capital social	100	100	100	0,0%	0,0%
Capitaux propres	227	312	-241	37,5%	<-100%
Endettement net *	20 504	3 647	5 529	-82,2%	51,6%
Chiffre d'affaires	3 240	3 240	1 110	0,0%	-65,7%
Résultat net	38	85	-553	>100%	<-100%
Dividendes distribués **	-	-	-	n.a	n.a

Source : Akdital

(*) Endettement net = dette de financement + comptes d'associés passif + trésorerie passif – comptes d'associés actif – titres et valeurs de placement – trésorerie actif

(**) Au titre de l'exercice précédent

Les revenus de Brafsante correspondent exclusivement aux loyers de matériel perçus au titre du contrat qui la lie à la Clinique Médico-Chirurgicale Longchamps.

Analyse des principales évolutions sur la période 2020-2021

Le chiffre d'affaires réalisé en 2021 s'élève à 3 240 KMAD, stable par rapport à celui de 2020, conformément au contrat de location de matériel entre les deux entités.

Le résultat net enregistre une progression de 47 KMAD en 2021 pour atteindre 85 KMAD.

A fin 2021, l'endettement net s'établit à 3 647 KMAD, en baisse de 16 857 KMAD (-82,2%) par rapport à 2020, expliquée par la combinaison des facteurs suivants :

- Baisse du compte courant associés – passif de 2 415 KMAD ;
- Baisse des dettes envers les fournisseurs d'immobilisations (liées à l'acquisition de matériel) de 7 750 KMAD ;
- Hausse de la trésorerie - actif de 6 691 KMAD.

Les capitaux propres s'établissent à 312 KMAD en 2021, en hausse de 85 KMAD par rapport à 2020, soit une variation égale au résultat net 2021.

Analyse des principales évolutions sur la période 2021-2022

Le chiffre d'affaires réalisé en 2022 s'élève à 1 110 KMAD, en baisse de 2 130 KMAD par rapport à celui de 2021. Cette baisse s'explique notamment par le transfert en 2022 à la CMCL du contrat de leasing relatif au matériel initialement loué par Brafsante à ladite clinique.

Le résultat net s'établit à -553 KMAD en 2022 contre 85 KMAD en 2021. Cette baisse résulte essentiellement de la combinaison des variations suivantes :

- Une baisse du résultat non courant (-1 014 KMAD) ;
- Compensée par
 - ✓ une hausse du résultat d'exploitation de 234 KMAD drainée par une baisse des charges d'exploitation (-2 704 KMAD) liée principalement à la baisse des autres charges externes plus importante que la baisse des produits d'exploitation (- 2 470 KMAD) ;
 - ✓ une hausse du résultat financier de 119 KMAD liée à la baisse des charges d'intérêt ;

A fin 2022, l'endettement net s'établit à 5 529 KMAD, en hausse de 1 882 KMAD (+51,6%) par rapport à 2021, expliquée par la baisse de la trésorerie-actif (-6 697 KMAD) compensée par la baisse des comptes courants associés-passif (-4 815 KMAD).

Les capitaux propres s'établissent à -241 KMAD en 2022, en baisse de 553 KMAD par rapport à 2021, soit une variation égale au résultat net de l'exercice 2022.

Bousante

Informations générales

Créée en 2019, Bousante détient le matériel exploité par l'Hôpital Privé El Jadida.

Informations générales		
Dénomination sociale	BOUSANTE	
Date d'immatriculation	11/12/2019	
Siège social	7 Résidence Rami Rue Sebta, Casablanca	
Forme juridique	SARL	
Secteur d'activité	Location de matériels, de machines et d'outillages	
Composition de l'actionnariat au 30/06/2023	<u>Actionnaires</u> Akdital	<u>% de détention et de droit de vote</u> 100%

Source : Akdital

Principaux agrégats annuels

Le tableau ci-dessous présente les principaux agrégats de Bousante sur la période 2020-2022 :

En kMAD	2020	2021	2022	Var. 20-21	Var21-22
Capital social	100	100	10 000	0,0%	>100%
Capitaux propres	-180	150	8 612	>100%	>100%
Endettement net *	21 294	59 503	64 157	>100%	7,8%
Chiffre d'affaires	-	3 900	9 304	>100%	>100%
Résultat net	-278	330	-1 438	>100%	<-100%
Dividendes distribués **	-	-	-	n.a	n.a

Source : Akdital

(*) Endettement net = dette de financement + comptes d'associés passif + trésorerie passif – comptes d'associés actif – titres et valeurs de placement – trésorerie actif

(**) Au titre de l'exercice précédent

Les revenus de Bousante correspondent principalement aux loyers de matériel perçus au titre du contrat qui la lie à L'Hôpital Privé d'El Jadida. Ce dernier n'étant opérationnel qu'en 2021, Bousante n'a pas généré de revenu en 2020.

Analyse des principales évolutions sur la période 2020-2021

Le chiffre d'affaires de Bousante atteint 3 900 KMAD en 2021 alors que le résultat net 2021 ressort à 330 KMAD.

A fin 2021, l'endettement net de Bousante s'établit à 59 503 KMAD, contre 21 294 KMAD en 2020. Cette augmentation s'explique principalement par :

- La hausse de la trésorerie - passif de 26 313 KMAD suite à la souscription à un crédit de trésorerie de 25 000 KMAD ;
- La hausse des comptes courants associés- passif (+ 9 178 KMAD) ;
- L'augmentation des dettes envers des fournisseurs d'immobilisations liées à l'acquisition de matériel médical (+1 472 KMAD).

Les capitaux propres s'établissent à 150 KMAD en 2021, en hausse de 330 KMAD par rapport à 2020, soit une variation égale au résultat net 2021 (330 KMAD).

Analyse des principales évolutions sur la période 2021-2022

Le chiffre d'affaires 2022 de Bousante s'établit à 9 304 KMAD, en nette hausse de 5 404 KMAD, expliquée par la période de location de matériel en 2022 (12 mois) par rapport à l'année 2021 (8 mois) correspondant à l'année de démarrage effectif d'exploitation de l'Hôpital Privé de El Jadida.

Le résultat net s'établit à -1 438 KMAD en 2022, soit une baisse de 1 768 KMAD par rapport à l'exercice précédent expliquée notamment par l'effet conjugué des éléments suivants :

- La hausse des charges d'intérêts de 1 985 KMAD justifiée par le crédit spot mis en place en attendant le déblocage du crédit moyen terme¹ ;
- La baisse du résultat non courant de 741 KMAD ;
- Compensée par la hausse du résultat d'exploitation de 846 KMAD, liée à la hausse du chiffre d'affaires (+5 404 KMAD) plus importante que la hausse des charges d'exploitation (+1 755 KMAD) portée principalement par la hausse des dotations d'exploitation (+100%).

A fin 2022, l'endettement net s'établit à 64 157 KMAD, en hausse de 4 654 KMAD par rapport à 2021 (+7,8%), expliquée notamment par :

- La baisse de la trésorerie nette de 16 656 KMAD ;
- Compensée par la baisse des comptes courants d'associés de 11 900 KMAD ;

Les capitaux propres s'établissent à 8 612 KMAD en 2022, en hausse de 8 462 KMAD par rapport à 2021, correspondant à :

- une augmentation de capital de 9 900 KMAD par conversion de CCA réalisée courant 2022
- résultat net de l'exercice 2022 (-1 438 KMAD)

¹ A noter que ce crédit spot a été remboursé fin 2022

Ciojedida

Informations générales

Créée en 2020, Ciojedida détient le matériel du Centre International d'Oncologie El Jadida.

Informations générales		
Dénomination sociale	CIOJEDIDA	
Date d'immatriculation	04/11/2020	
Siège social	Green Office 19 et 20 Ang Route El Jadida et Bd Abderrahim Bouabid, Casablanca	
Forme juridique	SARL	
Secteur d'activité	Location de matériels, de machines et d'outillages	
Composition de l'actionnariat au 30/06/2023	<u>Actionnaires</u> Akdital	<u>% de détention et de droit de vote</u> 100%

Source : Akdital

Principaux agrégats annuels

Le tableau ci-dessous présente les principaux agrégats de Ciojedida sur la période 2020-2022 :

En kMAD	2020	2021	2022	Var20-21	Var21-22
Capital social	100	100	2 000	0,0%	>100%
Capitaux propres	92	462	2 420	>100%	>100%
Endettement net *	-100	6 120	7 998	>100%	30,7%
Chiffre d'affaires	-	938	2 250	>100%	>100%
Résultat net	-8	369	59	>100%	-84,1%
Dividendes distribués **	-	-	-	n.a	n.a

Source : Akdital

(*) Endettement net = dette de financement + comptes d'associés passif + trésorerie passif – comptes d'associés actif – titres et valeurs de placement – trésorerie actif

(**) Au titre de l'exercice précédent

Les revenus de Ciojedida correspondent exclusivement aux loyers de matériel perçus au titre du contrat qui la lie au Centre International d'Oncologie d'El Jadida. Ce dernier ayant ouvert ses portes en 2021, Ciojedida n'a pas généré de revenu en 2020.

Analyse des principales évolutions sur la période 2020-2021

Le chiffre d'affaires de Ciojedida atteint 938 KMAD en 2021 alors que le résultat net 2021 ressort à 369 KMAD.

A fin 2021, l'endettement net s'établit à 6 120 KMAD, essentiellement constitué d'une trésorerie - passif de 5 000 KMAD. A noter que la trésorerie nette à fin 2020 (-100 KMAD) correspond uniquement à une trésorerie – actif de 100 KMAD.

Les capitaux propres ont augmenté de 369 KMAD en 2021, correspondant au résultat net de l'exercice.

Analyse des principales évolutions sur la période 2021-2022

Le chiffre d'affaires de Ciojedida s'établit à 2 250 KMAD en 2022, en hausse de 1 313 KMAD par rapport à 2021 (+100%). Cette hausse s'explique par la période de location du matériel médical (12 mois en 2022 contre 8 mois en 2021). En effet, HPE a démarré son activité en mai 2021.

Le résultat net s'établit à 59 KMAD en 2022, en retrait de 311 KMAD rapport à l'exercice précédent, expliqué notamment par la combinaison des éléments suivants :

- Une baisse du résultat financier de 248 KMAD, liée à la hausse des charges d'intérêts du même montant ;
- Une baisse du résultat non courant de 111 KMAD ;
- Compensée par une légère hausse du résultat d'exploitation de 10 KMAD.

A fin 2022, l'endettement net s'établit à 7 998 KMAD, en hausse de 30,7% par rapport à 2021 (+1 878 KMAD), expliquée notamment par une baisse de la trésorerie nette de 2 838 KMAD partiellement compensée par une baisse des comptes courants d'associés de 960 KMAD.

A fin 2022, les capitaux propres ont augmenté de 1 959 KMAD, correspondant au résultat net de l'exercice 2022 et à une augmentation de capital d'un montant total de 1 900 KMAD.

Akdital Immo

Informations générales

Informations générales		
Dénomination sociale	AKDITAL IMMO SA	
Date d'immatriculation	09/09/2020	
Siège social	Green Office 19 et 20 Ang Beauséjour, angle route El Jadida et Bd Abderrahim Bouabid 2ème étage - Casablanca	
Forme juridique	Société Anonyme	
Secteur d'activité	Holding	
Composition de l'actionnariat au 30/06/2023	<u>Actionnaires</u>	<u>% de détention et de droit de vote</u>
	Aradei	51,0%
	Akdital Holding	31,9%
	BFO	17,2%

Source : Akdital

Principaux agrégats annuels

Le tableau ci-dessous présente les principaux agrégats d'Akdital Immo sur la période 2020-2022 :

En KMAD	2020	2021	2022	Var. 20-21	Var. 21-22
Capital social	10 000	16 000	80 000	60,0%	>100%
Capitaux propres	9 976	13 705	88 317	37,4%	>100%
Endettement net *	-1 898	195 965	128 550	>100%	-34,4%
Chiffre d'affaires	-	-	-	n.a	n.a
Résultat net	-24	-2 271	-4 388	>100%	93,2%
Dividendes distribués **	-	-	-	n.a	n.a

Source : Akdital

(*) Endettement net = dette de financement + comptes d'associés passif + trésorerie passif – comptes d'associés actif – titres et valeurs de placement – trésorerie actif

(**) Au titre de l'exercice précédent

Analyse des principales évolutions sur la période 2020-2021

Akdital Immo n'a pas généré de chiffre d'affaires sur la période 2020 – 2021.

Le résultat net 2021 s'établit à -2 271 KMAD, en baisse de 2 247 KMAD par rapport à 2020, qui s'explique par :

- La hausse des dotations d'exploitation de +630 KMAD (>100%) sous l'effet notamment des investissements effectués par Akdital Immo
- La baisse du résultat financier de 1 425 KMAD, portée par la hausse des intérêts financiers générés par les comptes courants associés qui ont augmenté de 145 557 MMAD en 2021

A fin 2021, l'endettement net s'établit à 195 965 KMAD, en hausse de 197 863 KMAD par rapport à 2020, ce qui s'explique par :

- la hausse du compte courant d'associés (+145 557 KMAD)
- la hausse de la trésorerie passive (+50 318 MAD)
- la baisse de la trésorerie active de 1 988 KMAD

Les capitaux propres ont atteint 13 705 KMAD en 2021, soit une hausse de 3 729 KMAD qui s'explique par :

- une augmentation de capital de 6 000 KMAD décidée lors de l'AGE du 29 janvier 2021 et réalisée en deux tranches :
 - ✓ une première tranche d'un montant de 400 KMAD par émission de 4 000 actions nouvelles de 100 MAD de valeur nominale, et souscrites par Akdital
 - ✓ une deuxième tranche d'un montant de 5 600 KMAD par émission de 56 000 actions nouvelles de 100 MAD de valeur nominale, et souscrites par BFO FONCIERE SARL
- un résultat net de l'exercice 2021 de - 2 271 KMAD

Analyse des principales évolutions sur la période 2021-2022

Akdital Immo n'a pas généré de chiffre d'affaires en 2022.

Le résultat net 2022 s'établit à -4 388 KMAD, en baisse de 2 117 KMAD par rapport à 2021, qui s'explique principalement par :

- La hausse des achats consommés de matières et de fournitures de +592 KMAD (>100%). Ces achats consommés correspondent à des prestations de service (études et conseil) ;
- La baisse du résultat financier de 1 373 KMAD, découlant de la hausse des charges d'intérêts de (+10 680 KMAD) compensée partiellement par la hausse des intérêts et produits financiers (+9 307 KMAD) ;

A fin 2022, l'endettement net s'établit à 440 830 KMAD, en baisse de 67 415 KMAD par rapport à 2021, ce qui s'explique par la combinaison des variations suivantes :

- la hausse du compte courant d'associés passif (+195 199 KMAD)
- la hausse du crédit de trésorerie (+60 000 KMAD)
- la comptabilisation d'un compte courant associé actif en 2022 (312 279 KMAD) contre 0 KMAD en 2021
- la hausse de la trésorerie active de 1 943 KMAD
- la hausse des titres et valeurs de placement (+8 074 KMAD).

Les capitaux propres ont atteint 88 317 KMAD en 2022, soit une hausse de 74 612 KMAD (>100%) qui s'explique par :

- une augmentation de capital de 79 000 KMAD dans le cadre de l'entrée au capital d'Aradei
- le résultat net de l'exercice 2021 de - 4 388 KMAD.

Les terrains acquis par Akdital Immo (via ses filiales) sont présentés ci-dessous :

- El Jadida : terrain qui abrite l'Hôpital Privé d'El Jadida et le CIOJ ;
- Agadir : terrain qui abrite l'Hôpital International d'El Jadida et le CIOA ;
- Salé : terrain qui abrite l'Hôpital Privé de Salé et le COPS ;
- Safi : terrain qui abrite la Clinique de Spécialités de Safi ;
- Tanger : terrain qui abrite l'Hôpital Privé de Tanger et le CIOBT ;
- Khouribga : terrain qui abritera la Clinique des spécialités de Khouribga (en cours de travaux).

Onco Green City

Informations générales

Cette filiale a été créée en mai 2022 dans l'objectif de porter le projet de Benguerir (Centre d'Oncologie) dans le cadre du projet Health City.

Informations générales		
Dénomination sociale	ONCO GREEN CITY	
Date d'immatriculation	24/05/2022	
Siège social	7 Résidence Rami, Rue Sebta, 2ème étage, bureau 8, Casablanca	
Forme juridique	SARL	
Secteur d'activité	Location et location-bail	
Composition de l'actionnariat au 30/06/2023	<u>Actionnaires</u> Akdital	<u>% de détention et de droit de vote</u> 100%

Source : Akdital

Principaux agrégats annuels

Le tableau ci-dessous présente les principaux agrégats d'Onco Green City sur la période en 2022 :

En kMAD	2022
Capital social	100
Capitaux propres	100
Endettement net *	-
Chiffre d'affaires	-
Résultat net	-
Dividendes distribués	-

Source : Akdital

(*) Endettement net = dette de financement + comptes d'associés passif + trésorerie passif – comptes d'associés actif – titres et valeurs de placement – trésorerie actif

Les sociétés ci-dessous ont été créées afin de porter le matériel ou le foncier (terrain et construction) des projets en cours de développement. Cependant, en raison du changement de stratégie d'investissement (notamment l'externalisation du volet foncier), ces entités sont restées sans activités en attendant leur réaffectation.

Brafej

Informations générales

Le tableau ci-dessous présente les informations générales de Brafej.

Informations générales		
Dénomination sociale	BRAFEJ	
Date d'immatriculation	07/01/2019	
Siège social	14 Rue du Lucerne, résidence Latifa 1er étage n°3	
Forme juridique	SARL	
Secteur d'activité	Location et location-bail	
Composition de l'actionnariat au 30/06/2023	<u>Actionnaires</u> Akdital	<u>% de détention et de droit de vote</u> 100%

Source : Akdital

Principaux agrégats annuels

Le tableau ci-dessous présente les principaux agrégats de Brafej sur la période 2020-2022 :

En kMAD	2020	2021	2022	Var. 20-21	Var. 21-22
Capital social	100	100	100	0,0%	0,0%
Capitaux propres	78	70	59	-10,0%	-15,4%
Endettement net *	-100	-100	-100	0,0%	0,0%
Chiffre d'affaires	-	-	-	n.a	n.a
Résultat net	-8	-8	-11	0,0%	34,7%
Dividendes distribués	-	-	-	n.a	n.a

Source : Akdital

(*) Endettement net = dette de financement + comptes d'associés passif + trésorerie passif – comptes d'associés actif – titres et valeurs de placement – trésorerie actif

Oncosante

Informations générales

Le tableau ci-dessous présente les informations générales d'Oncosante.

Informations générales		
Dénomination sociale	ONCOSANTE	
Date d'immatriculation	12/12/2019	
Siège social	7 Résidence Rami, Rue Sebta, 2ème étage, bureau 8, Casablanca	
Forme juridique	SARL	
Secteur d'activité	Location et location-bail	
Composition de l'actionnariat au 30/06/2023	<u>Actionnaires</u> Akdital	<u>% de détention et de droit de vote</u> 100%

Source : Akdital

Principaux agrégats annuels

Le tableau ci-dessous présente les principaux agrégats d'Oncosante sur la période 2020-2022 :

En kMAD	2020	2021	2022	Var. 20-21	Var. 21-22
Capital social	100	100	100	0,0%	0,0%
Capitaux propres	90	-19	-468	<-100%	<-100%
Endettement net *	-100	4 481	4 703	>100%	4,9%
Chiffre d'affaires	-	-	-	n.a	n.a
Résultat net	-8	-109	-448	<-100%	<-100%
Dividendes distribués	-	-	-	n.a	n.a

Source : Akdital

(*) Endettement net = dette de financement + comptes d'associés passif + trésorerie passif – comptes d'associés actif – titres et valeurs de placement – trésorerie actif

Dans le cadre de la recherche de terrains à Tanger permettant d'abriter le projet d'hôpital privé, de centre d'oncologie et de centre de psychiatrie et addictologie, Akdital avait identifié un terrain et a donné une avance pour son acquisition. Cette avance, initialement supportée par Akdital, a été inscrite en 2021 en CCA dans les PropCo qui étaient destinées à porter les différentes composantes du projet (soit Oncosante, Psysante et Tangersante).

Suite à l'identification d'une nouvelle opportunité de clinique à Tanger en phase de construction qui était en vente, Akdital a décidé d'acquérir les titres de la société portant ces actifs (permettant d'optimiser 9 mois de travaux et de développement déjà réalisés par les anciens actionnaires) et a demandé la restitution de l'avance initialement payée au propriétaire du terrain ayant fait l'objet d'une avance.

Psysante

Informations générales

Le tableau ci-dessous présente les informations générales de Psysante.

Informations générales		
Dénomination sociale	PSYSANTE	
Date d'immatriculation	11/12/2019	
Siège social	7 Résidence Rami, Rue Sebta, 2ème étage, bureau 8, Casablanca	
Forme juridique	SARL	
Secteur d'activité	Location et location-bail	
Composition de l'actionnariat au 30/06/2023	<u>Actionnaires</u> Akdital	<u>% de détention et de droit de vote</u> 100%

Source : Akdital

Principaux agrégats annuels

Le tableau ci-dessous présente les principaux agrégats de Psysante sur la période 2020-2022 :

En kMAD	2020	2021	2022	Var. 20-21	Var. 21-22
Capital social	100	100	100	0,0%	0,0%
Capitaux propres	90	4	-386	-95,5%	<-100%
Endettement net *	-100	3 456	3 668	>100%	6,1%
Chiffre d'affaires	-	-	-	n.a	n.a
Résultat net	-8	-86	-390	<-100%	<-100%
Dividendes distribués	-	-	-	n.a	n.a

Source : Akdital

(*) Endettement net = dette de financement + comptes d'associés passif + trésorerie passif – comptes d'associés actif – titres et valeurs de placement – trésorerie actif

Dans le cadre de la recherche de terrains à Tanger permettant d'abriter le projet d'hôpital privé, de centre d'oncologie et de centre de psychiatrie et addictologie, Akdital avait identifié un terrain et a donné une avance pour son acquisition. Cette avance, initialement supportée par Akdital, a été inscrite en 2021 en CCA dans les PropCo qui étaient destinées à porter les différentes composantes du projet (soit Oncosante, Psysante et Tangersante).

Suite à l'identification d'une nouvelle opportunité de clinique à Tanger en phase de construction qui était en vente, Akdital a décidé d'acquérir les titres de la société portant ces actifs (permettant d'optimiser 9 mois de travaux et de développement déjà réalisés par les anciens actionnaires) et a demandé la restitution de l'avance initialement payée au propriétaire du terrain ayant fait l'objet d'une avance.

Taghazoutsante

Informations générales

Le tableau ci-dessous présente les informations générales de Taghazoutsante.

Informations générales		
Dénomination sociale	TAGHAZOUT SANTE	
Date d'immatriculation	23/12/2022	
Siège social	DOUAR TAGADIRT N°187 DRARGA, Agadir	
Forme juridique	SARL	
Secteur d'activité	Location et exploitation	
Composition de l'actionnariat au 30/06/2023	<u>Actionnaires</u> Akditel	<u>% de détention et de droit de vote</u> 100%

Source : Akditel

Principaux agrégats annuels

Le tableau ci-dessous présente les principaux agrégats de Taghazoutsante en 2022 :

En kMAD	2022
Capital social	100
Capitaux propres	100
Endettement net *	-
Chiffre d'affaires	-
Résultat net	-
Dividendes distribués	-

Source : Akditel

(*) Endettement net = dette de financement + comptes d'associés passif + trésorerie passif – comptes d'associés actif – titres et valeurs de placement – trésorerie actif

Tangersante

Informations générales

Le tableau ci-dessous présente les informations générales de Tangersante.

Informations générales		
Dénomination sociale	TANGERSANTE	
Date d'immatriculation	11/12/2019	
Siège social	7 Résidence Rami, Rue Sebta, 2ème étage, bureau 8, Casablanca	
Forme juridique	SARL	
Secteur d'activité	Location et location-bail	
Composition de l'actionnariat au 30/06/2023	<u>Actionnaires</u> Akdital	<u>% de détention et de droit de vote</u> 100%

Source : Akdital

Principaux agrégats annuels

Le tableau ci-dessous présente les principaux agrégats de Tangersante sur la période 2020-2022 :

En kMAD	2020	2021	2022	Var. 20-21	Var. 21-22
Capital social	100	100	100	0,0%	0,0%
Capitaux propres	78	-101	-664	<-100%	<-100%
Endettement net *	-101	7 116	7 528	>100%	5,8%
Chiffre d'affaires	-	-	-	n.a	n.a
Résultat net	-20	-180	-563	<-100%	<-100%
Dividendes distribués	-	-	-	n.a	n.a

Source : Akdital

(*) Endettement net = dette de financement + comptes d'associés passif + trésorerie passif – comptes d'associés actif – titres et valeurs de placement – trésorerie actif

Dans le cadre de la recherche de terrains à Tanger permettant d'abriter le projet d'hôpital privé, de centre d'oncologie et de centre de psychiatrie et addictologie, Akdital avait identifié un terrain et a donné une avance pour son acquisition. Cette avance, initialement supportée par Akdital, a été inscrite en 2021 en CCA dans les PropCo qui étaient destinées à porter les différentes composantes du projet (soit Oncosante, Psysante et Tangersante).

Suite à l'identification d'une nouvelle opportunité de clinique à Tanger en phase de construction qui était en vente, Akdital a décidé d'acquérir les titres de la société portant ces actifs (permettant d'optimiser 9 mois de travaux et de développement déjà réalisés par les anciens actionnaires) et a demandé la restitution de l'avance initialement payée au propriétaire du terrain ayant fait l'objet d'une avance.

Oncoagadir

Informations générales

Le tableau ci-dessous présente les informations générales d'Oncoagadir.

Informations générales		
Dénomination sociale	ONCOAGADIR	
Date d'immatriculation	27/07/2020	
Siège social	7 Résidence Rami, Rue Sebta, 2ème étage, bureau 8, Casablanca	
Forme juridique	SARL	
Secteur d'activité	Location et location-bail	
Composition de l'actionnariat au 30/06/2023	<u>Actionnaires</u> Akdital	<u>% de détention et de droit de vote</u> 100%

Source : Akdital

Principaux agrégats annuels

Le tableau ci-dessous présente les principaux agrégats d'Oncoagadir sur la période 2020-2022 :

En kMAD	2020	2021	2022	Var. 20-21	Var. 21-22
Capital social	100	100	100	0,0%	0,0%
Capitaux propres	91	84	76	-7,7%	-9,5%
Endettement net *	-100	-100	-100	0,0%	0,0%
Chiffre d'affaires	-	-	-	n.a	n.a
Résultat net	-9	-8	-8	-11,1%	-3,5%
Dividendes distribués	-	-	-	n.a	n.a

Source : Akdital

(*) Endettement net = dette de financement + comptes d'associés passif + trésorerie passif – comptes d'associés actif – titres et valeurs de placement – trésorerie actif

CIOCINVEST

Informations générales

Le tableau ci-dessous présente les informations générales de CIOCINVEST.

Informations générales		
Dénomination sociale	CIOCINVEST	
Date d'immatriculation	22/06/2020	
Siège social	7 Résidence Rami, Rue Sebta, 2ème étage, bureau 8, Casablanca	
Forme juridique	SARL	
Secteur d'activité	Location et location-bail	
Composition de l'actionnariat au 30/06/2023	<u>Actionnaires</u> Akdital	<u>% de détention et de droit de vote</u> 100%

Source : Akdital

Principaux agrégats annuels

Le tableau ci-dessous présente les principaux agrégats de CIOCINVEST sur la période 2020-2022 :

En kMAD	2020	2021	2022	Var. 20-21	Var. 21-22
Capital social	100	100	100	0,0%	0,0%
Capitaux propres	86	78	70	-9,0%	-10,1%
Endettement net *	-100	-100	-100	0,0%	0,0%
Chiffre d'affaires	-	-	-	n.a	n.a
Résultat net	-14	-8	-8	-47,0%	-0,2%
Dividendes distribués	-	-	-	n.a	n.a

Source : Akdital

(*) Endettement net = dette de financement + comptes d'associés passif + trésorerie passif – comptes d'associés actif – titres et valeurs de placement – trésorerie actif

Synergies entre les entités du Groupe

Les principales synergies entre les entités du Groupe découlent notamment de :

- L'effet taille qui permet au Groupe d'avoir une meilleure force de négociation avec ses fournisseurs. En effet compte tenu de l'accroissement du nombre de ses établissements, Akdital arrive à négocier de meilleures conditions d'achats auprès de ses fournisseurs (en termes de prix et de modalités de paiement) au profit de ses établissements ;
- L'élargissement du réseau permettant le développement de la notoriété de la marque Akdital ;
- La centralisation des activités support permet aux différents établissements du Groupe de bénéficier de l'accompagnement de la holding en termes de :
 - ✓ harmonisation des process d'exploitation et de gestion (procédures comptables, reporting, etc.)
 - ✓ définition des besoins en termes de recrutement et de formation du personnel paramédical et support
 - ✓ accompagnement des filiales en termes de définition des cahiers des charges, suivi de la réalisation des projets, mise en place des financements requis, centralisation et gestion des commandes d'équipement et paiement des acomptes y afférents, permettant ainsi de sécuriser le matériel et les équipements des projets en développement
- Affectation des ressources expérimentées notamment du paramédical et support vers les nouvelles ouvertures afin d'assurer l'encadrement des nouvelles recrues.

La centralisation de la gestion de la trésorerie au niveau de la holding permettant une meilleure optimisation des flux de trésorerie entre filiales (cash-pooling).

IV. Flux comptables et financiers faisant l'objet de conventions réglementées

IV.1 Conventions conclues au cours de l'exercice 2022

IV.1.1 Avec la société Akdital Immo

Personne concernée : Akdital S.A. (Actionnaire) et M. Rochdi TALIB (Président Directeur Général d'AKDITAL SA, administrateur d'AKDITAL IMMO)

Nature et objet de la convention : Octroi d'avances en comptes courant

Modalités de la convention : Cette convention, signée le 06 janvier 2022 et autorisée par le conseil d'administration du 22 mars 2022, définit les modalités d'octroi des avances en compte courant en application du protocole d'investissement conclu entre Akdital SA, BFO Foncière, ARADEI et Akdital Immo.

Montants comptabilisés : les avances consenties par Akdital SA à Akdital Immo ont été rémunérées à hauteur de 4% HT et se présentent comme suit au 31 décembre 2022 :

Filiale	Solde du prêt au 31/12/2021	Avances en 2022	Remboursement en 2022	Compensation	Solde du prêt au 31/12/2022	Produits d'intérêt comptabilisés HT	Montant des encaissements TTC
Akdital Immo	98 984	90 136	65 480	15 080	108 560	3 338	-
Total	98 984	90 136	65 480	15 080	108 560	3 338	-

IV.1.2 Avec les filiales de la société

Personnes concernées : Akdital S.A. (Actionnaire), M. Rochdi Talib (Président Directeur Général d'Akdital S.A., Administrateur d'Akdital Immo)

Garantie corporate accordée à NEC Immo

Modalités de la convention : Il s'agit des garanties autorisées par le conseil d'administration du 1^{er} septembre 2021 portant sur les garanties corporate accordées par Akdital SA à la société NEC Immo en garantie du contrat de bail relatif à la location des locaux de la Clinique de Bien-Etre de Bouskoura.

Conventions de prêts accordés par Akdital S.A. aux filiales

Modalités de la convention : Ces conventions, autorisées par le conseil d'administration du 30 mars 2023, portent sur la coordination et la centralisation de l'ensemble des besoins et des excédents de trésorerie du Groupe Akdital SA destinées à permettre une optimisation de la gestion de la trésorerie de ses filiales. Les avances consenties par Akdital SA à ses filiales sont rémunérées au taux convenu dans le bordereau de demande de prêt qui correspond au taux du marché bancaire à court terme. La durée du prêt est également fixée par le bordereau du prêt. En 2022, ces avances sont rémunérées à hauteur de 2,25% HT.

Montants comptabilisés : Ces prêts se présentent au 31.12.2022 comme suit (montants en KMAD) :

Filiale	Convention écrite	Avances en 2022	Remboursement en 2022	Solde du prêt au 31/12/2022	Produits d'intérêt comptabilisés HT	Montant des encaissements TTC
Hôpital International Agadir	Non	72 606	42 809	29 797	379	-
Clinique Panorama Sidi Maarouf	Non	24 445	2 000	22 445	143	-
Hôpital Privé de Salé	Non	23 660	-	23 660	101	-
Clinique du Bien-être Bouskoura	Non	16 538	-	16 538	23	-
Clinique de Spécialités de Safi	Non	19 194	-	19 194	88	-
Centre International d'Oncologie Boughaz de Tanger	Non	6 916	-	6 916	51	-
Centre International d'Oncologie d'Agadir	Non	9 923	4 900	5 023	73	-
Centre d'Oncologie Privé de Salé	Non	8 689	-	8 689	27	-
Hôpital Privé de Tanger	Non	68 386	-	68 386	614	-
Centre International d'Oncologie El Jadida	Non	800	-	800	11	-
Hôpital Privé El Jadida	Non	3 600	3 600	-	40	-
Total	-	254 757	53 309	201 448	1 550	-

IV.2 Conventions conclues au cours des exercices antérieurs et dont l'exécution s'est poursuivie au cours de l'exercice

IV.2.1 Avec la société Akdital Immo

Personne concernée : Akdital S.A. (Actionnaire) M. Rochdi TALIB (Président Directeur Général d'AKDITAL SA, administrateur d'AKDITAL IMMO et M. Hatim Ben Ahmed (Administrateur commun)

Nature et objet de la convention : Garanties corporate relatives aux contrats de baux en l'état futur d'achèvement relatifs à la construction de cliniques

Modalités de la convention : Cette convention, non écrite et autorisée par le conseil d'administration du 22 mars 2022, porte sur les garanties corporate relatives aux contrats de baux en l'état futur d'achèvement et du bail commercial à signer entre les filiales d'AKDITAL IMMO et les sociétés d'exploitation des cliniques en projet.

Montants comptabilisés : Selon le management, cette convention n'a pas produit ses effets en 2022.

IV.2.2 Avec les filiales de la société

Personnes concernées : Akdital S.A. (Actionnaire), M. Rochdi Talib (Président du Conseil d'Administration d'Akdital Holding et de la filiale et/ou actionnaire ou gérant de la filiale), M. Ahmed AKDIM (Administrateur et gérant de la filiale).

Convention de prestations inter-compagnies (Management Fees & Maîtrise d'Ouvrage Déléguée)

Modalités de la convention : Cette convention a été amendée par un avenant (en cours de signature) qui a élargi le périmètre de cette convention pour intégrer d'autres filiales. Cet avenant a été autorisé par le conseil d'administration du 22 mars 2022. Elle porte sur les prestations de services apportées par Akdital Holding à ses filiales dans les domaines suivants :

- Stratégie et Développement,
- Mutualisation des divers services de gestion opérationnelle,
- Rapatriement de patients étrangers,
- Support financier.

Cette convention cadre est appliquée également pour toutes les filiales qui viendraient à être créées après la date de signature de cette convention.

Cette convention a été amendée par un avenant signé en date du 30 décembre 2020 qui a fixé les modalités de facturation par Akdital Holding aux filiales, des prestations d'assistance à la réalisation de leur plan de développement notamment les prestations relatives à la stratégie de développement, la Maîtrise d'Ouvrage Délégué et l'assistance au démarrage de l'unité médicale.

Un nouvel avenant a été signé le 31 décembre 2021 pour élargir le périmètre de cette convention afin d'intégrer d'autres filiales. Cet avenant a été autorisé par le conseil d'administration du 22 mars 2022.

Cette prestation de services est rémunérée comme suit :

- a. Prestations relatives à la stratégie de développement : Rémunération allant de 0,5% à 1% HT, du montant total des investissements (terrain + constructions + équipements médicaux et administratifs), chaque entité prenant en charge sa part au prorata du coût des investissements.
- b. Prestations de Maîtrise d'Ouvrage Délégué : Rémunération allant de 2,5% à 3% HT du chiffre d'affaires, à la charge de la société immobilière, étant précisé que le cumul des rémunérations au titre des prestations citées au point a) ci-dessus et ceux du présent point b) ne peuvent dépasser 3% du coût total du terrain et des constructions.
- c. Assistance au démarrage de l'unité médicale : Rémunération forfaitaire de 300 000 à 500 000 MAD HT en fonction de l'importance de l'unité médicale, à la charge de la société d'exploitation.

En 2022, la société a eu recours à la mutualisation des divers services de gestion opérationnelle dont la prestation est rémunérée à hauteur de 2,5% du chiffre d'affaires hors taxes réalisé par la filiale concernée.

Montants comptabilisés : Les opérations effectuées au titre de l'exercice 2022 se présentent comme suit (en KMAD) :

Filiale	Produits comptabilisés (HT)	Encaissements TTC
Bait Al Atfal	60	-
CIOJ	676	120
CIOJEDIDA	55	-
Clinique Pédiatrique Atfal	857	474
HPE	2 669	3 000
Gimes Da Vinci	729	-
Bousante	222	-
Brafsante	81	-
Brochak	446	-
CAB	2 642	-
CIOC	7 189	1 451
CMCL	1 392	-
HPC	4 082	-
Jaktalim	48	-
Tahafa	427	-
Taliak	253	-
CJO	3 570	-
HIA	760	-
CIOA	131	-
HPT	500	-
CIOBT	266	-
HPS	33	-
COPS	3	-
CSSF	180	-
CPSM	213	-
Total	27 484	5 045

Les prestations de Maîtrise d'Ouvrage Délégue réalisées courant l'exercice 2022 s'analysent comme suit (montants en KMAD) :

Filiale	Produits comptabilisés (HT)	Encaissements TTC
HPS	2 911	-
CSS	3 425	-
Clinique Panorama Sidi Maarouf	1 547	1 497
Clinique du Bien-être Bouskoura	2 151	-
CIOA	1 711	1 454
COPS	2 485	-
CIO Boughaz de Tanger	753	1 328
HPT	1 317	5 076
HIA	3 946	4 136
CIOF & HIF ¹	4 676	-
CIM ¹	1 836	-
Total	26 758	13 491

Il est à noter que les filiales « Centre International d'Oncologie Agadir », « Hôpital International de Fès » et « Clinique Internationale » de Mohammadia » ont été créées en 2023.

Par ailleurs, la société Akdital SA supporte également des dépenses pour le compte d'autres sociétés du Groupe qui se déclinent comme suit (en KMAD) :

Filiale	Solde au 31/12/2021	Dépenses encourues en 2022	Règlements en 2022	Reclassements en comptes courants	Solde au 31/12/2022
Brochak	0,4		0,4		-
Gimes Da Vinci	201			201	-
HPE	823		823		-
CIOJ	1 202		1 202		-
HPT	13 580	37 707		36 916	14 371
Bait Al Atfal		1 462			1 462
Tajak		75			75
HIA		21 018		17 998	3 020
CPSM		26 552		6 168	20 384
Clinique du Bien-être Bouskoura		23 263		7 279	15 984
CSSF		33 623		5 431	28 192
CIOBT		528		-	528
COPS		39 261		2 355	36 906
CIM ¹		34 159			34 159
CIOF & HIF ¹		67 329			67 329
Projet Tétouan		3 912			3 912 ²
Total	15 807	288 891	2 026	76 348	226 324

¹ Il est à noter que les filiales CIM, CIOF et HIF ont été créées en 2023

Conventions de prêts accordés par Akdital S.A. aux filiales

Modalités de la convention : Ces conventions portent sur la coordination et la centralisation de l'ensemble des besoins et des excédents de trésorerie du Groupe Akdital en vue de l'optimisation de la gestion de la trésorerie des filiales. Les avances consenties par Akdital à ses filiales sont rémunérées au taux convenu dans le bordereau de demande de prêt qui correspond au taux du marché bancaire à court terme. La durée du prêt est également fixée par le bordereau du prêt. En 2022, ces avances sont rémunérées à hauteur de 2,25% HT.

Montants comptabilisés : Ces prêts se présentent au 31.12.2022 comme suit (montants en KMAD) :

Filiale	Convention écrite	Date de signature de la convention	Date d'autorisation par le CA	Solde du prêt au 31/12/2021	Avances en 2022	Remboursement en 2022	Solde du prêt au 31/12/2022	Produits d'intérêt comptabilisés HT	Montant des encaissements TTC
HPC	Oui	13/12/2021	22/03/2022	-	2 000	820	1 180	25	-
CMCL	Oui	20/12/2021	22/03/2022	-	4 700	-	4 700	21	-
CCAB	Oui	17/02/2020	19/03/2021	-	2 000	-	2 000	22	-
BAIT AL ATFAL	Oui	31/12/2021	22/03/2022	277	-	-	277	6	-
VINCI	Oui	31/12/2021	22/03/2022	3 000	14 113	1 500	15 613	245	-
BROCHAK	Oui	21/05/2019	27/05/2020	36 996	-	8 000	28 996	727	-
CJO	Oui	31/12/2018	27/05/2020	4 161	4 620	2 002	6 779	161	-
TAHAFA	Oui	31/12/2018	27/05/2020	43 215	-	20 600	22 615	784	-
TALIAK	Oui	29/05/2019	27/05/2020	16 201	-	-	16 201	365	-
JAKTALIM	Oui	31/12/2019	27/05/2020	8 271	-	-	8 271	186	-
BRAFSANTE	Oui	31/12/2019	27/05/2020	6 390	-	4 815	1 575	58	-
TANGERSANTE	Oui	31/12/2020	19/03/2021	7 216	212	-	7 428	166	-
PSYSANTE	Oui	31/12/2020	19/03/2021	3 556	212	-	3 768	83	-
ONCOSANTE	Oui	31/12/2020	19/03/2021	4 581	221	-	4 802	106	-
BOUSANTE	Oui	31/12/2020	19/03/2021	31 818	-	11 900	19 918	660	-
CIOJEDIDA	Oui	31/12/2021	22/03/2022	2 159	940	1 900	1199	58	-
Total				167 841	29 018	51 537	145 322	3 673	-

Conventions de prêts accordés par les filiales à Akdital Holding

Modalités de la convention : Ces conventions portent sur la coordination et la centralisation de l'ensemble des besoins et des excédents de trésorerie du Groupe Akdital destinées à permettre une optimisation de la gestion de la trésorerie de ses filiales. Les avances consenties par les filiales à Akdital S.A. sont rémunérées au taux convenu dans le bordereau de demande de prêt qui correspond au taux du marché bancaire à court terme. La durée du prêt est également fixée par le bordereau du prêt.

Montants comptabilisés : En 2021, ces emprunts ont été rémunérés à hauteur de 5,5% HT et s'analysent au 31.12.2022 comme suit (montants en KMAD) :

Filiale	Date de signature de la convention	Solde au 31/12/2021	Déblocage	Remboursement	Solde au 31/12/2022	Charges comptabilisées	Montant des décaissements TTC
CIOC	13/12/2021	33 537	-	16 000	17 537	1620	-
Total		33 537	-	16 000	17 537	1 620	-

Garantie corporate accordée à Immobilière Forrest

Il s'agit des garanties autorisées par le conseil d'administration du 30 mars 2023 portant sur les garanties corporate accordées par AKDITAL SA à la société Immobilière Forrest en garantie du contrat de bail relatif à la location des locaux de la clinique Vinci exploitée par GIMES DA VINCI.

IV.2.3 Avec les actionnaires de la société

Personnes concernées : M. Rochdi Talib, M. Ahmed AKDIM, Mme Fatima AKDIM, M. Brahim AKDIM et Al RAZI LIMITED

Nature et objet de la convention : Convention relative aux avances en comptes courants accordées par les actionnaires à la société

Modalités de la convention : Ces conventions, non écrites, portent sur les avances en compte courant accordées par les actionnaires historiques d'Akdital SA. Il est à noter que l'avance accordée par MCIII Al Razi Limited a fait l'objet d'une convention écrite signée le 24 mars 2020 et autorisée par le conseil d'administration en date du 03 février 2020. Ces avances ne font pas l'objet d'une rémunération.

Montants comptabilisés : Le solde de ces avances au 31 décembre 2022 se présente comme suit :

Actionnaire	Soldes des avances au 31/12/2022	Déblocage	Remboursement	Compensation	Soldes des avances au 31/12/2022
Al-Razi Limited	18 750	-	-	18 750	-
M. Ahmed Akdim	2 271	-	2 271	-	-
Mme Fatima Akdim	2 271	-	2 271	-	-
M. Rochdi Talib	2 271	-	2 271	-	-
M. Brahim Akdim	2 271	-	2 271	-	-
Total	27 834		9 084	18 750	-

IV.2.4 Avec les administrateurs de la société

Personnes concernées : Administrateurs d'Akdital S.A.

Nature et objet de la convention : Convention relative aux rémunérations pour missions spécifiques assurées par les Administrateurs d'Akdital S.A.

Modalités de la convention : Cette convention, non écrite et autorisée par le conseil d'administration du 28 juin 2019, porte sur les rémunérations dues au titre des missions spécifiques assurées par les Administrateurs d'Akdital SA.

Montants comptabilisés : Selon le management, cette convention n'a pas produit ses effets en 2021.

IV.1 Tableaux récapitulatifs des flux intragroupes faisant l'objet de conventions réglementées sur la période 2020 – 2022

Le tableau suivant récapitule les produits et charges relatifs aux conventions réglementées du groupe Akdital sur la période 2020-2022 :

Convention	Description de la convention	Entité concernée	Année de signature de la convention	2020		2021		2022	
				P	C	P	C	P	C
Convention de prestations	Management Fees	ATFAL	2021	-	-	513	-	857	-
Convention de prestations	Management Fees	BAIT AL ATFAL	2021	-	-	72	-	60	-
Convention de prestations	Management Fees	BOUSANTE	2019	-	-	98	-	222	-
Convention de prestations	Management Fees	BRAFSANTE	2019	81	-	81	-	81	-
Convention de prestations	Management Fees	BROCHAK	2019	2 415	-	359	-	446	-
Convention de prestations	Management Fees	CCAB	2019	1 826	-	2 567	-	2 642	-
Convention de prestations	Management Fees	CIOA	2021	-	-	-	-	131	-
Convention de prestations	Management Fees	CIOBT	2021	-	-	-	-	266	-
Convention de prestations	Management Fees	CIOC	2019	4 374	-	5 586	-	7 189	-
Convention de prestations	Management Fees	CIOJ	2021	-	-	151	-	676	-
Convention de prestations	Management Fees	CIOJEDIDA	2020	-	-	23	-	55	-
Convention de prestations	Management Fees	CJO	2019	2 815	-	3 254	-	3 570	-
Convention de prestations	Management Fees	CMCL	2019	999	-	1 373	-	1 392	-
Convention de prestations	Management Fees	COPS	2021	-	-	-	-	3	-
Convention de prestations	Management Fees	CPSM	2021	-	-	-	-	213	-
Convention de prestations	Management Fees	CSSF	2021	-	-	-	-	180	-
Convention de prestations	Management Fees	JAKTALIM	2019	48	-	48	-	48	-
Convention de prestations	Management Fees	TAHAFA	2019	370	-	427	-	427	-
Convention de prestations	Management Fees	TAJAK	2019	-	-	-	-	-	-
Convention de prestations	Management Fees	TALIAK	2019	249	-	249	-	253	-
Convention de prestations	Management Fees	HIA	2021	-	-	-	-	760	-
Convention de prestations	Management Fees	HPC	2019	2 732	-	3 721	-	4 082	-
Convention de prestations	Management Fees	HPE	2021	-	-	1 149	-	2 669	-
Convention de prestations	Management Fees	HPS	2021	-	-	-	-	33	-
Convention de prestations	Management Fees	HPT	2021	-	-	-	-	500	-

Convention de prestations	Management Fees	VINCI	2020	206	-	828	-	729	-
Convention de prêt	Intérêts Emprunt	BROCHAK	2019	-	1 098	-	1 445	-	-
Convention de prêt	Intérêts Emprunt	TALIAK	2019	-	312	-	427	-	-
Convention de prêt	Intérêts Emprunt	CCAB	2019	-	231	-	1 126	-	-
Convention de prêt	Intérêts Emprunt	CIOC	2019	-	833	-	2 722	-	1 620
Convention de prêt	Intérêts Emprunt	HPC	2019	-	142	-	552	-	-
Convention de prêt	Intérêts Emprunt	CJO	2019	-	53	-	58	-	-
Convention de prêt	Intérêts Emprunt	CMCL	2019	-	14	-	163	-	-
Convention de prêt	Intérêts Emprunt	HIA	N/A	-	-	-	-	379	-
Convention de prêt	Intérêts Emprunt	CPSM	N/A	-	-	-	-	143	-
Convention de prêt	Intérêts Emprunt	HPS	N/A	-	-	-	-	101	-
Convention de prêt	Intérêts Emprunt	CBB	N/A	-	-	-	-	23	-
Convention de prêt	Intérêts Emprunt	CSSF	N/A	-	-	-	-	88	-
Convention de prêt	Intérêts Emprunt	COBT	N/A	-	-	-	-	51	-
Convention de prêt	Intérêts Emprunt	CIOA	N/A	-	-	-	-	73	-
Convention de prêt	Intérêts Emprunt	COPS	N/A	-	-	-	-	27	-
Convention de prêt	Intérêts Emprunt	HPT	N/A	-	-	-	-	614	-
Convention de prêt	Intérêts Emprunt	CIOJ	N/A	-	-	-	-	11	-
Convention de prêt	Intérêts Emprunt	HPJ	N/A	-	-	-	-	40	-
Convention de prêt	Intérêts CCA	BAIT AL ATFAL	2021	-	-	5	-	6	-
Convention de prêt	Intérêts CCA	AGADIRSANTE	2020	199	-	-	-	-	-
Convention de prêt	Intérêts CCA	AKDITAL IMMO	2021	-	-	1 579	-	3 338	-
Convention de prêt	Intérêts CCA	ASFI INVEST	2020	-	-	271	-	-	-
Convention de prêt	Intérêts CCA	CCAB	2019	1	-	-	-	22	-
Convention de prêt	Intérêts CCA	CIOC	2019	1	-	-	-	-	-
Convention de prêt	Intérêts CCA	CIOJEDIDA	2020	-	-	42	-	58	-
Convention de prêt	Intérêts CCA	CJO	2019	89	-	93	-	161	-
Convention de prêt	Intérêts CCA	CMCL	2019	2	-	-	-	21	-
Convention de prêt	Intérêts CCA	BOUSANTE	2019	152	-	793	-	660	-
Convention de prêt	Intérêts CCA	BRAFSANTE	2019	173	-	171	-	58	-
Convention de prêt	Intérêts CCA	BROCHAK	2019	984	-	819	-	727	-

Convention de prêt	Intérêts CCA	HPC	2021	-	-	-	-	25	-
Convention de prêt	Intérêts CCA	JAKTALIM	2019	138	-	179	-	186	-
Convention de prêt	Intérêts CCA	ONCOSANTE	2019	100	-	101	-	106	-
Convention de prêt	Intérêts CCA	PSYSANTE	2019	77	-	78	-	83	-
Convention de prêt	Intérêts CCA	TAHAFA	2019	946	-	1 059	-	784	-
Convention de prêt	Intérêts CCA	TAJAK	2019	148	-	491	-	-	-
Convention de prêt	Intérêts CCA	TALIAK	2019	670	-	725	-	365	-
Convention de prêt	Intérêts CCA	TANGERSANTE	2019	156	-	159	-	166	-
Convention de prêt	Intérêts CCA	VINCI	2020	-	-	34	-	245	-
Convention de prestations	Maitrise d'ouvrage déléguée	AGADIRSANTE	2020	-	-	1 550	-	-	-
Convention de prestations	Maitrise d'ouvrage déléguée	ASFI INVEST	2020	-	-	19	-	-	-
Convention de prestations	Maitrise d'ouvrage déléguée	BAIT AL ATFAL	2021	-	-	124	-	-	-
Convention de prestations	Maitrise d'ouvrage déléguée	BOUSANTE	2019	-	-	1 984	-	-	-
Convention de prestations	Maitrise d'ouvrage déléguée	BROCHAK	2019	-	-	1 685	-	-	-
Convention de prestations	Maitrise d'ouvrage déléguée	CBB	2021	-	-	-	-	2 151	-
Convention de prestations	Maitrise d'ouvrage déléguée	CIM	2021	-	-	-	-	1 836	-
Convention de prestations	Maitrise d'ouvrage déléguée	CIOA	2021	-	-	-	-	1 711	-
Convention de prestations	Maitrise d'ouvrage déléguée	CIOBT	2021	-	-	853	-	753	-
Convention de prestations	Maitrise d'ouvrage déléguée	CIOF & HIF	2021	-	-	-	-	4 676	-
Convention de prestations	Maitrise d'ouvrage déléguée	CIOJEDIDA	2020	-	-	486	-	-	-
Convention de prestations	Maitrise d'ouvrage déléguée	COPS	2021	-	-	-	-	2 485	-
Convention de prestations	Maitrise d'ouvrage déléguée	CPSM	2021	-	-	-	-	1 547	-
Convention de prestations	Maitrise d'ouvrage déléguée	CSSF	2021	-	-	-	-	3 425	-
Convention de prestations	Maitrise d'ouvrage déléguée	HIA	2021	-	-	-	-	3 946	-
Convention de prestations	Maitrise d'ouvrage déléguée	HPS	201	-	-	-	-	2 911	-
Convention de prestations	Maitrise d'ouvrage déléguée	HPT	2021	-	-	3 413	-	1 317	-
Convention de prestations	Maitrise d'ouvrage déléguée	SALE INVEST	2020	-	-	27	-	-	-
Convention de prestations	Maitrise d'ouvrage déléguée	TAJAK	2019	-	-	1 366	-	-	-
Convention de prestations	Maitrise d'ouvrage déléguée	VINCI	2020	-	-	523	-	-	-
Total				19 951	2 683	39 128	6 493	62 803	1 620

SOURCE : Akdital

* : P : produit ; C : Charge

Le tableau suivant récapitule les encaissements et décaissements relatifs aux conventions réglementées du groupe Akdital sur la période 2020-2022 :

Convention	Description de la convention	Entité concernée	Année de signature de la convention	2020		2021		2022	
				E	D	E	D	E	D
Convention de prêt	CCA	HIA	N/A	-	-	-	-	42 809	72 606
Convention de prêt	CCA	CPSM	N/A	-	-	-	-	2 000	24 445
Convention de prêt	CCA	HPS	N/A	-	-	-	-	-	23 660
Convention de prêt	CCA	CBB	N/A	-	-	-	-	-	16 538
Convention de prêt	CCA	CSSF	N/A	-	-	-	-	-	19 194
Convention de prêt	CCA	CIOBT	N/A	-	-	-	-	-	6 916
Convention de prêt	CCA	CIOA	N/A	-	-	-	-	4 900	9 923
Convention de prêt	CCA	COPS	N/A	-	-	-	-	-	8 689
Convention de prêt	CCA	HPT	N/A	-	-	-	-	-	68 386
Convention de prêt	CCA	CIOJEDIDA	N/A	-	-	-	-	-	800
Convention de prêt	CCA	HPE	N/A	-	-	-	-	3 600	3 600
Convention de prêt	CCA	AGADIRSANTE	2019	-	-	8 000	8 000	-	-
Convention de prêt	CCA	AKDITAL IMMO	2021	-	-	22 090	121 074	80 560	90 136
Convention de prêt	CCA	ASFI INVEST	2020	-	-	13 623	13 623	-	-
Convention de prêt	CCA	BAIT AL ATFAL	2021	-	-	-	277	-	-
Convention de prêt	CCA	BOUSANTE	2019	-	22 640	10 000	19 178	11 900	-
Convention de prêt	CCA	BRAFSANTE	2019	-	3 420	3 115	700	4 815	-
Convention de prêt	CCA	BROCHAK	2019	-	30 895	19 910	5 700	8 000	-
Convention de prêt	CCA	CCAB	2021	-	-	-	-	-	2 000
Convention de prêt	CCA	CIOC	2019	-	-	-	-	-	-
Convention de prêt	CCA	CIOJEDIDA	2020	-	-	-	2 159	1 900	940
Convention de prêt	CCA	CJO	2019	1 500	3 550	-	-	2 002	4 620
Convention de prêt	CCA	CMCL	2019	1 150	-	-	-	-	4 700
Convention de prêt	CCA	HPC	2021	-	-	-	-	820	2 000

Convention de prêt	CCA	JAKTALIM	2019	-	2 030	-	1 310	-	221
Convention de prêt	CCA	ONCOSANTE	2019	-	4 500	-	81	-	212
Convention de prêt	CCA	PSYSANTE	2019	-	3 450	-	106	-	-
Convention de prêt	CCA	TAHAFA	2019	1 000	38 908	15 153	7 100	20 600	-
Convention de prêt	CCA	TAJAK	2019	1 280	17 590	50 939	33 500	-	-
Convention de prêt	CCA	TALIAK	2019	-	27 723	23 223	6 000	-	-
Convention de prêt	CCA	TANGESANTE	2019	-	7 050	-	166	-	212
Convention de prêt	CCA	VINCI	2021	-	-	9 905	12 905	1 500	14 113
Convention de prêt	Emprunt	BROCHAK	2019	-	-	-	19 910	-	-
Convention de prêt	Emprunt	TALIAK	2019	-	1 084	-	4 656	-	-
Convention de prêt	Emprunt	CIOC	2019	34 100	6 563	6 000	-	-	16 000
Convention de prêt	Emprunt	CCAB	2019	14 600	1 782	3 750	16 568	-	-
Convention de prêt	Emprunt	HPC	2019	19 000	2 795	2 300	18 505	-	-
Convention de prêt	Emprunt	CJO	2019	7 000	7 000	3 200	5 149	-	-
Convention de prêt	Emprunt	CMCL	2019	3 400	1 451	-	-	-	-
Convention de prêt	Intérêts Emprunt	TAHAFA	2019	-	83	927	-	-	-
Convention de prestations	Management Fees	ATFAL	2021	-	-	-	-	474	-
Convention de prestations	Management Fees	BRAFSANTE	2019	-	-	-	-	-	-
Convention de prestations	Management Fees	BROCHAK	2019	-	-	-	-	-	-
Convention de prestations	Management Fees	CCAB	2019	135	-	1 404	-	-	-
Convention de prestations	Management Fees	CIOC	2019	375	-	5 000	-	1 451	-
Convention de prestations	Management Fees	CIOJ	2021	-	-	-	-	120	-
Convention de prestations	Management Fees	CJO	2019	7 000	-	-	-	-	-
Convention de prestations	Management Fees	CMCL	2019	75	-	1 051	-	-	-
Convention de prestations	Management Fees	HPC	2019	180	-	2 214	-	-	-
Convention de prestations	Management Fees	HPE	2021	-	-	-	-	3 000	-
Convention de prestations	Management Fees	JAKTALIM	2019	-	-	-	-	-	-
Convention de prestations	Management Fees	TAHAFA	2019	-	-	444	-	-	-
Convention de prestations	Management Fees	TAJAK	2019	-	-	-	-	-	-
Convention de prestations	Management Fees	TALIAK	2019	1 084	-	-	-	-	-
Convention de prestations	Maîtrise d'Ouvrage Délégué	CPSM	2021	-	-	-	-	1 497	-

Convention de prestations	Maîtrise d'Ouvrage Délégué	CIOA	2021	-	-	-	-	1 454	-
Convention de prestations	Maîtrise d'Ouvrage Délégué	CIOBT	2021	-	-	-	-	1 328	-
Convention de prestations	Maîtrise d'Ouvrage Délégué	HPT	2021	-	-	-	-	5 076	-
Convention de prestations	Maîtrise d'Ouvrage Délégué	HIA	2021	-	-	-	-	4 136	-
Convention de prestations	Avances aux fournisseurs d'immo	BAIT AL ATFAL	2021	-	-	-	-	-	1 462
Convention de prestations	Avances aux fournisseurs d'immo	Brochak	2021	-	-	-	-	0	-
Convention de prestations	Avances aux fournisseurs d'immo	CIM	2021	-	-	-	-	-	34 159
Convention de prestations	Avances aux fournisseurs d'immo	CIOBT	2021	-	-	-	-	-	528
Convention de prestations	Avances aux fournisseurs d'immo	CIOJ	2021	-	-	-	-	1 202	-
Convention de prestations	Avances aux fournisseurs d'immo	COIA & HIF	2021	-	-	-	-	-	67 329
Convention de prestations	Avances aux fournisseurs d'immo	COPS	2021	-	-	-	-	-	39 261
Convention de prestations	Avances aux fournisseurs d'immo	CPSM	2021	-	-	-	-	-	26 552
Convention de prestations	Avances aux fournisseurs d'immo	CSSF	2021	-	-	-	-	-	23 263
Convention de prestations	Avances aux fournisseurs d'immo	CSSF	2021	-	-	-	-	-	33 623
Convention de prestations	Avances aux fournisseurs d'immo	HIA	2021	-	-	-	-	-	21 018
Convention de prestations	Avances aux fournisseurs d'immo	HPE	2021	-	-	-	-	823	-
Convention de prestations	Avances aux fournisseurs d'immo	HPT	2021	-	-	-	-	-	37 707
Convention de prestations	Avances aux fournisseurs d'immo	Projet TETOUAN	2021	-	-	-	-	-	3 912
Convention de prestations	Avances aux fournisseurs d'immo	TAJAK	2021	-	-	-	-	-	75
Total				91 879	182 514	202 248	296 667	205 967	678 800

Source : Akdital

* : E : Encaissement ; D : Décaissement

IV.3 Flux comptables et financiers ne faisant pas l'objet de conventions réglementées

A l'exception des flux entrants et/ou sortants entre Akdital et les entités du Groupe faisant l'objet de conventions réglementées, il n'existe pas à la date d'enregistrement du présent document de référence, de flux entrants ou sortants entrant dans le cadre normal de l'activité entre ces derniers.

V. Secteur d'activité du Groupe Akdital

A la date d'enregistrement du présent document de référence, les données présentées au niveau de cette section sont les informations disponibles.

V.1 Etat du secteur de la santé au Maroc

V.1.1 Le système de santé au Maroc en bref

Part du secteur de la Santé dans le PIB et dans la dépense publique

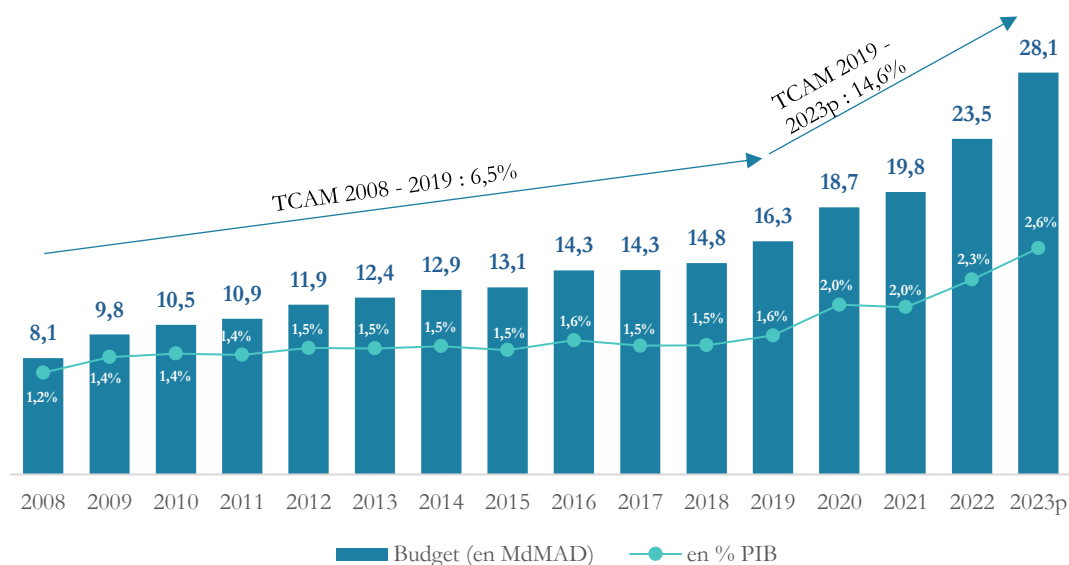
Sur la période 2006-2021, le Maroc a consacré en moyenne près de 6% de son PIB à la santé. Cette dépense est inférieure aux pays de l'OCDE qui y consacrent en moyenne 9%, et aux recommandations de l'OMS qui se situent entre 10% et 12% du PIB.

Néanmoins, suite à l'adoption d'une série de mesures visant à élargir l'accès au système de santé (cf. section V.1.2 – Stratégie sectorielle du gouvernement marocain), les dépenses publiques liées à ce secteur sont en constante progression sur les quinze dernières années.

En effet, sur la période 2008 – 2019, ces dépenses ont évolué à un TCAM de 6,5%, pour s'établir à 16,3 MdMAD en 2019. Depuis 2020, le rythme de croissance de ces dépenses est plus soutenu. Elles sont budgétées à 23,5 MdMAD en 2022, soit un TCAM de 14,6% sur la période 2019 - 2023. Cette forte augmentation s'explique essentiellement par (i) le soutien de l'état aux différents acteurs de santé pour faire face à la pandémie de la COVID-19 et (ii) par la réforme de l'AMO qui vise à généraliser la couverture médicale.

Par ailleurs, la part du budget de l'Etat allouée à la santé a considérablement augmenté ces 15 dernières années. Sur la période 2008-2019, le budget annuel de l'Etat alloué à la santé a représenté en moyenne 1,5% du PIB. Il est passé de 1,2% du PIB en 2008 à 1,6% du PIB en 2019. Sur la période 2019-2023, ces dépenses s'établissent en moyenne à 2,1% du PIB et devraient atteindre 2,6% du PIB¹ en 2023.

Evolution du budget du ministère de la santé au Maroc sur la période 2008 – 2023p (en MdMAD)



Source : Ministère de la santé (Budget de l'Etat), Banque Mondiale (PIB historique) et FMI (PIB prévisionnel)

¹ Source : FMI (PIB prévisionnel 2023) et Ministère de la Santé (budget de l'Etat alloué à la santé)

Nombre de lits par habitant

Le nombre de lits par habitant est un indicateur de la disponibilité des services hospitaliers pour un pays donné.

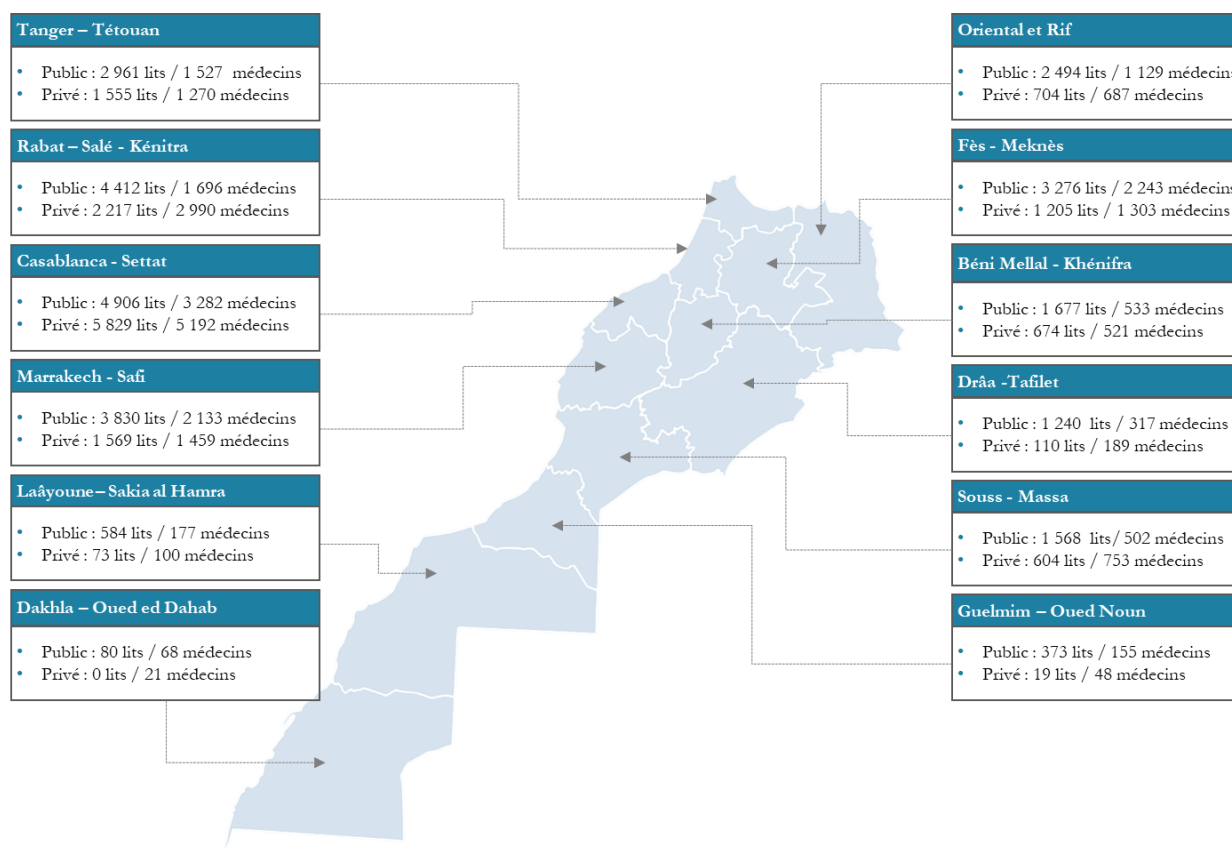
En 2022, le Maroc compte 41 960 lits, soit 1 lit pour 1 000 habitants. Ce ratio est inférieur à celui de la région Afrique du Nord et Moyen Orient ou encore des pays de l'OCDE qui s'élèvent respectivement à 1,5¹ et 5,1 lits **Erreur ! Signet non défini.** pour 1 000 habitants.

A noter qu'avec 14 559 lits, le secteur privé représente 35% des capacités totales nationales.

Cartographie de l'offre de santé au Maroc

La carte ci-dessous résume la répartition de l'offre de santé privée et publique à l'échelle nationale.

Cartographie de l'offre de santé au Maroc (Hôpitaux, cliniques et nombre de médecins) – Année 2022



Source : Carte sanitaire du Ministère de la santé

¹ Source : Banque Mondiale : année 2017 pour l'Afrique du Nord et le Moyen Orient et 2018 pour les pays de l'OCDE

Autres indicateurs du secteur de la santé au Maroc

Le tableau ci-dessous présente les autres indicateurs saillants du secteur de la santé au Maroc :

Données démographiques¹	
Croissance démographique (%)	1,1%
Espérance de vie (en années)	76,7
Fécondité	2,38
Taux Brut de Natalité (pour mille habitants)	16,5
Taux Brut de Mortalité (pour mille habitants)	5,1
Catégories d'affections (%)²	
Maladies transmissibles, maternelles et périnatales	19,0%
Maladies non transmissibles	75,0%
Traumatismes intentionnels et non intentionnels	6,0%
Principales causes de décès (%)²	
Maladies de l'appareil circulatoire	23,4%
Tumeurs	10,7%
Affection dont l'origine se situe dans la période périnatale	8,5%
Lésions traumatiques (empoisonnements, etc.)	6,4%
Maladies de l'appareil respiratoire	5,8%
Maladies endocriniennes, nutritionnelles et métaboliques	5,4%
Lésions traumatiques et empoisonnements	5,4%
Maladies infectieuses et parasitaires	4,3%
Maladies de l'appareil digestif (cirrhose du foie)	2,5%
Accès aux offres de soins²	
Fréquentation des urgences	16,0%
Recours aux soins (contact médical/hab/an)	0,6
Taux d'hospitalisation	5,6%
Accouchements surveillés / total des accouchements	86,6%

Source : Ministère de la Santé et Serec

V.1.2 Stratégie sectorielle du gouvernement marocain

L'extension de la couverture médicale de base et l'amélioration de l'accès aux soins de santé est l'une des priorités du gouvernement marocain. La mise en œuvre de la stratégie gouvernementale s'articule autour des principales initiatives décrites ci-dessous :

Généralisation de l'Assurance Maladie Obligatoire (AMO)

L'AMO consiste à mettre en place une couverture médicale universelle et unique. Elle est axée sur deux composantes, (i) la refonte du RAMED et sa transformation en un régime assurantiel et (ii) l'achèvement de la mise en œuvre de la couverture sociale des professionnels, des travailleurs indépendants et des personnes non-salariés exerçant une activité libérale.

L'objectif de cette réforme est d'assurer une complémentarité entre le secteur public et le secteur privé en veillant à une équité en matière d'accès aux soins de santé.

Les principales mesures d'accompagnement prises pour la réussite de la généralisation de l'AMO sont les suivantes :

- La révision de la loi n°65-00 portant le code de la couverture médicale de base et l'adoption des décrets d'application de la loi n°98-15 relative au régime de l'assurance maladie obligatoire de base pour les personnes non-salariées exerçant une activité libérale.
- A cet égard, la loi n° 27-22 du 30 rabii II 1444 (25 novembre 2022) modifiant et complétant la loi n° 65-00 (qui s'intitule désormais « loi relative à l'assurance maladie obligatoire de base »), a prévu

¹ Indicateurs au titre de l'année 2021

² Indicateurs au titre de l'année 2019

notamment, la création d'un régime d'assurance maladie obligatoire de base solidaire au profit des personnes ne pouvant pas s'acquitter des cotisations, basé sur un mécanisme d'adhésion, en lieu et place de l'ancien RAMED. Ce régime est devenu opérationnel depuis décembre 2022.

- Il convient de signaler la publication du Décret n° 2-22-797 du 4 jourmada I 14444 (29 novembre 2022) pour l'application de la loi n° 65-00, concernant le régime d'assurance maladie obligatoire de base au profit des personnes incapables d'assumer les frais de cotisations.
- Par ailleurs, différents textes d'application de la loi 98-15 ont été publiés permettant de fixer les modalités de couverture et les cotisations à verser pour les personnes non-salariées exerçant une activité libérale.
- Il convient de rappeler que le dispositif réglementaire susmentionné a permis de rendre effective dès décembre 2022, la généralisation de la couverture médicale au bénéfice de ces catégories conformément aux dispositions du Dahir n° 1-21-30 du 9 chaabane 1442 (23 mars 2021) portant promulgation de la loi-cadre n° 09-21 relative à la protection sociale.
- L'adoption du Dahir N°1.22.77 du 14 Jourmada 1 (9 décembre 2022) portant promulgation de la loi 6-22 relative au système national de santé, a permis d'apporter une vision nouvelle du système national de santé, intégrant aussi bien le secteur public que le secteur privé à la réalisation de ses objectifs. La loi-cadre prévoit notamment les moyens permettant d'améliorer l'offre de soins, l'obligation du respect du parcours de soins, la mise en place d'une politique innovante et incitative en matière de ressources humaines, la refonte du cadre institutionnel au niveau régional, les modalités de définition de la carte sanitaire nationale et régionale et la mise en place du système d'informations intégré qui permettrait un suivi précis de chaque patient, une identification et une évaluation des filières de soins. De même, la loi-cadre a prévu la création de nouveaux organes permettant d'améliorer la gouvernance du système de santé, par la création de la Haute Autorité de Santé et de l'Agence Nationale du Médicament et des Produits de Santé.

Plan « Santé 2025 »

Le plan « Santé 2025 » a pour objectif la mise en place d'une feuille de route sectorielle afin de répondre aux différents besoins du système de santé et contribuer à l'amélioration de l'offre sanitaire publique.

Ce Plan s'inscrit dans la continuité des plans 2012-2016 et 2017-2021 et repose sur 3 piliers :

- **Organisation** : développer l'offre de soins et améliorer l'accès aux services de santé ;
- **Renforcement** : renforcer les programmes nationaux et lutter contre les maladies MT / MNT ;
- **Amélioration** : améliorer la gouvernance et optimiser l'allocation des ressources.

Ce plan nécessitera près de 24 MdMAD d'investissements :

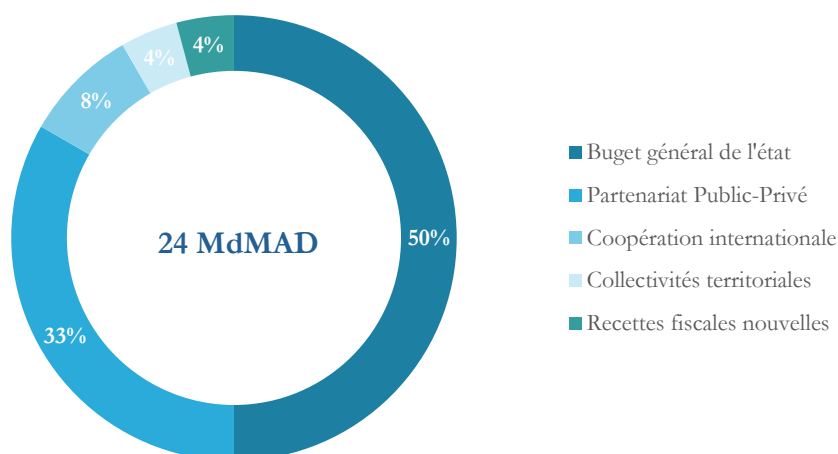
- 14 MdMAD pour l'amélioration de la capacité de l'offre hospitalière ;
- 10 MdMAD pour le renforcement des différents programmes nationaux de santé et de lutte contre les maladies.

Répartition du budget d'investissement – Plan « Santé 2025 » - en KMAD

Investissement	Nombre	Coût estimatif	Total
Construction et équipement de CHU	3	1 400 000	4 200 000
Construction et équipement de CHR/CHP	5	500 000	2 500 000
Mise à niveau des CHR ET CHP	7	1 000 000	7 000 000
Mise à niveau des centres de santé	1000	300	300 000
Acquisition d'ambulances	100	700	70 000
Renforcement des programmes nationaux de santé	1	10 000 000	10 000 000
Total	-	-	24 070 000

Source : Serec, Ministère de la Santé

Les financements seront mobilisés comme suit :



Source : Serec, Ministère de la Santé

Partenariat Public-Privé (PPP)

Au Maroc, les contrats de PPP sont régis par la loi 86-12 réglementant le recours à ce type de partenariat. Cette loi fixe également les modalités et conditions de leur passation, à savoir :

- Le dialogue compétitif sur la base d'une liste restreinte ;
- L'appel d'offre ouvert basé sur l'offre économiquement la plus avantageuse ;
- La procédure négociée pour les services qui ne peuvent être réalisés et exploités que par un seul opérateur privé.

Dans le cadre de la stratégie nationale dans le domaine de la santé, une place importante a été accordée au PPP. Les résultats sont toutefois modestes, hormis l'externalisation des services généraux et logistiques (sécurité, nettoyage, alimentation) qui ne touchent pas le cœur du métier.

Le développement du PPP au Maroc est freiné par plusieurs facteurs, notamment :

- Déficit en ressources humaines dans les deux secteurs public et privé ;
- Une répartition géographique inégale des effectifs à travers le pays ;
- L'absence d'optimisation des ressources et des infrastructures ;
- L'absence de couvertures médicale et sociale des professionnels de la santé du secteur privé.

V.2 Présentation des principaux acteurs de santé au Maroc

V.2.1 Institutionnels et groupements professionnels

V.2.1.1 Institutionnels et régulateurs du marché

Ministère de la Santé¹

Le Ministère de la Santé est chargé de la préparation et de la mise en œuvre de la politique du gouvernement dans le domaine de la santé. Ses attributions sont prévues par le décret n° 2-94-285 du 21 novembre 1994.

Il exerce la tutelle sur les établissements publics et sur les autres organismes dépendant de son autorité, conformément aux textes législatifs et réglementaires en vigueur.

Agence Nationale de l'Assurance Maladie (ANAM)²

Créée en 2005, l'ANAM a pour mission d'assurer l'encadrement technique de l'assurance maladie obligatoire de base et de veiller à la mise en place des outils de régulation du système dans le respect des dispositions législatives et réglementaires s'y rapportant.

Cette agence a été créée en vertu de l'article 57 de la loi 65-00 portant code de la couverture médicale de base, en tant qu'établissement public doté de personnalité morale et de l'autonomie financière.

Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS)³

La CNSS est un établissement public créé en 1959 et placé sous la tutelle administrative du ministre de l'Economie et des Finances. Elle constitue un régime de sécurité sociale au Maroc, obligatoire pour les salariés de l'industrie, des services, et des professions libérales.

Les missions de cet établissement, telles que fixées par la loi 26-79, portent principalement sur la gestion du régime obligatoire de la sécurité sociale de l'ensemble des salariés du secteur privé au Maroc ainsi que son amélioration.

Caisse Nationale des Organismes de Prévoyance Sociale (CNOPS)⁴

Les missions spécifiques à la CNOPS sont énoncées par l'article 82 de la loi 65-00 portant code de la couverture médicale de base. En vertu de cette loi, cet établissement est chargé de :

- Instruire, en coordination avec les sociétés mutualistes la composant, les demandes d'affiliation des employeurs et d'immatriculation des personnes relevant de son ressort ;
- Assurer le recouvrement des cotisations salariales et contributions patronales ;
- Rembourser ou prendre en charge directement les prestations garanties par la présente loi ;
- Conclure les conventions nationales avec les prestataires de soins dans les conditions fixées par la présente loi ;
- Etablir les comptes relatifs à la gestion de l'assurance maladie obligatoire de base.

¹ Source : Ministère de la santé, Serec

² Source : <https://anam.ma/>

³ Source : <https://www.cnss.ma>

⁴ Source : <https://www.cnops.org.ma>

V.2.1.2 Fédérations et associations professionnelles

Les principales associations / fédérations professionnelles actives dans le système de santé sont les suivantes :

Association Marocaine des Groupes de Santé (AMGS)¹

Fondée par 7 groupes de santé, cette association vise à accompagner la stratégie de santé au Maroc en tant qu'association d'entreprises opérant dans le domaine des services de santé.

L'activité principale de l'association est la réflexion à la stratégie de développement des services de santé à travers le Royaume en orientant son action vers l'accessibilité, la qualité et l'efficacité des soins. Son plan d'action intègre également la volonté de rayonnement à l'international des services de santé.

Les 7 groupes fondateurs sont les suivant : Akdital, Oncologie & Diagnostic du Maroc (ODM), Groupe Tazi, CIM Santé, Gymes, Groupe Guessous et Elsan Santé.

Ordre National des Médecins (ONM)²

Créé en 1941, l'ONM est un organisme indépendant doté de la personnalité morale qui regroupe, de manière obligatoire, tous les médecins exerçant la profession médicale au Maroc dans le secteur privé et le secteur public. Ces derniers y sont rattachés, qu'ils exercent aussi bien dans les collectivités locales, les établissements publics, en qualité d'enseignant-chercheur, dans les centres hospitaliers universitaires ou encore dans les Forces Armées Royales.

L'ONM vise à assurer la régulation déontologique de la profession médicale en agissant auprès des médecins dans l'exercice de leurs fonctions. Il veille de ce fait à préserver l'intérêt du patient en focalisant son activité sur la relation médecin-patient.

Conseil National de l'Ordre des Pharmaciens (CNOP)³

Le CNOP a été Créé en 1977 en substitution du Conseil National Provisoire de la Pharmacie (CNPP). Il remplit un double rôle scientifique et disciplinaire, et a pour principales missions :

- D'inciter et de coordonner la participation de ses membres au développement des sciences pharmaceutiques ;
- De veiller au respect, par tous ses membres, des lois et règlements qui régissent la profession ainsi que des devoirs professionnels ;
- De formuler son avis sur les projets de lois et règlements relatifs à la pharmacie et à la profession pharmaceutique ;
- De donner son avis sur les demandes d'autorisation d'exercice de la profession sur lesquelles il est consulté par le secrétaire général du gouvernement.

Association Nationale des Services d'Ambulance et d'Assistance (ANSAM)

L'ANSAM a un rôle de représentation dans les différentes instances mise en place et fait des propositions aux décideurs afin d'améliorer la qualité du service rendu et sa rentabilité. Elle assure notamment une présence au niveau géographique (national et provincial) mais aussi au niveau fonctionnel (décision, concertation, contestation, proposition et contentieux).

Association Nationale des Cliniques Privées (ANCP)⁴

L'Association Nationale des Cliniques Privées est l'association professionnelle qui représente toutes les cliniques du royaume auprès des pouvoirs publics et des organisations professionnelles. Elle défend leurs intérêts matériels, sociaux, moraux et professionnels auprès des instances officielles, partenaires et acteurs de la santé au Maroc et à l'international. L'ANCP a également pour but de raffermir les liens d'amitié et de confraternité entre les professionnels qu'elle représente et de promouvoir et d'encourager la recherche scientifique, l'information et la formation continue.

¹ Source : Media24 - <https://medias24.com/2020/11/03/les-groupes-de-sante-prives-sorganisent-en-association-professionnelle/>

² Source : <https://cnom.ma/>

³ Source : <https://www.sante.gov.ma/Reglementation/ORDRESPROFESSIONNELS/1-75-453.pdf>

⁴ Source : <https://ancpmaroc.ma/>

V.2.2 Profils des grands acteurs de santé au Maroc

V.2.2.1 Groupes de santé privés

Outre Akdital, les principaux groupes de santé privés au Maroc sont les suivants :

Hôpital Cheikh Zaid à Rabat¹

Cet hôpital privé à but non lucratif a ouvert ses portes en 1998, et couvre un large spectre de services : réanimation, oncologie, blocs opératoires, dentaire, kinésithérapie, etc.

L'Hôpital Cheikh Zaid emploie plus de 750 personnes, dont 59 médecins, pharmaciens et dentistes, 263 paramédicaux et 226 personnels de soutien.

Hôpital International Cheikh Khalifa Ibn Zaid à Casablanca²

Cet hôpital multidisciplinaire à but non lucratif a été créé en 2015. Il est détenu par la fondation Cheikh Khalifa. Parmi ses principales caractéristiques :

- 39.000 m² de superficie
- 46 salles de consultation
- 205 lits (143 lits d'hospitalisation complète et 62 lits d'hospitalisation de jour)
- 85 salles d'explorations et de traitement et 8 salles d'opérations
- 740 collaborateurs dont 275 médecins équivalent temps plein

Groupe Oncologie et Diagnostic du Maroc (ODM)³

ODM est un groupe de santé spécialisé en oncologie et en radiologie, qui compte actuellement 9 centres opérationnels répartis comme suit :

- Casablanca :
 - ✓ Centre de Traitement Al Kindy ;
 - ✓ Radiologie Anoual ;
 - ✓ Laboratoire d'Anatomo-pathologie Moulay Driss 1er ;
 - ✓ Radiologie la Wilaya ;
 - ✓ Clinique Badr ;
 - ✓ Polyclinique Atlas
- Oujda : Centre oriental Al Kindy ;
- Rabat : Centre de radiologie Al Marinyine ;
- Marrakech : Clinique spécialisée Menara.

En 2018, ODM a acquis le portefeuille du réseau Meden Healthcare, filiale du groupe Saham, composé notamment de deux centres de radiologie : Blue Park (actuellement La Wilaya) à Casablanca, et Centre Bouregreg (actuellement Al Marinyine) à Rabat. Il est à noter que l'établissement situé à Oujda constitue un projet « *greenfield* », alors que les autres établissements ont tous été acquis soit auprès de médecins fondateurs, soit auprès d'autres investisseurs professionnels.

Le groupe ODM a également trois projets en cours de développement à Beni Mellal, Fès et Tanger.

Groupe Cliniques Internationales du Maroc (CIM SANTE)⁴

Créé en 1994, CIM Santé fait partie des principaux acteurs privés de la santé au Maroc avec des cliniques pluridisciplinaires à prédominance en cardiologie.

Ce groupe détient actuellement les unités suivantes :

- Clinique internationale de Marrakech (100 lits et 5 blocs opératoires)
- Clinique internationale de Tanger (200 lits et 10 blocs opératoires)
- Clinique des Maladies du Cœur et des Vaisseaux à Rabat (20 lits et 2 salles de cathétérisme cardiaque)
- Hôpital Privé International de Casablanca (300 lits dont 44 de réanimation et 14 blocs opératoires)

¹ Source : <https://www.hcz.ma/>

² Source : <https://www.hck.ma/fr/>

³ Source : <https://odm.ma/>

⁴ Source : <https://cimsante.com/>

Depuis sa création en 2000, le groupe Oncorad est spécialisé dans la prévention et le traitement du cancer. Il dispose notamment de quatre centres d'oncologies à Casablanca, Tanger, Marrakech et Agadir. Le Groupe a ouvert son capital à CDG Invest Growth et a acquis la clinique Yasmine ainsi que le Centre d'oncologie de Tanger en 2019. Les établissements du groupe Oncorad sont les suivants :

- Clinique d'oncologie Le Littoral
- Centre d'oncologie Majorelle
- Clinique d'oncologie de Tanger
- Centre d'oncologie Atlantique
- Clinique Yasmine
- Centre d'imagerie médicale
- Centre de radiologie Le Littoral
- Centre de radiologie Al Amal

En mai 2023, Oncorad a signé un accord pour un investissement de 458 millions de dirhams auprès de STOA, fonds d'investissement français expert dans les infrastructures à impact, et CDG Invest Growth, acteur marocain du private equity. Cette levée de fonds a pour objectif d'ouvrir 12 nouvelles cliniques à horizon 2025².

V.3 Organisation de l'offre de soins au Maroc

Au Maroc, l'organisation du système de soins repose principalement sur trois secteurs : le secteur public, le secteur privé à but lucratif et le secteur privé à but non lucratif.

V.3.1 Le secteur privé

Le secteur médical privé constitue une part fondamentale de l'offre de soins au Maroc, à la fois sur le plan quantitatif que sur le plan qualitatif. En effet, ce secteur bénéficie de 80% des dépenses de la CNOPS et de 82% des dépenses de la CNSS, alors que le secteur public n'absorbe que 5% et 6% des dépenses de ces deux organismes³.

Le secteur privé à but lucratif est constitué des niveaux suivants :

- Cliniques privées ;
- Cabinets privés ;
- Laboratoires de biologie médicale et anatomopathologie ;
- Opticiens et prothésistes ;
- Officines.

Le secteur privé à but non lucratif est constitué des centres suivants :

- Hôpitaux et établissements de soins de la C.N.S.S., des mutuelles, de l'O.C.P. et de l'O.N.E. ;
- Cabinets dentaires et laboratoires d'analyses des mutuelles ;
- Hôpitaux et centres de soins du Croissant Rouge ;
- Hôpitaux et centres de soins des Ligues et Fondations.

¹ <http://oncoradgroup.ma/>

² Source : media24

³ Source : Serec (étude réalisée en 2021)

V.3.2 Le secteur public

Au Maroc, l'État se situe au cœur du système de santé, cumulant à la fois les fonctions de financement, de prestation de soins et d'administration générale.

Le secteur public est constitué des centres et services de santé suivants :

- Réseau des établissements de soins de base (SSB) ;
- Réseau hospitalier public : centres hospitaliers provinciaux et régionaux, centres hospitaliers universitaires (CHU), etc. ;
- Instituts et laboratoires nationaux ;
- Services de santé des Forces Armées Royales ;
- Bureaux municipaux et communaux d'hygiène.

V.3.3 Place de l'hospitalisation privée dans le système hospitalier national

Au Maroc, le secteur de soins libéral participe à hauteur de presque 50% de la production générale de soins. Il constitue ainsi un acteur stratégique à part entière par le poids économique qu'il représente¹.

En 2022, la capacité litière du secteur privé représente 34,7% de la capacité totale nationale avec 14 559 lits.

Selon le Ministère de la Santé, la contribution du secteur privé en matière de santé est estimée à :

- 408 cliniques et établissements assimilés ;
- 12 240 cabinets de consultation médicale ;
- plus de 240 centres d'hémodialyse ;
- 320 cabinets de radiologie ;
- plus de 667 cabinets de laboratoire.

Selon la même source, il existe un net écart entre les équipements dans le secteur privé par rapport au secteur public :

Éléments de comparaison entre le secteur privé et le secteur public

Indicateur	Privé	Public
Centres d'oncologie	14	10
Scanners	200	130
Pet Scan	7	2
IRM	84	36
Mammographes	42	38
Salle de cathétérisme	64	12

Source : ANCP, Serec (étude réalisée en 2021)

La part de la population ayant recours à l'hospitalisation privée est majoritaire :

- Plus de 90% des malades ayant une couverture sociale ont recours systématiquement aux cliniques du secteur libéral. A titre d'exemple, deux tiers des examens biologiques sont réalisés en laboratoire d'analyse médicale du secteur privé² ;
- Environ 60% de la population générale est prise en charge par l'hospitalisation privée ;
- Environ 50% des ressources humaines du secteur de la santé au Maroc sont employées par le secteur de soins libéral.

Enfin, le taux d'occupation moyen des structures médicales privées est de 80% contre 52% seulement dans les hôpitaux publics.

¹ Source : Serec (étude réalisée en 2021)

² Source : Serec (étude réalisée en 2021)

V.4 Analyse de l'offre en soins médicaux au Maroc

V.4.1 Secteur privé

Selon Serec, l'insuffisance des services de santé publics au Maroc ont favorisé l'émergence d'un secteur privé. Durant les 4 dernières décennies, ce secteur s'est développé de façon importante et a considérablement gagné du terrain en termes de parts de marché, finissant par s'imposer comme un prestataire majeur de soins de santé.

En outre, il a tiré fortement profit de l'opération de départs volontaires des fonctionnaires de l'Etat, en recrutant la composante la plus compétente du secteur public de la santé.

La qualité des services de santé prodigués par les cliniques et les établissements assimilés se fonde sur un ensemble de considérations, notamment la facilité des servitudes, la disponibilité et la continuité des services sanitaires de base, ainsi que le respect des critères relatifs à la sécurité sanitaire et à l'humanisation des services de santé.

Normes techniques des cliniques

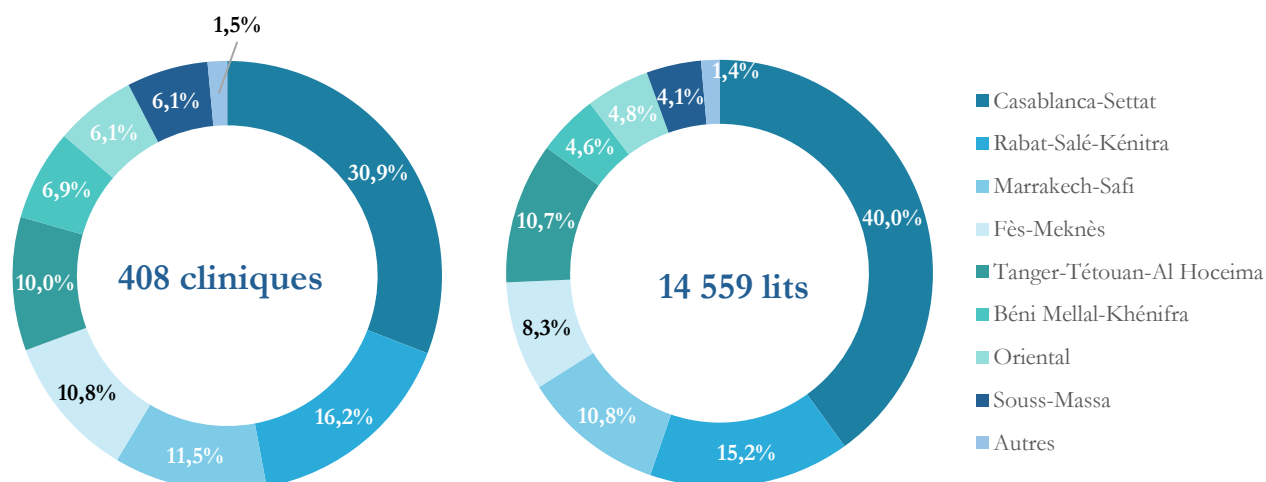
Les cliniques privées sont soumises à des normes techniques fixées par arrêté du Ministre de la Santé après l'avis du conseil national de l'Ordre National des Médecins. Ces normes couvrent les aspects suivants :

- Normes de construction, d'installation et de sécurité ;
- Normes se rapportant aux unités d'hospitalisation ;
- Normes se rapportant à l'unité de consultation ;
- Normes d'équipement des unités medicotechniques ;
- Normes relatives au personnel.

Répartition de l'offre des cliniques privées

A fin 2022, le Maroc comptait 408 cliniques privées contenant 14 559 lits.

Répartition géographique des cliniques privées et de leur capacité litière – (données 2022)



Source : Ministère de la Santé

Selon le ministère de la santé, 47% des cliniques privées du royaume sont situées sur l'axe Casablanca-Rabat. Inversement, très peu de cliniques privées sont présentes dans le sud du royaume : 4 à Drâa Tafilalet, 1 à Guelmim Oued Noun, 1 à Laâyoune Sakia Al Hamra et aucune à Dakhla-Oued Ed Dahab.

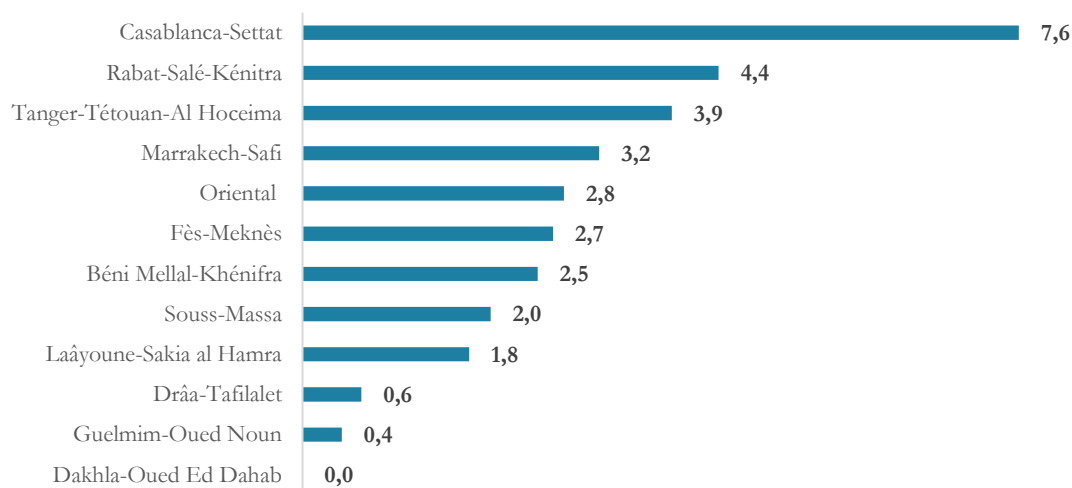
Cette disparité est également observée au niveau des capacités litières, puisque les régions Casablanca-Settat et Rabat-Salé-Kénitra concentrent respectivement 40% et 15% des capacités litières du royaume, tandis que les régions Oriental et Souss-Massa regroupent respectivement 4,8% et 4,1%.

Nombre de lits par habitant – cliniques privées

Au niveau des cliniques privées, Casablanca-Settat constitue la région avec le plus grand nombre de lits par habitants (7,6 pour 10k habitants¹). Elle est suivie par la région Rabat-Salé-Kenitra (4,4). Les régions Tanger-Tétouan-Al Hoceima et Marrakech-Safi se situent en troisième et quatrième positions avec 3,9 et 3,2 lits pour 10k habitants.

Ce ratio est nul dans la région Dakhla Oued Ed dahab et quasi nul dans les régions Drâa-Tafilalet (0,6) et Guelmim-Oued Noun (0,4).

Nombre de lits par 10k habitants – secteur privé (données 2022)



Source : Ministère de la Santé

¹ 10 000 habitants

Autres acteurs du secteur privé

En plus des cliniques privées, les acteurs ci-dessous complètent l'offre de service du secteur privé :

Offre en établissement assimilés par région - 2022

	Casablanca - Settat	Rabat-Salé- Kénitra	Marrakech -Safi	Fès- Meknès	Tanger- Tétouan- Al Hocéma	Béni Mellal- Khénifra	Souss- Massa	Oriental	Drâa- Tafilalet	Guelmim- Oued Noun	Laâyoune- Sakia al Hamra	Dakhla- Oued Ed Dahab	Total
Cabinets de radiologie	128	52	54	37	14	12	6	14	2	0	1	0	320
<i>Part (en %)</i>	<i>40,0%</i>	<i>16,3%</i>	<i>16,9%</i>	<i>11,6%</i>	<i>4,4%</i>	<i>3,8%</i>	<i>1,9%</i>	<i>4,4%</i>	<i>0,6%</i>	<i>0,0%</i>	<i>0,3%</i>	<i>0,0%</i>	<i>100,0%</i>
Cabinets de laboratoire	253	82	43	112	53	26	34	47	9	3	3	2	667
<i>Part (en %)</i>	<i>37,9%</i>	<i>12,3%</i>	<i>6,4%</i>	<i>16,8%</i>	<i>7,9%</i>	<i>3,9%</i>	<i>5,1%</i>	<i>7,0%</i>	<i>1,3%</i>	<i>0,4%</i>	<i>0,4%</i>	<i>0,3%</i>	<i>100,0%</i>
Officines de pharmacie	2 472	1 472	1 075	1 356	759	618	661	886	224	99	113	41	9 776
<i>Part (en %)</i>	<i>25,3%</i>	<i>15,1%</i>	<i>11,0%</i>	<i>13,9%</i>	<i>7,8%</i>	<i>6,3%</i>	<i>6,8%</i>	<i>9,1%</i>	<i>2,3%</i>	<i>1,0%</i>	<i>1,2%</i>	<i>0,4%</i>	<i>100,0%</i>
Centres d'hémodialyse	78	53	21	32	15	11	17	8	4	1	1	0	241
<i>Part (en %)</i>	<i>32,4%</i>	<i>22,0%</i>	<i>8,7%</i>	<i>13,3%</i>	<i>6,2%</i>	<i>4,6%</i>	<i>7,1%</i>	<i>3,3%</i>	<i>1,7%</i>	<i>0,4%</i>	<i>0,4%</i>	<i>0,0%</i>	<i>100,0%</i>
Centres de kinésithérapie	232	199	68	142	55	88	53	95	5	4	17	5	963
<i>Part (en %)</i>	<i>24,1%</i>	<i>20,7%</i>	<i>7,1%</i>	<i>14,7%</i>	<i>5,7%</i>	<i>9,1%</i>	<i>5,5%</i>	<i>9,9%</i>	<i>0,5%</i>	<i>0,4%</i>	<i>1,8%</i>	<i>0,5%</i>	<i>100,0%</i>
Cabinets de chirurgie dentaire	1 711	682	341	532	257	197	384	258	49	18	26	5	4 460
<i>Part (en %)</i>	<i>38,4%</i>	<i>15,3%</i>	<i>7,6%</i>	<i>11,9%</i>	<i>5,8%</i>	<i>4,4%</i>	<i>8,6%</i>	<i>5,8%</i>	<i>1,1%</i>	<i>0,4%</i>	<i>0,6%</i>	<i>0,1%</i>	<i>100,0%</i>
Cabinets de consultation médicale	4 530	1 779	1 323	1 484	1 158	400	683	610	143	43	72	15	12 240
<i>Part (en %)</i>	<i>37,0%</i>	<i>14,5%</i>	<i>10,8%</i>	<i>12,1%</i>	<i>9,5%</i>	<i>3,3%</i>	<i>5,6%</i>	<i>5,0%</i>	<i>1,2%</i>	<i>0,4%</i>	<i>0,6%</i>	<i>0,1%</i>	<i>100,0%</i>
Infirmières	151	82	41	139	31	15	53	19	6	3	19	5	564
<i>Part (en %)</i>	<i>26,8%</i>	<i>14,5%</i>	<i>7,3%</i>	<i>24,6%</i>	<i>5,5%</i>	<i>2,7%</i>	<i>9,4%</i>	<i>3,4%</i>	<i>1,1%</i>	<i>0,5%</i>	<i>3,4%</i>	<i>0,9%</i>	<i>100,0%</i>
Ambulances	106	20	20	87	50	38	30	76	52	6	6	4	495
<i>Part (en %)</i>	<i>21,4%</i>	<i>4,0%</i>	<i>4,0%</i>	<i>17,6%</i>	<i>10,1%</i>	<i>7,7%</i>	<i>6,1%</i>	<i>15,4%</i>	<i>10,5%</i>	<i>1,2%</i>	<i>1,2%</i>	<i>0,8%</i>	<i>100,0%</i>

Source : Ministère de la Santé

Ainsi, à elles seules, les régions Casablanca-Settat et Rabat-Salé-Kénitra concentrent plus de la moitié de l'offre nationale des établissements suivants :

- 56,3% des cabinets de radiologie ;
- 50,2% des laboratoires ;
- 54,4% des centres d'hémodialyse ;
- 44,8% des centres de kinésithérapie ;
- 53,7% des cabinets de chirurgie dentaire ;
- 51,5% des cabinets de consultation médicale.

V.4.2 Cliniques de la C.N.S.S.¹

Durant la période 1979-1990, 13 polycliniques ont vu le jour au Maroc. Elles offrent un plateau technique permettant de couvrir une large activité médico-chirurgicale, aussi bien dans le cadre de l'hospitalisation que pour des consultations et explorations en ambulatoire.

Ce plateau technique est constitué notamment de :

- 1 000 lits d'hospitalisation ;
- 42 salles d'opération ;
- 11 services de maternité ;
- 13 services de réanimation ;
- 9 centres de dialyse ;
- 13 laboratoires d'analyses médicales ;
- 13 services d'imagerie médicale / 7 scanners ;
- 1 service de réanimation néonatale ;
- 2 unités de soins intensifs en cardiologie ;
- 10 unités de rééducation.

Concernant le taux d'occupation, la moyenne sur l'ensemble des 13 polycliniques est inférieure à 50%, avec de fortes disparités. A titre d'exemple, le taux d'occupation est de 30% à Settât contre 90% à Hay Hassani (Casablanca).

A noter qu'hormis la clinique d'Agadir qui présente un excédent d'exploitation, les 12 autres polycliniques sont déficitaires. Par le biais d'effort déployés en termes d'augmentation de l'activité et de maîtrise des charges, l'atteinte de l'équilibre financier pourrait être envisagée à moyen terme pour certaines d'entre elles en particulier celles de Derb Ghallef et Hay Hassani (Casablanca) et de Tanger.

V.4.3 Secteur public

V.4.3.1 Un secteur en voie de redressement

Le secteur public demeure le premier prestataire de soins au Maroc avec près de 2/3 de la capacité litière nationale, répartis sur 170 hôpitaux et 3 015 établissements² de soins de santé de base. Néanmoins, l'hôpital public pâtit de plusieurs lacunes, dont notamment³ :

- une insuffisance en matière de ressources humaines : selon l'OMS, le Maroc figure parmi les 57 pays souffrant d'une pénurie aiguë en personnel soignant ;
- le financement des hôpitaux publics est assuré à concurrence de 77% par la subvention de l'Etat contre seulement 23% des recettes propres, traduisant la non-solvabilité de la plupart des usagers de ces structures ;
- l'état de vétusté dans lequel se trouve le réseau hospitalier public : plus de la moitié des hôpitaux publics existants au Maroc ont plus de 50 ans et près de 30% ont plus de 60 ans.

En vue de faire face à ces difficultés, et d'améliorer l'offre publique, l'état marocain a adopté une série de réformes (dont l'AMO) et a significativement haussé le budget alloué à la santé (28 MdMAD en 2023), soit une hausse de 20% par rapport à 2022 et un TCAM de 14,6% sur la période 2019 – 2023. (cf. section « V.1.2 Stratégie sectorielle du gouvernement marocain »).

¹ Source : Serec (étude réalisée en 2021)

² Source : Ministère de la Santé (2022)

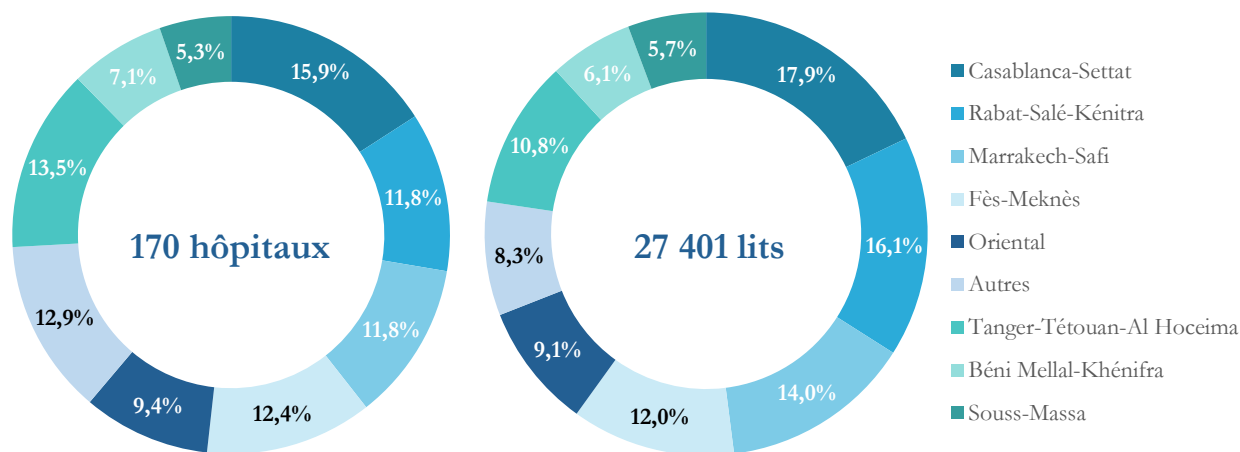
³ Source : Serec (étude réalisée en 2021)

Répartition de l'offre des hôpitaux publics

Près de 60% de la capacité litière des hôpitaux publics est concentrée au niveau de 4 régions : Casablanca-Settat, Rabat-Salé-Kénitra, Marrakech-Safi et Fès-Meknès.

Le détail de cette répartition se présente comme suit :

Répartition géographique des hôpitaux publics et de leur capacité litière – 2022

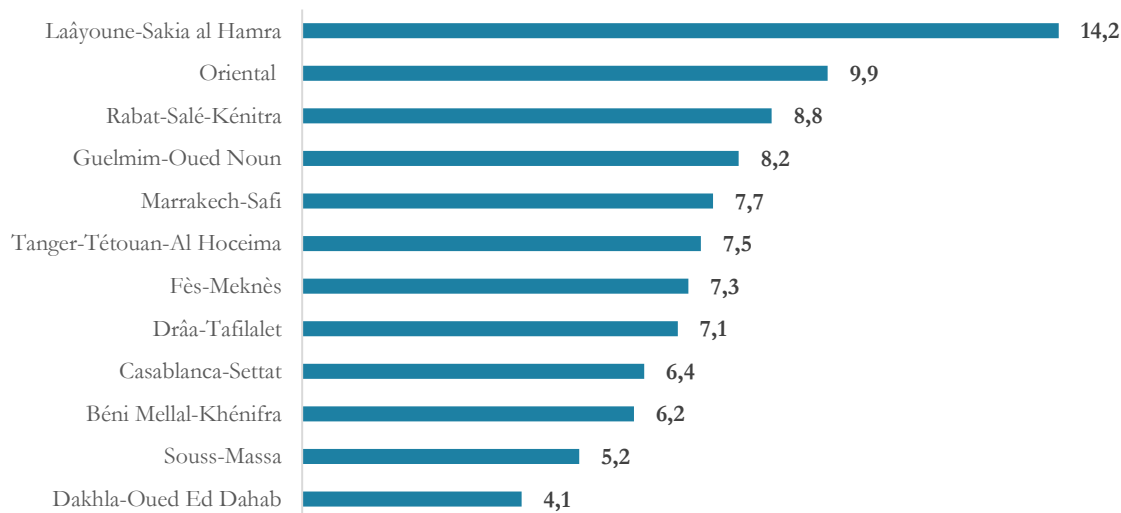


Source : Ministère de la Santé

Nombre de lits par habitant – Hôpitaux publics

Au niveau des hôpitaux publics, la région Laâyoune-Sakia est la région avec le plus grand nombre de lits par habitants (14,2 pour 10k habitants¹). Cette région constitue une exception car la majorité des autres régions présentent un ratio (lits/10k habitants) compris entre 6,2 et 8,2. Les régions Souss-Massa et Dakhla-Oued Ed Dahab sont celles qui présentent les ratios le plus faibles (respectivement 5,2 lits et 4,1 lits pour 10k habitants).

Nombre de lits par 10k habitants – hôpitaux publics (données 2022)



Source : Ministère de la Santé

¹ 10 000 habitants

V.5 Etude de la demande du secteur des soins publics et privés

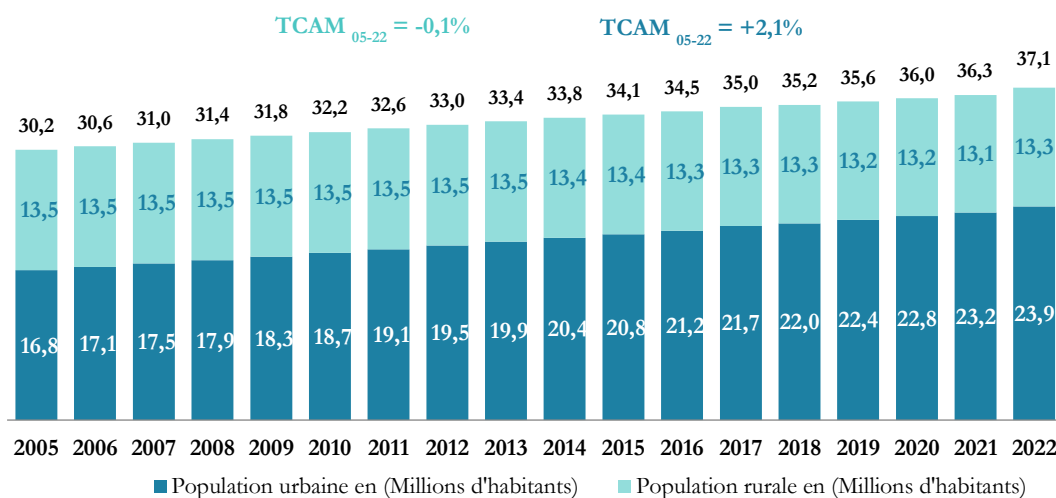
V.5.1 Analyse de la population marocaine

A fin 2022, le nombre d'habitants au Maroc est estimé à 37,1 millions par le Haut-Commissariat au Plan.

Le milieu urbain, représentant 64% de la population, représente le principal moteur de croissance de la population au niveau national. En effet, sur la période 2005-2022, la population urbaine a enregistré une croissance annuelle moyenne de 2,1% alors que la croissance de la population rurale a stagné. Sur cette même période, le taux d'urbanisation est passé de 55% à 64%. Ce phénomène s'explique notamment par la poursuite de l'exode rural causé notamment par l'extension des périmètres urbains et les sécheresses récurrentes depuis les années 80.

Ce phénomène devrait s'accroître sur les vingt prochaines années, les prévisions du Haut-Commissariat au Plan évaluant la population urbaine à horizon 2030 à 26,7 millions d'habitants contre 12,7 millions pour la population rurale, soit un taux d'urbanisation de 68%.

Evolution de la population marocaine (en millions)



Source : Haut-Commissariat au Plan (données 2005 à 2021) et Ministère de la santé (2022)

V.5.2 Consommation des soins hospitaliers

Selon Serec, la consommation médicale par personne s'élève à 965 MAD en moyenne par an, en plus des coûts indirects liés au transport et à l'hébergement.

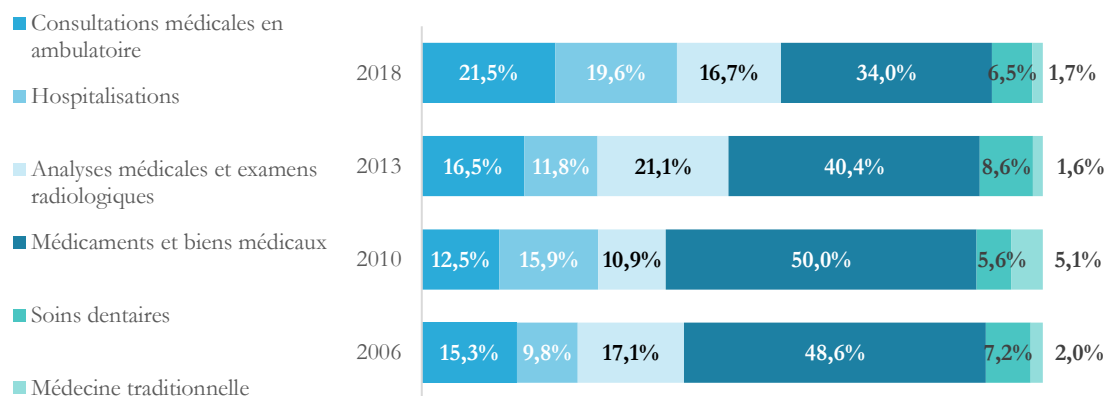
Dans ce cadre, la contribution demandée par les établissements de soins de santé de base aux familles, en milieu rural notamment, pour l'achat de médicaments et de petit matériel et pour le transport constituent parfois des obstacles à l'accès aux soins.

Par ailleurs, la consommation en soins médicaux révèle des disparités importantes en fonction du niveau de vie. En effet, selon Serec, les personnes les plus aisées ont un budget environ 12 fois plus important que les personnes les plus défavorisées.

Evolution des dépenses de soins par type de prestation

L'analyse de la structure de consommation montre que l'achat des médicaments occupe la première place des dépenses en soins médicaux, avec 34,0% du budget alloué à ce poste en 2018. Au cours de cette même année, les consultations médicales en ambulatoire et les hospitalisations ont occupé les deuxième et troisième rangs avec des parts respectives de 21,5% et 19,6%.

Evolution des dépenses de soins des ménages par type de prestation



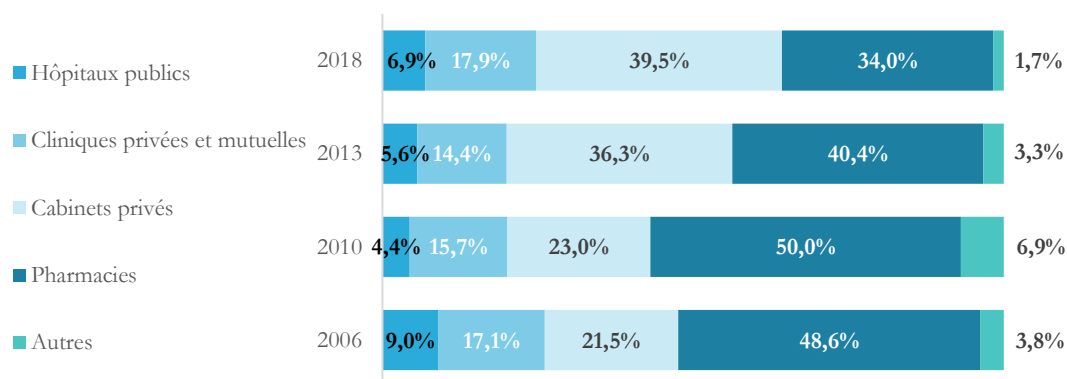
Source : Serec, Ministère de la Santé

Evolution des dépenses par type de prestataire

Les dépenses liées aux soins dans les hôpitaux et cliniques sont principalement effectuées auprès de cabinets privés. Les hôpitaux publics n'ont attiré, en 2018, que 6,9% des dépenses directes des ménages.

Ces données montrent que la majorité de la population solvable a recours aux établissements de soins privés, réputés garantir une meilleure qualité des soins, de meilleures conditions d'accueil et d'hébergement, et une plus grande disponibilité des équipements. En outre, le recours au secteur privé s'explique par les difficultés auxquelles sont confrontées les structures publiques, sur ces différents volets.

Evolution des dépenses des ménages par type de prestataire



Source : Serec, Ministère de la Santé

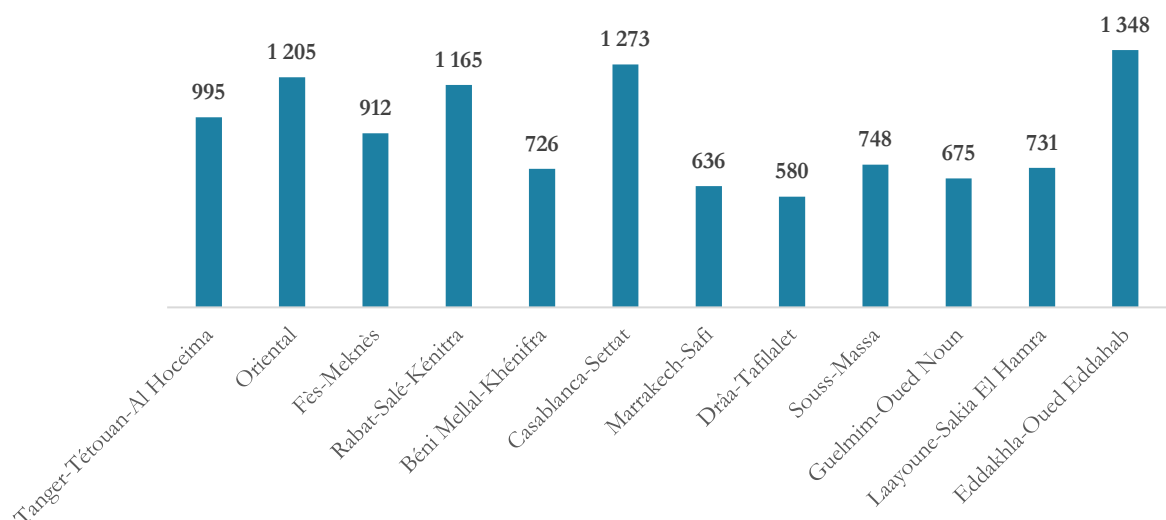
Les dépenses en soins par habitant sont disparates en fonction de l'emplacement géographique et du milieu de résidence (rural/urbain).

Les régions présentant les dépenses moyennes annuelles en soins par habitant les plus élevées sont Eddakhla-Oued Eddahab (1 348 MAD), Casablanca-Settat (1 273 MAD) et l'Oriental (1 205 MAD), tandis que la région de Drâa-Tafilalet est la région avec les dépenses en soins par habitant la plus faible (580 MAD par habitant).

Ces disparités, d'une région à l'autre et d'un milieu à l'autre, s'expliquent par de nombreuses différences notamment :

- Les conditions de vie ;
- La prévalence des maladies ;
- L'accès aux soins ;
- Les revenus des populations.

Dépense annuelle moyenne en soins par habitant et par région (en MAD)



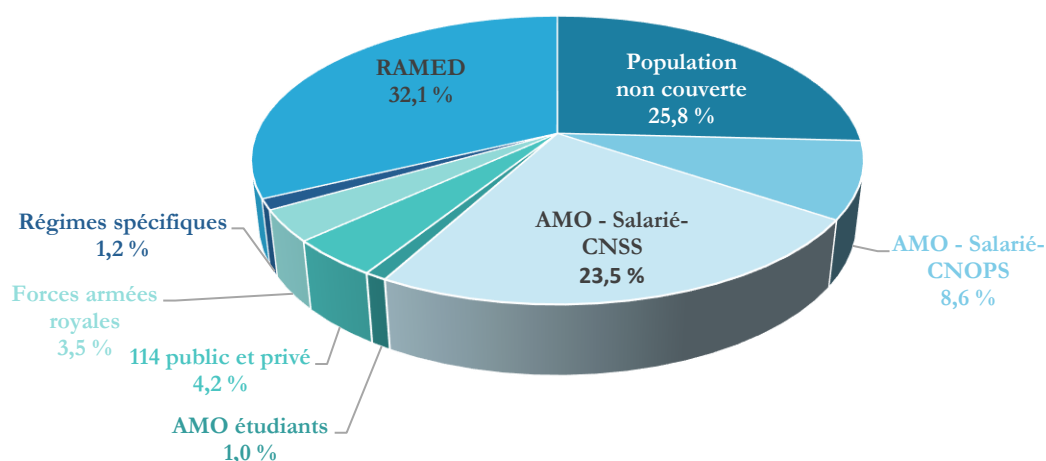
Source : Serec, Ministère de la Santé

V.5.3 Prise en charge des soins médicaux

V.5.3.1 Population couverte par l'assurance maladie¹

A fin septembre 2022, 79,8% de la population marocaine bénéficiait d'une couverture médicale. Ce taux se situait à 70,2% en 2020 et 69,9% en 2019. La population couverte a enregistré une hausse de l'ordre de 6,8% en 2021.

Répartition de la population par organisme d'assurance maladie (2021)



Source : ANAM – Rapport annuel global 2021

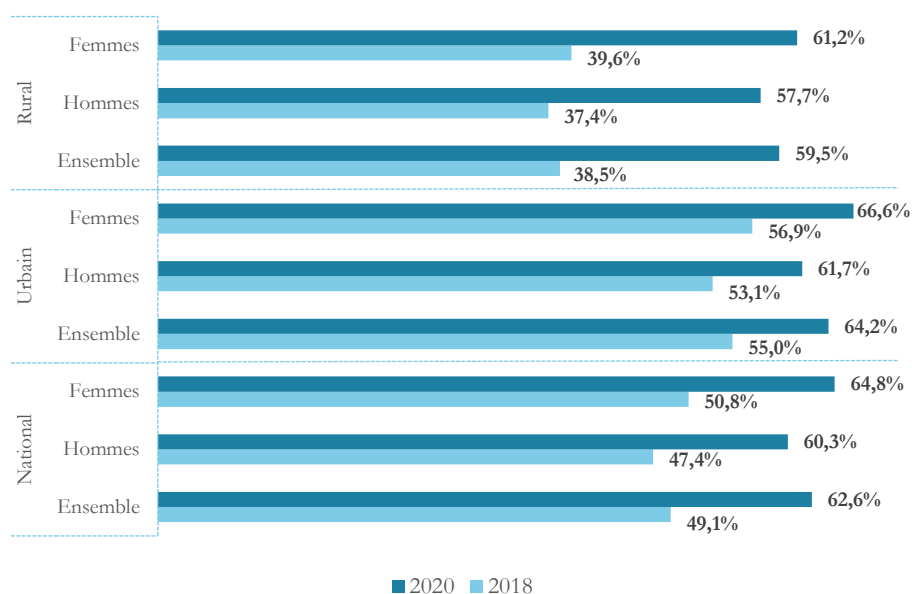
(*) : Les bénéficiaires du RAMED ont basculé vers l'AMO en décembre 2022

¹ ANAM – Rapport annuel global 2021

A fin 2021, 32,1% de la population marocaine était couverte par le RAMED et 32,1% par l'AMO - salarié. Toutefois, 25,8% de la population ne bénéficiait d'aucune couverture. Il s'agit, entre autres des travailleurs non-salariés (TNS) et des ascendants.

A noter que depuis décembre 2022, tous les bénéficiaires du régime d'assistance médicale (RAMED) peuvent désormais bénéficier de l'Assurance Maladie Obligatoire (AMO).

Taux de couverture de la population de 15 ans et plus par une assurance maladie [AMO et RAMED] (en %) – 2018 et 2020



Source : HCP

A fin 2020¹, le taux de couverture par l'AMO et le RAMED dans les territoires ruraux s'établissait à 59,5% (contre 38,5% en 2018), et celui des zones urbaines à 64,2% (contre 55,0% en 2018).

Les hausses substantielles des taux de couverture sont le résultat des réformes qui se sont succédées depuis 2012, notamment le RAMED pour les populations démunies, et l'AMO pour les fonctionnaires du secteur public, les employés du secteur privé, les étudiants ainsi que les travailleurs non-salariés.

A noter qu'au niveau national, les femmes présentent un taux de couverture (64,8%²) supérieur à celui des hommes (60,3%).

V.5.3.2 Principales ressources de l'AMO

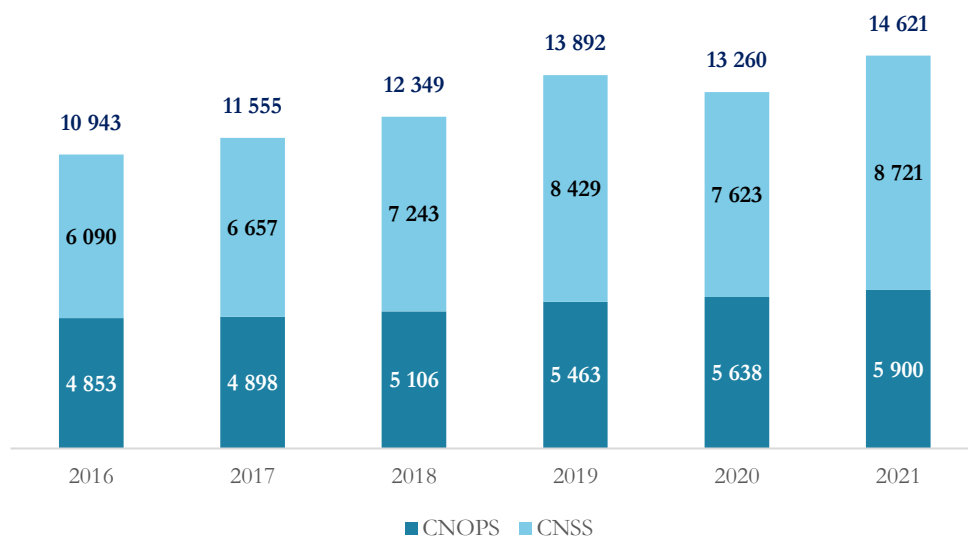
Les cotisations et les contributions (salariales et patronales) représentent les principales ressources de l'AMO. Elles sont énumérées par l'article 45 de la loi 65-00 portant code de la CMB et relatées plus en détail par les articles 75 (pour la CNSS) et 90 (pour la CNOPS) de ladite loi.

Ces cotisations et contributions se sont élevées à 14,6 MdMAD en 2021, enregistrant une augmentation annuelle moyenne de 6% sur la période 2016 - 2021.

¹ Source : HCP (dernières données disponibles)

² Données à fin 2020 fournies par HCP (dernières disponibles)

Evolution des cotisations et contributions dues (en MMAD)



Ces cotisations ont évolué plus rapidement pour le régime AMO salariés-CNSS (TCAM de 7,4%) que pour le régime AMO salariés-CNOPS (TCAM de 4%) durant cette période.

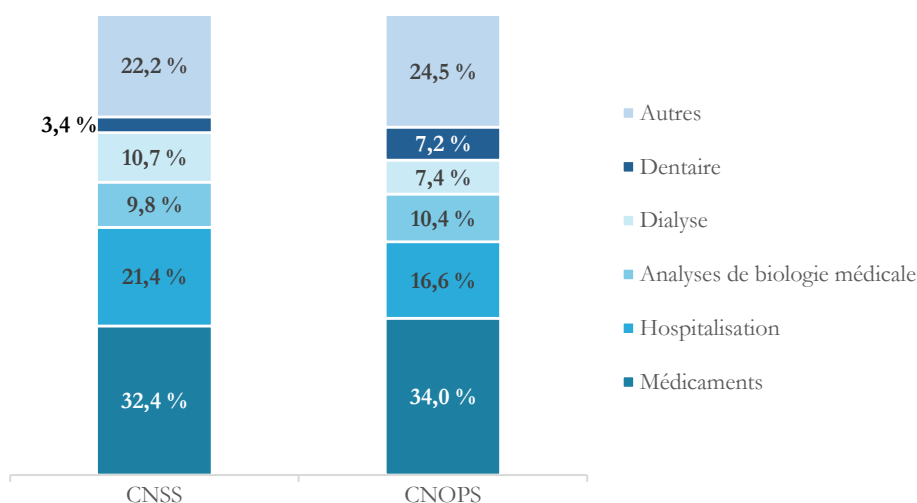
En particulier, les ressources du régime AMO salariés-CNOPS en matière de cotisations et contributions ont augmenté de 4,7% en 2021 ; soit une hausse de 262 MMAD en 2021. En ce qui concerne le régime AMO salariés-CNSS, le montant des cotisations et contributions a augmenté de 14,4% en 2021 (+1 099 MMAD).

L'augmentation des cotisations dues peut-être expliquée par la relance de l'activité économique et son impact sur l'emploi dans certaines activités qui se sont traduits, entre autres, par une augmentation de la population des assurés.

V.5.3.3 Dépenses de soins de l'AMO par type de prestation¹

En 2021, et à l'instar des années antérieures, les dépenses de l'AMO continuent à bénéficier au poste « médicaments » à raison du tiers (33,3%) de ces dépenses, suivi de l'hospitalisation (18,9%), des analyses et biologie médicale (10,1%) et de la dialyse (8,9%). La répartition des dépenses des régimes CNOPS et CNSS se présentent comme suit :

Répartition des dépenses par famille de soins pour les régimes CNOPS et CNSS (2021)



Source : ANAM – Rapport annuel global 2021

¹ Source : ANAM – Rapport annuel global 2021 (dernières données disponibles)

Au niveau du régime CNOPS, les dépenses ont connu une augmentation de 34,4% entre 2020 et 2021 passant de 4,88 MdMAD en 2020 à 6,55 MdMAD en 2021. Les augmentations les plus importantes concernent :

- L'hospitalisation : +51,5%
- Les soins dentaires : +49,2%
- Les actes d'exploration et de spécialité : +39,5%
- La radiologie et l'imagerie médicale : +33,1%

Au niveau du régime CNSS, les dépenses ont connu une augmentation de 19,6% entre 2020 et 2021 passant de 4,79 MdMAD en 2020 à 5,73 MdMAD en 2021. Les augmentations les plus importantes concernent :

- Les soins dentaires : +37,4%
- La radiologie et imagerie médicale : +31,7%
- L'hospitalisation : +30,3%
- L'Analyse de biologie médicale : +26,5%

VI. Activité du Groupe Akdital

Acteur majeur de la santé privée au Maroc, Akdital (organisé depuis 2016 en tant que Holding) détient aujourd'hui plus de 15% de la capacité litière du secteur privé de la santé au Maroc avec 2 195 lits répartis sur 21 établissements, dont 9 à Casablanca, 2 à El Jadida, 2 à Agadir, 2 à Tanger, 1 à Safi, 2 à Salé, 2 à Fès et 1 à Mohammadia qui offrent à leurs patients et aux médecins qui y exercent, l'intégralité des disciplines médicales (spécialités chirurgico-médicales, oncologie, médecine nucléaire, imagerie...) à travers des installations et équipements médicaux à la pointe de la technologie et conforme aux standards internationaux.

Avec plus de 4 230 collaborateurs à fin mai 2023 (dont plus de 80% de femmes), Akdital est un acteur (i) intégré dans son écosystème et (ii) responsable et engagé dans le développement du système de Santé actuel du pays.

Après avoir démarré en 2021 son plan de développement en dehors de la ville de Casablanca avec l'ouverture de l'hôpital privé d'El Jadida et le Centre international d'oncologie d'El Jadida, Akdital a inauguré :

- l'Hôpital International d'Agadir et le Centre International d'Oncologie d'Agadir en août 2022 ;
- la Clinique Panorama Sidi Maarouf en septembre 2022 ;
- l'Hôpital Privé de Tanger et le Centre International d'Oncologie Boughaz de Tanger en octobre 2022 ;
- la Clinique de Spécialités de Safi en novembre 2022 ;
- l'Hôpital Privé de Salé et le Centre d'Oncologie de Salé en novembre 2022 ;
- La Clinique Internationale de Mohammadia en mars 2023 ;
- La Clinique du Bien-être Bouskoura en mars 2023 ;
- L'Hôpital Privé de Fès et le Centre International d'Oncologie de Fès en avril 2023

Ainsi, à travers notamment sa stratégie (i) d'expansion géographique sur le territoire national et (ii) d'amélioration de l'accessibilité des soins au profit des patients, Akdital s'inscrit dans le cadre des projets structurants de réforme de la protection sociale à savoir, la refonte profonde du système de santé national et la généralisation de l'assurance maladie.

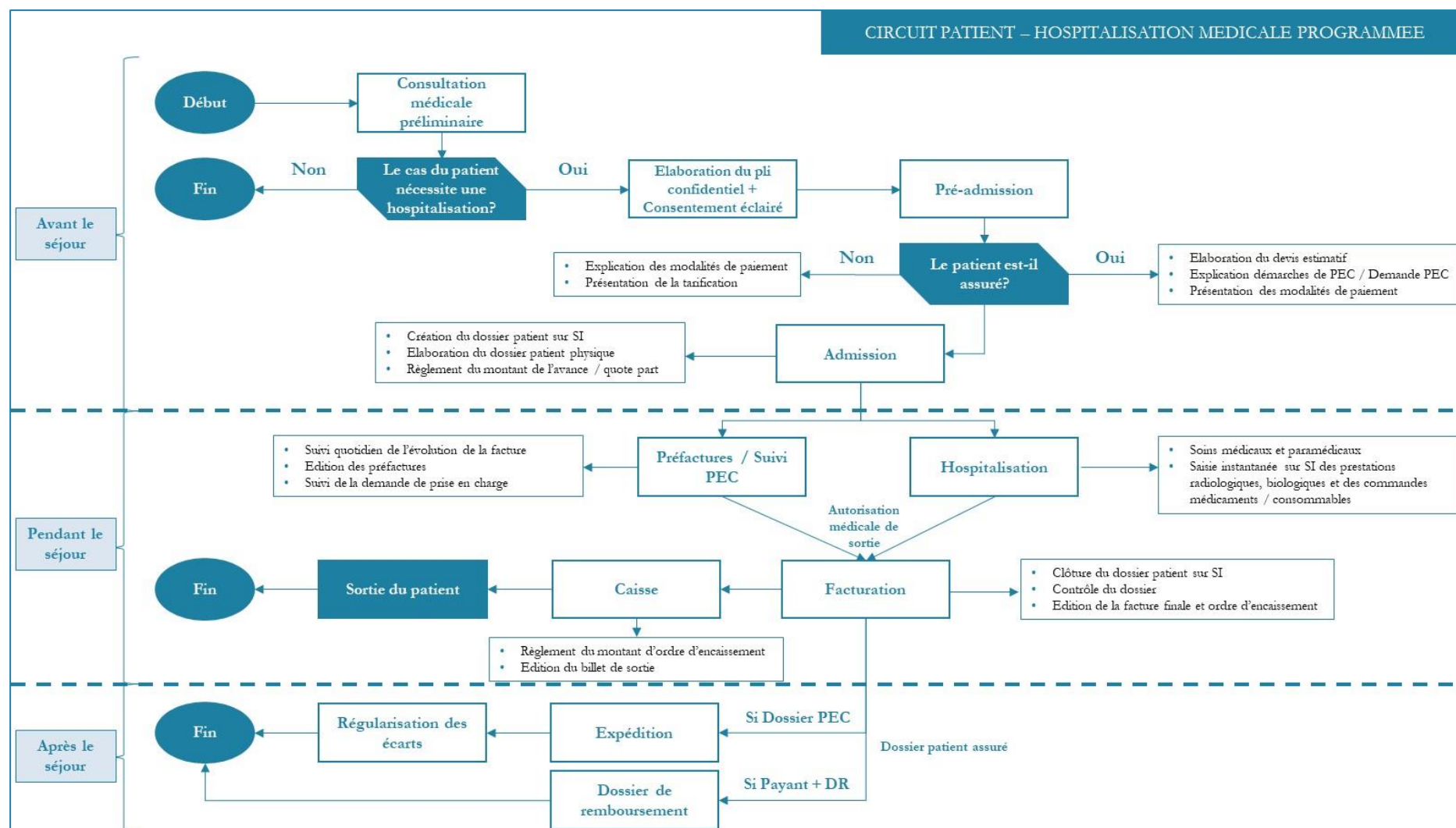
VI.1 Circuits patients

Le parcours de soins au sein du Groupe démarre à l'accueil. Avant même d'être admis au sein d'une clinique, un patient a besoin d'écoute, d'empathie et d'orientation. Le Groupe dispose, à cet effet, d'un responsable de réception dans chacun de ses établissements. Son rôle est de gérer, avec ses équipes, les flux et les admissions, d'orienter les patients et de les informer. Des hôtesses d'accueil sont également formées pour accompagner les patients et leurs familles et de les mettre en relation avec les interlocuteurs appropriés.

Indépendamment du lieu de l'établissement de santé, un patient du Groupe bénéficiera du même plateau technique, de la même prise en charge et des mêmes services au même prix.

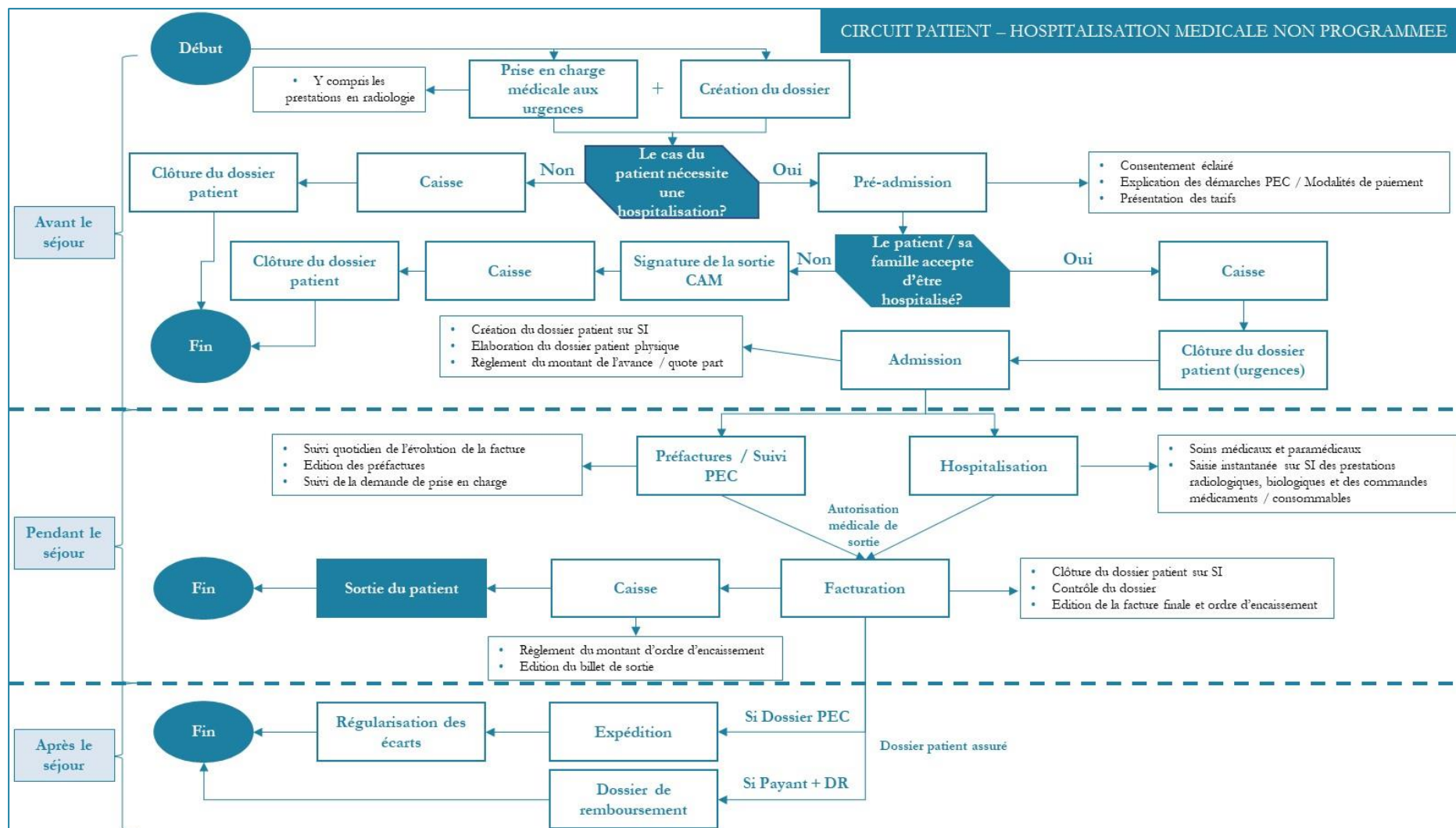
Ainsi, en fonction de la nature de l'hospitalisation (programmée ou non) et la typologie d'acte (médicaux ou chirurgicaux), Akdital a standardisé le parcours de soins telle que décrits dans les logigrammes ci-dessous :

VI.1.1 Hospitalisation médicale programmée



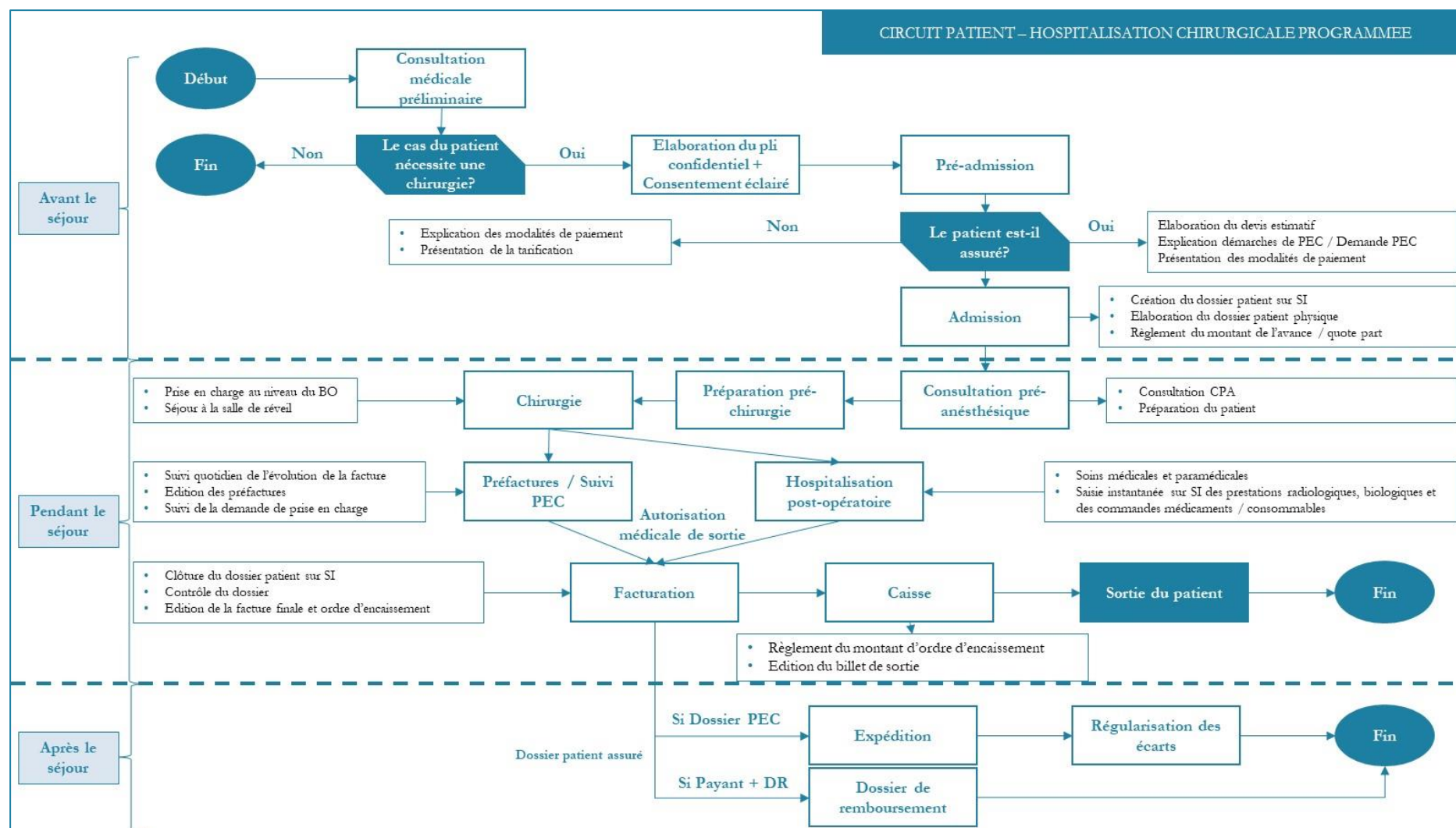
Source : Akdital

VI.1.2 Hospitalisation médicale non programmée



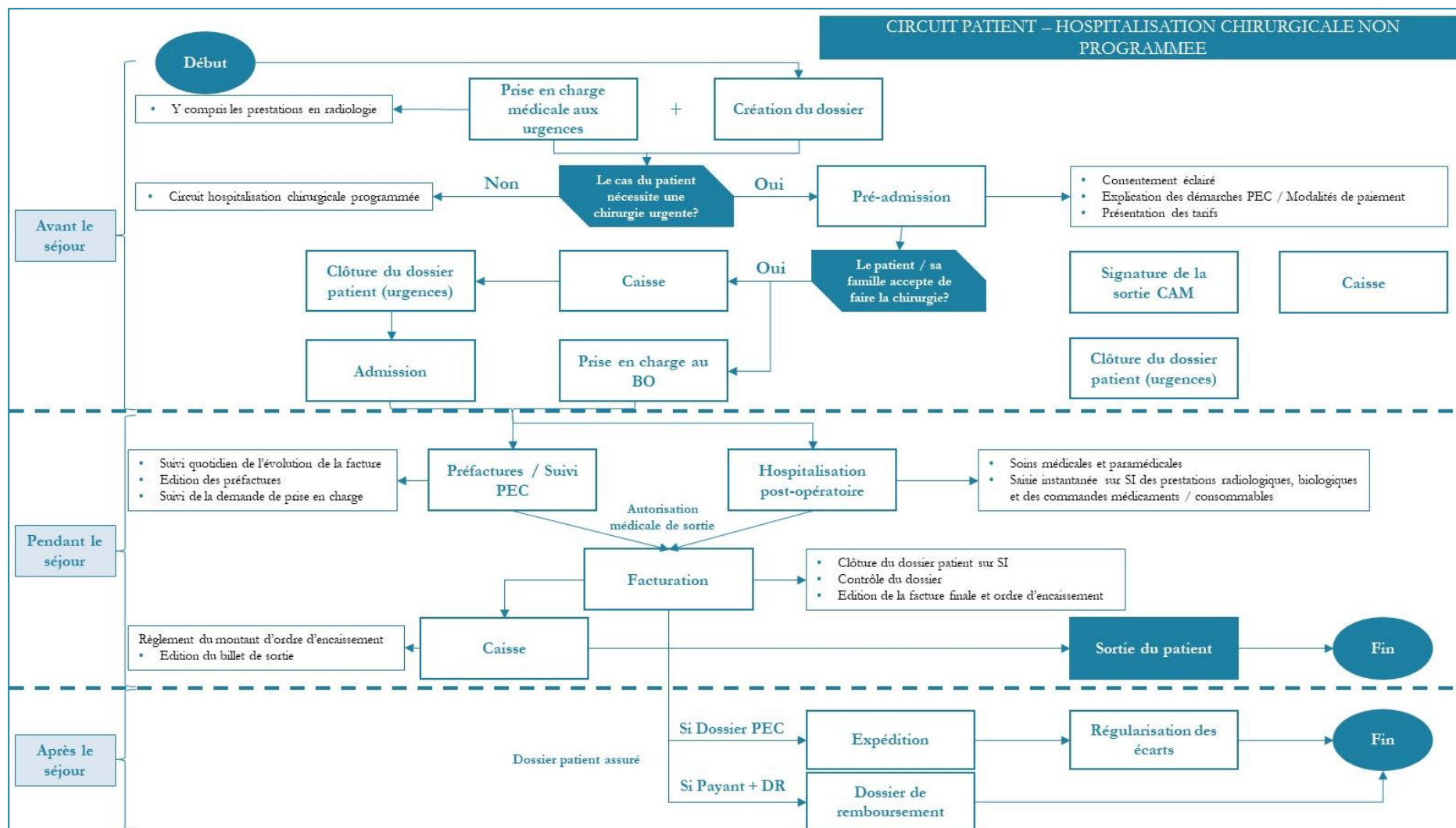
Source : Akdital

VI.1.3 Hospitalisation chirurgicale programmée



Source : Akdital

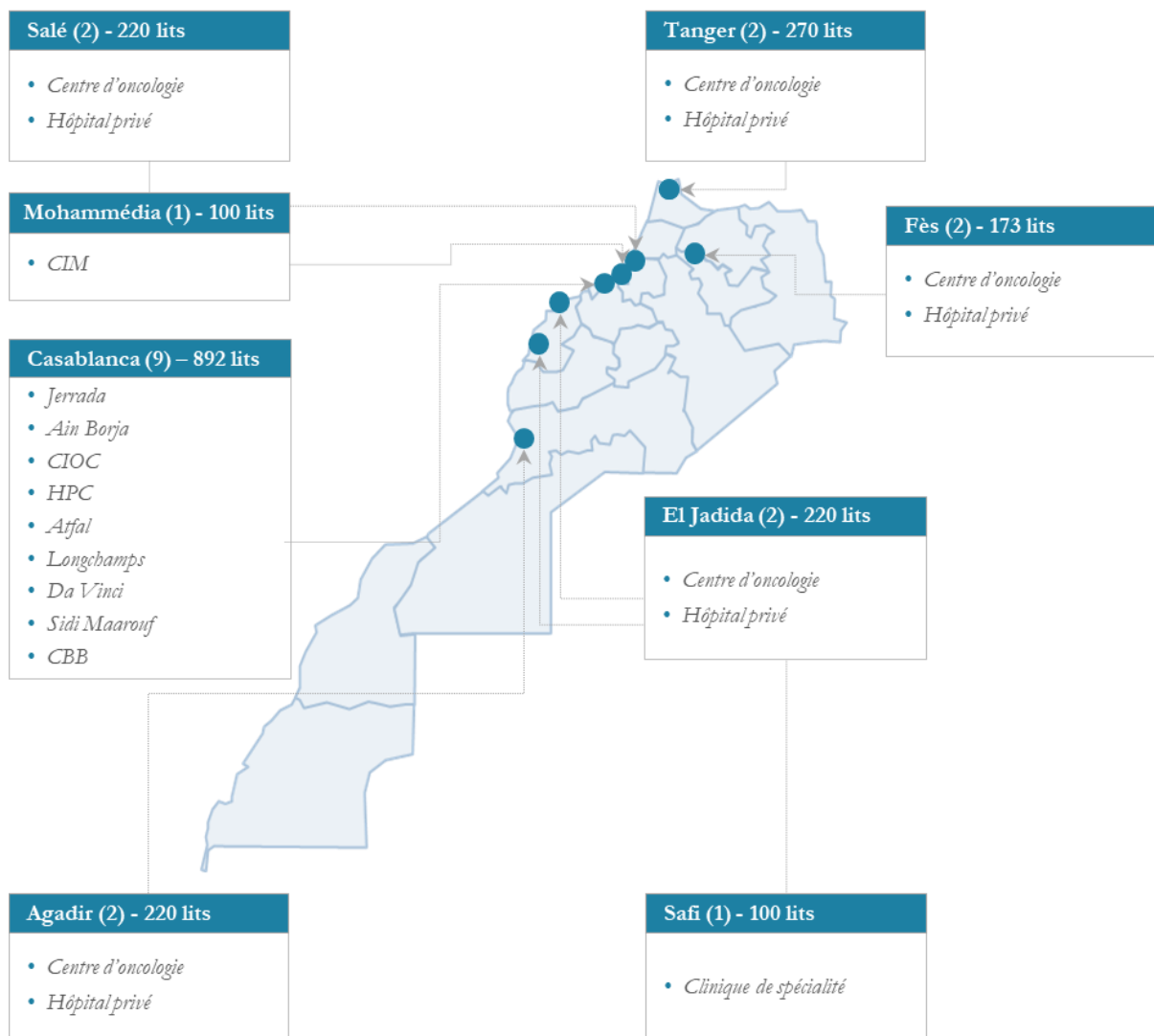
VI.1.4 Hospitalisation chirurgicale non programmée



Source : Akdital

VI.2 Cartographie des établissements opérationnels du groupe Akdital

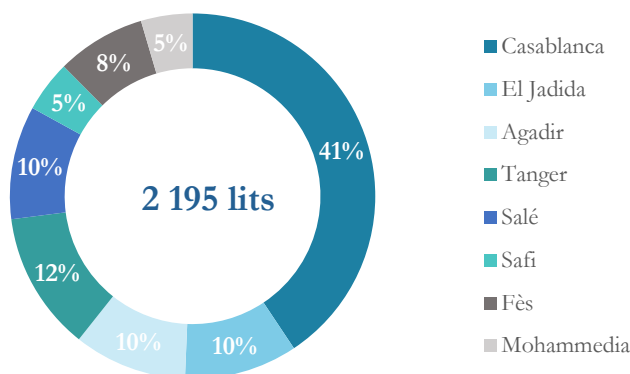
Cartographie des établissements opérationnels du groupe Akdital à date



Source : Akdital

A la date d'enregistrement du présent document de référence, le groupe Akdital totalise 21 établissements de santé avec une capacité litière de 2 195 lits répartis entre Casablanca, El Jadida, Agadir, Tanger, Safi, Fès, Bouskoura et Mohammedia.

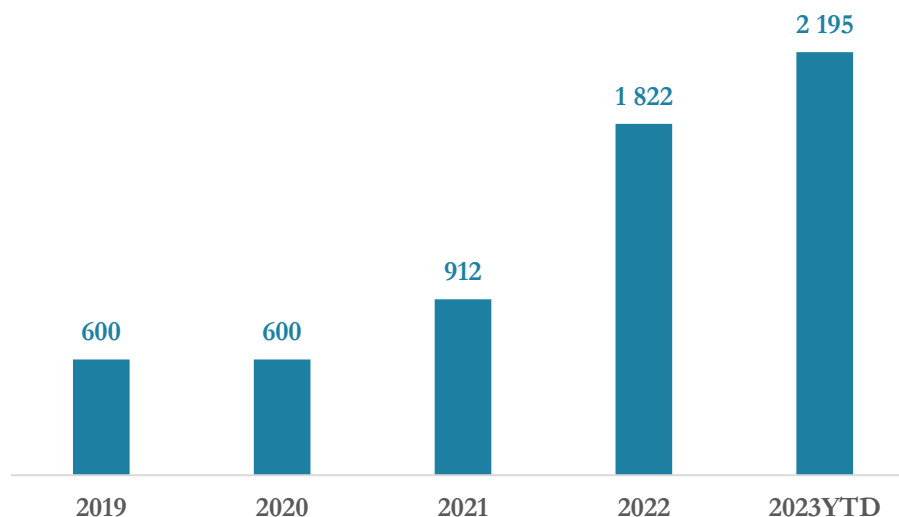
A la date d'enregistrement du présent document de référence, la répartition du nombre de lits du Groupe Akdital par ville se présente comme suit :



Source : Akdital

VI.3 Evolution de la capacité litière du Groupe Akdital

Evolution de la capacité litière sur la période 2019 – 2023 YTD¹



Source : Akdital

La capacité litière du groupe Akdital est passée de 600 lits en 2019 à 2 195 lits au 30 juin 2023, conformément à la mise en œuvre du programme de développement établi par le Groupe.

Une 1^{ère} partie du programme de développement du Groupe a déjà été exécutée avec succès, avec l'ouverture de l'Hôpital Privé d'El Jadida et du Centre International d'Oncologie El Jadida en 2021, en plus de l'acquisition de Clinique Vinci et de Clinique Pédiatrique Atfal. Ces ouvertures et acquisitions ont porté la capacité litière du Groupe à 912 lits à fin 2021.

Une seconde partie du programme de développement du Groupe a été amorcée en 2022 et début 2023 avec l'ouverture de l'Hôpital International d'Agadir et le Centre International d'Oncologie d'Agadir, de la Clinique Panorama Sidi Maarouf, de l'Hôpital Privé de Tanger et le Centre International d'Oncologie Boughaz de Tanger, de la Clinique de Spécialités de Safi, du Centre International d'Oncologie de Fès, de l'Hôpital Privé de Fès, de la Clinique Internationale de Mohammedia et du Centre de Bien-être Bouskoura portant la capacité litière du Groupe à 2 195 lits au 30 juin 2023.

¹ 2023 YTD : 30 juin 2023

VI.4 Présentation des établissements de santé opérationnels

VI.4.1 Clinique Jerrada Oasis

Créée en 2011, la clinique Jerrada Oasis a été la 1^{ère} clinique du Groupe Akdital avec une capacité litière initiale de 50 lits. Depuis son ouverture, la clinique a développé une offre de soins pluridisciplinaire avec des équipes performantes pour une prise en charge complète de ses patients. Afin de poursuivre son développement et répondre au mieux aux besoins de ces derniers, une extension de la clinique a été complétée en 2015 pour porter sa capacité litière à 100 lits. Les principales caractéristiques de la clinique sont détaillées ci-dessous :

Clinique Jerrada Oasis

Année d'ouverture : 2011

Ville : Casablanca

Spécialités :

- ✓ Chirurgie cardiaque et vasculaire
- ✓ Neurochirurgie
- ✓ Chirurgie plastique
- ✓ Chirurgie orthopédique
- ✓ Chirurgie ORL et maxillo-faciale
- ✓ Chirurgie ophtalmologique
- ✓ Chirurgie viscérale
- ✓ Chirurgie urologique

Capacité litière

100 lits

Equipe médicale

454 médecins

Plateau technique

8 Salles
opératoires

1 Service de
radiologie

20 Box de
réanimation

Service d'urgences
24/7

1 Salle de
cathétérisme

34 Lits de
soins intensifs

23 Lits
d'hospitalisation

4 Salles de réveil

11 Lits d'hôpital
de jour

Source : Akdital

VI.4.2 Clinique Casablanca Ain Borja

La clinique Casablanca Ain Borja est le 2^{ème} établissement de santé du Groupe Akdital. La clinique dispose d'une offre de soins médicaux et chirurgicaux multidisciplinaires et spécialisés et est dotée d'un plateau technique d'envergure aux standards internationaux. Les principales caractéristiques de la clinique sont détaillées ci-dessous :

Clinique Casablanca Ain Borja



Année d'ouverture : 2018

Ville : Casablanca

Spécialités :

- ✓ Chirurgie plastique
- ✓ Chirurgie urologique
- ✓ Cardio-pédiatrie
- ✓ Endocrinologie
- ✓ Neurochirurgie
- ✓ Chirurgie néonatale
- ✓ Chirurgie viscérale
- ✓ Oncologie – Hématologie
- ✓ Urgences et réanimation
- ✓ Chirurgie thoracique
- ✓ Chirurgie cardiaque et vasculaire

- ✓ Radiologie
- ✓ Ophtalmologie
- ✓ Gynécologie
- ✓ Rhumatologie
- ✓ Néphrologie
- ✓ Pneumologie
- ✓ Rythmologie
- ✓ Neurologie
- ✓ Maternité
- ✓ Orthopédie
- ✓ Chirurgie ORL



Capacité litière

100 lits

Equipe médicale

296 médecins

Plateau technique

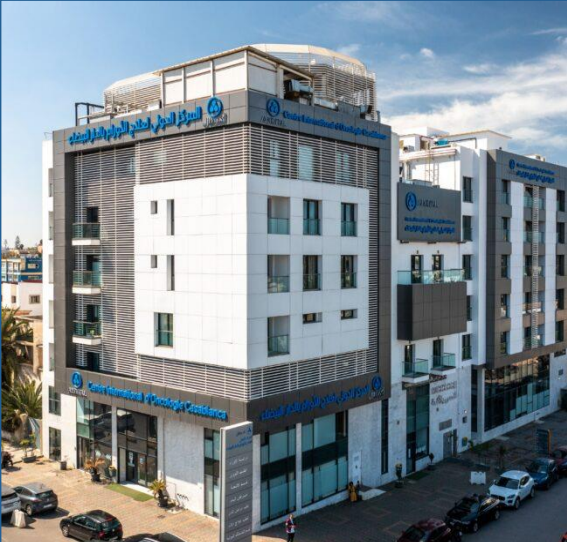
 7 Salles opératoires	 1 Service de radiologie	 15 Box de réanimation	 Service d'urgences 24/7	 1 Salle de cathétérisme
 3 Salles de réveil	 14 Lits de réa néonatale	 33 Lits de soins intensifs	 11 Lits de maternité	 10 Lits d'hôpital de jour

Source : Akdital

VI.4.3 Centre International d'Oncologie Casablanca

Le Centre International d'Oncologie de Casablanca est un établissement spécialisé dans la prise en charge des patients atteints du cancer. La pluridisciplinarité du centre permet de fournir aux patients cancéreux une offre de soins complète au sein d'une même structure, à savoir une prise en charge à la fois médicale et chirurgicale. Cette offre est complétée par des soins paramédicaux tels que la prise en charge nutritionnelle, sportive et psychologique permettant aux patients une meilleure gestion de leur cancer. Les principales caractéristiques du centre sont détaillées ci-dessous :

Centre International d'Oncologie Casablanca



Année d'ouverture : 2019

Ville : Casablanca

Spécialités :

- ✓ Cancer du sein : sénologie
- ✓ Curiethérapie
- ✓ Hématologie
- ✓ Médecine nucléaire
- ✓ Radiothérapie
- ✓ Réanimation
- ✓ Hôpital du jour
- ✓ Radiologie

Capacité litière

150 lits

Equipe médicale

223 médecins

Plateau technique

 6 Blocs de chirurgie	 1 Service de radiologie	 7 Box de réanimation	 20 Lits de soins intensifs	 40 Fauteuils de chimiothérapie
 3 Accélérateurs de radiothérapie	 1 Laboratoire d'analyse	 3 Unités de greffe de la moelle	 1 Centre de Médecine nucléaire	 1 Service d'hématologie

Source : Akdital

VI.4.4 Hôpital Privé Casablanca Ain Sebaa

L'Hôpital Privé Casablanca Ain Sebaa est une structure médicale pluridisciplinaire permettant de répondre aux besoins médicaux et chirurgicaux de toutes spécialités. L'hôpital assure une prise en charge de qualité grâce à une équipe dotée de compétences confirmées et d'équipements à la pointe des avancées technologiques et médicales. Les principales caractéristiques de l'hôpital sont détaillées ci-dessous.

Hôpital privé Casablanca Ain Sebaa

Année d'ouverture : 2019

Ville : Casablanca

Spécialités :

- ✓ Neurochirurgie
- ✓ Chirurgie cardiaque et vasculaire
- ✓ Chirurgie orthopédique et traumatologique
- ✓ Chirurgie viscérale
- ✓ Chirurgie urologique
- ✓ Chirurgie ORL et maxillo-faciale
- ✓ Chirurgie thoracique et pulmonaire
- ✓ Maternité
- ✓ Urgences et réanimation

Capacité litière

200 lits

Equipe médicale

409 médecins

Plateau technique

12 Blocs opératoires

1 Service de radiologie

19 Box de réanimation

Service d'urgences 24/7

1 Salle de cathétérisme

1 Accélérateur de radiothérapie

47 Lits de soins intensifs

12 Lits de chimiothérapie

12 Lits de réa néonatale

31 Lits de maternité

Source : Akdital

VI.4.5 Clinique Médico-Chirurgicale Longchamps

La clinique Longchamps est un centre de santé spécialisé dans la neuro-cardiologie (cardiologie et neurologie médicales et chirurgicales). La clinique vise à offrir aux patients atteints de maladies cardio-vasculaires ou neurologiques l'accès à une gamme de soins complète. Les principales caractéristiques de la clinique sont détaillées ci-dessous :

Clinique Médico-Chirurgicale Longchamps



Année d'ouverture : 2019

Ville : Casablanca

Spécialités :

- ✓ Cardiologie vasculaire
- ✓ Neurologie
- ✓ Traumatologie
- ✓ Chirurgie thoracique et pulmonaire
- ✓ Radiologie
- ✓ Urgences et réanimation

Capacité litière

50 lits

Equipe médicale

272 médecins

Plateau technique

 3 Blocs opératoires	 1 Service de radiologie	 11 Box de réanimation	 Service d'urgences 24/7	 1 Salle de cathétérisme
 3 Salles de réveil	 6 Lits d'hospitalisation	 7 Lits de l'hôpital de jour	 20 Lits de soins intensifs	

Source : Akdital

VI.4.6 Clinique Da Vinci

Créée en 2020 et acquise par le Groupe Akdital en 2021, la clinique Da Vinci est une clinique multidisciplinaire disposant d'une offre de soins médicaux et chirurgicaux spécialisés. La clinique possède une expertise avérée en urologie grâce à un plateau technique à la pointe et à une équipe expérimentée et reconnue. Les principales caractéristiques de la clinique sont détaillées ci-dessous :

Clinique Da Vinci

		Année d'acquisition : 2020 Ville : Casablanca Spécialités : ✓ Chirurgie urologie ✓ Chirurgie viscérale ✓ Chirurgie neurologique ✓ Chirurgie traumatologique ✓ Chirurgie gastrologique ✓ Chirurgie ORL et maxillo-faciale
Capacité litière 42 lits	Equipe médicale 166 médecins	
Plateau technique  5 Blocs de chirurgie  1 Service de radiologie  10 Box de réanimation  15 Lits de soins intensifs  Service d'urgences 24/7  3 Salles de réveil  4 Lits d'hospitalisation  6 Lits d'hôpital de jour		

Source : Akdital

VI.4.7 Clinique Pédiatrique Atfal

Opérationnelle depuis 2000 et acquise par le Groupe Akdital en 2021, la Clinique Pédiatrique Atfal est la première structure hospitalière privée exclusivement dédiée à l'enfant. La clinique offre à la fois un environnement adapté à l'enfant (infrastructure, équipement) et une équipe soignante pluridisciplinaire ayant une expérience avérée des maladies de l'enfant. Les principales caractéristiques de la clinique sont détaillées ci-dessous :

Clinique Pédiatrique Atfal

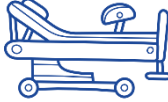
		Année d'acquisition : 2021 Ville : Casablanca Spécialités : ✓ ORL et ophtalmologie ✓ Chirurgie digestive ✓ Chirurgie urologique ✓ Chirurgie thoracique ✓ Chirurgie du nouveau-né ✓ Réanimation néonatale ✓ Réanimation pédiatrique polyvalente ✓ Pathologie pédiatrique médicale ✓ Endoscope digestive, bronchique et urinaire ✓ Chirurgie orthopédique et traumatologique ✓ Chirurgie dentaire ✓ Neurochirurgie ✓ Coelio-chirurgie ✓ Chirurgie plastique
Capacité litière 50 lits		Equipe médicale 127 médecins
Plateau technique  4 Blocs opératoires  11 Lits de soins intensifs  1 Service de radiologie  Service d'urgences 24/7  17 Lits de réa néonatale  10 Lits d'hospitalisation  3 Salles de réveil  5 Lits d'hôpital du jour		

Source : Akdital

VI.4.8 Hôpital Privé El Jadida

L'Hôpital Privé El Jadida s'étale sur une superficie totale de 15 181 m² et abrite le Centre International d'Oncologie El Jadida. Ainsi, l'hôpital offre une prise en charge complète au sein d'un éco système de qualité doté d'une offre de soins multidisciplinaire et d'un plateau technique à la pointe de la technologie. Les principales caractéristiques de l'hôpital sont détaillées ci-dessous :

Hôpital privé El Jadida

		Année d'ouverture : 2021 Ville : El Jadida Spécialités : ✓ Chirurgie néonatale ✓ Chirurgie plastique ✓ Chirurgie cardiaque ✓ Chirurgie orthopédique ✓ Chirurgie viscérale ✓ Chirurgie urologique ✓ Chirurgie ORL ✓ Urgences et réanimation ✓ Cardiologie pédiatrique ✓ Rythmologie – Neurologie ✓ Gastro-entérologie ✓ Pneumologie ✓ Néphrologie ✓ Endocrinologie ✓ Rhumatologie ✓ Maternité ✓ Neurochirurgie
Capacité litière 150 lits		Equipe médicale 196 médecins
Plateau technique		
 11 Blocs opératoires	 1 Service de radiologie	 14 Box de réanimation
 5 Lits de réa néonatale	 29 Lits en unité de soins intensifs	
 Service d'urgences 24/7	 1 Salle de cathétérisme	 1 Laboratoire
 8 Salles de réveil	 21 Lits d'hôpital de jour	

Source : Akdital

VI.4.9 Centre International d'Oncologie d'El Jadida

Les principales caractéristiques du CIOJ sont détaillées ci-dessous :

Centre International d'Oncologie d'El Jadida

	Année d'ouverture : 2021 Ville : El Jadida Spécialités : Unités de soins : ✓ Sénologie ✓ Oncologie médicale ✓ Curiethérapie ✓ Radiothérapie ✓ Hôpital du jour Principaux cancers traités : ✓ Cancer du sein ✓ Cancer de l'utérus ✓ Cancer du côlon ✓ Cancer de la prostate ✓ Cancer du poumon ✓ Cancer des ovaires
Capacité litière 70 lits	Equipe médicale 62 médecins
Plateau technique  1 Accélérateur de radiothérapie  21 Lits d'hospitalisation  32 Fauteuils de chimiothérapie  17 Lits d'hôpital de jour	

VI.4.10 Hôpital International Agadir

Les principales caractéristiques l'hôpital international d'Agadir sont détaillées ci-dessous :

Hôpital International d'Agadir



Année d'ouverture : 2022

Ville : Agadir

Spécialités :

- ✓ Chirurgie néonatale
- ✓ Chirurgie cardiaque
- ✓ Chirurgie orthopédique
- ✓ Chirurgie viscérale
- ✓ Chirurgie urologique
- ✓ Chirurgie ORL
- ✓ Urgences et réanimation
- ✓ Cardiologie pédiatrique
- ✓ Rythmologie – Neurologie
- ✓ Gastro-entérologie

- ✓ Pneumologie
- ✓ Néphrologie
- ✓ Endocrinologie
- ✓ Rhumatologie
- ✓ Maternité
- ✓ Neurochirurgie

Capacité litière

170 lits

Equipe médicale

165 médecins

Plateau technique



8 Blocs opératoires



1 Service de radiologie



19 Box de réanimation



1 Laboratoire



11 Lits de réa néonatale



1 Salle de cathétérisme



13 Lits d'hôpital de jour



14 Salles de réveil



49 Lits en unité de soins intensifs



23 Lits de maternité

Source : Akdital

VI.4.11 Centre International d'Oncologie d'Agadir

Les principales caractéristiques du centre international d'oncologie d'Agadir sont détaillées ci-dessous :

Centre International d'Oncologie d'Agadir

	Année d'ouverture : 2022 Ville : Agadir Spécialités : Unités de soins : ✓ Sénologie ✓ Oncologie médicale ✓ Curiethérapie ✓ Radiothérapie ✓ Médecine nucléaire ✓ Hématologie Principaux cancers traités : ✓ Cancer du sein ✓ Cancer de l'utérus ✓ Cancer du côlon ✓ Cancer de la prostate ✓ Cancer du poumon ✓ Cancer des ovaires
Capacité litière 50 lits	Equipe médicale 65 médecins
Plateau technique 38 Fauteuils de chimiothérapie 1 Service d'hématologie 1 Centre de Médecine nucléaire 1 Accélérateur de radiothérapie 1 PET scan	

VI.4.12 Clinique Panorama Sidi Maarouf

Les principales caractéristiques de la Clinique Panorama Sidi Maarouf sont détaillées ci-dessous :

Clinique Panorama Sidi Maarouf

	Année d'ouverture : 2022 Ville : Casablanca Spécialités : ✓ Chirurgie plastique ✓ Chirurgie urologique ✓ Cardio-pédiatrie ✓ Endocrinologie ✓ Neurochirurgie ✓ Chirurgie néonatale ✓ Chirurgie viscérale ✓ Urgences et réanimation ✓ Chirurgie thoracique ✓ Chirurgie cardiaque et vasculaire ✓ Ophtalmologie ✓ Gynécologie ✓ Rhumatologie ✓ Néphrologie ✓ Pneumologie ✓ Rythmologie ✓ Neurologie ✓ Maternité ✓ Orthopédie ✓ Chirurgie ORL
Capacité litière 100 lits	Equipe médicale 116 médecins
Plateau technique  7 Blocs opératoires  1 Service de radiologie  33 Lits de soins intensifs  11 Box de réanimation  1 Salle de cathétérisme  14 Lits de réa néonatale  5 Lits d'hôpital de jour  10 Salles de réveil	

VI.4.13 Hôpital Privé de Tanger

Les principales caractéristiques de l'hôpital privé de Tanger sont détaillées ci-dessous :

Hôpital Privé de Tanger



Année d'ouverture : 2022

Ville : Tanger

Spécialités :

- ✓ Chirurgie néonatale
- ✓ Chirurgie cardiaque
- ✓ Chirurgie orthopédique
- ✓ Chirurgie viscérale
- ✓ Chirurgie urologique
- ✓ Chirurgie ORL
- ✓ Urgences et réanimation
- ✓ Cardiologie pédiatrique
- ✓ Rythmologie – Neurologie
- ✓ Gastro-entérologie

- ✓ Pneumologie
- ✓ Néphrologie
- ✓ Endocrinologie
- ✓ Rhumatologie
- ✓ Maternité
- ✓ Neurochirurgie

Capacité litière

227 lits

Equipe médicale

121 médecins

Plateau technique



11 Blocs opératoires



1 Salle de cathétérisme



20 Box de réanimation



49 lits de soins intensifs



1 Service de radiologie



13 Lits de réa néonatale



Service d'urgences 24/7



14 Salles de réveil



1 Laboratoire



30 Lits d'hôpital de jour

VI.4.14 Centre International d'Oncologie Boughaz de Tanger

Les principales caractéristiques du centre international d'oncologie Boughaz de Tanger sont détaillées ci-dessous :

Centre International d'Oncologie Boughaz de Tanger

	Année d'ouverture : 2022 Ville : Tanger Unités de soins : ✓ Sénologie ✓ Oncologie médicale ✓ Curiethérapie ✓ Radiothérapie ✓ Médecine nucléaire ✓ Hématologie Cancers traités : ✓ Cancer du sein ✓ Cancer du rein ✓ Cancer du côlon ✓ Cancer de la prostate ✓ Cancer du poumon ✓ Cancer des ovaires
Capacité litière 43 lits	Equipe médicale 37 médecins
Plateau technique  1 Centre de Médecine nucléaire  1 Accélérateur de radiothérapie  31 Fauteuils de chimiothérapie  1 Service d'hématologie  1 PET scan	

VI.4.15 Clinique de spécialités de Safi

Les principales caractéristiques de la clinique de spécialités de Safi sont détaillées ci-dessous :

Clinique de spécialités de Safi

	Année d'ouverture : 2022 Ville : Safi Spécialités : ✓ Chirurgie urologique ✓ Cardio-pédiatrie ✓ Endocrinologie ✓ Neurochirurgie ✓ Chirurgie néonatale ✓ Chirurgie viscérale ✓ Urgences et réanimation ✓ Chirurgie thoracique ✓ Chimiothérapie ✓ Chirurgie cardiaque et vasculaire ✓ Ophtalmologie ✓ Gynécologie ✓ Rhumatologie ✓ Néphrologie ✓ Pneumologie ✓ Rythmologie ✓ Neurologie ✓ Maternité ✓ Orthopédie ✓ Chirurgie ORL
Capacité litière 100 lits	Equipe médicale 86 médecins
Plateau technique  4 Blocs opératoires  1 Service de radiologie  20 Lits de soins intensifs  1 Laboratoire  10 Box de réanimation  1 accélérateur de radiothérapie  1 Salle de cathétérisme  25 Fauteuils de chimiothérapie  11 Lits d'hôpital de jour	

VI.4.16 Hôpital Privé de Salé

Les principales caractéristiques de la clinique de l'hôpital privé de Salé sont détaillées ci-dessous :

Hôpital Privé Salé



Année d'ouverture : 2022

Ville : Salé

Spécialités :

✓ Chirurgie néonatale

✓ Chirurgie cardiaque

✓ Chirurgie orthopédique

✓ Chirurgie viscérale

✓ Chirurgie urologique

✓ Chirurgie ORL

✓ Urgences et réanimation

✓ Cardiologie pédiatrique

✓ Rythmologie – Neurologie

✓ Gastro-entérologie

✓ Pneumologie

✓ Néphrologie

✓ Endocrinologie

✓ Rhumatologie

✓ Maternité

✓ Neurochirurgie

Capacité litière

170 lits

Equipe médicale

93 médecins

Plateau technique



8 Blocs opératoires



1 Service de radiologie



19 Box de réanimation



1 Laboratoire



11 Lits de réa néonatale



Service d'urgences 24/7



14 Salles de réveil



49 lits de soins intensifs



13 Lits d'hôpital de jour



1 Salle de cathétérisme

VI.4.17 Centre d'Oncologie Privé de Salé

Les principales caractéristiques du centre d'oncologie privé de Salé sont détaillées ci-dessous :

Centre d'Oncologie Privé de Salé

	Année d'ouverture : 2022 Ville : Salé Unités de soins : ✓ Sénologie ✓ Oncologie médicale ✓ Curiethérapie ✓ Radiothérapie ✓ Médecine nucléaire ✓ Hématologie Cancers traités : ✓ Cancer du sein ✓ Cancer du rein ✓ Cancer du côlon ✓ Cancer de la prostate ✓ Cancer du poumon ✓ Cancer des ovaires
Capacité litière 50 lits	Equipe médicale 3 médecins
Plateau technique  38 Fauteuils de chimiothérapie  1 Service d'hématologie  1 Centre de Médecine nucléaire  1 Accélérateur de radiothérapie  1 PET Scan	

VI.4.18 Clinique Internationale de Mohammadia

Les principales caractéristiques de la Clinique Internationale de Mohammadia sont détaillées ci-dessous :

Clinique Internationale de Mohammadia



Année d'ouverture : 2023

Ville : Mohammadia

Spécialités :

✓ Chirurgie plastique	✓ Ophtalmologie
✓ Chirurgie urologique	✓ Gynécologie
✓ Cardio-pédiatrie	✓ Rhumatologie
✓ Endocrinologie	✓ Néphrologie
✓ Neurochirurgie	✓ Pneumologie
✓ Chirurgie néonatale	✓ Rythmologie
✓ Chirurgie viscérale	✓ Neurologie
✓ Urgences et réanimation	✓ Maternité
✓ Chirurgie thoracique	✓ Orthopédie
✓ Chirurgie cardiaque et vasculaire	✓ Chirurgie ORL

Capacité litière

100 lits

Plateau technique



9 Blocs opératoires



27 Lits de soins intensifs



1 Service de radiologie



10 Box de réanimation



1 Salle de cathétérisme



6 Lits de réa néonatale



10 Lits d'hôpital de jour



10 Salles de réveil

VI.4.19 Clinique du Bien être Bouskoura

Les principales caractéristiques de la Clinique du Bien-être Bouskoura sont détaillées ci-dessous :

Clinique du Bien-être Bouskoura



Année d'ouverture : 2023

Ville : Bouskoura

Spécialités :

- ✓ Gériatrie
- ✓ Addictologie
- ✓ Soins intensifs
- ✓ Blocs opératoires
- ✓ Service de radiologie
- ✓ Service d'urgences

Capacité litière

100 lits

Plateau technique

 5 Blocs opératoires	 1 Service de radiologie	 20 Lits de soins intensifs	 8 Box de réanimation	 1 Salle de cathétérisme
 27 Lits d'hospitalisation	 4 Lits d'hôpital de jour	 19 Lits de gériatrie	 5 Salles de réveil	

VI.4.20 Hôpital International de Fès

Les principales caractéristiques d'HIF sont détaillées ci-dessous :

Hôpital International de Fès



Année d'ouverture : 2023

Ville : Fès

Spécialités :

- ✓ Chirurgie néonatale
- ✓ Chirurgie cardiaque
- ✓ Chirurgie orthopédique
- ✓ Chirurgie viscérale
- ✓ Chirurgie urologique
- ✓ Chirurgie ORL
- ✓ Urgences et réanimation
- ✓ Cardiologie pédiatrique
- ✓ Rythmologie – Neurologie
- ✓ Gastro-entérologie

- ✓ Pneumologie
- ✓ Néphrologie
- ✓ Endocrinologie
- ✓ Rhumatologie
- ✓ Maternité
- ✓ Neurochirurgie

Capacité litière

146 lits

Plateau technique



8 Blocs opératoires



1 Salle de cathétérisme



12 Box de réanimation



49 lits de soins intensifs



1 Service de radiologie



11 Lits de réa néonatale



Service d'urgences 24/7



14 Salles de réveil



1 Laboratoire



8 Lits d'hôpital de jour

VI.4.21 Centre International d'Oncologie de Fès

Les principales caractéristiques de CIOF sont détaillées ci-dessous :

Centre International d'Oncologie de Fès



Année d'ouverture : 2023

Ville : Fès

Spécialités :

Unités de soins :

- ✓ Sénologie
- ✓ Oncologie médicale
- ✓ Curiethérapie
- ✓ Radiothérapie
- ✓ Réanimation
- ✓ Hôpital du jour

Cancers traités :

- ✓ Cancer du sein
- ✓ Cancer du rein
- ✓ Cancer du côlon
- ✓ Cancer de la prostate
- ✓ Cancer du poumon
- ✓ Cancer des ovaires

Capacité litière

27 lits

Plateau technique



1 Centre de
Médecine nucléaire



1 Accélérateur de
radiothérapie



32 Fauteuils de
chimiothérapie



1 Service
d'hématologie



1 PET scan

Le tableau ci-dessous synthétise l'offre de soins¹ du groupe Akdital à la date d'enregistrement du présent document de référence :

Etablissement	Capacité litière	Equipe médicale ²	Réanimation	USI	Blocs	Hospitalisation	IRM	Accélérateurs	Salle de cathé
CJO	100	454	20	34	8	23	1	-	1
CCAB	100	296	15	33	7	10	1	-	1
CIOC	150	223	7	20	6	38	-	3	-
HPC	200	409	19	47	12	36	1	1	1
CMCL	50	272	11	20	3	6	-	-	1
ATFAL	50	127	-	11	4	10	-	-	-
VINCI	42	166	10	15	5	4	-	-	-
HPE	150	196	14	29	11	36	1	-	1
CIOJ	70	62	-	-	-	21	-	1	-
HIA	170	165	19	49	8	35	1	-	1
CIOA	50	65	-	-	-	-	-	1	-
CPSM	100	116	11	33	7	13	1	-	1
HPT	227	121	20	49	11	52	1	-	1
CIOBT	43	37	-	-	-	-	-	1	-
CSSF	100	86	10	20	4	22	1	1	1
HPS	170	93	19	49	8	35	1	-	1
COPS	50	3	-	-	-	-	-	1	-
CBB	100	n.a ³	8	20	5	27	1	-	1
CIM	100	n.a ³	10	27	9	23	1	-	1
HPF	146	n.a ³	12	49	8	21	1	-	1
CIOF	27	n.a ³	-	9	-	-	-	1	-
Total	2 195	2 891	205	514	116	412	12	10	13

Source : Akdital

¹ Plateau technique non exhaustif

² Données au 31.12.2022

³ Etablissement non opérationnel au 31.12.2022

Le tableau ci-dessous synthétise la répartition de l'activité des établissements du groupe Akdital par spécialité au 31 décembre 2022 :

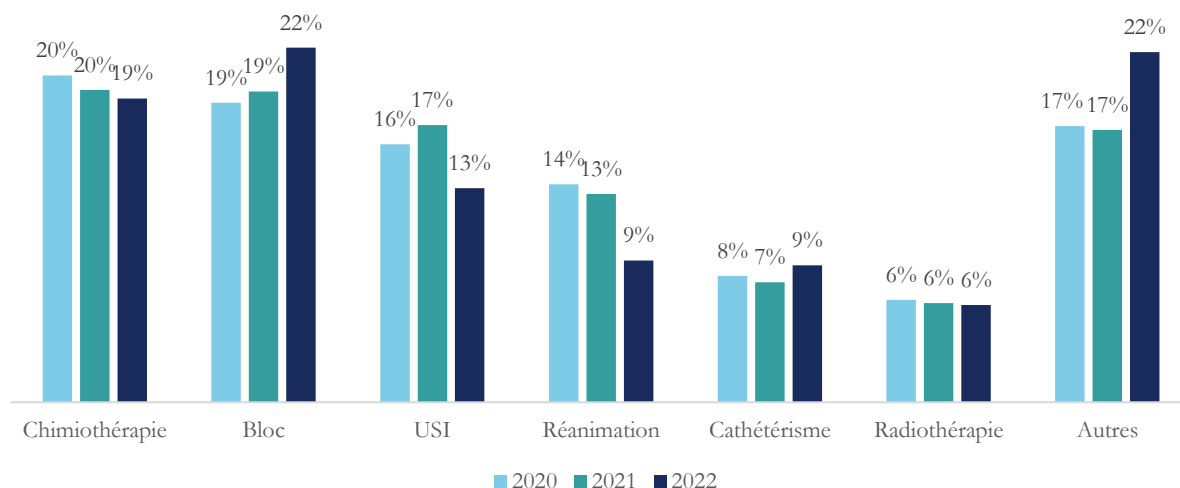
Etablissement	Répartition de l'activité par spécialité au 31.12.2022													Total
	Réanimation	Réanimation Néonatal	USI	Bloc	Salles de Cathé	Maternité	Radiologie	Chimio	Radiothérapie	Médecine Nucléaire	Hématologie	Laboratoire	Divers	
CJO	13,4%	-	17,7%	39,0%	18,1%	-	7,1%	-	-	-	-	-	4,7%	100,0%
CCAB	14,8%	5,7%	21,7%	26,5%	15,4%	6,2%	4,1%	-	-	-	-	-	5,6%	100,0%
CIOC	2,9%	-	3,8%	7,8%	-	-	1,8%	54,3%	16,2%	5,5%	2,2%	-	5,5%	100,0%
HPC	8,3%	2,9%	14,3%	15,2%	5,3%	6,3%	4,3%	10,4%	3,6%	-	-	24,6%	4,8%	100,0%
CMCL	17,7%	-	26,7%	32,5%	15,2%	-	2,2%	-	-	-	-	-	5,7%	100,0%
ATFAL	5,2%	13,4%	22,1%	35,6%	-	-	3,6%	-	-	-	-	-	20,1%	100,0%
VINCI	14,4%	5,4%	14,6%	61,5%	-	-	2,9%	-	-	-	-	-	1,2%	100,0%
HPE	10,9%	2,8%	17,6%	26,5%	17,0%	8,0%	7,8%	-	-	-	-	1,2%	8,1%	100,0%
CIOJ	-	-	-	-	-	-	-	56,4%	23,3%	-	-	-	20,4%	100,0%
HIA	14,5%	2,3%	17,1%	32,0%	17,2%	5,8%	4,9%	-	-	-	-	1,1%	5,2%	100,0%
CIOA	-	-	8,3%	-	-	-	-	36,4%	25,9%	28,3%	-	-	1,2%	100,0%
CPSM	11,7%	2,8%	14,3%	26,5%	17,0%	14,2%	7,7%	-	-	-	-	-	5,8%	100,0%
HPT	6,9%	2,0%	11,1%	41,3%	12,6%	3,5%	5,3%	-	-	-	-	2,1%	14,9%	100,0%
CIOBT	-	-	-	-	-	-	-	60,8%	31,4%	6,7%	-	-	1,2%	100,0%
CSSF	8,5%	1,8%	16,8%	19,4%	23,4%	2,4%	6,4%	12,1%	-	-	-	1,7%	7,6%	100,0%
HPS	9,2%	2,1%	14,5%	20,7%	19,3%	5,3%	9,8%	7,6%	-	-	-	3,1%	8,3%	100,0%
COPS	-	-	-	-	-	-	-	98,8%	-	-	-	-	1,2%	100,0%

Source : Akdital

VI.5 Répartition du chiffre d'affaires du groupe Akdital

VI.5.1 Répartition par spécialité

Répartition du chiffre d'affaires du Groupe Akdital par spécialité entre 2020 et 2022



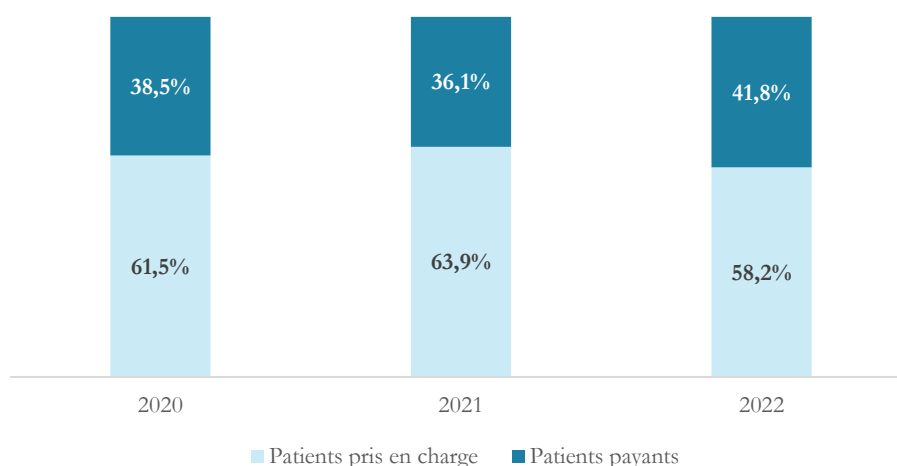
Source : Akdital

(*) Autres : englobe le chiffre d'affaires du laboratoire, la radiologie, la maternité, la réanimation néonatale, la médecine nucléaire, l'hématologie et les divers

Entre 2020 et 2022, le bloc et la chimiothérapie sont les premiers contributeurs au chiffre d'affaires avec une part moyenne de près de 20% chacun, suivis par les soins intensifs à hauteur de 16% en moyenne, la réanimation à hauteur de 12% en moyenne, les salles de cathétérisme à hauteur de 8% en moyenne et la radiothérapie à hauteur de 6% en moyenne.

VI.5.2 Répartition par type de patient

Evolution de la répartition du chiffre d'affaires du Groupe Akdital par type de patient entre 2020 et 2022

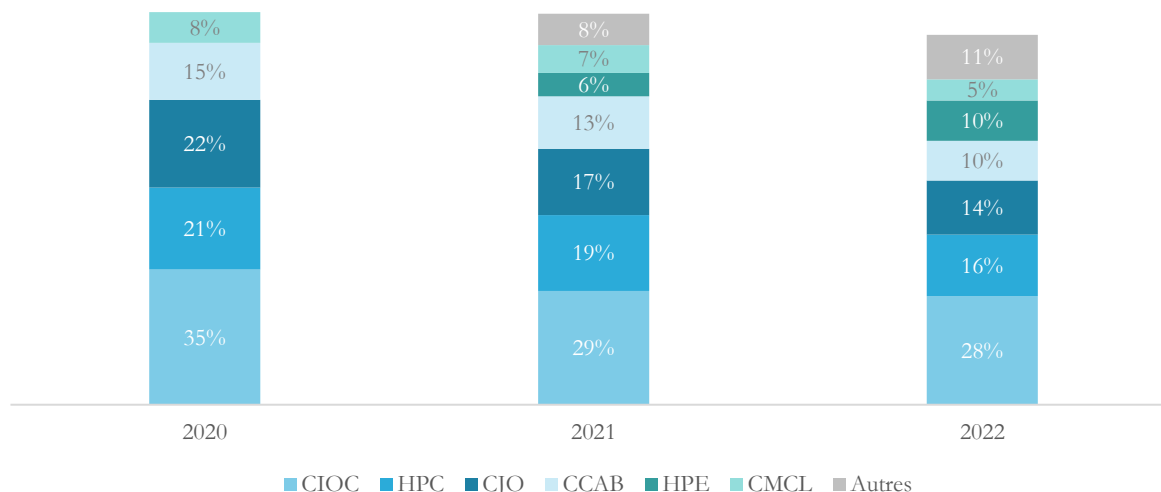


Source : Akdital

Entre 2020 et 2022, la répartition du chiffre d'affaires du Groupe Akdital par type de patient fait ressortir une baisse de la quote-part des patients pris en charge qui passe de 61,5% à 58,2%, contre une légère hausse de la quote-part des patients payants qui passe de 38,5% à 41,8%.

VI.5.3 Répartition par établissement

Répartition du chiffre d'affaires du Groupe Akdital par établissement entre 2020 et 2022



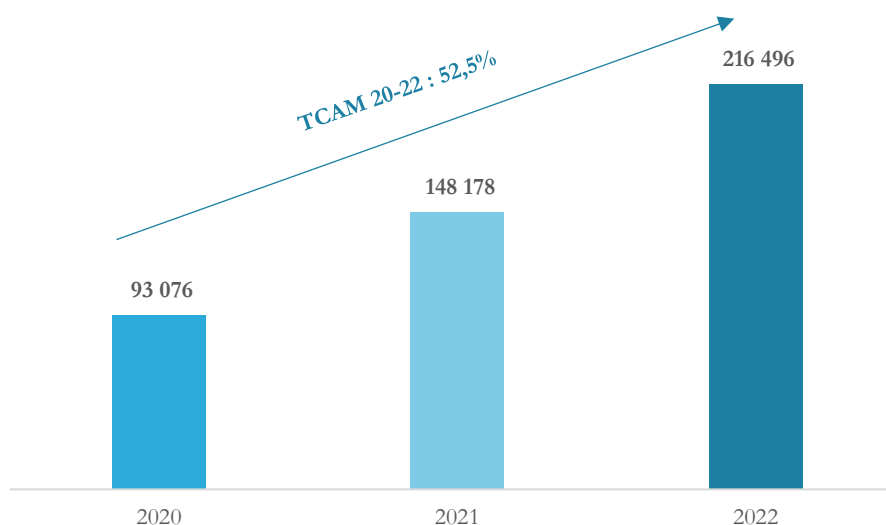
Source : Akdital

(*) Autres : englobe les cliniques Vinci, Atfal, CIOJ, HLA, CIOA, CPSM, HPT, CIOBT, HPS, COPS et CSSF

Entre 2020 et 2022, le CIOC est le principal contributeur au chiffre d'affaires du Groupe avec une part moyenne de 30%, suivi de HPC à 19% et CJO à 18%, CCAB à 13% et Longchamps à 7%. La contribution des nouveaux établissements ouverts et acquis à partir de 2021 s'établit à 14% du chiffre d'affaires Groupe en 2021 et à 27% du chiffre d'affaires du Groupe en 2022 (dont 8% provenant uniquement des nouveaux établissements ouverts en 2022).

VI.6 Evolution du nombre d'admissions de patients au sein des établissements Groupe Akdital

Evolution du nombre d'admissions de patients au sein des établissements du Groupe Akdital entre 2020 et 2022



Source : Akdital

Entre 2020 et 2022, le volume de patients admis par le Groupe Akdital a évolué à un TCAM de 52,5% en passant de 93 076 à 216 496 patients.

VII. Approvisionnement

VII.1 Politique d'approvisionnement du groupe Akdital

La politique d'approvisionnement du groupe Akdital répond aux objectifs suivants :

- Unification des produits et prestations utilisés afin d'assurer une même qualité de service dans l'ensemble des établissements Akdital ;
- Centralisation des prévisions de consommation et de besoins des différents établissements du Groupe afin de bénéficier d'un pouvoir de négociation accru auprès des fournisseurs ;
- Optimisation des approvisionnements afin d'éviter (i) les ruptures de stocks dans les établissements de soins ou au niveau des fournisseurs (notamment des médicaments, dispositifs médicaux et autres) et (ii) les péremptions de produits.

Akdital organise les approvisionnements de tous ses établissements à travers deux services rattachés au Pôle Finances et Support :

- **Service d'achats pharmaceutiques** (médicaments et dispositifs médicaux) : celui-ci se charge de la sélection des laboratoires pharmaceutiques et grossistes respectivement pour (i) les médicaments dans le cadre d'un programme d'acquisition établi sur la base des DCI (dénomination commune Internationale) des médicaments sélectionnés par le comité des directeurs médicaux et praticiens du Groupe et (ii) les dispositifs médicaux (DM) dans le cadre des appels d'offres périodiques qui permettent de sélectionner les DM validés par le COMEDIMS (La Commission du Médicament et des Dispositifs Médicaux Stériles) avec les meilleures conditions de prix sur le marché.
- **Service d'achats indirects répartis en deux services** :
 - ✓ Service achats projets et contracting (Holding) en charge (i) du lancement des appels d'offres et négociations des achats de CAPEX (matériel biomédical et autres) en vue de l'acquisition groupée des immobilisations sur la base des cahiers de charge définis par les exploitants dans le cadre des programmes d'investissement, (ii) de la mise en place des contrats Groupe de consommables et prestations, (iii) et du sourcing et référencement des fournisseurs par famille d'article.
 - ✓ Service approvisionnement (cliniques) qui s'occupe au niveau des filiales de (i) la passation des commandes auprès des fournisseurs référencés dans le respect des contrats cadres et des budgets établis annuellement par section et (ii) le suivi logistique des différents approvisionnements.

VII.2 Principaux intrants d'Akdital

Les principaux intrants du groupe Akdital sont les médicaments, les consommables et dispositifs médicaux et les prestations de services médicaux :

- Médicaments : dans le cadre des prestations de soins proposés par les établissements du Groupe, des traitements médicamenteux peuvent être administrés aux patients avant, ou pendant leur passage (anesthésiants, anti-inflammatoires, anti-coagulants, traitements de chimiothérapie, etc.)
- Consommables médicaux : dans le cadre des prestations de soins proposés par les établissements du Groupe, le personnel médical, paramédical et les patients utilisent des consommables tels que (i) les équipements de protection individuelle (pyjama de bloc, gants, masque, etc.) et (ii) les outils à utilisation unique (seringues, sondes, drains, etc.)
- Dispositifs médicaux : il s'agit d'instruments, appareils ou équipements destinés à diagnostiquer, prévenir, contrôler, atténuer ou traiter une maladie dans le cadre des prestations de soins proposés par les établissements du Groupe (prothèses, stimulateurs cardiaques, cathéters, filature, etc.)
- Prestataires de services médicaux¹ : les médecins qui exercent au sein des cliniques du Groupe fournissent des prestations de services (consultation et diagnostic, anesthésie, réanimation, chirurgie, etc.) dans le cadre de leurs spécialités respectives qui font partie intégrante de la prestation de soin globale.

VII.3 Principaux fournisseurs d'Akdital

Le tableau ci-dessous présente la contribution des 10 principaux fournisseurs du Groupe à ses approvisionnements en 2022 :

Fournisseurs	Montant des approvisionnements en 2022 (en KMAD)	Part des approvisionnements (en % des achats consommés consolidés (cf. Rapport CAC))	Termes de paiement des fournisseurs	Intrants
Fournisseur 1	52 130	10,6%	120 j fin du mois	Médicaments & Consommables
Fournisseur 2	37 248	7,6%	120 j fin du mois	Médicaments & Consommables
Fournisseur 3	34 950	7,1%	120 j fin du mois	Médicaments & Consommables
Fournisseur 4	16 733	3,4%	120 j fin du mois	Médicaments & Consommables
Fournisseur 5	14 759	3,0%	120 j fin du mois	Médicaments & Consommables
Fournisseur 6	13 153	2,7%	à la livraison	Eau et Electricité
Fournisseur 7	10 974	2,2%	120 j fin du mois	Médicaments & Consommables
Fournisseur 8	10 189	2,1%	120 j fin du mois	Médicaments & Consommables
Fournisseur 9	9 938	2,0%	120 j fin du mois	Médicaments & Consommables
Fournisseur 10	9 087	1,9%	120 j fin du mois	Médicaments & Consommables
Total achats	490 446	42,6%		

Source : Akdital

* FDM : fin de mois

En 2022, les 10 principaux fournisseurs ont représenté 42,6% du total des achats. Les produits fournis par les principaux fournisseurs concernent essentiellement les médicaments et les consommables et dispositifs médicaux. Les délais de paiement des principaux fournisseurs sont de 120 jours fin de mois.

¹ A noter que la rémunération des honoraires des médecins n'est pas comptabilisée dans les charges mais dans le poste « frais et débours » au niveau du bilan

Le tableau ci-dessous présente la contribution des 10 principaux fournisseurs du Groupe à ses approvisionnements en 2021 :

Fournisseurs	Montant des approvisionnements en 2021 (en KMAD)	Part des approvisionnements (en % des achats consommés)	Termes de paiement des fournisseurs	Intrants
Fournisseur 1	30 511	9,6%	90J FDM*	Médicaments
Fournisseur 2	20 277	6,4%	90J FDM	Médicaments
Fournisseur 3	19 043	6,0%	90J FDM	Médicaments
Fournisseur 4	9 816	3,1%	90J FDM	Médicaments
Fournisseur 5	7 268	2,3%	90J FDM	Consommables et dispositifs médicaux
Fournisseur 6	7 014	2,2%	90J FDM	Consommables et dispositifs médicaux
Fournisseur 7	7 438	2,3%	90J FDM	Médicaments
Fournisseur 8	6 817	2,1%	90J FDM	Gestion du linge
Fournisseur 9	6 653	2,1%	90J FDM	Médicaments
Fournisseur 10	5 593	1,8%	90J FDM	Médicaments
Total achats	120 432	37,9%		

Source : Akdital

* FDM : fin de mois

En 2021, les 10 principaux fournisseurs ont représenté 37,9% du total des achats. Les produits fournis par les principaux fournisseurs concernent essentiellement les médicaments et les consommables et dispositifs médicaux. Les délais de paiement des principaux fournisseurs sont de 90 jours fin de mois.

Le tableau ci-dessous présente la contribution des 10 principaux fournisseurs du Groupe à ses approvisionnements en 2020 :

Fournisseurs	Montant des approvisionnements en 2020 (en KMAD)	Part des approvisionnements (en % des achats consommés)	Termes de paiement des fournisseurs	Intrants
Fournisseur 1	47 242	21,5%	90J FDM	Médicaments
Fournisseur 2	18 953	8,6%	90J FDM	Médicaments
Fournisseur 3	18 120	8,2%	90J FDM	Médicaments
Fournisseur 4	12 530	5,7%	90J FDM	Médicaments
Fournisseur 5	9 822	4,5%	90J FDM	Médicaments
Fournisseur 6	7 223	3,3%	90J FDM	Médicaments
Fournisseur 7	6 720	3,1%	90J FDM	Médicaments
Fournisseur 8	5 879	2,7%	90J FDM	Consommables et dispositifs médicaux
Fournisseur 9	5 669	2,6%	90J FDM	Consommables et dispositifs médicaux
Fournisseur 10	5 387	2,4%	90J FDM	Consommables et dispositifs médicaux
Total achats	137 546	62,5%		

Source : Akdital

En 2020, les 10 principaux fournisseurs ont représenté 62,5% du total des achats. Les produits fournis par les principaux fournisseurs concernent essentiellement les médicaments et les consommables et dispositifs médicaux. Les délais de paiement des principaux fournisseurs sont de 90 jours fin de mois.

VIII. Informations environnementales et sociales

VIII.1 Environnement

En tant qu'acteur majeur de la Santé, le Groupe Akdital assume pleinement sa responsabilité sociétale d'entreprise. Le Groupe se distingue aujourd'hui en étant un établissement citoyen et responsable, intégrant le développement durable dans sa stratégie et son projet d'entreprise.

Le Groupe s'est engagé dans une démarche RSE, qui a pour ambition de répondre aux enjeux de développement durable, de valoriser ses établissements de santé et ses employés dans leur mission au service des patients et des territoires. Cette démarche stratégique se traduit par des actions en matière de respect de l'environnement, de santé et sécurité au travail, de progrès social, d'engagement sociétal, de performance économique et de gouvernance.

VIII.1.1 Normes et objectifs de développement durable à moyen terme

VIII.1.1.1 Système de Gestion Environnemental et Social (SGES)

Le Groupe Akdital a mis en place un système de gestion environnemental et social basé sur les normes de performances de la SFI. A travers ce système, le Groupe s'est engagé à gérer les risques et les performances environnementales et sociales, en commençant par ses propres activités. Les employés du Groupe sont donc guidés par les politiques internes en matière d'environnement, de santé, de sécurité et de ressources humaines, qui sont conformes à la norme PS2 de la SFI. Ces politiques internes garantissent que le personnel est traité de manière équitable, bénéficie de conditions de travail sûres et pratique la protection de l'environnement conformément aux lois en vigueur au Maroc.

VIII.1.1.2 Système de Management de la Qualité

Engagé dans la cohérence et la régularité, l'amélioration continue et la satisfaction des patients, le Groupe a obtenu la certification ISO 9001 de son système de management au niveau de la Holding et des cliniques CJO et CCAB en juillet 2022. Cette certification permet au Groupe de/d' :

- ✓ Assurer la qualité et la sécurité dans les services de soins aux patients ;
- ✓ Identifier et maîtriser les risques pour les patients, employés et l'organisation dans son ensemble ;
- ✓ Déterminer, maîtriser, surveiller et améliorer les processus cliniques de gestion et de support qui sont interdépendants ;
- ✓ Se conformer aux exigences réglementaires nationales et internationales ;
- ✓ Déployer des meilleures pratiques et procédures ;
- ✓ Réduire et prévenir les incidents et accidents.

Le Groupe a également entamé en 2023 les démarches de certifications ISO 9001 de son système de Management de la Qualité au niveau d'autres établissements de santé.

VIII.1.1.3 Vers une garantie d'une qualité de soins supérieure

Dans une démarche d'amélioration continue, le Groupe a signé en février 2023 une convention de partenariat avec Accréditation Canada dans le cadre du programme Qmentum InternationalMC afin d'obtenir l'une des certifications des plus prestigieuses dans le domaine de la Santé, l'Accréditation Agrément Canada pour CIOC et HPC. Ce programme permettra au Groupe de mettre en place des mécanismes permettant d'offrir des soins efficaces et en toute sécurité, qui respectent les normes mondiales de Santé de l'Organisation de Normes en Santé (HSO).

VIII.1.2 Mesures mises en place pour évaluer et minimiser les impacts environnementaux du Groupe Akdital

Le Groupe a intégré la dimension environnementale dans son système de management de la qualité, afin d'assurer une meilleure maîtrise des activités et processus ayant un impact sur l'environnement interne ou externe de ses établissements de santé. Une charte de développement durable a été déployée qui définit ses engagements pour l'environnement, pour ses établissements et pour son personnel.

Par ailleurs, soucieux de réduire ses coûts énergétiques et son empreinte carbone tout en créant une culture qui favorise le bien-être des patients et du personnel médical, le Groupe sensibilise les parties prenantes à l'utilisation rationnelle de l'eau et l'énergie et s'est inscrit dans une démarche globale de tri des déchets, des charges de conditionnement d'air, des systèmes d'éclairage de haute performance, des appareils sanitaires ultra-efficaces. Des investissements en matière d'analyse des rejets liquides et de traitement des eaux usées ont été réalisés dans tous les sites opérationnels. A l'issue desdites analyses, une commission ad hoc a été mise en place et confirmé que les résultats des analyses étant conforme à la législation en vigueur aucune actions ne devrait être entreprise et a recommandé la réalisation desdits analyses chaque deux années pour les sites opérationnels et au bout de 6 mois d'exploitation pour chaque nouveau site.

Un suivi mensuel des consommations d'eau et d'électricité est effectué à travers des fiches de relevés. De plus, les installations subissent des vérifications et des maintenances régulières conformément aux contrats de maintenance en vigueur.

A noter que des audits énergétiques ont été réalisés en 2022 sur 2 sites pilotes et ont donné lieu à des recommandations et des plans d'actions qui sont en cours de déploiement et qui ont pour objectif d'optimiser la consommation d'électricité de ces 2 établissements. L'objectif étant de généraliser la démarche sur d'autres établissements du Groupe à horizon 2025.

Lors des trois derniers exercices, le Groupe Akdital n'a fait l'objet d'aucun litige ou poursuite relatifs à des problématiques d'ordre environnemental.

VIII.1.3 Sécurité incendie

En matière de gestion du risque incendie, le Groupe a mis en place une sécurité incendie optimale, en adéquation et en cohérence avec les besoins opérationnels spécifiques de chacun de ses établissements de santé, allant de la phase de conception jusqu'à la phase d'exploitation. Le Groupe effectue périodiquement des diagnostics de conformité et de contrôle des équipements techniques de mise en sécurité des bâtiments, y compris la fonction de détection incendie et d'alarme sonore, de compartimentage, de ventilation et de désenfumage, les bouteilles d'oxygène et de propane, le risque électrique, et les produits inflammables.

VIII.1.4 Sécurité alimentaire

La sécurité alimentaire est une préoccupation essentielle du Groupe, tous les circuits de restauration répondent aux principes de la méthode HACCP, lors de la réception, la préparation et jusqu'à la distribution des repas aux patients.

VIII.1.5 Santé et sécurité au travail

La SST (Santé et Sécurité au Travail) est une priorité absolue pour le Groupe. Une évaluation des risques SST a été réalisée pour l'ensemble de ses établissements de santé, y compris les risques biologiques, physiques, chimiques et ergonomiques. Un plan d'action a été mis en place cibler les risques identifiés tels que les plans de signalisation SST affichés dans les établissements, les procédures de radioprotection, d'accident d'exposition au sang, des investissements en matière d'EPI et de sécurisation des lieux de travail à risque, la mise en place d'un service conforme de médecin de travail, des formations et des sensibilisations au personnel.

VIII.1.6 Mesures mises en place pour minimiser les impacts environnementaux du Groupe Akdital

Le Groupe génère des impacts « classiques » sur l'environnement, tels que l'utilisation de l'énergie et la consommation de ressources en plastique, papier, eau, etc. De surcroît, il génère aussi des nuisances spécifiques comme la production de déchets issus des activités de soins à risque infectieux, le stockage et l'utilisation de produits dangereux, les rejets liquides spécifiques des activités de soins, de laboratoire, de

stérilisation, etc. Aujourd'hui, la recherche d'efficacité énergétique et la gestion de l'eau et des déchets constituent une priorité pour le Groupe.

Tel que mentionné auparavant, la charte de développement durable définit les engagements du Groupe en faveur de la préservation de l'environnement, à travers une gestion économique fiable et écologiquement responsable.

Le Groupe veille à contribuer à la préservation de l'environnement et des ressources naturelles à travers :

- ✓ La réduction de la consommation d'énergie, d'eau, de fournitures, etc. ;
- ✓ La réduction et le tri systématique des déchets ;
- ✓ La quête d'une politique d'approvisionnement responsable qui privilégie les fournisseurs qui s'inscrivent dans une démarche de développement durable.

Le tableau ci-dessous présente la consommation en eau et énergie du groupe Akdital sur les trois derniers exercices :

	2020		2021		2022	
	KMAD	m ³	KMAD	m ³	KMAD	m ³
Consommation d'eau	861	49 548	1 107	60 338	1 098	57 831

Source : Akdital

	2020		2021		2022	
	KMAD	KWh	KMAD	KWh	KMAD	KWh
Consommation d'électricité	6 814	4 883 373	12 218	10 547 939	16 135	13 342 006

Source : Akdital

VIII.1.7 Mesures de gestion et d'élimination des déchets

La gestion des déchets commence au niveau du Groupe, avec une répartition des déchets et de leur zone de collecte, et se poursuit au niveau d'Athisa et ECOES, prestataires externes en charge de la gestion de déchets hospitaliers.

Au niveau du Groupe, les zones de collecte des déchets sont réparties selon leur nature :

- Déchets médicaux et pharmaceutiques, eux-mêmes triés comme suit :
 - ✓ Déchets cytotoxiques ;
 - ✓ Déchets infectieux.
- Déchets assimilés aux déchets ménagers
- Déchets radioactifs (enceinte plombée dédiées)

Au niveau d'Athisa, deux technologies sont utilisées pour le traitement des déchets du Groupe :

- Technologie MIMO : il s'agit d'un système multivalent pour le traitement des déchets médicaux et pharmaceutiques (catégories I et II) et mis en œuvre comme suit :
 1. Décharge des déchets collectés au niveau des centres de santé et stockés dans des conteneurs ;
 2. Broyage des déchets ;
 3. Transport des déchets broyés à un réacteur ;
 4. Traitement physico chimique (oxydation avancée) au niveau du réacteur ;
 5. Décharge du réacteur et transport des déchets non contaminés (inertisés) à la décharge publique.
- Technologie d'Autoclavage : il s'agit d'un système pour le traitement des déchets médicaux et mis en œuvre comme suit :
 1. Décharge des déchets collectés au niveau des différents centres de santé ;
 2. Stérilisation / décontamination des déchets en utilisant des autoclaves ;
 3. Broyage des déchets ;
 4. Décharge du réacteur et transport des déchets non contaminées à la décharge publique.

Au niveau d'ECOES, deux technologies sont utilisées pour le traitement des déchets du Groupe :

- Technologie Ecosteryl : il s'agit d'un système à micro-ondes permettant un traitement thermique des déchets hospitaliers. Une fois traités, les déchets à risques ne présentent plus aucun risque de contamination.
- Technologie Chemisafe : il s'agit d'un système de traitement des déchets de catégorie II. Le procédé utilisé permet la neutralisation et la stabilisation des déchets pharmaceutiques

cytostatiques et non cytostatiques grâce à l'attaque chimiques des principes actifs contenus dans les médicaments.

VIII.1.8 Mesures de réduction de la consommation de papier

Dans le cadre de sa politique RSE et de digitalisation des process, le Groupe a mis en œuvre un projet d'informatisation du dossier médical patient « zéro papier ». Ce projet vise notamment à :

- Sécuriser et centraliser les données patient collectées au courant de son parcours dans les établissements du Groupe ;
- Baisser significativement l'utilisation du papier dans les établissements du Groupe.

Tous les sites du Groupe sont désormais équipés d'outils (PDA¹ et tablettes, système d'information) permettant la digitalisation du parcours patient en interne. Le processus est en phase de déploiement sur tous les sites dont certains ont déjà été concluants et fonctionnent à 100% en processus digitalisé. L'objectif, selon le planning prévisionnel serait de clôturer le projet d'ici novembre 2023.

VIII.1.9 Impact économique et social de l'activité du Groupe

Le secteur hospitalier privé joue un rôle accru dans la fourniture de soins médicaux. Il permet en effet de compléter et d'enrichir l'offre de soins publique à travers notamment la mise à disposition (i) d'équipements et d'infrastructures médicaux à la pointe de la technologie et (ii) d'un corps médical hautement qualifié.

Le programme de développement du Groupe servira à la construction et à l'équipement de nouveaux établissements de santé à travers le Maroc. Ces nouvelles cliniques pluridisciplinaires proposeront des soins médicaux de qualité dans des villes où la demande de soins est en hausse. Ils permettront de mettre en place des programmes de sensibilisation et des centres de formation locale qui renforceront les capacités des médecins locaux et des professionnels de la santé au Maroc.

Ces projets permettront ainsi non seulement de moderniser les normes de qualité des soins médicaux disponibles sur place, mais également les normes en matière de pratiques environnementales et sociales.

VIII.1.10 Climat social et culture du Groupe Akdital

Le Groupe Akdital veille à préserver et à améliorer la qualité de vie au travail et le respect des patients :

- ✓ En promouvant la diversité, la mixité et l'insertion des personnes en difficulté ;
- ✓ En favorisant la promotion en interne, à travers la formation et le développement des compétences ;
- ✓ En priorisant le respect des patients et la confidentialité de leurs données personnelles ;
- ✓ En mettant en place des enquêtes de satisfaction et en veillant au traitement rapide des réclamations.

Le Groupe a également établi une politique éthique pour ses employés et ses partenaires qui est affichée dans l'ensemble de ses établissements de santé.

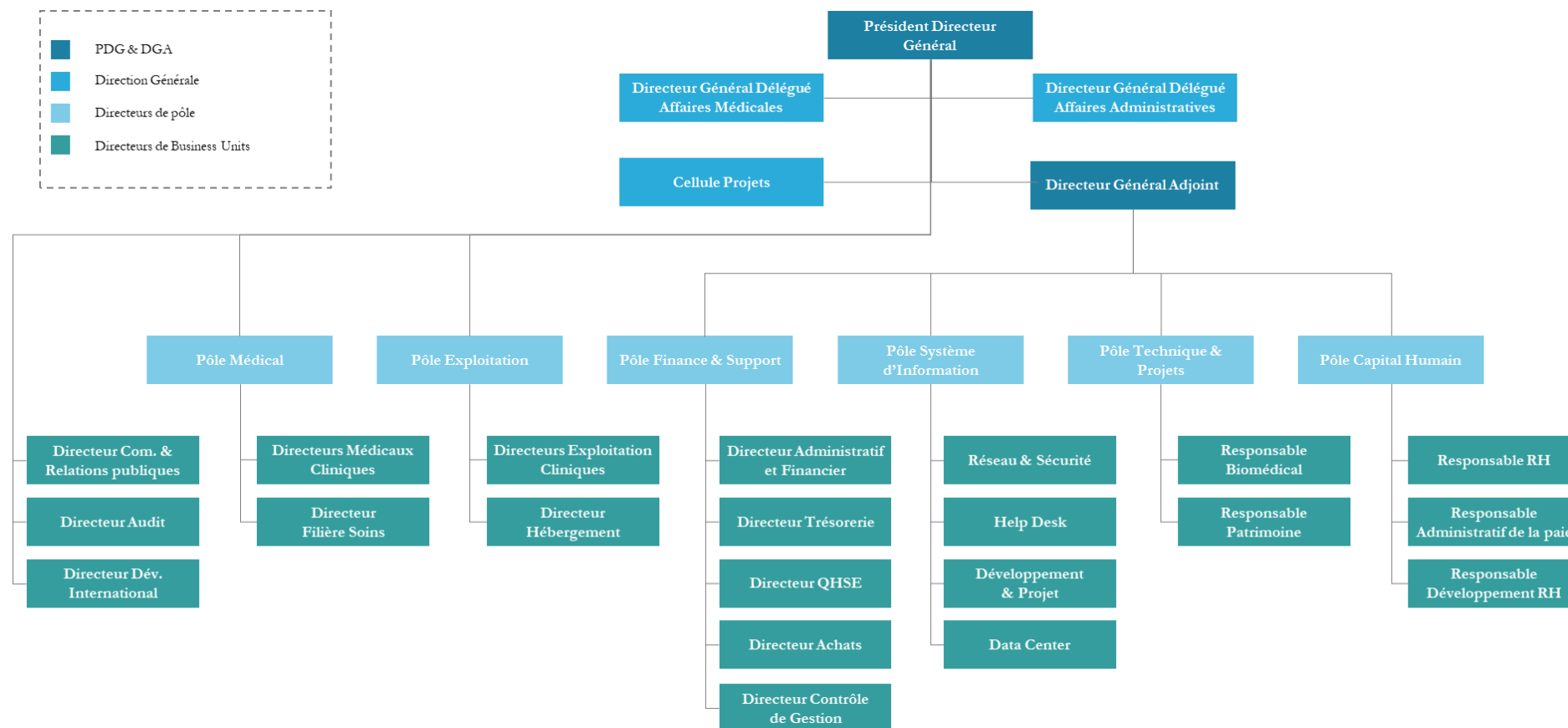
¹ Assistant numérique personnel

VIII.2 Social

VIII.2.1 Organigramme fonctionnel d'Akdital

L'organigramme fonctionnel du groupe Akdital au 30 juin 2023 est présenté ci-dessous :

Organigramme fonctionnel du Groupe Akdital



Source : Akdital

Les missions des différents pôles / directions du Groupe se présentent comme suit :

Pôles / Directions	Missions
Pôle Médical	• Élaborer l'offre de service au niveau de chaque établissement • Définir les priorités et les règles déontologiques et en assurer la mise en œuvre et le contrôle • Coordonner l'activité médicale des services : planifier et organiser le travail des équipes en fonction des pathologies et des besoins des patients • Assurer la coordination des soins avec l'ensemble des professionnels internes ou externes dans le cadre de prises en charge pluridisciplinaires ou parcours de soins • Animer l'équipe médicale et organiser les réunions de service • Fixer les objectifs aux membres des équipes médicales, effectuer un suivi quantitatif et qualitatif de l'activité des différents services • Mettre en œuvre et participer à des actions de formation pour les équipes médicales • Procéder à une évaluation régulière du personnel médical • Analyser et anticiper l'évolution de l'activité médicale des services • Veiller à l'équilibre médico-économique des services • Concourir au développement de l'activité des services, définir les projets et priorités d'investissements (équipements médicaux, immobilier...) Direction Filière Soins : • Mettre en place une organisation des soins qui garantisse le respect des réglementations (définition de protocoles et de procédures) • Veiller au respect des procédures de soins mises en place dans les différentes entités du groupe • Organiser et superviser tous les soins infirmiers des entités du Groupe • Coopérer de façon régulière avec le corps médical dans l'organisation des activités • Veiller à l'amélioration constante des soins dans le cadre de la démarche qualité et pour le bénéfice des patients • Faire évoluer les pratiques de soins et identifier les meilleures pratiques pour en assurer la diffusion dans l'établissement • Contribuer à la définition de la politique de qualité de l'établissement, notamment en ce qui concerne les pratiques de soins infirmiers • Évaluer la qualité des soins par la mise en place d'outils et d'indicateurs de résultats (audits, enquêtes, évaluations de pratiques)
Pôle Exploitation	• Mettre en place une stratégie d'exploitation selon les orientations stratégiques du Groupe • Piloter et suivre les projets adoptés par le comité de direction en vue de réaliser ses orientations stratégiques • Piloter la définition des objectifs, des moyens en matière d'activité, des coûts d'exploitation et garantir la réalisation de ces objectifs à travers le budget annuel • S'assurer du respect des procédures d'exploitation mises en place (admission, facturation, honoraires médecins, comptabilité, etc.) • Superviser le développement du réseau et des partenariats (visite d'établissements, signature des contrats, organisation d'événements, etc.) • S'assurer du bon fonctionnement du processus hébergement • Proposer et mettre en œuvre les évolutions des prestations hôtelières dans le sens de l'innovation et de l'amélioration de la qualité et de la sécurité • Identifier les différents projets d'amélioration continue dans son périmètre, et en assurer la réalisation • Veiller au respect des « Best Practices » des métiers dans son périmètre
Pôle Système d'Information	• Mettre en œuvre la politique SI du Groupe • Proposer à la direction générale la stratégie SI du Groupe : conception des systèmes d'information, leur déploiement, etc. • Centraliser et évaluer les besoins des utilisateurs et les traduire en solutions techniques opérationnelles et efficaces dans des conditions optimales de qualité, de délais et de coût • Évaluer, proposer et gérer le budget nécessaire au déploiement de la politique SI du Groupe • Gérer, coordonner et animer les projets transversaux informatiques • Piloter les opérations d'acquisition de matériels et logiciels informatiques ainsi que celles relatives à l'ensemble des prestations SI (intégration, développement, maintenance, externalisation etc.), dans le respect des procédures en vigueur en matière d'achats • Élaborer des outils et des méthodes destinées à assurer la fiabilité, la sécurité, la confidentialité et l'intégrité des systèmes d'information, avec notamment la création d'une charte informatique définissant les droits d'utilisation, les usages des technologies utilisées, etc. • Assurer le suivi et le contrôle des activités et des moyens SI (humains, financiers, Techniques...) du Groupe et s'assurer du bon fonctionnement du SI et de l'atteinte des objectifs fixés dans le schéma directeur des systèmes d'information

Pôle Finance & Support	Comptabilité, contrôle de gestion, Reporting : - Garantir la fiabilité des comptes de l'entreprise et l'établissement des documents financiers et comptables en conformité avec la législation - Superviser la consolidation des données financières et faire appliquer les normes comptables Marocaines - Superviser le contrôle de gestion dans ses missions et la préparation des résultats - Élaborer le budget et le plan du Groupe en conformité avec les choix stratégiques de la direction générale Finance, Trésorerie & Relations Bancaires : - Mettre en place une stratégie de développement financier et veiller à sa déclinaison opérationnelle - Piloter les projets stratégiques et veiller à leur mise en œuvre (levées de fonds, croissances externes, cessions d'actifs) - Superviser l'élaboration des plans de financement du Groupe et valider les budgets de trésorerie répondant aux besoins de financements externes - Solliciter le concours des banques et des investisseurs en accord avec la direction générale Droit et fiscalité : - Organiser les conseils d'administration, les assemblées générales dans le respect des obligations légales - Contrôler les engagements juridiques du Groupe (assurances, sous-traitance...) en centralisant et validant l'ensemble des contrats établis - Veiller au respect de la législation, assurer une veille juridique, conventionnelle - Valider les choix fiscaux avec les experts (fiscaliste, commissaire aux comptes, auditeur), assurer les relations avec les services fiscaux - Coordonner les conseils juridiques le cas échéant
Pôle Technique & Projets	- Assurer la gestion, la maintenance et la sécurité des bâtiments (intérieur et extérieur), services, installations, et équipements centraux du Groupe en garantissant l'amélioration continue de la qualité et la disponibilité des services tout en veillant à l'optimisation des coûts - Planifier, suivre et contrôler l'exécution des différents contrats de prestations, et garantir la réception des travaux et prestations conformément aux règles HSE et exigences contractuelles - Elaborer et soumettre aux équipes « achats » les cahiers des charges des prestations en réponse aux différents besoins (travaux, rénovation, etc.) - Gérer les réclamations des différents services et entités conformément aux objectifs de qualité et délais définis - Contribuer à l'optimisation des coûts et à l'amélioration de la qualité de services - Assurer une veille technologique - Garantir l'alimentation en énergie (électrique, air, eau, etc.)
Pôle Capital Humain	- Elaborer et mettre en œuvre la politique RH¹ du Groupe en accord avec la direction générale - Définir et veiller à l'application par les opérationnels de l'ensemble des procédures liées aux ressources humaines - Répondre aux demandes des opérationnels et les accompagner dans leurs décisions relatives aux ressources humaines (recrutement, licenciement, évaluation, gestion de carrière, rémunération, conflit, contentieux social, etc.) - Faire appel, si nécessaire, à des expertises pointues (en interne ou en externe)
Direction Communication & Relations Publiques	- Développer et protéger la marque Akdital sur l'ensemble des canaux de communication (éditorial, web, intranet, événements, médias, réseaux sociaux, etc.) - Déterminer les orientations stratégiques de la communication du Groupe en matière d'image, de visibilité, de message et définir le plan de communication annuel - Déployer et suivre les plans de communication multi leviers (création de contenus, réseaux sociaux, événementiel, publicité, outils et moyens de communication interne et externe, etc.) - Conseiller et accompagner la direction générale, notamment dans le cadre de sa réflexion stratégique et des actions de relations publiques - Élaborer et déployer la stratégie de relations presse - Superviser la création de supports destinés aux différents publics de l'entreprise, internes et externes (brochures, plaquettes, kits, affiches, dossiers et communiqués de presse, vidéos, podcast...) - Piloter les prestataires et les agences de communication généralistes ou spécialisées ; - S'occuper de l'organisation de manifestations et d'événements internes ou externes destinés aux clients, aux collaborateurs ou au personnel de l'entreprise (salons, soirées, séminaires, cocktails, trophées...) - Assurer une veille stratégique (réglementaire et concurrentielle)

¹ Ressources Humaines

	• Se tenir informé des évolutions technologiques et des nouvelles tendances dans le marketing et la communication
Direction Audit	• Elaborer la charte d'audit du Groupe et s'assurer de sa mise en place • Elaborer le plan annuel de l'audit interne et veiller à son déroulement • Analyser les constats critiques soulevés lors des missions d'audit • Garantir le respect des règles, des procédures et des instructions • S'assurer du suivi et de la mise en place des plans d'actions élaborés • Suivre et accompagner les interventions des cabinets externes (commissariats aux comptes, etc.) • Participer activement au comité d'audit
Direction Développement International	• Analyse, ciblage et recommandation des pays cibles pour le positionnement d'Akdital • Développement des partenariats de rapatriement sanitaire à partir des pays cibles • Définition et recommandation d'organisation entre la direction internationale et les autres services du Groupe • Suivi d'exécution des partenariats de rapatriement sanitaires • Elaboration du budget Développement international dans le respect des objectifs fixés • Réalisation d'études préliminaires d'investissement, d'études de faisabilité, de projets d'acquisition, implémentation à l'international • Pilotage des projets de partenariats internationaux, des projets offset ou des projets de développement international

Source : Akdital

VIII.2.2 Politique de gestion des ressources humaines

Acteur majeur du secteur de la santé privée au Maroc, le Groupe Akdital considère son capital humain comme un levier essentiel pour la mise en œuvre de sa vision stratégique basée sur l'engagement envers ses patients et la promotion de son rôle citoyen. En effet, assurer un service de qualité nécessite de disposer d'un capital humain hautement qualifié et fortement engagé.

Dans ce cadre, la politique Ressources Humaines du Groupe s'articule autour des principes suivants :

- Le respect des droits légaux et la mise à disposition de conditions de travail adéquates ;
- Le renforcement du sentiment d'appartenance au Groupe et de l'équité interne ;
- La promotion d'une culture de performance ;
- Le développement des compétences.

VIII.2.3 Climat social & culture d'Akdital

Le Groupe Akdital s'engage à construire sa culture autour des valeurs de confiance, de respect mutuel et de dialogue. Les supérieurs hiérarchiques et employés des différents établissements sont engagés à travailler chaque jour pour créer et garantir des relations individuelles et collectives positives.

Le Groupe ne se contente pas de soutenir la liberté d'association de ses employés et la reconnaissance réelle du droit à la négociation collective, mais s'assure également qu'une communication directe et régulière est en place dans l'espace de travail.

VIII.2.4 Politique de recrutement

La politique de recrutement vise à mettre à la disposition du Groupe les ressources adéquates et nécessaires à son développement.

Cette politique est conforme avec le code de travail, la norme de performance 2 du référentiel IFC et les exigences des lois relatives à la protection des données personnelles, et s'appuie sur les principes suivants :

- Accueillir toute candidature sans discrimination eu égard au sexe, à la situation de famille, à l'origine ou nationalité, à l'état de santé, aux opinions politiques, à la confession religieuse ;
- Mener le processus de recrutement dans le respect de l'égalité homme/femme (rédaction des offres d'emploi, thèmes abordés dans les entretiens de recrutement, etc.) ;
- Veiller au respect de la législation en vigueur et aux conventions internationales de l'OIT¹ en matière d'âge et de travail des enfants ;
- Professionnaliser la démarche par l'utilisation d'outils de recrutement efficaces ;
- Veiller à véhiculer une image positive du Groupe et ses établissements tout au long du processus de recrutement ;
- Assurer la transparence totale concernant les informations fournies aux candidats, notamment en matière de rémunération et d'avantages ;
- Privilégier l'attractivité et le recrutement des hauts potentiels ;
- Veiller à apporter dans la mesure du possible un retour personnalisé à l'ensemble de nos candidats.

VIII.2.5 Politique de rémunération

Les principaux objectifs de la politique de rémunération du Groupe sont les suivants :

- Attirer des candidats et contribuer au développement de la marque Akdital ;
- Assurer l'équité entre les différents collaborateurs, notamment en minimisant les écarts de rémunération entre ceux qui présentent des compétences comparables ;
- Motiver et fidéliser les collaborateurs.

En 2021 et afin d'améliorer le processus de rémunération du Groupe, il a été décidé par la Direction des ressources humaines de mandater le cabinet SYNAXIS pour la mise en place d'un système de classification des emplois et la définition d'une politique de rémunération. Cette dernière est entrée en vigueur en 2022.

¹ Organisation Internationale de Travail

VIII.2.6 Politique de gestion des carrières

Le Groupe Akdital évalue activement les performances de ses collaborateurs. Il considère l'orientation globale de gestion de performance comme un levier spécifique en termes de compétitivité. Le Groupe veille à ce que tous ses établissements adoptent une culture de gestion de performance fondée sur l'objectivité.

La politique de gestion de performance utilise les mêmes critères et les mêmes systèmes d'évaluation dans l'ensemble du Groupe. Pour garantir une application homogène, la formation sur la gestion des performances est accessible à tous les managers. Cette politique est déployée et mise en œuvre dans le respect du droit du travail et des exigences relatives à la protection des données.

Le processus de gestion des performances au sein Groupe Akdital vise principalement à rendre cohérent les objectifs du collaborateur avec la stratégie du Groupe grâce aux objectifs de performance SMART : Spécifiques, Mesurables, Atteignables, Réalistes et Temporellement définis.

VIII.2.7 Plan de formation

La gestion et le développement des talents est un aspect essentiel de la stratégie RH du groupe Akdital. La formation permet de disposer des ressources qualifiées et performantes, tout en offrant des perspectives de carrière adéquates aux collaborateurs.

Le groupe Akdital a pour objectif d'offrir une formation et un développement continu afin d'améliorer les qualifications et les compétences de l'ensemble du personnel, sur la base des orientations stratégiques du Groupe et de l'identification des besoins de qualification.

La formation est octroyée de manière transparente, sur une base équitable, exclusivement sur la base des besoins professionnels. Elle est mise en œuvre et réalisée dans le respect de la législation du travail, des exigences en matière de protection des données et des règles du système de financement de l'OFPPPT.

Le tableau ci-dessous présente le plan de formation en cours d'application par le groupe Akdital.

Ce plan de formation a été établi en 2022 et validé par l'OFPPPT.

Site	Domaine de formation	Thématique de formation	Population concernée	Nbre de participants	Nbre d'heures de formation	Budget (en MAD)
AKDITAL	Ressources humaines	Psychologie de Travail Niveau 2	DRH	1	60	12 500
AKDITAL	Communication	Ecrits Professionnels	Transverse	7	112	14 000
AKDITAL	Informatique et Systèmes d'information	Excel Avancé Niveau 2	Transverse	6	80	10 000
AKDITAL	Finance	Loi de finance 2023	Auditeurs interne	6	96	15 000
AKDITAL	Ressources humaines	Psychologie de Travail Niveau 1	RRH+Responsable développement RH, Responsable paie et reporting	5	180	37 500
AKDITAL	Développement Durable	Fondamentaux RSE	Directrice QHSE,RDVRH,DRH,RQHSE	5	120	21 000
AKDITAL	Finances et gestion financière	Consolidation des Comptes	DAF RAF Comptable cadre comptable	4	80	17 000
AKDITAL	Affaires Juridiques	Veille Réglementaire et Juridique	Equipe juridique	3	80	17 000
AKDITAL	Management	Management de Projets	Responsable QHSE+QHSE Site	13	208	12 000
AKDITAL	Informatique et systèmes d'information	Power BI Débutant	Transverse	7	168	21 000
AKDITAL	Commerce et Marketing	Techniques de Négociation Vente	Key account Manager	1	16	14 000
AKDITAL	Management	Gestion du Temps et Priorités	Transverse	5	80	14 000
AKDITAL	Management	Se connaître pour mieux agir -niveau Manager	Midlle Manager	10	160	27 000
AKDITAL	Informatique et systèmes d'information	Power BI niveau 2	Contrôleurs de gestion	5	80	14 000

AKDITAL	Achats	Techniques de Négociation Achat	Acheteurs+ Acheteurs sites	13	208	14 000
AKDITAL	Management	Se connaître pour mieux agir -niveau Directeur	Directeurs	4	80	27 000
AKDITAL	Informatique et systèmes d'information	Outils Adobe	Equipe Communication	5	120	15 000
AKDITAL	Ressources humaines	Législation de Travail	Equipe RH Siège et sites	7	112	13 000
AKDITAL	Communication	Anglais Niveau 1	Transverse	5	30	10 000
AKDITAL	Communication	Anglais Niveau 2	Transverse	5	30	10 000
AKDITAL	Management	Se Connaître pour Mieux Agir-Directeur d'exploitation	DE+ De d'autres sites	16	256	54 000
HPE	Management	Fondamentaux du Manager	Tous les managers	9	216	22 500
HPE	Communication	Relation Patient au Pratique	Front office	47	2 256	42 000
HPE	Communication	Ecrits professionnels	infirmiers chefs+ DS+ managers	15	240	14 000
HPE	Informatique	Excel basique	Infirmier chef+ equipe pharma +gouvernante+ +DS+mangers	29	464	10 000
HPE	Informatique	Excel avancé niveau 1	mangers	9	144	10 000
HPE	Logistique	Gestion de Stock PHARMA	Equipe Pharma	10	160	14 000
HPE	Technique	Radioprotection niveau 2	pour les collaborateurs qui portent le dosimètre en bloc	5	80	10 000
HPE	Technique	Radioprotection niveau 1	pour les techniciens radio+ radiothérapie+rajouter le brancardier	12	384	20 000
HPE	Technique	Radioprotection niveau 3	collaborateurs salle de cathé	2	32	10 000
HPE	Langue	Anglais	Transverse	10	60	20 000
HPE	Technique	Stérilisation	Agent de Stérilisation+major bloc	4	64	14 000
HPE	Soins	Prélevement Bactério	infirmiers chefs	8	128	14 000
HPE	Langue	Français	Equipe pharmacie+ 2 receptioniste labo+equipe baf+equipe réception+chefs infirmiers + DS	12	60	20 000
HPE	HSE	Equipier de seconde intervention initiale	Transverse	20	320	12 000
HPE	HSE	Sauveteur secouriste au travail initiale	Transverse	20	320	12 000
HPE	Ressources Humaines	Psychologie au Travail	RRH	1	60	12 500
ATFAL	Management	Fondamentaux du Manager	Tous les managers	7	168	22 500
ATFAL	Communication	Relation Patient au Pratique	Front office+ infirmiers chefs+major bloc+ equipe pharma	17	272	14 000
ATFAL	Communication	Ecrits professionnels	infirmiers chefs+ DS+ equipe BAF+ managers	10	160	14 000
ATFAL	Informatique	Excel basique	Infirmier chef+ equipe pharma +gouvernante+ +DS	6	96	10 000
ATFAL	Logistique	Gestion de Stock PHARMACIE	Equipe Pharma	2	32	0
ATFAL	Ressources Humaines	Psychologie au Travail	RRH	1	60	12 500
ATFAL	Technique	Radioprotection niveau 2	pour les collaborateurs qui portent le dosimètre en bloc	6	96	0
ATFAL	Technique	Radioprotection niveau 1	pour les techniciens radio+ radiothérapie+rajouter le brancardier	2	32	0
ATFAL	Technique	Electricité industrielle	Technicien facilites	2	32	0
ATFAL	Technique	Stérilisation	Agent de Stérilisation	2	48	21 000

ATFAL	Soins	Prélevement Bactério	infirmiers chefs	2	32	14 000
ATFAL	Langue	Français	equipe pharmacie+ 2 receptio,oiste labo+equipe baf+equipe réception+chefs infirmiers + DS (constitution de 2 groupes)	16	60	20 000
ATFAL	HSE	Equipier de première intervention initiale	Transverse	12	192	12 000
ATFAL	HSE	Sauveteur secouriste au travail initiale	Transverse	12	192	12 000
CIOC	QHSE	Lean Six Sigma white belt	Directeurs exploitations+ Directeurs exploitation d'autres sites	16	256	28 000
CIOC	Management	Développer son leadership	Tous les managers	14	224	13 000
CIOC	Communication	Gestion des conflits/stress	Front office+ equipe pharma+equipe radiothérapie (manipulateurs)+nutritionniste+Technicien radiologie	40	2 560	60 000
CIOC	Communication	Ecrits professionnels	Infirmier chef	11	176	14 000
CIOC	Informatique	Excel basique	Infirmier chef+ equipe pharma+Gouvernante+DS	21	672	20 000
CIOC	Management	Formation des formateurs	formateurs identifié à travers le projet akdital academy	12	288	22 500
CIOC	Management	Prise de Parole en Public	formateurs identifié à travers le projet akdital academy	12	192	17 000
CIOC	Logistique	Gestion de Stock Pharma	Equipe Pharma	11	176	14 000
CIOC	Informatique	Excel Avancé	Responsable Pharma+responsable stock labo (constituer un groupe en intra)	2	32	10 000
CIOC	Ressources Humaines	Psychologie au Travail	RRH	1	40	12 500
CIOC	Technique	Radioprotection niveau 1/ mutualisé avec cjo par rapport au groupe	pour les techniciens radio+ radiothérapie+ rajouter le brancardier	4	64	10 000
CIOC	Technique	Radioprotection niveau 4	Pour les collaborateurs qui portent le dosimètre en médecine nucléaire	4	64	10 000
CIOC	Technique	Electricité industrielle	Technicien facilites	2	32	14 000
CIOC	Soins	Prélevement Bactério	Infirmiers chefs	11	176	14 000
CIOC	Qualité	Connaissance ISO 22000	Superviseur de restauration+Gouvernante+Responsable hébergement+nutritionniste d'autres sites	14	224	14 000
CIOC	HSE	Equipier de seconde intervention initiale	volontaires , à voir avec RQHSE	20	640	24 000
CIOC	HSE	Sauveteur Secouriste au Travail initiale	volontaires , à voir avec RQHSE	20	640	24 000
CIOC	Technique	Habilitation Electrique	Technicien des sites	5	80	12 000
CJO	Management	Développer son leadership	Tous les managers	10	160	13 000
CJO	Communication	Gestion des conflits/stress	Front office+ infirmiers chefs +major bloc(tous ceux qui ont fait relation patient en 2022)+ equipe pharma+ nutritionniste+ equipie juridique	35	1 680	45 000
CJO	Communication	Ecrits professionnels	Archiviste+ Superviseur nuit + superviseur cuisine +front office expédition + prise en charge +infirmiers chefs+DS+ chargé administratif (juridique)	11	176	14 000
CJO	Informatique	Excel basique	Infirmier chef+ equipe pharma+archiviste +gouvernante+ Superviseur +DS	20	640	20 000
CJO	Logistique	Gestion de Stock pharmacie	Equipe Pharma	10	160	14 000
CJO	Ressources Humaines	Psychologie au Travail	RRH	1	60	12 500
CJO	Technique	Radioprotection niveau 3	pour les collaborateurs qui portent le dosimètre en Salle de cathé	2	32	10 000

CJO	Technique	Radioprotection niveau 1	pour les techniciens radio+ radiothérapie+rajouter le brancardier	11	176	10 000
CJO	Technique	Radioprotection niveau 2	pour les collaborateurs qui portent le dosimètre en bloc	6	96	10 000
CJO	Langue	Anglais	Transverse	10	60	20 000
CJO	Technique	Electricité industrielle	technicien bio+ facilities	3	48	14 000
CJO	Soins	Prélevement Bactério	infirmiers chefs	8	128	14 000
CJO	Langue	Français	Transverse	10	60	20 000
CJO	IT	Excel avancé niveau 2	Chef comptable+ RRH+ Transverse	5	80	10 000
CJO	HSE	Sauveteur secouriste au travail initiale	Transverse	24	768	24 000
CJO	HSE	Equipier de seconde intervention initiale	Transverse	24	768	24 000
CMCL	Management	Développer son leadership	Tous les managers	5	80	15 000
CMCL	Communication	Gestion des conflits/stress	Front office+ infirmiers chefs+ major bloc (tous ceux qui ont fait relation patient en 2022)+ equipe pharma+ (manipulateurs)+nutritionniste+technicien radiologie	23	736	30 000
CMCL	Communication	Ecrits professionnels	Infirmier chef+major pharmacie+gouvernante	5	40	7 000
CMCL	Informatique	Excel basique	Infirmier chef+ Major pharma+Gouvernante+ DS	6	96	10 000
CMCL	Logistique	Gestion de Stock PHARMA	Equipe Pharma	7	112	14 000
CMCL	Informatique	Excel Avancé	equipe baf+Responsable pharm+ voir avec les collaborateurs qui n'ont pas fait en 2022	5	80	10 000
CMCL	Ressources Humaines	Psychologie au Travail	RRH	1	40	12 500
CMCL	Technique	Stérilisation	Agent de Stérilisation+ Major bloc	2	48	21 000
CMCL	Soins	Prélevement Bactério	Infirmiers chefs	3	48	14 000
CMCL	HSE	Equipier de seconde intervention initiale	Transverse	12	92	12 000
CMCL	HSE	Sauveteur Secouriste au Travail Initiale	Transverse	12	192	12 000
CMCL	Langue	Anglais	Responsable BAF+ technicien radiologie	6	60	10 000
CMCL	Langue	Français	Equipe baf+ infirmiers chefs (3 collaborateurs)	6	60	10 000
HPC	Finance	Tableaux de Bord & Reporting	Directeurs exploitations+ Directeurs exploitation d'autres sites	8	128	15 000
HPC	Management	Développer son leadership	Tous les managers	14	224	13 000
HPC	Communication	Gestion des conflits/stress	Front office+ infirmiers chefs+ major bloc (tous ceux qui ont fait relation patient en 2022)+ equipe pharma+equipe radiothérapie (manipulateurs)+nutritionniste+ secretaire radiothérapie+ Technicien radiologie	57	4 560	75 000
HPC	Communication	Ecrits professionnels	Infirmier chef+DS	8	128	14 000
HPC	Informatique	Excel basique	Infirmier chef+ equipe pharma+Gouvernante+DS+ secretaire radiothérapie+ receptionniste	28	896	20 000
HPC	Logistique	Gestion de Stock	Equipe Pharma	8	128	14 000
HPC	Informatique	Excel Avancé	equipe baf+Responsable labo+2 secretaire labo+responsable stock+ responsable physicien +Mourad (manipulateur)	16	512	20 000

HPC	Technique	Radioprotection niveau 1	pour les techniciens radio+ radiothérapie+ rajouter le brancardier	10	160	10 000
HPC	Technique	Radioprotection niveau 2	bloc dosim-tre	10	160	10 000
HPC	Technique	Radioprotection niveau 3	salle de cathé	3	48	10 000
HPC	Technique	Stérilisation	Agent de Stérilisation	5	120	21 000
HPC	Soins	Prélevement Bactério	Infirmiers chefs	7	112	14 000
HPC	Qualité	Connaissance ISO 22000	Superviseur de restauration+Gouvernante+nutritioniste d'autres sites	15	240	14 000
HPC	Nutrition	Bonnes pratiques de la nutrition en Réanimation	Nutritioniste+ celles d'autres sites	3	48	20 000
HPC	HSE	Equipier de seconde intervention Initiale	Transverse	24	768	24 000
HPC	HSE	Sauveteur Secouriste au Travail Initiale	volontaires , à voir avec rqhse	24	768	24 000
HPC	Langue	Anglais	Responsable BAF+physicien responsable +equipe radiothérapie à part moourad+ technicien radiologie	10	60	20 000
HPC	Langue	Français	DS + DS sidi maarouf+ infirmiers chefs	10	60	20 000
CCAB	Finance	Tableaux de Bord & Reporting	Directeurs exploitations+ Directeurs exploitation d'autres sites	8	128	15 000
CCAB	Management	Développer son leadership	Tous les managers	10	160	13 000
CCAB	Communication	Gestion des conflits/stress	Front office+ infirmiers chefs +major bloc(tous ceux qui ont fait relation patient en 2022)+ equipe pharma+ nutritioniste+ technicien radiologie	23	1 104	45 000
CCAB	Communication	Ecrits professionnels	Infirmier chef+Archiviste+ nouveaux recru qui n'ont pas fait la formation en 202+DS+BAF	14	448	28 000
CCAB	Informatique	Excel basique	Infirmier chef+ equipe pharma+archiviste +gouvernante+DS	10	320	20 000
CCAB	Informatique	Excel avancé niveau 1	BAF+responsable honoraire+ Caissiers+ pharmacienne+RE+DS+Comptable+ bureau d'ordre	10	160	10 000
CCAB	Logistique	Gestion de Stock PHARMA	Equipe Pharma	5	80	14 000
CCAB	Ressources Humaines	Psychologie au Travail	RRH	1	40	12 500
CCAB	Technique	Radioprotection niveau 1	pour les techniciens radio+ radiothérapie+ brancardier	4	64	10 000
CCAB	Technique	Radioprotection niveau 2	pour les collaborateurs qui portent le dosimètre en bloc	5	80	10 000
CCAB	Technique	Radioprotection niveau 3	Pour les collaborateurs salle de cathé	2	32	10 000
CCAB	Langue	Anglais	Transverse	10	60	20 000
CCAB	Soins	Prélevement Bactério	Infirmiers chefs	9	144	14 000
CCAB	Langue	Français	Transverse	14	60	20 000
CCAB	Nutrition	Bonnes pratiques de la nutrition en Réanimation	Nutritioniste+ celles d'autres sites	3	48	20 000
CCAB	IT	Excel avancé niveau 2	RE+ chef comptable + Transverse	5	80	10 000

Source : Akdital

VIII.2.8 Mesures prises pour l'égalité entre les femmes et les hommes

Le Groupe Akdital considère la diversité comme un atout. En effet, la diversité et l'égalité des chances font partie intégrante de sa philosophie et sont des facteurs essentiels de sa réussite.

Akdital prône, respecte et encourage la diversité et ne prend aucune décision commerciale, de recrutement ou d'embauche fondée sur l'âge, le sexe, la religion, l'opinion politique, le handicap, l'orientation sexuelle ou toute autre caractéristique.

Pour Akdital, agir en faveur de la mixité et la diversité c'est permettre aux collaborateurs de se sentir considérés avec équité dès l'embauche et tout au long de sa carrière au sein du Groupe.

Compte tenu de la spécificité du secteur d'activité et de l'importance du personnel paramédical dans les métiers de la santé, les femmes sont sur-représentées au sein de l'effectif global du Groupe. En effet, à fin 2022, sur un effectif global du Groupe de 2 937¹ (y compris les intérimés), 81% de l'effectif est féminin (soit 2 378 femmes). Au niveau de l'encadrement, sur un effectif de cadres du Groupe de 503 personnes à fin 2022, plus de 80% sont des femmes (80,9% ; 407 femmes).

VIII.2.9 Schéma d'intéressement et de participation du personnel

L'intéressement du personnel accordé par la Société se base sur des primes de performance découlant des évaluations de la performance individuelle, de l'entité et du Groupe. La prime de performance est calculée sur la base des objectifs prédéfinis d'un commun accord entre l'évalué et l'évaluateur lors de la dernière évaluation. A l'instar de ces évaluations, un comité de rémunération statue sur la répartition de ces primes.

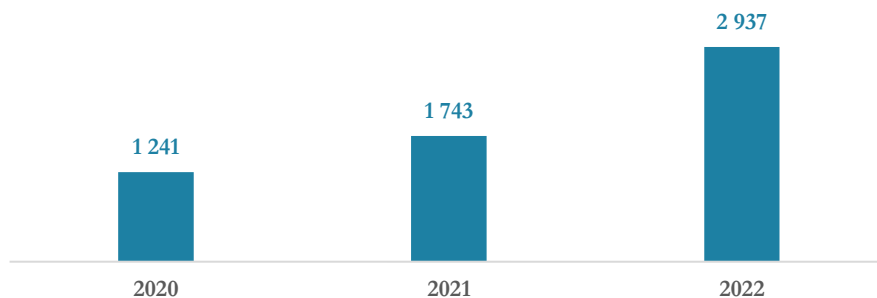
¹ Au 31.12.2022, le Groupe comptait 29 intérimés/saisonniers (et non 0 comme mentionné dans le RFA).

VIII.2.9.1 Effectifs

N.B : les effectifs présentés dans les tableaux et graphiques ci-dessous incluent les collaborateurs liés au Groupe par un contrat de travail (i.e. seuls les médecins contractuels qui assument la direction médicale des établissements du Groupe sont compris dans les effectifs présentés).

L'histogramme suivant présente l'évolution de l'effectif global du Groupe Akdital entre 2020 et 2022 :

Evolution de l'effectif global du Groupe Akdital entre 2020 et 2022



Source : Akdital

Entre 2020 et 2022, l'effectif global du Groupe Akdital a évolué à un taux de croissance annuel moyen de 53,8% en passant de 1 241 à 2 937 collaborateurs.

VIII.2.9.2 Répartition des effectifs de la holding par direction

Le tableau ci-dessous détaille l'effectif de la holding Akdital par pôle / direction sur la période 2020-2022 :

Direction	2020	2021	2022	Var. 20-21	Var. 21-22
Direction Générale	2	2	5	0%	>100%
Pôle Exploitation	4	7	10	75%	43%
Pôle Finance et Support	18	21	33	17%	57%
Pôle Médical	1	4	5	>100%	25%
Pôle Capital Humain et Synergie Groupe	2	2	11	0%	>100%
Direction Communication et RP	1	4	7	>100%	75%
Pôle Technique et Projet	1	6	11	>100%	83%
Pôle Système d'Information et Technologie	3	5	1	67%	-80%
Audit	5	7	9	40%	29%
Total	37	58	92	57%	59%

Source : Akdital

L'effectif de la holding est passé de 37 à 92 sur la période analysée. A noter que les pôles « Finance et Support » et « Exploitation » concentrent en moyenne 51% de l'effectif total de la holding entre 2020 et 2022.

VIII.2.9.3 Répartition de l'effectif du Groupe par nature du contrat de travail

Le tableau ci-après présente la répartition de l'effectif global du Groupe Akdital par entité d'exploitation et par nature de contrat de travail sur la période 2020 - 2022 :

Entité	Année	CDI	CDD	Anapec	Interim	Effectif total
Akdital	2020	36	1	-	-	37
	2021	56	2	-	-	58
	2022	91	-	-	1	92
CJO	2020	251	22	2	-	275
	2021	245	21	-	-	266
	2022	216	28	-	-	244
CCAB	2020	194	-	13	-	207
	2021	228	-	5	-	233
	2022	230	-	-	-	230
CIOC	2020	228	-	10	7	245
	2021	305	1	-	7	313
	2022	301	2	-	6	309
CMCL	2020	89	-	18	-	107
	2021	97	-	21	-	118
	2022	105	-	14	-	119
HPC	2020	255	-	32	-	287
	2021	258	-	39	-	297
	2022	261	4	65	-	330
VINCI	2020	26	-	-	-	26
	2021	95	5	-	-	100
	2022	87	1	-	-	88
ATFAL	2020	57	-	-	-	57
	2021	92	2	-	-	94
	2022	93	-	-	-	93
HPE	2020	-	-	-	-	-
	2021	169	37	37	-	243
	2022	232	9	-	-	241
CIOJ	2020	-	-	-	-	-
	2021	16	1	4	-	21
	2022	25	-	-	-	25
HPT	2020	-	-	-	-	-
	2021	-	-	-	-	-
	2022	235	38	-	-	273
CIOBT	2020	-	-	-	-	-
	2021	-	-	-	-	-
	2022	36	-	-	4	40
HIA	2020	-	-	-	-	-
	2021	-	-	-	-	-
	2022	207	25	-	4	236
CIOA	2020	-	-	-	-	-
	2021	-	-	-	-	-
	2022	28	-	-	-	28

HPS	2020	-	-	-	-	-
	2021	-	-	-	-	-
	2022	165	28	-	3	196
COPS	2020	-	-	-	-	-
	2021	-	-	-	-	-
	2022	21	-	-	-	21
CPSM	2020	-	-	-	-	-
	2021	-	-	-	-	-
	2022	188	-	-	-	188
CSSF	2020	-	-	-	-	-
	2021	-	-	-	-	-
	2022	153	20	-	11	184

Source : Akdital

Sur la période analysée, le nombre de contrats CDI (à durée indéterminée) représentent 91% des contrats de travail pratiqués par le Groupe Akdital.

Les contrats Anapec concernent essentiellement le personnel soignant.

Toutes les autres filiales non présentées dans le tableau ci-dessus n'ont pas d'effectif.

VIII.2.9.4 Répartition de l'équipe médicale du Groupe

Le tableau ci-après présente la répartition de l'équipe médicale du Groupe Akdital par établissement et par nature (contractuel, non contractuel) sur la période 2020 - 2022 :

Entité	Année	Médecins Associés	Médecins non associés			Effectif total
		Contractuels (dont nombre de salariés)	Contractuels	Non contractuels	Total	
CJO	2020	-	2	421	423	423
	2021	-	2	398	400	400
	2022	-	3	451	454	454
CCAB	2020	1 (salarié)	1	273	274	275
	2021	1 (salarié)	1	198	199	200
	2022	1 (salarié)	1	294	295	296
CIOC	2020	2	1	171	172	174
	2021	2	1	157	158	160
	2022	2 (salariés)	1	220	221	223
CMCL	2020	-	2	204	206	206
	2021	-	2	228	230	230
	2022	-	2	270	272	272
HPC	2020	1 (salarié)	1	299	300	301
	2021	1 (salarié)	1	348	349	350
	2022	3 (dont 1 salarié)	1	405	406	409
VINCI	2020	-	2	30	32	32
	2021	-	2	52	54	54
	2022	2	1	163	164	166
CLINIQUE PEDIATRIQUE ATFAL	2020	-	-	-	-	-
	2021	5	-	104	104	109
	2022	5	-	122	122	127
HPE	2020	-	-	-	-	-
	2021	-	2	216	218	218
	2022	-	2	194	196	196
CIOJ	2020	-	-	-	-	-
	2021	-	1	38	39	39
	2022	-	1	61	62	62
HPT	2020	-	-	-	-	-
	2021	-	-	-	-	-
	2022	1	1	119	120	121
CIOBT	2020	-	-	-	-	-
	2021	-	-	-	-	-
	2022	1	1	35	36	37
HIA	2020	-	-	-	-	-
	2021	-	-	-	-	-
	2022	-	1	164	165	165

CIOA	2020	-	-	-	-	-
	2021	-	-	-	-	-
	2022	-	1	64	65	65
CPSM	2020	-	-	-	-	-
	2021	-	-	-	-	-
	2022	-	1	115	116	116
CSSF	2020	-	-	-	-	-
	2021	-	-	-	-	-
	2022	-	1	85	86	86
HPS	2020	-	-	-	-	-
	2021	-	-	-	-	-
	2022	-	1	92	93	93
COPS	2020	-	-	-	-	-
	2021	-	-	-	-	-
	2022	-	1	2	3	3

Source : Akdital

(*) Un médecin contractuel est lié à Akdital par contrat établi selon le modèle du CNOM.

Les médecins contractuels sont soit :

- (i) des directeurs médicaux (qui peuvent être salariés, ou non salariés), soit
- (ii) des médecins intervenant en permanence dans une clinique (cas des radiologues non salariés, liés également à Akdital par un contrat établi selon le modèle CNOM)

Sur la période analysée, les médecins contractuels représentent en moyenne moins de 0,4% des médecins qui exercent au sein du Groupe Akdital.

En effet, s'agissant d'une profession libérale réglementée, les relations entre les médecins et le Groupe sont régies par les dispositions légales et réglementaires en vigueur et par la pratique généralement appliquée dans le secteur notamment en matière de paiement des honoraires et de respect des procédures internes des cliniques.

Dans le cas des directeurs médicaux et de médecins intervenant en permanence dans une clinique Akdital (radiologues), des contrats sont établis selon le modèle du CNOM.

En ce qui concerne les médecins actionnaires d'Akdital, ceux-ci ne sont pas liés par des contrats, sauf quand ils assurent la direction médicale d'une clinique, auquel cas le contrat ne concerne que l'aspect d'exercice professionnel tel que prévu par la réglementation en vigueur.

En ce qui concerne les médecins associés dans les cliniques, des conventions ou protocoles d'accord sont établis au cas par cas, pour définir les conditions d'entrée dans le capital et d'exercice professionnel.

Les médecins non contractuels ont le droit d'intervenir dans d'autres établissements de santé dans le groupe et en dehors du Groupe.

Le périmètre d'intervention du médecin est défini par la législation en vigueur et notamment le décret n° 2-21-225 du 6 kaada 1442 (17 juin 2021) relatif au Code de déontologie de la profession médicale.

Le périmètre d'intervention du médecin assurant les fonctions de directeur médical est également défini par les articles 79 et suivant de la loi 131-13 relative à l'exercice de la médecine. Ainsi, le directeur médical de la clinique assume des missions se rapportant à l'organisation des soins, au bon fonctionnement du service hospitalier et aux relations avec les patients et leurs familles.

A noter que l'article 60 de cette loi interdit expressément au propriétaire de la clinique et au gestionnaire de s'immiscer dans les fonctions du directeur médical ou de lui ordonner des actes limitant ou affectant l'exercice de ses fonctions.

Il y a lieu également de noter la participation des médecins au comité médical d'établissement et au comité d'éthique dont les prérogatives sont définies par les articles 76 et suivants de la loi 131-13 et son décret d'application.

VIII.2.9.5 Répartition de l'effectif du Groupe par branche d'activité

Le tableau ci-après présente la répartition de l'effectif global du Groupe Akdital par branche d'activité sur la période 2020 – 2022 :

Entité	Année	Personnel soignant	Direction	Personnel administratif	Hébergement	Radiothérapie	Laboratoire	Radiologie	Pharmacie	Gériatrie	Médecine nucléaire	Autres effectifs	Effectif total
Akdital	2020	-	12	-	-	-	-	-	-	-	-	25	37
	2021	-	13	-	-	-	-	-	-	-	-	45	58
	2022	-	13	-	-	-	-	-	-	-	-	79	92
CJO	2020	154	3	52	50	-	-	6	10	-	-	-	275
	2021	147	1	57	38	-	-	6	9	-	-	8	266
	2022	139	1	51	33	-	-	6	8	-	-	6	244
CCAB	2020	134	5	33	24	-	-	4	7	-	-	-	207
	2021	148	6	42	25	-	-	4	8	-	-	-	233
	2022	146	4	45	25	-	-	4	6	-	-	-	230
CIOG	2020	105	4	59	34	16	-	6	9	-	5	7	245
	2021	160	4	58	42	18	-	8	9	-	7	7	313
	2022	143	8	64	34	17	1	6	10	-	4	22	309
CMCL	2020	52	3	24	19	-	-	2	5	-	-	2	107
	2021	64	4	28	12	-	-	2	6	-	-	2	118
	2022	62	7	27	14	-	-	2	7	-	-	-	119
HPC	2020	160	4	41	35	8	26	5	8	-	-	-	287
	2021	147	3	51	40	7	35	5	9	-	-	-	297
	2022	175	4	57	36	7	37	4	10	-	-	-	330
VINCI	2020	14	-	6	3	-	-	1	2	-	-	-	26
	2021	55	1	23	14	-	-	1	6	-	-	-	100
	2022	48	-	22	12	-	-	1	5	-	-	-	88
ATFAL	2020	37	-	20	-	-	-	-	-	-	-	-	57
	2021	59	1	18	13	-	-	1	2	-	-	-	94
	2022	55	4	19	12	-	-	2	1	-	-	-	93
HPE	2020	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	2021	135	3	44	39	-	6	6	10	-	-	-	243
	2022	135	6	40	37	-	7	6	10	-	-	-	241

CIOJ	2020	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	2021	11	-	5	-	5	-	-	-	-	-	-	21
	2022	10	4	6	-	5	-	-	-	-	-	-	25
HPT	2020	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	2021	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	2022	154	1	52	42	-	7	4	13	-	-	-	273
CIOBT	2020	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	2021	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	2022	15	-	13	-	6	-	-	-	-	2	4	40
HIA	2020	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	2021	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	2022	133	2	43	38	-	4	3	9	-	-	4	236
CIOA	2020	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	2021	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	2022	13	-	6	-	6	-	-	-	-	3	-	28
HPS	2020	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	2021	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	2022	116	-	29	30	-	6	5	7	-	-	3	196
COPS	2020	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	2021	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	2022	10	-	6	-	4	-	-	-	-	1	-	21
CPSM	2020	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	2021	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	2022	121	1	32	21	-	-	5	8	-	-	-	188
CSSF	2020	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	2021	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	2022	92	-	39	22	4	6	3	7	-	-	11	184

Source : Akdital

En 2022, les effectifs du Groupe Akdital se composent principalement des personnels soignant, administratif et d'hébergement qui représentent respectivement 53,4%, 18,8% et 12,1% de l'effectif total du Groupe.

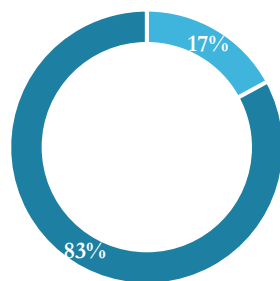
VIII.2.9.6 Répartition de l'effectif du Groupe par catégorie et par genre

Le tableau ci-après présente la répartition de l'effectif global du Groupe Akdital par catégorie sur la période 2020 – 2022 :

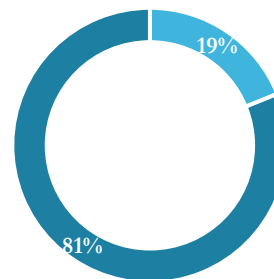
Entité	Année	Cadres	Non Cadres	Femmes	Cadres	Non Cadres	Hommes	Effectif total	Taux d'encadrement
Akdital	2020	20	4	24	10	3	13	37	81,1%
	2021	34	7	41	13	4	17	58	81,0%
	2022	13	62	75	3	14	17	92	17,4%
CJO	2020	14	203	217	7	51	58	275	7,6%
	2021	16	197	213	4	49	53	266	7,5%
	2022	34	164	198	8	38	46	244	17,2%
CCAB	2020	8	162	170	6	31	37	207	6,8%
	2021	10	180	190	6	37	43	233	6,9%
	2022	32	154	186	7	37	44	230	17,0%
CIOC	2020	21	160	181	8	56	64	245	11,8%
	2021	23	214	237	11	65	76	313	10,9%
	2022	43	207	250	10	49	59	309	17,2%
CMCL	2020	5	74	79	3	25	28	107	7,5%
	2021	6	85	91	4	23	27	118	8,5%
	2022	16	80	96	4	19	23	119	16,8%
HPC	2020	10	216	226	9	52	61	287	6,6%
	2021	12	229	241	8	48	56	297	6,7%
	2022	46	221	267	11	52	63	330	17,3%
VINCI	2020	-	26	26	-	-	-	26	0,0%
	2021	4	77	81	-	19	19	100	4,0%
	2022	12	59	71	3	14	17	88	17,0%
ATFAL	2020	-	52	52	-	5	5	57	0,0%
	2021	2	82	84	-	10	10	94	2,1%
	2022	13	62	75	3	15	18	93	17,2%
HPE	2020	-	-	-	-	-	-	-	-
	2021	5	171	176	6	61	67	243	4,5%
	2022	33	162	195	8	38	46	241	17,0%

CIOJ	2020	-	-	-	-	-	-	-	-
	2021	-	15	15	2	4	6	21	9,5%
	2022	3	17	20	1	4	5	25	16,0%
HPT	2020	-	-	-	-	-	-	-	-
	2021	-	-	-	-	-	-	-	-
	2022	38	183	221	9	43	52	273	17,2%
CIOBT	2020	-	-	-	-	-	-	-	-
	2021	-	-	-	-	-	-	-	-
	2022	6	27	33	1	6	7	40	17,5%
HIA	2020	-	-	-	-	-	-	-	-
	2021	-	-	-	-	-	-	-	-
	2022	33	158	191	8	37	45	236	17,4%
CIOA	2020	-	-	-	-	-	-	-	-
	2021	-	-	-	-	-	-	-	-
	2022	4	19	23	1	4	5	28	17,9%
HIS	2020	-	-	-	-	-	-	-	-
	2021	-	-	-	-	-	-	-	-
	2022	27	132	159	6	31	37	196	16,8%
COPS	2020	-	-	-	-	-	-	-	-
	2021	-	-	-	-	-	-	-	-
	2022	3	14	17	1	3	4	21	19,0%
CPSM	2020	-	-	-	-	-	-	-	-
	2021	-	-	-	-	-	-	-	-
	2022	26	126	152	6	30	36	188	17,0%
CSSF	2020	-	-	-	-	-	-	-	-
	2021	-	-	-	-	-	-	-	-
	2022	25	124	149	6	29	35	184	16,8%

Source : Akdital



■ Cadres ■ Non Cadres



■ Hommes ■ Femmes

Source : Akdital

Au 31 décembre 2022, compte tenu de la nature de l'activité du Groupe, les effectifs cadres représentent 17% des collaborateurs du Groupe Akdital.

Au 31 décembre 2022, 81% des collaborateurs du Groupe sont des femmes.

VIII.2.9.7 Répartition de l'effectif du Groupe par ancienneté

Le tableau ci-après présente la répartition de l'effectif global du Groupe Akdital par ancienneté sur la période 2020 – 2022 :

Entité	Année	< 2 ans	> 2 ans <= 5 ans	> 5 ans <= 12 ans	entre 12 et 20 ans	> 20 ans	Effectif total
Akdital	2020	23	9	5	-	-	37
	2021	33	17	8	-	-	58
	2022	58	22	12	-	-	92
CJO	2020	95	95	85	-	-	275
	2021	83	79	104	-	-	266
	2022	57	83	104	-	-	244
CCAB	2020	108	99	-	-	-	207
	2021	100	133	-	-	-	233
	2022	75	155	-	-	-	230
CIOC	2020	242	2	1	-	-	245
	2021	305	6	2	-	-	313
	2022	152	152	5	-	-	309
CMCL	2020	107	-	-	-	-	107
	2021	57	61	-	-	-	118
	2022	36	83	-	-	-	119
HPC	2020	285	2	-	-	-	287
	2021	174	123	-	-	-	297
	2022	148	182	-	-	-	330
VINCI	2020	26	-	-	-	-	26
	2021	93	6	1	-	-	100
	2022	73	15	-	-	-	88
ATFAL	2020	2	14	10	26	5	57
	2021	41	11	12	26	4	94
	2022	35	9	22	21	6	93
HPE	2020	-	-	-	-	-	-
	2021	243	-	-	-	-	243
	2022	239	-	2	-	-	241
CIOJ	2020	-	-	-	-	-	-
	2021	21	-	-	-	-	21
	2022	25	-	-	-	-	25
HPT	2020	-	-	-	-	-	-
	2021	-	-	-	-	-	-
	2022	272	1	-	-	-	273
CIOBT	2020	-	-	-	-	-	-
	2021	-	-	-	-	-	-
	2022	40	-	-	-	-	40
HIA	2020	-	-	-	-	-	-
	2021	-	-	-	-	-	-
	2022	236	-	-	-	-	236
CIOA	2020	-	-	-	-	-	-
	2021	-	-	-	-	-	-
	2022	28	-	-	-	-	28

HPS	2020	-	-	-	-	-	-
	2021	-	-	-	-	-	-
	2022	196	-	-	-	-	196
COPS	2020	-	-	-	-	-	-
	2021	-	-	-	-	-	-
	2022	21	-	-	-	-	21
CPSM	2020	-	-	-	-	-	-
	2021	-	-	-	-	-	-
	2022	187	1	-	-	-	188
CSSF	2020	-	-	-	-	-	-
	2021	-	-	-	-	-	-
	2022	184	-	-	-	-	184

Source : Akdital

VIII.2.9.8 Niveau de rotation de l'effectif global du Groupe Akdital

Le tableau ci-après présente les mouvements au sein de l'effectif global du Groupe Akdital sur la période 2020 – 2022 :

Entité	Année	Recrutements	Démissions	Licenciements	Retraités	Fin de contrat	Turnover
Akdital	2020	30	4	3	-	-	50%
	2021	46	10	15	-	-	61%
	2022	90	56	-	-	-	79%
CJO	2020	55	72	-	-	-	23%
	2021	43	46	2	1	3	18%
	2022	30	52	-	-	-	17%
CCAB	2020	60	38	4	1	-	25%
	2021	65	38	1	-	-	22%
	2022	45	48	-	-	-	20%
CIOC	2020	94	36	-	-	-	27%
	2021	200	126	2	-	4	53%
	2022	50	54	-	-	-	17%
CMCL	2020	46	5	-	-	9	28%
	2021	35	19	-	-	5	25%
	2022	24	23	-	-	-	20%
HPC	2020	147	45	-	-	7	35%
	2021	86	50	5	-	21	27%
	2022	78	45	-	-	-	19%
VINCI	2020	32	5	-	-	1	73%
	2021	106	8	4	-	20	69%
	2022	31	39	4	-	-	42%
ATFAL	2020	57	-	-	-	-	50%
	2021	40	3	-	-	-	23%
	2022	14	12	2	1	-	16%
HPE	2020	-	-	-	-	-	-
	2021	243	13	-	-	17	56%
	2022	64	66	-	-	-	27%
CIOJ	2020	-	-	-	-	-	-
	2021	21	-	-	-	-	-
	2022	9	5	-	-	-	28%
HPT	2020	-	-	-	-	-	-
	2021	-	-	-	-	-	-
	2022	383	110	-	-	-	90%
CIOBT	2020	-	-	-	-	-	-
	2021	-	-	-	-	-	-
	2022	40	-	-	-	-	50%
HIA	2020	-	-	-	-	-	-
	2021	-	-	-	-	-	-
	2022	287	51	-	-	-	72%
CIOA	2020	-	-	-	-	-	-
	2021	-	-	-	-	-	-
	2022	30	2	-	-	-	57%

HIS	2020	-	-	-	-	-	-
	2021	-	-	-	-	-	-
	2022	202	6	-	-	-	53%
COPS	2020	-	-	-	-	-	-
	2021	-	-	-	-	-	-
	2022	21	-	-	-	-	50%
CPSM	2020	-	-	-	-	-	-
	2021	-	-	-	-	-	-
	2022	188	-	-	-	-	50%
CSSF	2020	-	-	-	-	-	-
	2021	-	-	-	-	-	-
	2022	199	15	-	-	-	58%

Source : Akdital

(*) Turnover = ((recrutements + départs) / 2) / effectif global

VIII.2.9.9 Nombre de représentants du personnel du Groupe

	2020	2021	2022
Représentants du personnel	2	22	27

Source : Akdital

VIII.2.9.10 Nombre de jours de grève

	2020	2021	2022
Jours de grève	-	-	-

Source : Akdital

VIII.2.9.11 Nombre d'accidents de travail

	2020	2021	2022
Accidents de travail	8	21	40

Source : Akdital

VIII.2.9.12 Nombre de litiges sociaux

	2020	2021	2022
Litiges sociaux ¹	4	5	6

Source : Akdital

¹ L'ensemble des litiges sociaux sur la période 2020-2022 sont des litiges individuels

IX. Stratégie d'investissement et moyens techniques

IX.1 Stratégie d'investissement

En 2017, le groupe Akdital a défini son premier plan de développement et d'investissement qui visait à (i) implanter à Casablanca des établissements de soins dotés d'équipements à la pointe de la technologie afin de renforcer notamment sa présence dans les activités multidisciplinaires (Réanimation, USI, blocs, salle de cathétérisme, imagerie, etc.) et (ii) se lancer dans l'activité Oncologie (Chimiothérapie, Radiothérapie, Médecine nucléaire, etc.). Ce premier plan de développement a été achevé avec succès en juillet 2019, avec la construction, l'équipement et l'aménagement de 4 nouveaux établissements de santé à Casablanca, en l'occurrence la clinique Ain Borja, le centre international d'oncologie (premier centre d'oncologie du Groupe), la clinique Longchamps et l'hôpital privé de Casablanca Ain Sebaa (premier hôpital privé du Groupe) comportant des activités multidisciplinaires et oncologie, portant ainsi la capacité litière du Groupe de 100 lits en 2017 à 600 en 2019.

En 2021, Akdital a réalisé l'acquisition de deux cliniques opérationnelles :

- Clinique Pédiatrique Atfal afin de compléter son offre de soins avec de nouvelles activités médicales. Akdital a acquis respectivement 75% et 100% des parts de Clinique Pédiatrique Atfal et de sa foncière Bait Al Atfal. La clinique Pédiatrique Atfal existe à Casablanca depuis 20 ans et est considérée comme une référence nationale dans la spécialité pédiatrique au Maroc ;
- Clinique Da Vinci dans l'objectif d'y développer un centre de spécialités chirurgicales.

Akdital a ensuite défini son second plan de développement et d'investissement autour des trois principaux axes suivants :

- **Externalisation de la partie foncière à « Akdital Immo » :**
 - ✓ **Phase 1 :** Création en 2020 par Akdital d'une société immobilière dénommée Akdital Immo afin d'y loger la partie foncière (terrain et construction) de son nouveau plan de développement 2021-2023. Début 2021, BFO entre dans le capital à hauteur de 34,0% par voie d'augmentation de capital afin de contribuer au financement des futurs projets du Groupe et d'apporter son expertise dans le secteur de l'immobilier. Il s'agit d'une augmentation de capital de 6 000 KMAD (prime d'émission incluse), souscrite à hauteur de 5 600 KMAD par BFO et à hauteur de 400 KMAD par Akdital.
 - ✓ **Phase 2 :** Fin 2021, Akdital et BFO ont entamé des négociations avec Aradei Capital qui ont abouti en janvier 2022, à une prise de participation par cette dernière dans le capital d'Akdital Immo à hauteur de 51%. Il s'agit d'une augmentation de capital n°1 d'un montant de 79 000 000 MAD (prime d'émission comprise). Suite à cette augmentation de capital, l'actionnariat se décompose comme suit : Aradei (51%) Akdital (32%) et BFO (17%). A noter qu'une seconde augmentation de capital de 80 000 KMAD est prévue en 2024.
- **Régionalisation des activités :** Akdital a décidé d'étendre sa présence en dehors de la ville de Casablanca et a défini à cet effet la liste des principales villes d'implantation. Dans le cadre de cette stratégie :
 - ✓ le Groupe a inauguré un premier établissement à El Jadida comportant un hôpital privé multidisciplinaire et un centre d'Oncologie dont l'activité a démarré respectivement en mai et en octobre 2021.
 - ✓ Le Groupe a mis en œuvre son second programme de développement avec l'ouverture de 10 nouveaux établissements en dehors de Casablanca dont 2 à Agadir, 2 à Tanger, 1 à Safi, 2 à Salé, 1 à Mohammedia et 2 à Fès.
- **Renforcement de sa présence à Casablanca :** Dans l'objectif de renforcer sa présence à Casablanca, Akdital a inauguré 2 nouveaux établissements de 100 lits chacun, à savoir la Clinique Panorama Sidi Maarouf et la Clinique du Bien Être Bouskoura, respectivement en septembre 2022 et mars 2023.

Par ailleurs, Akdital s'est doté d'un nouveau siège social acquis fin 2021 pour un montant de 29 500 KMAD. Ce dernier abrite en son sein l'ensemble des activités support nécessaires à l'accompagnement de son plan de développement.

Le tableau ci-dessous présente l'évolution des investissements du Groupe Akdital sur la période 2020-2022 :

En KMAD	2020	2021	2021PF ¹	2022	Var. 20-21	Var. 21PF-22
Acquisition d'immobilisations incorporelles	19 652	13 361	13 361	30 846	-32,00%	>100%
Acquisition d'immobilisations corporelles	156 548	598 991	368 618	806 107	>100%	>100%
Acquisition d'immobilisations financières	10 932	-	9 900	15 080	-100,00%	52,3%
Variation de créances financières	4 514	-16 532	55 014	9 351	<-100%	-83,0%
Cessions d'immobilisations	-120	-	-	-	-100,00%	n.a
Investissements	191 525	595 821	446 893	861 385	>100%	>100%

Source : Akdital

En 2020, les investissements du Groupe ont atteint 192 MMAD et se composent essentiellement d'investissements corporels (157 MMAD). Ces derniers ont essentiellement été engagés pour (i) la construction d'HPE et CIOJ (70 MMAD), (ii) l'acquisition d'équipements médicaux d'HPC (20 MMAD) en vue de lancer les activités d'oncologie, (iii) le renforcement des activités de CIOC (14 MMAD) et (iv) l'acquisition du terrain et la réalisation des travaux d'extension du CIOC (27 MMAD).

En 2021, les investissements du Groupe ont atteint 596 MMAD et se composent essentiellement d'investissements corporels (599 MMAD). Ces derniers ont essentiellement été engagés pour (i) la construction de projets d'Akdital Immo à El Jadida, Agadir, Tanger, Salé et Safi (212 MMAD), (ii) l'acquisition des parts sociales de Clinique Pédiatrique Atfal et sa foncière Bait Al Atfal (56 MMAD), (iii) l'acquisition de matériel et les travaux d'aménagement de Vinci (17 MMAD), (iv) les travaux de construction du CIOC portés par Brochak et (v) l'acquisition d'équipements par CIOC (12 MMAD).

Sur la période 2020-2021, les immobilisations incorporelles se composent de frais d'acquisitions des immobilisations corporelles (frais de notaire, enregistrement, etc.) et des frais préalables au démarrage des activités.

Les investissements du Groupe Akdital (retraités d'Akdital Immo) ont atteint 447 MMAD en 2021 (montants pro forma).

En 2022, les investissements du Groupe ont atteint 861 MMAD et se composent principalement d'investissements corporels (806 MMAD). Ces derniers ont essentiellement été engagés pour l'acquisition de matériel médical, les équipements et l'aménagement des établissements de santé ayant ouvert au cours de cette année. La ventilation de ses investissements se présente comme suit :

- ✓ Agadir (HIA et CIOA) : à hauteur de 185 MMAD ;
- ✓ Tanger (HPT et CIOBT) : à hauteur de 184 MMAD ;
- ✓ Safi (CSSF) : à hauteur de 103 MMAD ;
- ✓ Salé (HPS et COPS) : à hauteur de 154 MMAD ;
- ✓ Sidi Maarouf (CPSM) : à hauteur de 81 MMAD.

En 2022, il est à noter que :

- les immobilisations incorporelles se composent principalement des dépenses médias engagées dans le cadre des campagnes de notoriété et des frais préalables au démarrage engagés pour l'ouverture des 8 nouveaux établissements, notamment les frais de formation et les frais de déplacement ;
- les immobilisations financières concernent l'octroi des avances en compte courant en application du protocole d'investissement conclu entre Akdital SA, BFO Foncière, ARADEI et Akdital Immo, dans le cadre de l'augmentation de capital de 79 000 KMAD prime d'émission incluse souscrit à hauteur de 15 080 KMAD par Akdital ;
- les créances financières concernent principalement l'apport en compte courant réalisé au niveau d'Akdital Immo en 2022 (9 575 KMAD), conformément au protocole d'investissement d'Akdital Immo, et dans l'objectif de participer au financement des constructions des cliniques de 2022.

¹ Dans le cadre de la prise de participation d'Aradei dans le capital d'Akdital Immo, la participation d'Akdital dans cette dernière est passée de 65% au 31 décembre 2021 à 31,85% au 31 décembre 2022 induisant un changement de méthode de consolidation (passage de l'intégration globale à la mise en équivalence). Afin de permettre la comparabilité des comptes consolidés 2021 et 2022, la Société a produit des comptes consolidés pro forma au titre de l'exercice 2021.

IX.2 Principaux investissements du Groupe : en cours / décidés par le management

En 2023, Akdital a poursuivi la réalisation de son plan de développement lui permettant d'atteindre une capacité litière de 2 195 lits au T2 2023.

Par ailleurs, et afin de consolider sa position dans le secteur privé de la Santé et atteindre 20% de la capacité litière nationale privée de santé, Akdital compte poursuivre sa stratégie de développement dans plusieurs villes qui ont été identifiées et dont le foncier a été pour la plupart sécurisé par Akdital Immo et par les autres partenaires immobiliers du Groupe. De nouveaux établissements sont prévus à horizon 2025 dont les terrains ont déjà été acquis par Akdital Immo ou par ses partenaires immobiliers.

L'investissement en équipements et aménagement de ces projets est de l'ordre de 1 475 MMAD¹.

Le tableau ci-dessous récapitule les investissements décidés par le management du Groupe :

Projet	Année prévisionnelle d'ouverture ²	Capacité litière	Stade d'avancement	Investissement total prévu ³ (en KMAD)
Béni Mellal	T4 2023	150	Aménagement et équipement en cours	110 000
Khouribga	T1 2024	100	Travaux en cours	108 389
Marrakech	T2 2024	55	Travaux en cours	103 417
Tétouan	T3 2024	100	Travaux en cours	108 389
Kénitra	T4 2024	180	Travaux en cours	169 162
Benguérir	T4 2024	55	Travaux en cours	103 417
Errachidia	T4 2024	100	Travaux en cours	108 389
Taroudant	T4 2024	100	Travaux en cours	108 389
Meknès	T4 2024	180	Travaux en cours	169 162
Essaouira	T4 2024	100	Travaux en cours	108 389
Rabat	T4 2024	180	Terrain acquis. Autorisation en cours	169 162
Dakhla	T1 2025	100	Travaux en cours	108 389
Total		1 400		1 474 653

Source : Akdital

¹ A noter qu'aucun montant n'a été investi au 30.06.2023 au titre de ces projets

² Estimations au 30.06.2023

³ Investissement en équipements et aménagement supporté par le groupe Akdital

IX.3 Moyens techniques

Au 30 juin 2023, le Groupe Akdital détient un plateau technique aux meilleurs standards dont les principaux équipements sont détaillés ci-dessous :

	06.2023
Lits de reanimation	205
Lits de réanimation néonatale	114
Lits de soins intensifs	514
Lits d'hospitalisation	412
Salles de réveil	137
Lits d'hématologie	36
Fauteuils de chimiothérapie	231
Box de médecine nucléaire	15
Echographe	16
Scanner	16
Mammographes	11
IRM	12
Radio	15
PET scan	5
Blocs opératoires	116
Salle de cathétérisme	13
Accélérateurs de radiothérapie	10

Source : Akdital

A noter que les taux de disponibilité, les jours d'arrêts maintenance et hors maintenance des moyens techniques du Groupe ne sont pas disponibles. En effet :

- (i) La majorité des équipements détenus par le Groupe étant nouvellement installée (<3 ans) est couverte par la garantie des équipementiers ;
- (ii) Au-delà de la période de garantie, Akdital signe avec ses principaux équipementiers des contrats de maintenance "All inclusive pièces et main d'œuvre" dont la gestion est assurée par ces derniers.

Ainsi, Akdital ne dispose pas en interne de ces états de suivi.

Akdital mène un projet d'implémentation d'un système de gestion de la maintenance assistée par ordinateur (GMAO) pour la gestion de la maintenance (curative et préventive) des équipements. Le système permettra (i) d'inventorier dans un premier temps l'ensemble des équipements et leurs composantes (en définissant les paramètres : durée d'utilisation, périodicité de la maintenance, etc) et (ii) d'assurer le suivi des opérations de maintenance (temps d'arrêt, budget et équipes d'intervention, taux de disponibilité, etc.).

L'implémentation de la GMAO devrait permettre d'optimiser la gestion de la maintenance ainsi que ses coûts, d'anticiper les pannes et arrêts de machines, et d'améliorer le rendement et la disponibilité de celles-ci.

A date, les actions menées dans le cadre du projet GMAO sont les suivantes :

- implémentation de l'application de la GMAO dans un site pilote (CCAB) ;
- alimentation de la base de donnée du site pilote avec la liste des équipements et leurs composantes ;
- conception des flux de travail et des timelines de suivi.

A la finalisation du projet pilote, Akdital envisage de généraliser l'implémentation de la GMAO sur tous les autres sites.

IX.4 Politiques de partenariat

Partenariat avec BFO et Aradei Capital

Dans le cadre de son plan de développement, le groupe Akdital a décidé d'externaliser la partie foncière de ce dernier en créant une société immobilière nommée « Akdital Immo ». Dès 2021, plusieurs négociations sont entamées qui ont aboutis aux prises de participations respectives de BFO et d'Aradei dans le capital d'Akdital Immo.

Au-delà des apports financiers de BFO et d'Aradei Capital au sein d'Akdital Immo, ce partenariat permet notamment la mise en commun de plusieurs expertises permettant le succès de cette externalisation :

- Aradei Capital apporte son expertise du secteur immobilier. Cotée à la Bourse de Casablanca depuis 2020, Aradei Capital dispose d'un actionnariat solide (LabelVie, la BERD, SANAM, Best Financière, PIC et la BMCI) et d'un portefeuille diversifié (actifs commerciaux, actif industriel, agences bancaires, actifs bureaux, actifs santé, activité de loisir (Best Leisure) avec 6 projets de développement réalisés et livrés entre 2019 et 2020. Les actifs d'Aradei Capital sont répartis dans 22 villes du Royaume, totalisant une surface commerciale utile (GLA) de près de 382 000 m² avec un taux d'occupation moyen pondéré de 97% au 31 décembre 2021¹ ;
- BFO apporte son expertise dans le secteur de l'immobilier, ainsi que le savoir-faire de sa société sœur TGCC dans la construction des bâtiments dédiés à la Santé.

Akdital apporte son expertise dans l'exploitation des établissements de soins afin de répondre au mieux aux exigences du Groupe en ce qui concerne l'organisation des établissements.

En plus des projets des projets développés en 2021 (HPE et CIOJ) et en 2022 (HPT, CIOBT, HIA, CIOA, CSSF, HPS et COPS), le protocole d'investissement liant Akdital Immo à Aradei Capital et BFO prévoit la construction des établissements suivants :

- Khouribga : Clinique de spécialité (travaux en cours, ouverture prévue au T1 2024) ;
- Benguérir : Centre d'Oncologie (terrain acquis, ouverture prévue au T3 2024).

Conventions avec les organismes et fondations publics et privés

Le Groupe Akdital a signé des conventions avec plusieurs organismes en vue de définir les conditions et modalités de la prise en charge de leurs adhérents ou affiliés. Aucune disposition dans ces conventions ne contrevient au cadre légal et réglementaire régissant le secteur de la Santé ou l'exercice de la médecine et notamment la liberté de choix pour le patient en ce qui concerne son praticien et/ou son établissement de soins.

Ces conventions intègrent ainsi les établissements du Groupe Akdital parmi le réseau de partenaires des organismes signataires et formalisent, en cas de choix par leurs adhérents ou affiliés de s'adresser à une unité de soins opérée par Akdital, les modalités de prise en charge et la procédure de mise en œuvre de la couverture médicale dont ils bénéficient.

Convention avec la Fondation Mohammed VI de Promotion des Œuvres Sociales de l'Education

Akdital a signé en date du 30 mars 2022 une convention avec la Fondation Mohammed VI de Promotion des Œuvres Sociales de l'Education bénéficiant aux adhérents de la Fondation, leur(s) conjoint(e)(s), leurs enfants à charge de moins de 26 ans, leurs enfants handicapés sans limite d'âge et les ayants droits des adhérents décédés. Cette convention permet aux bénéficiaires d'accéder aux soins de la couverture médicale de base et de la complémentaire santé dans les meilleures conditions, de bénéficier d'une offre tarifaire spécifique afin de réduire le reste à charge et des programmes de prévention et de dépistage des maladies graves et chroniques. Les bénéficiaires pourront être reçus au niveau de l'ensemble du réseau des structures hospitalières actuelles ou en devenir, dépendant du groupe Akdital.

¹ Document de référence relatif à l'exercice 2021 d'Aradei Capital

Convention avec la Fondation des Œuvres Sociales du Personnel du Ministère de l'Economie et des Finances

Akdital a signé en date du 21 juin 2022 une convention avec la Fondation des Œuvres Sociales du Personnel du Ministère de l'Economie et des Finances bénéficiant aux adhérents de la FOS-MEF, leur(s) conjoint(e)(s), leurs enfants à charge de moins de 26 ans, leurs enfants handicapés sans limite d'âge et les ayants droits des adhérents décédés. Cette convention permet aux bénéficiaires d'accéder aux soins de la couverture médicale de base et de la complémentaire santé dans les meilleures conditions, de bénéficier d'une offre tarifaire spécifique afin de réduire le reste à charge en appliquant la prise en charge de base CNOPS ainsi que l'AMC sur la base de 200% du TNR et de bénéficier des programmes de prévention et de dépistage des maladies graves et chroniques. Les bénéficiaires pourront être reçus au niveau de l'ensemble du réseau des structures hospitalières actuelles ou en devenir, dépendant du groupe Akdital.

Convention avec la Mutuelle de Prévoyance et d'Actions Sociales de Royal Air Maroc (MUPRAS)

Akdital a signé en date du 4 mars 2022 une convention avec MUPRAS bénéficiant aux personnes couvertes par la mutuelle de la MUPRAS. Cette convention permet aux adhérents et à leurs familles à charge d'accéder aux soins dans les centres et cliniques du groupe Akdital dans les meilleures conditions en offrant aux bénéficiaires un accueil personnalisé et d'aviser la MUPRAS des prestations nouvellement proposées par le Groupe.

Convention avec la Fondation Mohammed VI pour les Œuvres Sociales du Personnel de la Sûreté Nationale

Akdital a signé en date du 31 octobre 2022 une convention avec la Fondation Mohamed VI et ATLANTASANAD mettant en place un système tiers payant bénéficiant aux assurés maintenus en activité de la Fondation Mohammed VI et disposant d'une couverture complémentaire auprès d'ATLANTA SANAD, et aux personnes à leur charge de moins de 26 ans et leurs enfants handicapés sans limite d'âge. Cette couverture concerne les prestations dispensées lors des hospitalisations médicales et chirurgicales avec séjour, couvertes par le contrat AMC, couvertes par l'AMO et gérées par la CNOPS.

Convention Tiers payant au profit des magistrats et des fonctionnaires de la justice

Akdital a signé une Convention avec La Fondation Mohammadia des Œuvres Sociales des Magistrats et des Fonctionnaires de la Justice et SANLAM Maroc en date du 16 mars 2023, en vue de mettre en place un système de prise en charge en mode tiers payant des adhérents de la FMOSMFJ et leurs Ayants droit limités aux conjoints et enfants en cas d'hospitalisation médicale ou chirurgicale à une des unités hospitalières relevant d'AKDITAL et ceux dans le respect du libre choix du patient et dans le cadre du contrat d'assurance Maladie Complémentaire AMC liant la fondation à SANLAM Maroc.

Convention avec la Fondation pour la promotion des œuvres sociales du personnel du Ministère d'agriculture et de la pêche maritime

Akdital a signé une convention de partenariat avec La Fondation de la Promotion des Œuvres Sociales du Personnel du Ministère d'agriculture et de de la pêche maritime en date du 18 avril 2023, afin de faciliter l'accès des adhérents de la FOS-Agri ainsi que leurs ayants droit aux différentes prestations des soins dans les différentes villes du Royaume dans les meilleures conditions.

Convention avec la Fraternelle de la Gendarmerie Royale

Dans le cadre de la continuité de ses engagements autant qu'acteur Privé du système National de Santé, le 09 mai 2023 Akdital a conclu un accord de partenariat avec La Fraternelle de La Gendarmerie Royale dans l'objectif de prendre en charge les adhérents de La Fraternelle de la Gendarmerie Royale, leurs conjoints et enfants à charge dans le cadre des hospitalisations médicales et chirurgicales dans les différentes structures hospitalières ou cliniques relevant d'Akdital .

PARTIE IV - SITUATION FINANCIERE

I. Rapports des commissaire aux comptes et de l'auditeur externe

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIF AUX COMPTES SOCIAUX DE L'EXERCICE CLOS AU 31/12/2020

Opinion sur les états de synthèse

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale en date du 28 Septembre 2018, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la société AKDITAL HOLDING SA, comprenant le bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement et l'état des informations complémentaires (ETIC) relatifs à l'exercice clos le 31/12/2020. Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de **352.951.284,44 MAD** dont un bénéfice net de **219.064,70 MAD**.

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que la situation financière et du patrimoine de la société AKDITAL HOLDING au 31/12/2020 conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section Responsabilités de l'auditeur du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Rapport de gestion et autres informations

Nous nous sommes assurés de la concordance des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états de synthèse

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états de synthèse, conformément au référentiel comptable admis au Maroc. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse ne comportant pas d'anomalie significative, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Lors de la préparation des états de synthèse, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états de synthèse

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états de synthèse sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc.

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes professionnelles permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement

ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous concluons quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse, y compris les informations fournies dans les états de synthèse, et apprécions si les états de synthèse représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux autres vérifications spécifiques prévues par la loi. Nous vous informons des participations prises par la société au cours de l'exercice 2020 :

- Prise de participation à hauteur de 100% dans le capital de la société ONCOAGADIR créée en 2020 ;
- Prise de participation à hauteur de 99,99% au capital de la société AKDITAL IMMO créée en 2020 ;
- Participation dans l'augmentation de capital des sociétés Clinique Ain Borja, Clinique Jerrada Oasis et TALIAK.

Casablanca, le 24 Mai 2021

Le Commissaire aux comptes

AUDITAS

Kamal CHAHIRI

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIF AUX COMPTES SOCIAUX DE L'EXERCICE CLOS AU 31/12/2021

Opinion

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 29 juin 2021, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la Société Akdital Holding SA, qui comprennent le bilan au 31 décembre 2021, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'état des informations complémentaires (ETIC). Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de 368 593 648 MAD dont un bénéfice net de 20 642 364 MAD.

Ces états ont été arrêtés par le conseil d'administration le 22 mars 2022 dans un contexte évolutif de la crise sanitaire de l'épidémie de Covid-19, sur la base des éléments disponibles à cette date.

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société Akdital Holding SA au 31 décembre 2021, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états de synthèse

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états de synthèse, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états de synthèse exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états de synthèse, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle. Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et

appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse, y compris les informations fournies dans l'ETIC, et apprécions si les états de synthèse représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la sincérité et de la concordance, des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société.

Conformément à l'article 172 de la loi 17-95, nous vous informons que la société Akdital Holding a procédé, au cours de l'exercice 2021, à :

- L'acquisition de 100 %, de 75% et de 100% des Sociétés « Bait Al Atfal », « Clinique Pédiatrique Atfal » et « Gimes Da Vinci » pour respectivement 29,7 millions MAD, 26,2 millions MAD et 0,1 million MAD.
- La constitution des sociétés « Hôpital Privé Al Jadida », « Centre International d'Oncologie El jadida », « CIO JEDIDA » et « CIOC INVEST », détenues à 100% dont le capital de chacune s'élève à 1 million MAD.
- L'acquisition de 77 000 actions, 7 070 actions et 4 000 actions des sociétés « Tahafa », « Centre International d'Oncologie de Casablanca » et « Akdital Immo » pour respectivement 7 700 KMAD, 707 KMAD, 400 KMAD pour atteindre une participation respective de 85%, 80% et 65%.

Casablanca, le 13 mai 2022

Le Commissaire aux comptes

Mazars Audit & Conseil

Adnane LOUKILI

Associé

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES RELATIF A L'EXERCICE CLOS AU 31/12/2022

Opinion

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la société Akdital S.A, qui comprennent le bilan au 31 décembre 2022, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'état des informations complémentaires (ETIC).

Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de 1 156 667 009 MAD dont un bénéfice net de 43 853 954 MAD.

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société Akdital SA au 31 décembre 2022, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse de la période considérée.

Nous n'avons identifié aucune question clé de l'audit à communiquer au titre de cet exercice.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états de synthèse

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états de synthèse, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états de synthèse exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états de synthèse, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse, y compris les informations fournies dans l'ETIC, et apprécions si les états de synthèse représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la sincérité et de la concordance, des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société.

Conformément à l'article 172 de la loi 17-95, nous vous informons que la société Akdital Holding a procédé, au cours de l'exercice 2021, à :

- La constitution des « Clinique Panorama Sidi Maarouf », « Hôpital Privé de Salé », « Centre d'Oncologie Privé de Salé », « Onco Green City », « Clinique de Spécialités de Safi », « Clinique du Bien Être Bouskoura », « La Centrale des Dispositifs Médicaux » et « Taghazout Santé », détenues à 100% dont le capital social de chacune s'élève à 100 KMAD ;
- La constitution de « Hôpital International Agadir » et « Centre International d'Oncologie Agadir », détenus à 100% dont le capital social de chacune s'élève respectivement à 10 000 KMAD et 5 000 KMAD ;
- La constitution des sociétés « Hôpital Privé Tanger » et « Centre International d'Oncologie Boughaz de Tanger », détenus à 90% dont le capital social de chacune s'élève à 100 KMAD ;

- L'acquisition de 206 000 actions, 150 800 actions, 99 000 actions, 99 000 actions, 80 000 actions, 49 000 actions, 19 000 actions, 15 000 actions et 8 200 actions des sociétés « Tahafa », « Akdital Immo », « Hôpital International Agadir », « Bousanté », « Brochak », « Centre International d'Oncologie Agadir », « CIOJEDIDA », « Gimes Da VINCI » et « Hôpital Privé de Casablanca Ain Sebaa » pour respectivement 20 600 KMAD, 15 080 KMAD, 9 900 KMAD, 9 900 KMAD, 8 000 KMAD, 4 900 KMAD, 1 900 KMAD, 1 500 KMAD, 820 KMAD pour atteindre une participation respective de 86%, 32%, 100%, 100%, 80%, 100%, 100%, 80% et 86%.

Casablanca le 27 avril 2023

MAZAR AUDIT ET CONSEIL

Adnane LOUKILI

Associé

OMNIPACT

Youssef BOUABIDI

Associé

RAPPORT DE L'AUDITEUR EXTERNE RELATIF AUX COMPTES CONSOLIDES 2020

RAPPORT D'AUDIT SUR LES COMPTES CONSOLIDES AU 31 DECEMBRE 2020

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints du Groupe Akdital Holding, comprenant le bilan au 31 décembre 2020, ainsi que le compte de résultat, l'état d'es variations des capitaux propres et le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers font ressortir un montant de capitaux propres consolidés totalisant 388 788 KMAD dont un bénéfice net consolidé de 27 592 KMAD.

Responsabilité de la Direction

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers consolidés, conformément aux normes comptables nationales en vigueur. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un comptable interne relatif à l'établissement et la présentation des états financiers consolidés ne comportant pas d'anomalie significative, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité des Auditeurs

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers consolidés sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalie significative.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états financiers consolidés afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion sur les états financiers

1. Plusieurs créances et dettes intra-groupe n'ont pas été réconciliées et éliminées dans les comptes consolidés au 31 décembre 2020. Le management nous a informés que les travaux de réconciliation des dettes et créances intra-groupe sont toujours en cours et aucun impact significatif n'a été identifié à ce stade. Dans ce contexte, nous ne sommes pas en mesure de nous prononcer sur les régularisations éventuelles qui pourraient résulter à l'issue des travaux de réconciliation et d'élimination de l'ensemble des opérations intra-groupe au 31 décembre 2020.
2. Les créances clients de plusieurs filiales ne sont pas analysées et dont le solde s'élève à 118 MMAD au 31 décembre 2020. A ce stade, nous ne sommes pas en mesure de nous prononcer sur les régularisations éventuelles qui seront identifiées à l'issue de l'analyse de ces comptes. Par conséquent, nous ne sommes pas en mesure de nous prononcer sur les créances susmentionnées au 31 décembre 2020.
3. Les comptes créditeurs divers relatifs aux « débours d'honoraires médecins », de plusieurs filiales, ne sont pas analysés au 31 décembre 2020 pour un solde de 41 MMAD. A ce stade, nous ne sommes pas en mesure de nous prononcer sur les régularisations éventuelles qui seront identifiées à l'issue de l'analyse de ces comptes. Par conséquent nous ne sommes pas en mesure de nous prononcer sur ces dettes au 31 décembre 2020.

A notre avis, sous réserve de l'incidence des situations décrites aux paragraphes 1 à 3, les états financiers consolidés du Groupe Akdital Holding, cités au premier paragraphe ci-dessus donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de l'ensemble constitué par les entreprises comprises dans la consolidation au 31 décembre 2020, ainsi que du résultat de ses opérations pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Casablanca, le 11 Juillet 2022

Mazars Audit et Conseil

Adnane LOUKILI

Associé

RAPPORT DE L'AUDITEUR EXTERNE RELATIF AUX COMPTES CONSOLIDES 2021

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états de synthèse consolidés de la société AKDITAL HOLDING et de ses filiales (le « groupe »), qui comprennent le bilan consolidé au 31 décembre 2021, ainsi que le compte de produits et charges consolidé, le tableau consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'état des informations complémentaires (ETIC), y compris un résumé des principales méthodes comptables. Ces états de synthèse consolidés font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de 437 388 KMAD dont un bénéfice net consolidé de 46 396 KMAD.

Ces états ont été préparés par la Direction dans un contexte évolutif de la crise sanitaire de l'épidémie de Covid-19, sur la base des éléments disponibles à cette date.

Nous certifions que les états de synthèse consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus, sont réguliers et sincères et donnent dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du patrimoine et de la situation financière du groupe au 31 décembre 2021, ainsi que du résultat de l'ensemble consolidé pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états de synthèse consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états de synthèse consolidés conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états de synthèse consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états de synthèse consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du groupe.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants

et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du groupe ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états de synthèse consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- Nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant les informations financières des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états de synthèse consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe. Nous assumons l'entière responsabilité de l'opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Casablanca le 11 juillet 2022

MAZAR AUDIT ET CONSEIL

Adnane LOUKILI

Associé

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES RELATIFS AUX COMPTES CONSOLIDÉS 2022

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états de synthèse consolidés de la société Akdital S.A et de ses filiales (le « groupe »), qui comprennent le bilan consolidé au 31 décembre 2022, ainsi que le compte de produits et charges consolidé, le tableau consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'état des informations complémentaires (ETIC), y compris un résumé des principales méthodes comptables. Ces états de synthèse consolidés font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de 1 277 964 945 MAD dont un bénéfice net consolidé de 98 569 695 MAD.

Nous certifions que les états de synthèse consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du patrimoine et de la situation financière du groupe au 31 décembre 2022, ainsi que du résultat de l'ensemble consolidé pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états de synthèse consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états de synthèse consolidés conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états de synthèse consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états de synthèse consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du groupe.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative

résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du groupe ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états de synthèse consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant les informations financières des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états de synthèse consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe. Nous assumons l'entière responsabilité de l'opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris tout déficit importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Casablanca le 27 avril 2023

MAZAR AUDIT ET CONSEIL

Adnane LOUKILI

Associé

OMNIPACT

Youssef BOUABIDI

Associé

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES 2021 PRO FORMA

Vous nous avez demandé d'examiner les comptes pro forma du Groupe Akdital au 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport

Ces comptes pro forma ont été préparés sous votre responsabilité aux seules fins d'illustrer l'effet que le passage de la participation dans la société Akdital Immo de 65% au 31 décembre 2021 à 31,85% au 31 décembre 2022 aurait pu avoir sur les bilans et comptes de produits et charges consolidés du Groupe Akdital si l'opération avait pris effet au 1er janvier 2021.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires qui ont consisté principalement à examiner les éléments probant justifiant les retraitements pro forma et à s'assurer de la conformité des méthodes comptables utilisées avec celles suivies pour l'établissement des comptes consolidés.

Les comptes pro forma ont vocation à traduire l'effet sur des informations financières historiques de la réalisation, à une date antérieure à sa survenance réelle ou raisonnablement envisagée, d'une opération ou d'un événement donné. Ils ne sont toutefois pas nécessairement représentatifs de la situation financière ou de la performance qui auraient été constatées si l'opération ou l'événement était survenu à une date antérieure à celle de sa survenance réelle ou envisagée.

A notre avis, les comptes pro forma ont été adéquatement établies pour présenter les effets de l'opération sus-indiquée, leur traduction chiffrée est appropriée et les méthodes comptables utilisées sont conformes à celles suivies pour l'établissement des comptes consolidés du Groupe Akdital.

Casablanca, le 05 juin 2023

Adnane Loukili

Commentaires relatifs aux observations formulées dans les rapports d’audit des comptes consolidés 2020 du groupe Akdital

Les principales réserves formulées par le CAC dans son rapport général au titre de l’exercice 2020 portent sur :

- les soldes des comptes clients et débours, dont les analyses n’ont pas pu être totalement effectuées en raison d’un changement du système d’information de gestion commerciale ayant eu lieu sur la période 2019 – 2020. Les analyses effectuées sur les créances clients et les débours jusqu’au 31 décembre 2021, pour les besoins de la justification des soldes et des reports à nouveau de ces comptes, ont conduit à la levée de ces réserves en 2021.
- Certains flux intragroupes (créances et dettes) qui n’ont pas été totalement réconciliés et éliminés dans les comptes consolidés au 31 décembre 2020. Au titre des exercices 2020, ces flux n’avaient pas été identifiés exhaustivement en raison de la non-harmonisation de la comptabilisation au niveau des différentes filiales du Groupe nouvellement créées. En 2021, une procédure a été mise en place permettant l’harmonisation, l’identification et la fiabilisation des flux intragroupes.

II. Principaux indicateurs

II.1 Indicateurs sociaux

Le tableau ci-dessous présente l'évolution des principaux indicateurs sociaux d'Akdital sur la période 2020 – 2022 :

En KMAD	2020	2021	2022	Var 20-21	Var 21-22	TCAM 20-22
Chiffre d'affaires	16 116	33 572	54 706	>100%	63,0%	84,2%
Excédent brut d'exploitation	1 773	3 256	6 726	83,6%	>100%	94,8%
Résultat financier	513	22 113	45 566	>100%	>100%	>100%
Résultat net	219	20 642	43 854	>100%	>100%	>100%

Source : Akdital

En KMAD	2020	2021	2022	Var 20-21	Var 21-22	TCAM 20-22
Capitaux propres	352 951	368 594	1 156 667	4,4%	>100%	81,0%
Endettement net	-101 544	98 087	-358 751	>100%	<-100%	88,0%

Source : Akdital

(*) : Endettement net = dettes financières + trésorerie-passif - trésorerie-actif

Sur la période 2020-2022, l'analyse des principaux indicateurs sociaux d'Akdital fait ressortir :

- Une progression annuelle moyenne de 84,2% du chiffre d'affaires portée principalement par (i) l'accroissement des managements fees collectés sous l'effet de l'ouverture / l'acquisition de nouvelles cliniques et (ii) la hausse des prestations de services réalisées dans le cadre du pilotage des projets de construction et d'équipement des nouvelles cliniques ;
- Une progression annuelle moyenne >100% du résultat financier liée (i) aux distributions de dividendes par les filiales et (ii) la hausse des produits d'intérêts sur les avances en compte courant octroyées aux filiales ;
- Une progression annuelle moyenne >100% du résultat net liée à celle du chiffre d'affaires et du résultat financier ;
- Une progression annuelle moyenne de 81,0% des capitaux propres liée aux différentes augmentations de capital réalisées sur la période, notamment celle liée à l'IPO d'Akdital survenue en décembre 2022 ;
- Une progression annuelle moyenne de 88,0% de l'endettement net liée à la conclusion de différents contrats de crédit pour accompagner l'expansion du Groupe et la réalisation de son programme de développement.

II.2 Indicateurs consolidés

Le tableau ci-dessous présente l'évolution des principaux indicateurs consolidés d'Akdital sur la période 2020 – 2022 :

En KMAD	2020	2021	2021PF	2022	Var. 20-21	Var. 21PF-22	TCAM 20-22
Chiffre d'affaires	507 136	767 620	770 026	1 034 778	51,4%	34,4%	42,8%
Excédent brut d'exploitation	110 402	177 669	187 883	282 462	60,9%	50,3%	60,0%
<i>Taux de marge d'EBE</i>	<i>21,8%</i>	<i>23,1%</i>	<i>24,4%</i>	<i>27,3%</i>	<i>1,4 pts</i>	<i>2,9 pts</i>	<i>0,1 pts</i>
Résultat d'exploitation	58 338	111 402	119 765	176 897	91,0%	47,7%	74,1%
Résultat net	27 592	46 396	55 888	98 570	68,2%	76,4%	89,0%

Source : Akdital

(*) Taux de marge d'EBE = EBE / Chiffre d'affaires

En KMAD	2020	2021	2021PF	2022	Var. 19-20	Var. 21PF-22	TCAM 20-22
Capitaux propres	388 788	437 388	438 158	1 277 965	12,5%	>100%	81,3%
Endettement net*	263 748	699 611	529 684	184 801	>100%	-65,1%	-16,3%

Source : Akdital

(*) : Endettement net = dettes financières + trésorerie-passif - trésorerie-actif

Sur la période 2020-2022, l'analyse des principaux indicateurs consolidés d'Akdital fait ressortir :

- Une progression annuelle moyenne de 42,8% du chiffre d'affaires liée à (i) l'ouverture des cliniques HPE, CIOJ, HIA, CIOA, CPSM, HPT, CIOBT et CSSF, (ii) l'acquisition de Clinique Vinci et Clinique Pédiatrique Atfal, (iii) l'extension du CIOC, conjuguée à (iv) la bonne performance des cliniques HPC, CCAB, CMCL et CJO ;
- Une progression annuelle moyenne de 60,0% de l'EBE portée par celle du chiffre d'affaires ;
- Une progression annuelle moyenne de 74,1% du résultat d'exploitation liée à celle de l'EBE malgré la hausse des dotations d'exploitation ;
- Une progression annuelle moyenne de 89,0% du résultat net liée à celle du résultat d'exploitation malgré la baisse du résultat financier sous l'effet des charges financières relatives aux différents financements contractés pour accompagner le développement de l'activité ;
- Une progression annuelle moyenne de 81,3% des capitaux propres liée aux différentes augmentations de capital réalisées sur la période, notamment celle liée à l'IPO d'Akdital survenue en décembre 2022 ;
- Une recul moyen annuel de -16,3% de l'endettement net lié à la forte hausse de la trésorerie sur la période (+52,3%) malgré la conclusion de différents contrats de crédit pour accompagner l'expansion du Groupe et la réalisation de son programme de développement.

III. Analyse des comptes annuels

III.1 Analyse des comptes sociaux annuels

III.1.1 Analyse de l'état des soldes de gestion

Le tableau ci-après présente les principaux indicateurs de l'état des soldes de gestion d'Akdital sur la période 2020-2022 :

En KMAD	2020	2021	2022	Var 20-21	Var 21-22
Chiffre d'affaires	16 116	33 572	54 706	>100%	63,0%
Variation des stocks d'en-cours et produits finis	-	-	-	na	na
Achats consommés	-697	-2 501	-3 636	>100%	45,4%
Autres charges externes	-3 166	-7 392	-12 854	>100%	73,9%
Valeur ajoutée	12 252	23 678	38 216	93,3%	61,4%
<i>en % du chiffre d'affaires</i>	<i>76,0%</i>	<i>70,5%</i>	<i>69,9%</i>	<i>-5,5 pts</i>	<i>-0,7 pts</i>
Charges de personnel	-10 444	-20 404	-31 264	95,4%	53,2%
Impôts et taxes	-36	-19	-226	-46,3%	>100%
Excédent brut d'exploitation	1 773	3 256	6 726	83,6%	>100%
<i>en % du chiffre d'affaires</i>	<i>11,0%</i>	<i>9,7%</i>	<i>12,3%</i>	<i>-1,3 pts</i>	<i>2,6 pts</i>
Dotations d'exploitation	-2 069	-3 364	-4 630	62,6%	37,6%
Reprises d'exploitation, transfert de charges	-	-	22	na	>100%
Autres produits et charges d'exploitation	-972	-1 044	-86	7,4%	-91,8%
Résultat d'exploitation	-1 268	-1 153	2 033	-9,1%	na
<i>en % du chiffre d'affaires</i>	<i>-7,9%</i>	<i>-3,4%</i>	<i>3,7%</i>	<i>4,4 pts</i>	<i>7,1 pts</i>
Produits financiers	3 835	26 600	55 687	>100%	>100%
Charges financières	-3 322	-4 487	-10 121	35,1%	>100%
Résultat financier	513	22 113	45 566	>100%	>100%
Résultat courant	-755	20 961	47 598	>100%	>100%
Résultat non courant	1 079	-17	-2 458	<-100%	>100%
Résultat avant impôts	324	20 943	45 141	>100%	>100%
Impôt sur les bénéfices	-105	-301	-1 287	>100%	>100%
Résultat net	219	20 642	43 854	>100%	>100%
<i>en % du chiffre d'affaires</i>	<i>1,4%</i>	<i>61,5%</i>	<i>80,2%</i>	<i>60,1 pts</i>	<i>18,7 pts</i>

Source : Akdital

III.1.1.1 Chiffre d'affaires

Le tableau ci-dessous présente la répartition du chiffre d'affaires d'Akdital par nature sur la période 2020-2022 :

En KMAD	2020	2021	2022	Var. 20-21	Var. 21-22
Management fees	14 051	20 499	27 484	45,9%	34,1%
Prestations de services (MOD)	2 056	13 031	26 759	>100%	>100%
Sponsoring	8	42	463	>100%	>100%
Chiffre d'affaires	16 116	33 572	54 706	>100%	63,0%

Source : Akdital

Le chiffre d'affaires d'Akdital se compose principalement (i) de management fees, et de (ii) facturations de prestations de services de maîtrise d'ouvrage déléguée correspondants à l'accompagnement des filiales dans les nouveaux projets en termes de définition des cahiers des charges et de programme fonctionnel des établissements de santé, suivi de la réalisation des projets, mise en place des financements requis, etc. Il est à noter que le poste « Sponsoring » correspond à la contribution des laboratoires dans les événements organisés par Akdital.

En 2021, le chiffre d'affaires s'établit à 33 572 KMAD contre 16 116 KMAD en 2020. Cette évolution s'explique essentiellement par :

- L'augmentation des management fees de 45,9% liée à :
 - ✓ L'ouverture de HPE et CIOJ, ainsi que l'acquisition de Clinique Vinci et Clinique Pédiatrique Atfal en 2021 générant de nouvelles sources de management fees pour Akdital ;
 - ✓ L'augmentation des revenus générés par les cliniques opérationnelles entre 2020 et 2021 dans la mesure où les management fees sont calculés sur la base d'un pourcentage du chiffre d'affaires réalisé par chaque clinique.
- L'augmentation des revenus de prestation de services (>100%) pour atteindre 13 031 KMAD en 2021, principalement expliquée par la facturation de la MOD relative aux nouveaux projets d'établissements de santé dont l'ouverture est prévue sur la période 2022 et 2023.

En 2022, le chiffre d'affaires s'établit à 54 706 KMAD contre 33 572 KMAD en 2021, en hausse de +63,0%. Cette évolution s'explique principalement par :

- L'augmentation des revenus de prestations de services MOD relatives aux projets d'établissements de santé ouverts en 2022 et 2023 (HPT, CIOBT, HIA, CIOA, CPSM, CSS, HPS et CIOS) ;
- L'augmentation des revenus générés par les cliniques opérationnelles au terme de l'année 2022, les management fees étant calculés sur la base d'un % du chiffre d'affaires réalisé par chaque clinique.

III.1.1.2 Achats consommés

Le tableau ci-dessous présente le détail des achats consommés sur la période 2020-2022 :

En KMAD	2020	2021	2022	Var 20-21	Var 21-22
Achats de travaux, études & prestations de services	344	1 558	2 501	>100%	60,5%
Achats de matières et fournitures consommables et d'emballages	5	357	-31	>100%	<-100%
Achats non stockés de matières et fournitures	348	586	1 166	68,1%	99,0%
Achats consommés	697	2 501	3 636	>100%	45,4%

Source : Akdital

Les achats consommés se composent principalement des achats de travaux, études & prestations de services, qui représentent 60 % des achats consommés en moyenne sur la période analysée, et des achats non stockés de matières et fournitures consommables et d'emballages (consommation d'eau et d'électricité, fournitures d'entretien, petit outillage, fournitures de bureau).

En 2021, les achats consommés s'élèvent à 2 501 KMAD, contre 697 KMAD en 2020, soit une hausse de 1 804 KMAD (>100%). Cette augmentation s'explique principalement par :

- la hausse des achats de travaux, études et prestations de services (+ 1 215 KMAD) liée principalement à :
 - ✓ L'achat de prestations de services relatives à des missions RH lancées en 2021 portant notamment sur la mise en place de la politique de gestion de la performance, des recrutements, l'internalisation de la gestion de la paie, le coaching et accompagnement du personnel, etc... pour un montant de 608 KMAD ;
 - ✓ L'achat d'études de marché consacré au secteur de la Santé pour 130 KMAD.
- Et la hausse des achats non stockés de matières et fournitures de 68,1% principalement liée à celle des dépenses en carburant de 256 KMAD en 2021 (charge non existante en 2020 du fait de l'absence de déplacements liée aux restrictions sanitaires qui étaient en vigueur).

En 2022, les achats consommés s'élèvent à 3 636 KMAD, contre 2 501 KMAD en 2021, soit une hausse de 45,4% expliquée principalement par :

- La hausse des achats de travaux, études et prestations de services (+943 KMAD) relative aux études de marché, d'enquêtes de satisfaction client et de prestations de services liée aux missions d'accompagnement dans le cadre de (i) la certification ISO 9001 d'Akdital et (ii) la refonte de la gestion pharmaceutique des établissements d'Akdital ;
- La hausse des achats non-stockés de matières et fournitures (+580 KMAD due à l'achat de petits équipements et de fournitures de bureau ;
- Ces hausses ont été néanmoins compensées par la baisse des achats de matières et fournitures, de consommables et d'emballages (-388 KMAD).

III.1.1.3 Autres charges externes

Le tableau ci-dessous présente l'évolution des autres charges externes sur la période 2020 – 2022 :

En KMAD	2020	2021	2022	Var 20-21	Var 21-22
Locations et charges locatives	438	1 433	1 481	>100%	3,3%
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	717	1 722	2 930	>100%	70,2%
Déplacements, missions et réceptions	743	2 192	1 245	>100%	-43,2%
Redevances crédit-bail	689	689	1 099	0,0%	59,5%
Autres	579	1 356	6 099	>100%	>100%
Autres charges externes	3 166	7 392	12 854	>100%	73,9%

Source : Akdital

En 2021, les autres charges externes s'établissent à 7 392 KMAD contre 3 166 KMAD l'exercice précédent, soit une hausse de 4 226 KMAD. Cette évolution est principalement portée par :

- La hausse des charges locatives (+ 995 KMAD) liée aux nouveaux contrats de locations longues durées de véhicules de fonction et de service mis à la disposition des cadres supérieurs nouvellement recrutés ;
- La hausse des rémunérations d'intermédiaires et honoraires (+ 1 005 KMAD) liée à :
 - ✓ 633 KMAD de frais d'établissements et honoraires d'audit externe de la consolidation ;
 - ✓ 346 KMAD d'honoraires d'avocats dans le cadre de l'établissement de la documentation juridique afférente à l'entrée de BFO et Aradei dans le capital d'Akdital Immo.
- La hausse des frais de déplacements, missions et réceptions (+ 1 449 KMAD) liée à l'augmentation des frais de déplacements et événements organisés notamment dans le cadre de l'exécution du plan de développement du Groupe (+ 938 KMAD).

La rubrique « autres » est composée principalement des postes de charges suivants : entretiens et réparations, primes d'assurances, redevances pour brevets marques et droits, rémunération du personnel extérieur, etc.

En 2021, la rubrique « autres » charges s'établit à 1 356 KMAD contre 579 KMAD l'exercice précédent, soit une hausse de 777 KMAD liée à :

- La hausse des frais publicitaires de 385 KMAD dans le cadre de l'ouverture des nouveaux établissements du Groupe, notamment celles de l'Hôpital Privé d'El Jadida et du CIOJ ;
- La hausse des frais de téléphone de 72 KMAD ;
- La hausse des autres charges externes des exercices antérieurs de 118 KMAD.

En 2022, les autres charges externes s'établissent à 12 854 KMAD contre 7 392 KMAD l'exercice précédent, soit une hausse de 73,9%. Cette évolution est principalement portée par :

- La hausse des charges locatives (+3,3%) liée principalement (i) aux nouveaux contrats de locations longues durées de véhicules de fonction et de service mis à la disposition des cadres supérieurs nouvellement recrutés et (ii) à la location de constructions liée à une location temporaire de bureaux pour le personnel d'Akdital ;
- La hausse des rémunérations d'intermédiaires et honoraires (+70,2%) correspondant aux frais juridiques, et aux frais d'accompagnement de la direction RH en termes de recrutement et de mise en place de projets RH ;
- La hausse des redevances de crédit-bail (+59,5%) principalement liée aux nouveaux contrats de leasing de véhicules de service mis à la disposition des cadres supérieurs du Groupe ;
- Compensée par la baisse des frais de déplacements, missions et réceptions (-43,2%) supportés en 2022 directement par les filiales concernées ;
- La hausse des « autres » charges externes de 4 743 KAD liée à :
 - ✓ la hausse des frais de publicité et relations publiques dans le cadre du déploiement de la nouvelle stratégie de communication du Groupe 3 033 KMAD ;
 - ✓ la hausse de la rémunération du personnel extérieur à l'entreprise de 1 029 KMAD ;

III.1.1.4 Valeur ajoutée

Le tableau ci-dessous présente l'évolution de la valeur ajoutée sur la période 2020 – 2022 :

En KMAD	2020	2021	2022	Var 20-21	Var 21-22
Chiffre d'affaires	16 116	33 572	54 706	>100%	63,0%
Achats consommés	-697	-2 501	-3 636	>100%	45,4%
Autres charges externes	-3 166	-7 392	-12 854	>100%	73,9%
Valeur ajoutée	12 252	23 678	38 216	93,3%	61,4%
<i>en % du chiffre d'affaires</i>	<i>76,0%</i>	<i>70,5%</i>	<i>69,9%</i>	<i>-5,5 pts</i>	<i>-0,7 pts</i>

Source : Akdital

La valeur ajoutée s'établit à 23 678 KMAD en 2021, contre 12 252 KMAD en 2020, soit une hausse de 93,3%, portée principalement par la hausse significative du chiffre d'affaires (>100%) malgré une progression des achats consommés et autres charges externes (>100%) sur la période.

La valeur ajoutée s'établit à 38 216 KMAD en 2022, contre 23 678 KMAD en 2021, soit une hausse de 61,4%, portée principalement par la hausse du chiffre d'affaires (+63,0%), malgré une progression des achats consommés et des autres charges externes de respectivement 45,4% et 73,9% sur la période.

Sur la période 2020-2022, la valeur ajoutée s'établit en moyenne à 72,1% du chiffre d'affaires. En 2021, la valeur ajoutée s'établit à 70,5% du chiffre d'affaires contre 76,0% en 2020, soit une baisse de 5,5 pts. En 2022, la valeur ajoutée s'établit à 69,9% du chiffre d'affaires contre 70,5% en 2021, soit un léger repli de 0,7 pt lié à la hausse des achats consommés et autres charges externes sur la période.

III.1.1.5 Excédent brut d'exploitation

Le tableau ci-dessous présente l'évolution de l'excédent brut d'exploitation sur la période 2020-2022 :

En KMAD	2020	2021	2022	Var 20-21	Var 21-22
Valeur ajoutée	12 252	23 678	38 216	93,3%	61,4%
<i>en % du chiffre d'affaires</i>	<i>76,0%</i>	<i>70,5%</i>	<i>69,9%</i>	<i>-5,5 pts</i>	<i>-0,7 pts</i>
Charges de personnel	-10 444	-20 404	-31 264	95,4%	53,2%
Impôts et taxes	-36	-19	-226	-46,3%	>100%
Excédent brut d'exploitation	1 773	3 256	6 726	83,6%	>100%
<i>en % du chiffre d'affaires</i>	<i>11,0%</i>	<i>9,7%</i>	<i>12,3%</i>	<i>-1,3 pts</i>	<i>2,6 pts</i>

Source : Akdital

L'excédent brut d'exploitation s'établit à 3 256 KMAD au titre de l'exercice 2021, enregistrant une hausse de 83,6% par rapport à l'exercice 2020. Cette évolution est due à une progression de la valeur ajoutée (+11 426 KMAD) supérieure à celle des charges de personnel (+9 960 KMAD). A noter que l'augmentation des charges de personnel est principalement liée au renforcement des effectifs de la holding afin d'accompagner le développement du Groupe. A ce titre, l'effectif total de la holding est passé de 37 personnes en 2020 à 58 personnes en 2021.

L'excédent brut d'exploitation s'établit à 6 726 KMAD au titre de l'exercice 2022, enregistrant une hausse de >100% par rapport à l'exercice 2021. Cette variation est due principalement à une progression de la valeur ajoutée (+14 537 KMAD) supérieure à celle des charges de personnel (+10 860 KMAD). A noter que l'augmentation des charges de personnel est principalement liée au renforcement des effectifs de la holding afin d'accompagner le développement du Groupe. A ce titre, l'effectif total de la holding est passé à 91 personnes en 2022.

III.1.1.5.1 Résultat d'exploitation

Le tableau suivant présente l'évolution du résultat d'exploitation sur la période 2020-2022 :

En KMAD	2020	2021	2022	Var 20-21	Var 21-22
Excédent brut d'exploitation	1 773	3 256	6 726	83,6%	>100%
<i>en % du chiffre d'affaires</i>	<i>11,0%</i>	<i>9,7%</i>	<i>12,3%</i>	<i>-1,3 pts</i>	<i>2,6 pts</i>
Dotations d'exploitation	-2 069	-3 364	-4 630	62,6%	37,6%
Reprises d'exploitation, transfert de charges	-	-	22	na	>100%
Autres produits et charges d'exploitation	-972	-1 044	-86	7,4%	91,8%
Résultat d'exploitation	-1 268	-1 153	2 033	9,1%	>100%
<i>en % du chiffre d'affaires</i>	<i>-7,9%</i>	<i>-3,4%</i>	<i>3,7%</i>	<i>4,4 pts</i>	<i>7,1 pts</i>

Source : Akdital

Sur la période 2020-2021, le résultat d'exploitation enregistre une amélioration de 9,1% pour atteindre -1 153 KMAD. Cette amélioration est due à la hausse de l'excédent brut d'exploitation (+83,6%) compensée par la hausse (i) des dotations d'exploitation (+62,6%) et (ii) des autres charges d'exploitation (+7,4%) correspondant à l'augmentation des indemnités de gérance versées aux mandataires sociaux de la Société.

Sur la période 2021-2022, le résultat d'exploitation enregistre une amélioration significative de >100% pour atteindre 2 033 KMAD. Cette amélioration est due à la hausse de l'excédent brut d'exploitation (>100%) et la baisse des autres produits et charges d'exploitation (91,8%) due à la suppression des indemnités de gérance versées aux mandataires sociaux⁹⁰ (ces derniers étant salariés de la holding), compensée par la hausse des dotations d'exploitation (37,6%) principalement liée aux amortissements des charges à répartir et aux immobilisations corporelles.

⁹⁰ Mandataires sociaux d'Akdital

Il est à noter que la répartition des dotations d'exploitation sur la période 2020-2022 se présente comme suit :

En KMAD	2020	2021	2022	Var 20-21	Var 21-22
Dotations aux amortissements immobilisations incorporelles	151	233	189	54,8%	-19,2%
Dotations aux amortissements immobilisations corporelles	210	612	2 062	>100%	>100%
Dotations aux amortissements immobilisations en non-valeurs	1 709	2 518	2 379	47,4%	-5,5%
Dotations aux amortissements	2 069	3 364	4 630	62,6%	37,6%

Source : Akdital

En 2021, les dotations aux amortissements s'établissent à 3 364 KMAD contre 2 069 KMAD en 2020, soit une hausse de 62,6% liée principalement à :

- La hausse des dotations aux amortissements des immobilisations en non-valeurs (+809 KMAD) liée à (i) l'amortissement des frais d'acquisition de la Clinique Pédiatrique Atfal et du nouveau siège social du Groupe et (ii) l'amortissement des charges à répartir relatives aux honoraires des conseils juridiques engagés dans le cadre de l'entrée d'Aradei dans le capital d'Akdital Immo ;
- La hausse des dotations aux amortissements des immobilisations corporelles (+402 KMAD) relative à l'aménagement du nouveau siège social du Groupe.

En 2022, les dotations d'exploitation aux amortissements s'établissent à 4 630 KMAD contre 3 364 KMAD en 2021, soit une hausse de 37,6% liée principalement à :

- La hausse significative des dotations aux amortissements des immobilisations corporelles (+1 450 KMAD) justifiée par l'amortissement du bâtiment abritant le siège social d'Akdital acquis en décembre 2021 ;
- Compensée par la baisse (i) des dotations aux amortissements des immobilisations en non-valeurs (-139 KMAD) et (ii) des dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles (-45 KMAD).

III.1.1.6 Résultat financier

Le tableau suivant présente l'évolution du résultat financier sur la période 2020-2022 :

En KMAD	2020	2021	2022	Var 20-21	Var 21-22
Produits financiers	3 835	26 600	55 687	>100%	>100%
Produits des titres de participation	-	20 000	43 222	na	>100%
Intérêts et autres produits financiers	3 835	6 600	8 563	72,1%	29,7%
Reprises financières / transfert de charges	-	-	3 902	na	na
Charges financières	-3 322	-4 487	-10 121	35,1%	>100%
Charges d'intérêts	-3 322	-4 487	-10 120	35,1%	>100%
Pertes de changes	-	-	-1	na	na
Résultat financier	513	22 113	45 566	>100%	>100%

Source : Akdital

Les produits financiers se composent essentiellement des dividendes versés à Akdital et aux intérêts et autres produits financiers générés par les prêts et apports en comptes courants d'associés accordés aux filiales. Les charges financières correspondent principalement aux charges d'intérêts.

En 2021, le résultat financier s'établit à 22 113 KMAD, en nette hausse par rapport à 2020 (513 KMAD) expliquée essentiellement par (i) la hausse des produits des titres de participation (+20 000 KMAD) correspondant à la quote-part d'Akdital dans les dividendes distribués par CIOC (25 000 KMAD au total) et (ii) la hausse des intérêts et autres produits financiers (+2 765 KMAD) suite aux avances en comptes courants octroyées à Akdital Immo (+1 579 KMAD d'intérêts), Bousante (+793 KMAD d'intérêts) et Tajak (+ 491 KMAD d'intérêts). A noter que la hausse des charges d'intérêts de 35,1% sur la période 2020-2021 est liée à (i) la hausse des intérêts sur les crédits spots de 263 KMAD, (ii) la hausse des intérêts des emprunts et dettes de 534 KMAD et (iii) la hausse des charges d'intérêts bancaires sur opérations de financement constatées en 2021 de 364 KMAD.

En 2022, le résultat financier s'établit à 45 566 KMAD, contre 23 113 KMAD en 2021, soit une hausse supérieure à 100% expliquée par :

- la forte hausse des produits des titres de participation (+23 222 KMAD). Ce poste est constitué des dividendes perçus par Akdital en 2022 de la part de ses filiales, notamment par HPC (8 082 KMAD), CJO (8 000 KMAD), CCAB (7 980 KMAD), HPE (2 000 KMAD), Atfal (1 000 KMAD), Vinci (160 KMAD) et CIOC (16 000 KMAD). A noter qu'en 2021, le montant des dividendes perçus par Akdital est de 20 000 KMAD (provenant du CIOC) ;
- la hausse des reprises financières / transfert de charges (+ 3 902 KMAD) en lien avec le transfert aux filiales des intérêts sur les lignes spot mobilisées chez Akdital (la holding) et servant principalement pour le paiement des fournisseurs d'immobilisations pour les nouveaux projets. Ces intérêts représentent donc une charge pour les filiales concernées ;
- la hausse des intérêts et autres produits financiers (+1 963 KMAD) en lien avec les créances rattachées aux titres de participation ;
- ces hausses sont partiellement compensées par l'augmentation des charges d'intérêts (+5 634 KMAD) sur la même période liée principalement à la hausse des intérêts sur les crédits spots.

III.1.1.7 Résultat non courant

Le tableau ci-dessous présente le détail du résultat non courant sur la période 2020-2022 :

En KMAD	2020	2021	2022	Var 20-21	Var 21-22
Produits non courants	1 086	2 006	247	84,7%	-87,7%
Charges non courantes	-7	-2 023	-2 705	>100%	33,7%
Résultat non courant	1 079	-17	-2 458	<-100%	>100%

Source : Akdital

En 2020, le résultat non courant s'établit à 1 079 KMAD, composé essentiellement de produits non courants (1 086 KMAD) correspondant à une subvention reçue d'une association étrangère dans le cadre du soutien d'Akdital aux actions de lutte contre la pandémie de Covid-19.

En 2021, le résultat non courant s'établit à -17 KMAD, composé des éléments suivants :

- des produits non courants de 2 006 KMAD correspondant à :
 - (i) un produit de cession des titres de participation à Akdital Immo détaillés comme suit :
 - ✓ cession de titres de participation relatifs à Tajak à hauteur de 500 KMAD, soit 100% de la participation ;
 - ✓ cession de titres de participation relatifs à ASFI Invest à hauteur de 100 KMAD, soit 100% de la participation.
 - (ii) Cession des titres de participation relatifs à Brochak aux deux médecins partenaires du CIOC à hauteur de 1 406 KMAD, soit 14% de la participation ;
- des charges non courantes de 2 023 KMAD correspondant essentiellement à la valeur nette comptable des immobilisations financières cédées (2 006 KMAD).

En 2022, le résultat non courant s'établit à -2 458 KMAD, composé essentiellement de charges non courantes (2 705 KMAD) correspondant à la régularisation de la MOD dans le cadre des projets 2022 facturée partiellement en 2021. Cette régularisation correspond à une correction sur des facturations de MOD concernant les projets d'El Jadida (HPE et CIOJ), d'Agadir (HIA et CIOA), de Safi (CSSF) et de Salé (HPS et COPS).

III.1.1.8 Résultat net

Le tableau suivant présente l'évolution du résultat net sur la période 2020-2022 :

En KMAD	2020	2021	2022	Var 20-21	Var 21-22
Résultat d'exploitation	-1 268	-1 153	2 033	-9,1%	>100%
<i>en % du chiffre d'affaires</i>	<i>-7,9%</i>	<i>-3,4%</i>	<i>3,7%</i>	<i>4,4 pts</i>	<i>7,1 pts</i>
Résultat financier	513	22 113	45 566	>100%	>100%
Résultat courant	-755	20 961	47 598	>100%	>100%
Résultat non courant	1 079	-17	-2 458	<-100%	>100%
Résultat avant impôts	324	20 943	45 141	>100%	>100%
Impôt sur les bénéfices	-105	-301	-1 287	>100%	>100%
Résultat net	219	20 642	43 854	>100%	>100%
<i>en % du chiffre d'affaires</i>	<i>1,4%</i>	<i>61,5%</i>	<i>80,2%</i>	<i>60,1 pts</i>	<i>18,7 pts</i>

Source : Akdital

En 2021, le résultat net s'élève à 20 642 KMAD, en nette hausse par rapport à l'exercice précédent (219 KMAD), expliquée principalement par l'amélioration du résultat financier suite à la distribution de dividendes par le CIOC, légèrement compensée par la charge d'impôts sur les bénéfices de 301 KMAD.

En 2022, le résultat net s'élève à 43 854 KMAD, soit une amélioration supérieure à 100% par rapport à l'exercice précédent, expliquée principalement par :

- La forte hausse du résultat d'exploitation (+3 185 KMAD) ;
- L'amélioration du résultat financier sur la période (>100%).

III.1.2 Analyse du bilan

Le tableau ci-après présente les principaux indicateurs du bilan social d'Akdital sur la période 2020-2022 :

En KMAD	2020	2021	2022	Var 20-21	Var 21-22
Immo en non-valeurs	5 230	6 966	4 587	33,2%	-34,2%
Immo incorporelles	501	282	93	-43,7%	-67,0%
Immo corporelles	5 578	36 887	39 997	>100%	8,4%
Immo financières	260 530	372 125	634 493	42,8%	70,5%
Actif immobilisé	271 839	416 260	679 170	53,1%	63,2%
<i>Poids sur total bilan</i>	<i>55,9%</i>	<i>79,6%</i>	<i>43,8%</i>	<i>23,7 pts</i>	<i>-35,8 pts</i>
Fournis débiteurs, avances & acomptes	2 198	4 500	865	>100%	-80,8%
Clients et comptes rattachés	13 274	42 521	76 295	>100%	79,4%
Etat	2 031	6 301	8 488	>100%	34,7%
Autres débiteurs	2 090	20 100	242 583	>100%	>100%
Compte de régularisation actif	1 602	8 158	20 892	>100%	>100%
Actif circulant	21 196	81 581	349 123	>100%	>100%
<i>Poids sur total bilan</i>	<i>4,4%</i>	<i>15,6%</i>	<i>22,5%</i>	<i>11,2 pts</i>	<i>6,9 pts</i>
Trésorerie - actif	193 182	25 252	523 260	-86,9%	>100%
Total actif	486 217	523 092	1 551 553	7,6%	>100%
Capital	100 000	100 000	126 667	0,0%	26,7%
Primes d'émission	247 273	247 273	984 826	0,0%	>100%
Réserve légale	276	287	1 319	4,0%	>100%
Report à nouveau	5 183	391	2	-92,5%	-99,6%
Résultat de l'exercice	219	20 642	43 854	>100%	>100%
Total capitaux propres	352 951	368 594	1 156 667	4,4%	>100%
<i>Poids sur total bilan</i>	<i>72,6%</i>	<i>70,5%</i>	<i>74,5%</i>	<i>-2,1 pts</i>	<i>4,1 pts</i>
Autres dettes financières	91 637	68 676	23 510	-25,1%	-65,8%
Dettes financières	91 637	68 676	23 510	-25,1%	-65,8%
Fournisseurs et comptes rattachés	7 036	7 494	21 258	6,5%	>100%
Clients créditeurs, avances & acomptes	4	4	-	0,0%	-100,0%
Personnel	253	615	1 197	>100%	94,7%
Organismes sociaux	593	662	3 423	11,7%	>100%
Etat	4 399	7 054	16 019	60,4%	>100%
Comptes courants d'associés	27 833	-	3 601	-100,0%	na
Autres créanciers	1 426	8 840	176 002	>100%	>100%
Comptes de régularisation - passif	83	6 492	8 877	>100%	36,7%
Passif circulant	41 628	31 161	230 376	-25,1%	>100%
<i>Poids sur total bilan</i>	<i>8,6%</i>	<i>6,0%</i>	<i>14,8%</i>	<i>-2,6 pts</i>	<i>8,9 pts</i>
Trésorerie - passif	-	54 663	141 000	na	>100%
Total passif	486 217	523 092	1 551 553	7,6%	>100%

Source : Akdital

III.1.2.1 Actif immobilisé

Politique d'amortissement

Les méthodes d'amortissement pratiquées par Akdital sont les méthodes prévues par les règles fiscales en vigueur pour chaque catégorie d'immobilisation.

- *Immobilisations en non-valeur*
L'immobilisation en non-valeur est constituée essentiellement des frais préliminaires et des charges à répartir sur plusieurs exercices et est amortie de manière linéaire sur une durée de 5 ans.
- *Immobilisations incorporelles*
Les immobilisations incorporelles sont généralement amorties sur une durée ne dépassant pas cinq ans (licences de logiciels) sauf pour les brevets et droits assimilés qui sont amortis sur dix ans. Les fonds commerciaux ne sont pas amortis.
- *Immobilisations corporelles*
Les immobilisations corporelles sont enregistrées à leur coût d'acquisition ou de production. Elles sont amorties sur la durée de vie estimée de chaque catégorie d'immobilisation.

Les principales durées d'amortissement utilisées sont les suivantes :

	Méthode	Durée
Constructions	Linéaire	20 ans
Agencements et aménagements des constructions	Linéaire	10 ans
Mobilier de bureau	Linéaire	10 ans
Installations techniques, matériel et outillage	Linéaire	10 ans
Matériel de transport	Linéaire	5 ans
Matériel de bureau et informatique	Linéaire	3 à 5 ans

Source : Akdital

Immobilisations en non-valeurs

Le tableau ci-dessous présente l'évolution des immobilisations en non-valeurs sur la période 2020-2022 :

En KMAD	2020	2021	2022	Var 20-21	Var 21-22
Frais préliminaires	546	305	204	-44,1%	-33,3%
Charges à répartir sur plusieurs exercices	4 684	6 660	4 383	42,2%	-34,2%
Immobilisations en non-valeurs	5 230	6 966	4 587	33,2%	-34,2%

Source : Akdital

Sur la période 2020-2021, les immobilisations en non-valeurs augmentent de 33,2% pour s'établir à 6 966 KMAD. Cette augmentation résulte essentiellement de la hausse du poste « Charges à répartir sur plusieurs exercices » de 1 976 KMAD (+42,2%) liées à l'activation des frais liés à l'acquisition de Bait Al Atfal et du nouveau siège social. Cette hausse est compensée par l'amortissement des frais préliminaires.

Sur la période 2021-2022, les immobilisations en non-valeurs enregistrent une baisse de 34,2% pour s'établir à 4 587 KMAD en 2022. Ce repli est lié à la baisse des frais préliminaires (-102 KMAD) et celle des charges à répartir sur plusieurs exercices (-2 277 KMAD) liées à l'amortissement desdites charges.

Immobilisations incorporelles

Le tableau ci-dessous présente l'évolution des immobilisations incorporelles sur la période 2020-2022 :

En KMAD	2020	2021	2022	Var 20-21	Var 21-22
Brevets, marques, droits et valeurs similaires	501	282	93	-43,7%	-67,0%
Immobilisations incorporelles	501	282	93	-43,7%	-67,0%

Source : Akdital

Les immobilisations incorporelles sont constituées de brevets, marques, droits et valeurs similaires.

Sur la période 2020-2021, la valeur des immobilisations incorporelles s'établit à 282 KMAD, soit une baisse de 219 KMAD (-43,7%) suite aux amortissements de la période.

Sur la période 2021-2022, les immobilisations incorporelles enregistrent une baisse de 189 KMAD suite aux amortissements de la période.

Immobilisations corporelles

Le tableau ci-dessous présente l'évolution des immobilisations corporelles sur la période 2020-2022 :

En KMAD	2020	2021	2022	Var 20-21	Var 21-22
Installations techniques, matériel et outillage	-	122	674	na	>100%
Matériel de transport	21	16	26	-23,2%	66,3%
Mobilier, mat de bureau & aménag divers	1 506	4 088	6 772	>100%	65,7%
Terrains	-	11 880	11 880	na	0,0%
Constructions	-	20 782	20 644	na	-0,7%
Immobilisations corporelles en cours	4 052	-	-	-100,0%	na
Immobilisations corporelles	5 578	36 887	39 997	>100%	8,4%

Source : Akdital

En 2021, les immobilisations corporelles s'établissent à 36 887 KMAD, soit une hausse de 31 309 KMAD par rapport à l'exercice précédent. Cette évolution correspond principalement à l'acquisition et l'aménagement du nouveau siège social du Groupe.

Sur la période 2021-2022, les immobilisations corporelles enregistrent une hausse de 3 110 KMAD pour s'établir à 39 997 KMAD en 2022. Cette variation est principalement liée à la hausse du poste «Mobilier, matériel de bureau & aménagements divers » (+2 684 KMAD), qui est justifiée par l'aménagement du nouveau siège d'Akdital.

Immobilisations financières

Le tableau ci-dessous présente l'évolution des immobilisations financières sur la période 2020-2022 :

En KMAD	2020	2021	2022	Var 20-21	Var 21-22
Autres créances financières	210 953	266 874	455 462	26,5%	70,7%
Titres de participation	49 577	105 251	179 031	>100%	70,1%
Immobilisations financières	260 530	372 125	634 493	42,8%	70,5%

Source : Akdital

Les immobilisations financières d'Akdital sont constituées principalement de titres de participation et d'autres créances financières. Il convient de noter que les autres créances financières représentent en moyenne 74,8% des immobilisations financières sur la période étudiée, ces dernières correspondent principalement aux avances en compte courant octroyées par Akdital à ses filiales et détaillées dans le tableau ci-dessous :

En KMAD	2020	2021	2022	Var 20-21	Var 21-22
BROCHAK	51 206	36 996	28 996	-27,8%	-21,6%
CJO	4 161	4 161	6 779	0,0%	62,9%
TAHAFA	51 268	43 215	22 615	-15,7%	-47,7%
TALIAK	33 425	16 201	16 201	-51,5%	0,0%
TAJAK	17 439	-	-	na	na
JAKTALIM	6 961	8 271	8 271	18,8%	0,0%
CMCL	-	-	4 700	na	na
BRAFSANTE	8 805	6 390	1 574	-27,4%	-75,4%
TANGERSANTE	7 050	7 216	7 428	2,4%	2,9%
PSYSANTE	3 450	3 556	3 768	3,1%	6,0%
ONCOSANTE	4 500	4 581	4 803	1,8%	4,8%
BOUSANTE	22 640	31 818	19 918	40,5%	-37,4%
Akdital Immo	-	98 984	108 559	>100%	9,7%
Bait Al Atfal	-	277	277	>100%	0,1%
Vinci	-	3 000	15 613	>100%	>100%
Ciojedida	-	2 159	1 199	>100%	-44,5%
CBB	-	-	16 538	na	na
CAB	-	-	2 000	na	na
CIOA	-	-	5 023	na	na
CIOBT	-	-	6 916	na	na
CIOJ	-	-	800	na	na
CSS	-	-	19 194	na	na
COPS	-	-	8 689	na	na
CPSM	-	-	22 445	na	na
HPC	-	-	1 180	na	na
HIA	-	-	29 798	na	na
HPE	-	-	-	na	na
HPS	-	-	23 660	na	na
HPT	-	-	68 386	na	na
Autres	49	49	131	0,0%	>100%
Total	210 953	266 874	455 462	26,5%	70,7%

Source : Akdital

Les titres de participation détenus par Akdital se présentent comme suit :

En KMAD	2020	2021	2022	Var 20-21	Var 21-22
CJO	17 650	17 650	17 650	0,0%	0,0%
BROCHAK	9 406	8 000	16 000	-14,9%	100,0%
TAHAFA	800	800 ⁹¹ (8 500)	21 400	0,0%	>100%
TALIAK	8 132	8 132	8 132	0,0%	0,0%
CMCL	100	100	100	0,0%	0,0%
JAKTALIM	500	500	500	0,0%	0,0%
TAJAK	500	-	-	na	na
CCAB	798	798	798	0,0%	0,0%
BRAFSANTE	100	100	100	0,0%	0,0%
CIOC	93	800	800	>100%	0,0%
HPC	898	898	1 718	0,0%	91,3%
BRAFEJ	100	100	100	0,0%	0,0%
ONCOSANTE	100	100	100	0,0%	0,0%
PSYSANTE	100	100	100	0,0%	0,0%
BOUSANTE	100	100	10 000	0,0%	>100%
TANGERSANTE	100	100	100	0,0%	0,0%
Akdital Immo	10 000	10 400	25 480	4,0%	>100%
ONCOAGADIR	100	100	100	0,0%	0,0%
CIOJEDIDA	-	100	2 000	na	>100%
Clinique Atfal	-	26 250	26 250	na	0,0%
Bait Al Atfal	-	29 723	29 723	na	0,0%
CIOJ	-	100	100	na	0,0%
Vinci	-	100	1 600	na	>100%
CIOC Invest	-	100	100	na	0,0%
Hôpital Privé El Jadida	-	100	100	na	0,0%
HPT	-	-	90	na	na
CIOBT	-	-	90	na	na
HIA	-	-	10 000	na	na
CIOA	-	-	5 000	na	na
CPSM	-	-	100	na	na
HPS	-	-	100	na	na
COS	-	-	100	na	na
COPS	-	-	100	na	na
CBB	-	-	100	na	na
OGC	-	-	100	na	na
CDM	-	-	100	na	na
TAGHAZOUT SANTE	-	-	100	na	na
Total	49 577	105 251	179 031	>100%	70,1%

Source : Akdital

⁹¹ En 2021, une augmentation de capital de Tahafa a été réalisée d'un montant de 9 000 KMAD souscrit à hauteur de 7 700 KMAD (85,6%) par Akdital. Par omission, cette opération n'a pas été prise en compte dans les titres de participations d'Akdital en 2021. La prise en compte de cette opération porterait la valeur de participation de Tahafa à 8 500 KMAD à fin 2021 dans les comptes d'Akdital.

En 2021, les immobilisations financières enregistrent une hausse de 111 595 KMAD (+42,8%). Cette variation est principalement portée par :

- La hausse du poste « autres créances financières » (+ 55 921 KMAD, soit +26,5%) expliquée par :
 - ✓ de nouvelles avances en CCA consenties par Akdital à ses filiales (+ 98 984 KMAD correspondant à l'apport en compte courant d'Akdital en faveur d'Akdital Immo) ;
 - ✓ compensée par le remboursement de CCA de la part de Brochak, Taliak et Tajak respectivement à hauteur de 14 210 KMAD, 17 224 KMAD et 17 439KMAD.
- La hausse du poste « titres de participation » (+ 55 674 KMAD) expliquée notamment par l'acquisition de 75% de la Clinique Pédiatrique Atfal et 100% de la foncière « Bait Al Atfal » qui détient les constructions de ladite clinique (+55 973 KMAD).

En 2022, la valeur des immobilisations financières augmente de 262 368 KMAD. Cette variation est portée par :

- La hausse du poste « autres créances financières » de 188 588 KMAD suite aux principaux éléments suivants :
 - ✓ Nouvelles avances consenties par Akdital à ses filiales afin de soutenir les investissements en équipement et l'aménagement des établissements, notamment HPT (+68 386 KMAD), HIA (+29 798 KMAD), HPS (+23 660 KMAD), CPSM (+22 445 KMAD), CSS (+ 19 194 KMAD), CBB (+16 538 KMAD), Clinique Vinci (+12 613 KMAD), COPS (+8 689 KMAD), CIOBT (+6 916 KMAD) et CIOA (+5 023 KMAD) ;
 - ✓ Nouvelle avance consentie par Akdital à Akdital Immo (+9 575 KMAD). Cette avance a été accompagnée d'augmentation de capital de 79 000 KMAD prime d'émission incluse souscrit à hauteur de 15 080 KMAD par Akdital, conformément au protocole d'investissement ;
 - ✓ Nouvelle avance consentie par Akdital à CMCL (+4 700 KMAD) dans le cadre d'une avance sur trésorerie ;
 - ✓ Compensée par la baisse des avances consenties par Akdital à ses filiales dont notamment :
 - Tahafa (-20 600 KMAD) dans le cadre de l'augmentation de capital de 15 000 KMAD souscrite par Akdital à hauteur de 85,9% et du remboursement partiel du compte courant ;
 - Bousante (-11 900 KMAD) dans le cadre de l'augmentation de capital de 9 900 KMAD souscrite par Akdital et du remboursement partiel du compte courant de 2 000 KMAD ;
 - Brochak (-8 000 KMAD) dans le cadre de l'augmentation de capital de 10 000 KMAD souscrite par Akdital à hauteur de 8 000 KMAD
 - Brabsante (-4 816 KMAD) suite au remboursement partiel du compte courant.
- La hausse du poste « titres de participation » de 73 780 KMAD suite aux principaux éléments suivants :
 - ✓ Les augmentations de capital effectués des filiales dont notamment de :
 - Akdital Immo : 79 000 KMAD prime d'émission incluse souscrit à hauteur de 15 080 KMAD conformément aux dispositions du protocole d'investissement ;
 - Bousante : 9 900 KMAD souscrite par Akdital ;
 - Brochak : 10 000 KMAD souscrite par Akdital à hauteur de 8 000 KMAD ;
 - Tahafa : 15 000 KMAD souscrite par Akdital à hauteur de 12 800 KMAD (85,6%) en 2022 et 9 000 KMAD souscrite par Akdital à hauteur de 7 700 KMAD en 2021⁹².
 - ✓ La création de nouvelles filiales dont notamment :
 - Hôpital International d'Agadir et CIOA au capital social de 10 000 KMAD et 5 000 KMAD respectivement souscrit à hauteur de 100% par Akdital ;
 - Clinique Panorama Sidi Maarouf, Hôpital Privé de Salé, Centre d'Oncologie Privé de Salé, Clinique des Spécialités de Safi, Centre du Bien-être Bouskoura, Onco Green City, Centrale des Dispositifs Médicaux et Taghazout Santé au capital social de 100 KMAD chacune, souscrit à hauteur 100% par Akdital.

⁹² En 2021, une augmentation de capital de Tahafa a été réalisée d'un montant de 9 000 KMAD souscrit à hauteur de 7 700 KMAD (85,6%) par Akdital. Par omission, cette opération n'a pas été prise en compte dans les titres de participations d'Akdital en 2021. La prise en compte de cette opération porterait la valeur de participation de Tahafa à 8 500 KMAD à fin 2021 dans les comptes d'Akdital.

III.1.2.2 Actif circulant

Le tableau ci-dessous présente l'évolution de l'actif circulant sur la période 2020-2022 :

En KMAD	2020	2021	2022	Var 20-21	Var 21-22
Stocks et en-cours	-	-	-	na	na
Créances de l'actif circulant	21 196	81 581	349 123	>100%	>100%
Fournis débiteurs, avances & acomptes	2 198	4 500	865	>100%	-80,8%
Clients et comptes rattachés	13 274	42 521	76 295	>100%	79,4%
Etat	2 031	6 301	8 488	>100%	34,7%
Autres débiteurs	2 090	20 100	242 583	>100%	>100%
Compte de régularisation actif	1 602	8 158	20 892	>100%	>100%
Actif circulant	21 196	81 581	349 123	>100%	>100%

Source : Akdital

En 2021, l'actif circulant s'établit à 81 581 KMAD contre 21 196 KMAD en 2020. Cette évolution est principalement liée aux variations suivantes :

- la hausse du poste « clients et comptes rattachés » (+29 247 KMAD) correspondant à des créances vis-à-vis des filiales d'Akdital dont les management fees (+14 487 KMAD) facturées aux filiales opérationnelles et les prestations de MOD (+14 437 KMAD) facturées aux entités en phase projets. A noter que la hausse des management fees est liée à l'ouverture de HPE et CIOJ ainsi que l'acquisition des clinique Vinci et Atfal en 2021, tandis que la hausse de MOD est liée à par la facturation de la MOD relative aux nouveaux projets d'établissements de santé dont l'ouverture est prévue sur la période 2022 et 2023.
- la hausse du poste « autres débiteurs » (+18 010 KMAD) correspondant notamment à :
 - ✓ 7 580 KMAD d'avances aux fournisseurs d'immobilisations pour l'équipement de l'Hôpital Privé de Tanger ;
 - ✓ 10 000 KMAD de reliquat des dividendes non encore payés au 31/12/2021 par CIOC.
- la hausse des créances envers l'Etat (+4 271 KMAD) composés notamment de la TVA récupérable (+ 3 495 KMAD) et d'un crédit de TVA (+670 KMAD) ;
- la hausse du poste « comptes de régularisation actif » (+ 6 556 KMAD) correspondant aux intérêts courus non échus sur les avances en comptes courants.

En 2022, l'actif circulant augmente de plus de 100% par rapport à l'exercice précédent pour s'établir à 349 123 KMAD. Cette évolution est principalement liée aux variations suivantes :

- la hausse du poste « Clients et comptes rattachés » de 33 774 KMAD liée à :
 - ✓ Hausse des MOD facturés dans le cadre des projets de développement en cours (+13 728 KMAD) ;
 - ✓ Hausse des management fees (+6 985 KMAD)
- la hausse du poste « Autres débiteurs » (+222 483 KMAD) correspondant principalement aux éléments suivants :
 - ✓ Le solde restant à payer sur les dividendes de 2021 de Bait Al Atfal pour 1 000 KMAD ;
 - ✓ La hausse des avances consenties aux fournisseurs d'immobilisations pour l'équipement et l'aménagement des cliniques du Groupe ayant été en construction en 2022 pour près de 218 668 KMAD, et dont les structures juridiques 'Opco' n'étaient pas encore créées au moment du paiement de la dite avance.
- la hausse du poste « Compte de régularisation actif » (+12 734 KMAD) liée à essentiellement aux intérêts courus non échus sur les avances en comptes courants ;

III.1.2.3 Trésorerie-actif

Le tableau ci-dessous présente l'évolution de la trésorerie-actif sur la période 2020-2022 :

En KMAD	2020	2021	2022	Var 20-21	Var 21-22
Banques, TG & CCP	193 182	25 252	523 260	-86,9%	>100%
Trésorerie actif	193 182	25 252	523 260	-86,9%	>100%

Source : Akdital

En 2021, la trésorerie-actif enregistre une baisse de 86,9% par rapport à l'exercice précédent suite à l'utilisation des fonds injectés par MCP pour le financement des projets en cours du Groupe dont principalement :

- l'injection de 98 MMAD dans Akdital Immo afin de contribuer au financement de l'acquisition des terrains et la construction des nouveaux établissements prévus dans le cadre du programme de développement du Groupe (notamment à El Jadida, Agadir, Salé, Safi et Tanger) ;
- l'acquisition de la Clinique Pédiatrique Atfal pour 55,9 MMAD ;
- l'acquisition du siège social d'Akdital pour 34 MMAD ;
- l'acquisition d'équipements de l'Hôpital Privé d'El Jadida pour 12 MMAD.

La trésorerie-actif s'établit à 523 260 KMAD en 2022, contre 25 252 KMAD en 2021, soit une évolution supérieure à 100% qui s'explique principalement par :

- l'augmentation de capital d'un montant total de 800 MMAD (prime d'émission comprise) réalisée dans le cadre de l'introduction en bourse d'Akdital à fin 2022
- le règlement d'avances fournisseurs d'immobilisation pour le compte des filiales
- le remboursement des SPOT en attendant la mise en place de crédits bancaires à moyen terme en faveur des cliniques ouvertes en 2022 (185 000 KMAD)

III.1.2.4 Financement permanent

Le tableau ci-dessous présente la composition du financement permanent sur la période 2020-2022 :

En KMAD	2020	2021	2022	Var 20-21	Var 21-22
Capitaux propres	352 951	368 594	1 156 667	4,4%	>100%
Capital	100 000	100 000	126 667	0,0%	26,7%
Primes d'émission	247 273	247 273	984 826	0,0%	>100%
Réserve légale	276	287	1 319	4,0%	>100%
Report à nouveau	5 183	391	2	-92,5%	-99,6%
Résultat de l'exercice	219	20 642	43 854	>100%	>100%
Dettes de financement	91 637	68 676	23 510	-25,1%	-65,8%
Autres dettes de financement	91 637	68 676	23 510	-25,1%	-65,8%
Financement permanent	444 589	437 269	1 180 177	-1,6%	>100%

Source : Akdital

Sur la période analysée, le financement permanent passe de 444 589 KMAD en 2020 à 1 180 177 KMAD au terme de l'exercice 2022, en passant par 437 269 KMAD en 2021.

En 2021, le financement permanent s'établit à 437 269 KMAD, en légère baisse de 1,6% par rapport à 2020. Cette diminution s'explique principalement par :

- Une baisse des dettes de financement d'un montant de 22 962 KMAD (-25,1%) expliquée par la combinaison des facteurs suivants :
 - ✓ remboursement des prêts consentis par Brochak (-19 910 KMAD), Taliak (-4 656 KMAD), CCAB (-12 818 KMAD), HPC (-16 205 KMAD) et CMCL (-1 949 KMAD) ;
 - ✓ hausse des prêts accordés par CIOC (+6 000 KMAD) ;
 - ✓ compensée par le reclassement de comptes courants d'associés d'un montant de 27 833 KMAD en dettes de financement tenant compte de leur antériorité (supérieure à un an) et

la non-exigibilité de leur remboursement. Ces derniers, comptabilisés initialement en passif circulant, sont détaillés dans le tableau ci-dessous :

En KMAD	2021
AL-RAZI LIMITED	18 750
M. Ahmed AKDIM	2 271
Mme. Fatima AKDIM	2 271
M. Rochdi TALIB	2 271
M. Brahim AKDIM	2 271
Total	27 833

Source : Akdital

Une hausse des capitaux propres d'un montant de 15 642 KMAD (+4,4%) suite à la constatation d'un résultat net de 20 642 KMAD, compensé par la distribution d'un dividende de 5 000 KMAD en 2021 au titre de l'exercice de 2020.

En 2022, le financement permanent a enregistré une forte hausse de 742 908 KMAD, expliquée principalement par :

- l'augmentation des capitaux propres de 788 073 KMAD essentiellement expliquée par l'augmentation de capital en numéraire de 800 MAD dans le cadre de l'introduction d'Akdital ayant eu lieu en décembre 2022, par l'émission de 2.666.660 actions nouvelles actions d'une valeur nominale de 10 MAD (soit une hausse du capital social de 26 667 KMAD) et d'une prime d'émission de 290 MAD (soit une hausse de la prime d'émission de 737 553 KMAD) ;
- compensée partiellement par une baisse des dettes de financement d'un montant de 45 166 KMAD (-65,8%) expliquée par la combinaison des facteurs suivants :
 - ✓ baisse de la dette bancaire de 1 333 KMAD ;
 - ✓ conversion en capital du compte courant d'associé de MCIII AL-RAZI LIMITED (18 750 KMAD)⁹³
 - ✓ remboursement de comptes courants d'associés (9 084 KMAD) ;
 - ✓ remboursement des prêts consentis par CIOC, par compensation des dividendes dus par cette dernière à Akdital (16 000 KMAD).

Les dettes de financement sont constituées de prêts accordés à Akdital par ses filiales et de dettes bancaires. Le tableau ci-dessous détaille les dettes de financement d'Akdital entre 2020 et 2022 :

En KMAD	2020	2021	2022	Var 20-21	Var 21-22
BROCHAK	19 910	-	-	-100,0%	na
TALIAK	4 656	-	-	-100,0%	na
CCAB	12 818	-	-	-100,0%	na
CIOC	27 537	33 537	17 537	21,8%	-47,7%
HPC	16 205	-	-	-100,0%	na
CMCL	1 949	-	-	-100,0%	na
Dette bancaire	8 563	7 306	5 973	-14,7%	-18,2%
Comptes courants d'associés	-	27 833	-	>100%	-100,0%
Dettes de financement	91 637	68 676	23 510	-25,1%	-65,8%

Source : Akdital

⁹³ L'AGE du 30 septembre 2022 a décidé d'augmenter le capital social au profit de MCIII Al Razi d'un montant de 18 750 000 MAD (prime d'émission incluse) par émission d'une action nouvelle d'une valeur nominale de 100 MAD et d'une prime d'émission de 18.749.900 MAD, et ce en application des accords conclus le 24 mars 2020 entre tous les actionnaires de la Société lors de la prise de participation de MC III Al Razi au sein du capital de la Société. Cette augmentation de capital a été réalisée par compensation des créances (dettes auprès de MCIII Al Razi, qui était à l'origine un compte courant d'associés)

III.1.2.5 Passif circulant

Le tableau ci-dessous présente les principaux indicateurs du passif circulant sur la période 2020–2022 :

En KMAD	2020	2021	2022	Var 20-21	Var 21-22
Fournisseurs et comptes rattachés	7 036	7 494	21 258	6,5%	>100%
Clients créditeurs, avances et acomptes	4	4	-	0,0%	-100,0%
Personnel	253	615	1 197	>100%	94,7%
Organismes sociaux	593	662	3 423	11,7%	>100%
Etat	4 399	7 054	16 019	60,4%	>100%
Comptes courants d'associés	27 833	-	3 601	-100,0%	na
Autres créanciers	1 426	8 840	176 002	>100%	>100%
Comptes de régularisation - passif	83	6 492	8 877	>100%	36,7%
Passif circulant	41 628	31 161	230 376	-25,1%	>100%

Source : Akdital

En 2021, le passif circulant s'établit à 31 161 KMAD contre 41 628 KMAD en 2020, soit une baisse de 25,1%. Cette évolution s'explique principalement par :

- Le reclassement des comptes courants d'associés de 27 833 KMAD en dettes de financement précédemment comptabilisés en passif circulant au vu de leur antériorité (supérieure à un an) et la non-exigibilité de leur remboursement ;
- La hausse des dettes envers l'Etat de 2 655 KMAD liée à la hausse de (i) la TVA facturée sur les prestations de services et (ii) des acomptes d'impôt sur les résultats ;
- La hausse des comptes de régularisation-passif de 6 409 KMAD correspondant à l'augmentation des intérêts courus non échus des prêts contractés auprès des établissements de crédit et des filiales.

En 2022, le passif circulant s'établit à 230 376 KMAD, soit une hausse de 199 216 KMAD par rapport à l'exercice précédent. Cette évolution est principalement portée par :

- La hausse des autres créanciers (+167 162 KMAD), expliquée principalement par les effets à échoir en 2023 attribués aux fournisseurs d'immobilisations des projets 2022 et 2023 ;
- La hausse des dettes fournisseurs de 13 765 KMAD qui s'explique principalement par le reclassement d'une facturation en compte d'« avances fournisseurs » constatée initialement (en 2021) au débit du compte « fournisseurs et comptes rattachés ». En 2022, ces avances sont comptabilisées au niveau du poste « autres débiteurs » de l'actif circulant ;
- La hausse des dettes envers l'Etat de 8 964 KMAD liée principalement à l'augmentation de la TVA facturée sur les prestations de services (MOD et management fees) ;
- La hausse des comptes courants d'associés de 3 601 KMAD correspondant à des dividendes à verser à MC III Al Razi (au titre de l'exercice 2021) ;
- La hausse des comptes de régularisation passif de 2 385 KMAD correspondant à l'augmentation des intérêts courus non échus des prêts contractés auprès des filiales.

III.1.2.6 Trésorerie-passif

Le tableau ci-dessous présente l'évolution de la trésorerie-passif sur la période 2020-2022 :

En KMAD	2020	2021	2022	Var 20-21	Var 21-22
Crédit de trésorerie	-	54 663	141 000	na	>100%
Trésorerie passif	-	54 663	141 000	na	>100%

Source : Akdital

La trésorerie-passif est nulle en 2020. A fin 2021, la trésorerie-passif s'établit à 54 663 KMAD correspondant au déblocage de crédits spot de 85 000 KMAD.

En 2022, la trésorerie-passif passe à 141 000 KMAD, soit une hausse de plus de 100% suite au déblocage de crédits spot en attendant la mise en place de CMT dans le cadre des projets en cours de développement du Groupe (CBEB, HIF, CIOF, etc.).

III.1.2.7 Équilibre financier

Le tableau ci-dessous présente les indicateurs de l'équilibre financier sur la période 2020-2022 :

En KMAD	2020	2021	2022	Var 20-21	Var 21-22
Financement permanent	444 589	437 269	1 180 177	-1,6%	>100%
Actif immobilisé	271 839	416 260	679 170	53,1%	63,2%
Fonds de roulement	172 750	21 009	501 007	-87,8%	>100%
Actif circulant	21 196	81 581	349 123	>100%	>100%
Passif circulant	41 628	31 161	230 376	-25,1%	>100%
Besoin en fonds de roulement	-20 432	50 420	118 747	>100%	>100%
Trésorerie nette	193 182	-29 411	382 260	<-100%	>100%

Source : Akdital

Au terme de l'exercice 2020, le fonds de roulement progresse pour s'établir à 172 750 KMAD, conséquence du renforcement du financement permanent principalement liée aux augmentations de capital réalisées en 2020 dont celle réservée à MC III Al Razi d'un montant de 231 250 KMAD prime d'émission incluse. En 2020, l'activité d'Akdital a généré une ressource de financement de 20 432 KMAD. La trésorerie nette s'établit à 193 182 KMAD suite à l'encaissement des fonds relatifs à l'entrée de MCIII Al Razi dans le capital d'Akdital.

Au terme de l'exercice 2021, le fonds de roulement diminue pour s'établir à 21 009 KMAD, contre 172 750 KMAD l'exercice précédent, conséquence des variations suivantes :

- la baisse du financement permanent de 1,6% principalement liée à celle des dettes de financement sur la période (- 22 962 KMAD) ;
- le renforcement de l'actif immobilisé lié (i) à la hausse des immobilisations financières (+111 595 KMAD) et (ii) des immobilisations corporelles (+31 309 KMAD).

Le besoin en fonds de roulement s'établit à 50 420 KMAD contre -20 432 KMAD en 2020 suite aux variations suivantes :

- la hausse de l'actif circulant (+60 385 KMAD) portée notamment par les postes « clients et comptes rattachés » et « autres débiteurs » ;
- la baisse du passif circulant (-10 467 KMAD) portée essentiellement par la diminution des comptes courants d'associés.

Ainsi, la trésorerie nette s'établit à -29 411 KMAD en 2021, contre 193 182 KMAD à fin 2020. Cette baisse est liée à l'utilisation des fonds injectés par MCP dans Akdital pour le financement du programme de développement du Groupe, à savoir notamment l'acquisition de la Clinique Pédiatrique Atfal et l'injection de fonds dans Akdital Immo pour l'acquisition des terrains et la construction des nouvelles cliniques situées à El Jadida, Agadir, Safi et Salé.

Au terme de l'exercice 2022, le fonds de roulement progresse fortement pour s'établir à 501 007 KMAD, conséquence des variations suivantes :

- La forte hausse du financement permanent (+742 908 MAD) portée principalement par la hausse des capitaux propres (+788 073 KMAD) liée à l'IPO d'Akdital ;
- Compensée partiellement par la hausse de l'actif immobilisé (+262 910 KMAD) portée notamment par la hausse des immobilisations financières (+262 368 KMAD).

En 2022, le besoin en fonds de roulement s'établit à 118 747 KMAD contre 50 420 KMAD en 2021, conséquence des variations suivantes :

- la hausse de l'actif circulant (+267 542 KMAD) portée notamment par les postes « clients et comptes rattachés », « Comptes de régularisation actif » et « autres débiteurs » ;
- Compensée en partie par la hausse du passif circulant (+199 216 KMAD) portée essentiellement par le poste « autres créanciers », et justifiée principalement par les effets à échoir en 2023 attribués aux fournisseurs d'immobilisations des projets 2022 et 2023.

La trésorerie nette s'établit à 382 260 KMAD en 2022 contre -29 411 KMAD en 2021, cette hausse découle principalement de la forte hausse du fonds de roulement (+479 998 KMAD), liée essentiellement à la hausse

du financement permanent, et en particulier celle des capitaux propres suite à l'IPO d'Akdital en décembre 2022.

III.1.2.8 Ratios de rentabilité

En KMAD	2020	2021	2022	Var 20-21	Var 21-22
Résultat net	219	20 642	43 854	>100%	>100%
Capitaux propres	352 951	368 594	1 156 667	4,4%	>100%
Rentabilité des capitaux propres (ROE) (1)	0,06%	5,6%	3,8%	5,5 pts	-1,8 pts
Total bilan	486 217	523 092	1 551 553	7,6%	>100%
Rentabilité de l'actif (ROA) (2)	0,05%	3,9%	2,8%	3,9 pts	-1,1 pts

Source : Akdital

(1) ROE = Résultat net / moyenne des Capitaux propres (N/N-1)

(2) ROA = Résultat net / moyenne du Total bilan (N/N-1)

Rentabilité des capitaux propres

En 2021, la rentabilité des capitaux propres d'Akdital s'établit à 5,6% en hausse de 5,5 pts par rapport à l'exercice précédent en raison de la hausse du résultat net de 20 423 KMAD, légèrement compensée par la hausse des capitaux propres de 4,4% sur la période.

En 2022, la rentabilité des capitaux propres d'Akdital s'établit à 3,8%, en baisse de 1,8 pts par rapport à l'exercice précédent, en raison d'une hausse des capitaux propres (+788 073 KMAD) plus prononcée que celle du résultat net (+23 212 KMAD) sur la période.

Rentabilité de l'actif

En 2021, la rentabilité des actifs s'établit à 3,9%, en hausse de 3,9 pts par rapport à l'exercice précédent en raison de la hausse du résultat net de 20 423 KMAD. Cette augmentation est partiellement compensée par la hausse du total bilan (+7,6%) sur la période 2020-2021.

En 2022, la rentabilité des actifs s'établit à 2,8%, en baisse de 1,1 pts par rapport à l'exercice précédent en raison d'une hausse du résultat net (23 212 KMAD), moins prononcée que celle du total bilan (788 073 KMAD) sur la période 2021-2022.

III.1.2.9 Ratios de rotation

En KMAD	2020	2021	2022	Var 20-21	Var 21-22
Créances clients	13 274	42 521	76 295	>100%	79,4%
Chiffre d'affaires TTC	19 339	40 286	65 647	>100%	63,0%
Taux de rotation des créances Clients (en jours de CA TTC) (1)	251 j	385 j	424 j	135 j	39 j
Dettes fournisseurs	7 036	7 494	21 258	6,5%	>100%
Achats consommés de matières et de fournitures TTC	836	3 001	4 363	>100%	45,4%
Autres charges externes TTC	3 800	8 871	15 425	>100%	73,9%
Taux de rotation des dettes Fournisseurs (en jours de consommation TTC) (2)	554 j	230 j	392 j	-324 j	162 j

Source : Akdital

(1) Taux de rotation des créances clients = (créances clients nette des avances reçues / chiffre d'affaires TTC) * 365 jours

- Le taux de TVA appliqué est de 20%.

(2) Taux de rotation des dettes fournisseurs = (dettes fournisseurs nettes des avances données / achats consommés de matières et fournitures TTC + autres charges externes TTC) * 365 jours

- Le taux de TVA appliqué est de 20%.

Rotation des créances clients

Au terme de l'exercice 2021, le délai de rotation des créances clients augmente de 135 jours pour s'établir à 385 jours de chiffre d'affaires TTC. Cette variation est due à une hausse des créances clients nettes (+29 247 KMAD) supérieure à celle du chiffre d'affaires (+20 947 KMAD).

Au terme de l'exercice 2022, le délai de rotation des créances clients augmente de 39 jours pour s'établir à 424 jours de chiffre d'affaires TTC. Cette variation est due à une hausse des créances clients (+33 774 KMAD) supérieure à celle du chiffre d'affaires (+25 361 KMAD).

Rotation des dettes fournisseurs

Au terme de l'exercice 2021, le délai de rotation du crédit fournisseurs diminue de 289 jours pour s'établir à 92 jours de consommation TTC suite à la hausse des autres charges externes (+5 071 KMAD) et des achats consommés de matières et de fournitures (+2 165 KMAD).

Au terme de l'exercice 2022, le délai de rotation du crédit fournisseurs augmente de 162 jours pour s'établir à 392 jours de consommation TTC suite à la hausse des dettes fournisseurs (+13 765 KMAD), des achats consommés de matières et de fournitures (+1 362 KMAD) et des autres charges externes (+6 554 KMAD).

III.1.2.10 Ratios de liquidité

En KMAD	2020	2021	2022	Var 20-21	Var 21-22
Actif circulant	21 196	81 581	349 123	>100%	>100%
Trésorerie actif	193 182	25 252	523 260	-86,9%	>100%
Passif circulant	41 628	31 161	230 376	-25,1%	>100%
Trésorerie passif	-	54 663	141 000	na	>100%
Ratio de liquidité générale (1)	5,1x	1,2x	2,3x	-3,9x	1,1x
Ratio de liquidité immédiate (2)	4,6x	0,3x	1,4x	-4,3x	1,1x

Source : Akdital

(1) Ratio de liquidité générale = (actif circulant + trésorerie-actif) / (passif circulant + trésorerie-passif)

(2) Ratio de liquidité immédiate = trésorerie-actif / (passif circulant + trésorerie-passif)

Ratio de liquidité

Le ratio de liquidité générale s'établit à 5,1x en 2020, 1,2x en 2021 et 2,3x en 2022. A noter que le niveau enregistré en 2020 de 5,1x est lié à l'encaissement des fonds relatifs à l'entrée de MC III Al Razi dans le capital de la société.

Ratio de liquidité immédiate

Le ratio de liquidité immédiate s'élève à 4,6x en 2020, à 0,3x en 2021 et à 1,4x en 2022. A noter que le niveau enregistré en 2020 de 4,6x est lié à l'encaissement des fonds relatifs à l'entrée de MC III Al Razi dans le capital de la société.

III.1.2.11 Ratios d'endettement

En KMAD	2020	2021	2022	Var 20-21	Var 21-22
Dettes de financement moyen/long terme	91 637	68 676	23 510	-25,1%	-65,8%
+ Dettes de financement court terme	-	54 663	141 000	na	>100%
- Disponibilités	193 182	25 252	523 260	-86,9%	>100%
Endettement net	-101 544	98 087	-358 751	na	na
+ Leasing (1)	5 394	3 742	5 511	-30,6%	47,3%
Endettement net incluant leasing	-96 151	101 828	-353 240	na	na
Financement permanent	444 589	437 269	1 180 177	-1,6%	>100%
Dettes moyen long terme / Financement permanent	20,6%	15,7%	2,0%	-4,9 pts	-13,7 pts
Ratio d'endettement moyen long terme (2)	-90,2%	70,0%	-6,6%	160,3 pts	-76,6 pts
Ratio d'endettement moyen long terme (incluant leasing)	-95,3%	67,4%	-6,7%	162,7 pts	-74,1 pts
Capitaux propres	352 951	368 594	1 156 667	4,4%	>100%
Gearing (3)	-28,8%	26,6%	-31,0%	55,4 pts	-57,6 pts
Gearing (incluant leasing)	-27,2%	27,6%	-30,5%	54,9 pts	-58,2 pts
Coefficient d'endettement moyen long terme (4)	26,0%	18,6%	2,0%	-7,3 pts	-16,6 pts
Total Bilan	486 217	523 092	1 551 553	7,6%	>100%
Ratio de solvabilité (5)	-20,9%	18,8%	-23,1%	39,6 pts	-41,9 pts
Ratio de solvabilité (incluant leasing) (6)	-19,8%	19,5%	-22,8%	39,2 pts	-42,2 pts

Source : Akdital

(1) L'encours du Leasing regroupe les redevances restantes à payer (de moins < 1 an et de plus > 1 an) ainsi que la valeur résiduelle en fin de contrat. Il est à noter que ces redevances comportent les intérêts à payer ainsi que le remboursement du capital.

(2) Dettes de financement moyen long terme / endettement net

(3) Endettement net / capitaux propres

(4) Dettes de financement moyen long terme / capitaux propres

(5) Endettement net / total bilan

(6) Endettement net (incluant leasing) / total bilan

Endettement net

En 2021, l'endettement net s'établit à 98 087 KMAD, contre -101 544 KMAD en 2020 suite aux variations suivantes :

- La baisse des dettes de financement moyen long terme de 22 962 KMAD ;
- La hausse des dettes de financement court terme de 54 663 KMAD ;
- La baisse des disponibilités de 167 930 KMAD.

En 2022, la trésorerie nette s'établit à 358 751 KMAD, en hausse de 456 837 KMAD par rapport à fin 2021. Cette augmentation s'explique principalement par la hausse des disponibilités suite à l'encaissement des fonds relatifs à l'introduction en bourse d'Akdital en décembre 2022, légèrement compensée par la hausse des dettes de financement court terme de 86 337 KMAD sur la période.

Ratio d'endettement moyen long terme

En 2021, le ratio d'endettement moyen long terme s'établit à 70,0% contre -90,2% à fin 2020 suite à la baisse des disponibilités.

En 2022, le ratio d'endettement moyen long terme s'établit à -6,6% contre 70,0% à fin 2021 suite à la forte hausse des disponibilités.

Gearing

En 2021, le gearing s'établit à 26,6%, contre -28,8% l'exercice précédent, soit une hausse de 55,4 pts suite à la hausse de l'endettement net.

En 2022, le gearing s'établit à -31,0%, contre 26,6% l'exercice précédent, soit une baisse de 57,6 pts suite la baisse de l'endettement net partiellement compensée par la hausse des capitaux propres (+788 073 KMAD).

Ratio de solvabilité

En 2021, le ratio de solvabilité s'établit à 18,8%, contre -20,9% l'exercice précédent, soit une hausse de 39,6 pts suite à la hausse de l'endettement net.

En 2022, le ratio de solvabilité s'établit à -23,1%, contre 18,8% l'exercice précédent, soit une baisse de 41,9 pts liée à la baisse de l'endettement net.

III.1.3 Analyse du tableau de financement

En KMAD	2020	2021	2022	Var 20-21	Var 21-22
Autofinancement	2 288	19 006	28 462	>100%	49,7%
Capacité d'autofinancement	2 288	24 006	48 462	>100%	>100%
Distributions de bénéfices	-	-5 000	-20 000	na	>100%
Cessions et réductions d'immobilisations	-	2 006	-	na	-100,0%
Cessions d'immob incorporelles	-	-	-	na	na
Cessions d'immob corporelles	-	-	-	na	na
Cessions d'immob financières	-	2 006	-	na	-100,0%
Récupérations sur créances immob	-	-	-	na	na
Augmentation des capitaux propres et assimilés	307 338	-	818 747	-100,0%	na
Augmentation du capital, apports	307 338	-	818 747	-100,0%	na
Subventions d'investissement	-	-	-	na	na
Augmentation des dettes de financement	41 227	43 083	-	4,5%	-100,0%
TOTAL RESSOURCES STABLES	350 853	64 096	847 209	-81,7%	>100%
Acquisitions et augmentations d'immobilisations	183 639	145 537	267 517	-20,7%	83,8%
Acquisitions d'immob incorporelles	450	15	-	-96,8%	-100,0%
Acquisitions d'immob corporelles	4 582	31 921	5 149	>100%	-83,9%
Acquisitions d'immob financières	178 607	57 680	262 368	-67,7%	>100%
Augmentation des créances immob	-	55 921	-	na	-100,0%
Remboursement des capitaux propres	-	-	-	na	na
Remboursement des dettes de financement	-	66 045	45 166	na	-31,6%
Emplois en non valeurs	2 531	4 254	54 528	68,1%	>100%
TOTAL EMPLOIS STABLES	186 170	215 836	367 211	15,9%	70,1%
Variation du besoin de financement	-13 423	70 853	68 327	>100%	-3,6%
Variation de la trésorerie	178 106	-222 593	411 671	<-100%	>100%
TOTAL GENERAL	350 853	64 096	847 209	-81,7%	>100%

Source : Akdital

Revue analytique 2020-2021

Les ressources stables s'établissent à 64 096 KMAD à fin 2021 (contre 350 853 KMAD l'exercice précédent), correspondant à (i) un autofinancement de 19 006 KMAD et (ii) une augmentation des dettes de financement de 43 083 KMAD.

Les emplois stables s'établissent à 215 836 KMAD à fin 2021, contre 186 170 KMAD en 2020, ce qui s'explique principalement par les éléments suivants :

- L'acquisition d'immobilisations corporelles pour un montant de 31 921 KMAD ;
- L'acquisition d'immobilisations financières pour un montant de 57 680 KMAD ;
- L'augmentation des créances immobilisées d'un montant de 55 921 KMAD.

Sur la base des mouvements précités, la variation de la trésorerie de la Société s'élève à -222 593 KMAD à fin 2021.

Revue analytique 2021-2022

Les ressources stables s'établissent à 847 209 KMAD à fin 2022, soit une forte hausse par rapport à l'exercice précédent, correspondant à la forte augmentation des capitaux propres et assimilés (+818 747 KMAD) suite à l'augmentation de capital réalisées durant l'exercice 2022 liée à l'introduction en Bourse d'Akdital.

Les emplois stables s'établissent à 367 211 KMAD à fin 2022, contre 215 836 KMAD l'exercice précédent, soit une hausse de 70,1%, ce qui s'explique principalement par des acquisitions d'immobilisations financières en hausse de 204 688 KMAD partiellement compensée par (i) la baisse des acquisitions des immobilisations corporelles de 26 772 KMAD et (ii) la baisse des créances immobilisées de 55 921 KMAD.

Sur la base des mouvements précités, la variation de la trésorerie de la Société s'élève à 411 671 KMAD en 2022.

III.2 Analyse des comptes consolidés annuels

III.2.1 Périmètre de consolidation

Le périmètre de consolidation d'Akdital a évolué comme suit :

Entités	Pourcentage d'intérêt et de contrôle				Méthode de consolidation
	2020	2021	2021PF	2022	
Akdital Holding	100%	100%	100%	100%	IG* (société mère)
CJO	100%	100%	100%	100%	IG
CMCL	100%	100%	100%	100%	IG
CIOC	93%	80%	80%	80%	IG
HPC	90%	90%	90%	86%	IG
CCAB	80%	80%	80%	80%	IG
Brochak	94%	80%	80%	80%	IG
Taliak	81%	81%	81%	81%	IG
Tahafa	80%	85%	85%	86%	IG
Jaktalim	100%	100%	100%	100%	IG
Brafsante	100%	100%	100%	100%	IG
Brafej	100%	100%	100%	100%	IG
Oncosante	100%	100%	100%	100%	IG
Psysante	100%	100%	100%	100%	IG
Tangersante	100%	100%	100%	100%	IG
Bousante	100%	100%	100%	100%	IG
Cjojedida	100%	100%	100%	100%	IG
Ciocinvest	100%	100%	100%	100%	IG
Oncoagadir	100%	100%	100%	100%	IG
Atfal	-	75%	75%	75%	IG
BAIT Al Atfal	-	100%	100%	100%	IG
Cioj	-	100%	100%	100%	IG
Vinci	-	100%	100%	80%	IG
HPE	-	100%	100%	100%	IG
Akdital Immo	100%	65%	32%	32%	MEE**
Tajak	100%	65%	32%	32%	MEE
Agadirsante	90%	65%	32%	32%	MEE
Sale Invest	100%	65%	32%	32%	MEE
Khouribga Immo	-	65%	32%	32%	MEE
Kenitra Santé	-	65%	32%	32%	MEE
Asfi Invest	-	65%	32%	32%	MEE
Kazak	-	65%	32%	32%	MEE
HPT	-	-	-	90%	IG
CIOBT	-	-	-	90%	IG
HIA	-	-	-	100%	IG
CIOA	-	-	-	100%	IG
CPSM	-	-	-	100%	IG
HPS	-	-	-	100%	IG
COPS	-	-	-	100%	IG
CSSF	-	-	-	100%	IG
CBB	-	-	-	100%	IG
La Centrale des Dispositifs Médicaux	-	-	-	100%	IG
Onco Green City	-	-	-	100%	IG
Tagahzout Santé	-	-	-	100%	IG

Source : Akdital

(*) : Intégration globale

(**) : Mise en équivalence

III.2.2 Analyse de l'état des soldes de gestion

Le tableau ci-dessous présente le compte de résultat consolidé du Groupe Akdital sur la période 2020 – 2022

En KMAD	2020	2021	2021PF	2022	Var. 20-21	Var. 21PF-22
Chiffre d'affaires	507 136	767 620	770 026	1 034 778	51,4%	34,4%
Achats consommés	-219 959	-317 586	-316 665	-383 333	44,4%	21,1%
Autres charges externes	-41 266	-75 711	-68 850	-107 113	83,5%	55,6%
Valeur ajoutée	245 912	374 323	384 511	544 331	52,2%	41,6%
<i>en % du chiffre d'affaires</i>	<i>48,5%</i>	<i>48,8%</i>	<i>49,9%</i>	<i>52,6%</i>	<i>0,3 pts</i>	<i>2,7 pts</i>
Charges de personnel	-123 961	-183 746	-183 746	-243 906	48,2%	32,7%
Impôts et taxes	-11 549	-12 909	-12 883	-17 964	11,8%	39,4%
Excédent brut d'exploitation	110 402	177 669	187 883	282 462	60,9%	50,3%
<i>en % du chiffre d'affaires</i>	<i>21,8%</i>	<i>23,1%</i>	<i>24,4%</i>	<i>27,3%</i>	<i>1,4 pts</i>	<i>2,9 pts</i>
Dotations aux amortissements (excl. écart d'acquisition)	-66 880	-85 858	-80 676	-133 652	28,4%	65,7%
Reprises d'exploitation, transferts de charges	16 345	20 809	14 109	27 673	27,3%	96,1%
Autres produits et charges d'exploitation	-1 529	-1 218	-1 551	414	-20,3%	>100%
Résultat d'exploitation	58 338	111 402	119 765	176 897	91,0%	47,7%
<i>en % du chiffre d'affaires</i>	<i>11,5%</i>	<i>14,5%</i>	<i>15,6%</i>	<i>17,1%</i>	<i>3,0 pts</i>	<i>1,5 pts</i>
Produits financiers	4 820	4 823	3 616	3 907	0,1%	8,0%
Charges financières	-20 390	-28 255	-21 528	-28 605	38,6%	32,9%
Résultat financier	-15 570	-23 432	-17 912	-24 698	50,5%	37,9%
Produits non courants	2 508	3 643	3 578	17 068	45,2%	>100%
Charges non courantes	-2 093	-9 475	-9 474	-12 899	>100%	36,2%
Résultat non courant	415	-5 833	-5 896	4 169	<-100%	>100%
Résultat avant impôts	43 184	82 137	95 957	156 368	90,2%	63,0%
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition	-37	-1 472	-1 402	-1 271	>100%	-9,3%
Quote-part mise en équivalence	-	-	-4 404	-3 395	n.a	-22,9%
Impôt sur les bénéfices	-15 555	-34 269	-34 263	-53 132	>100%	55,1%
Résultat net	27 592	46 396	55 888	98 570	68,2%	76,4%
<i>en % du chiffre d'affaires</i>	<i>5,4%</i>	<i>6,0%</i>	<i>7,3%</i>	<i>9,5%</i>	<i>0,6 pts</i>	<i>2,3 pts</i>
Dont part des minoritaires	1 830	2 900	7 810	10 918	58,5%	39,8%
Dont résultat net part du Groupe	25 762	43 495	48 079	87 652	68,8%	82,3%

Source : Akdital

III.2.2.1 Chiffre d'affaires

La période 2020 – 2022 a été marquée par une forte croissance du Groupe Akdital, marquée notamment par (i) deux nouvelles acquisitions de cliniques en 2021 (Atfal et Vinci), (ii) deux ouvertures à El Jadida en 2021 (HPE et CIOJ) et (iii) 8 ouvertures en 2022, dont deux ouvertures à Agadir (HIA et CIOA), une ouverture de Casablanca (CPSM), deux ouvertures à Tanger (HPT et CIOBT), une ouverture à Safi (CSSF), et deux ouvertures à Salé (HPS et COPS).

Le chiffre d'affaires consolidé du Groupe Akdital a connu une croissance du chiffre d'affaires de 51,4% en 2021 et de 34,4%⁹⁴ en 2022 se répartissant comme suit :

Répartition du chiffre d'affaires par service

Le tableau ci-dessous présente la répartition du chiffre d'affaires par service sur la période 2020 – 2022 :

Services	2020	%CA	2021	%CA	2021PF	%CA	2022	%CA	% 20-21	% 21PF-22
Bloc	94 663	18,7%	149 198	19,4%	149 198	19,4%	229 040	22,1%	57,6%	53,5%
Chimiothérapie	103 259	20,4%	149 761	19,5%	149 761	19,4%	196 221	19,0%	45,0%	31,0%
USI	81 769	16,1%	133 169	17,3%	133 169	17,3%	138 281	13,4%	62,9%	3,8%
Réanimation	68 974	13,6%	99 963	13,0%	99 963	13,0%	91 523	8,8%	44,9%	-8,4%
Cathétérisme	40 176	7,9%	57 280	7,5%	57 280	7,4%	88 415	8,5%	42,6%	54,4%
Radiothérapie	32 679	6,4%	47 740	6,2%	47 740	6,2%	62 860	6,1%	46,1%	31,7%
Laboratoire	18 807	3,7%	26 013	3,4%	26 013	3,4%	42 279	4,1%	38,3%	62,5%
Radiologie	16 038	3,2%	25 285	3,3%	25 285	3,3%	42 052	4,1%	57,7%	66,3%
Maternité	12 326	2,4%	17 485	2,3%	17 485	2,3%	29 311	2,8%	41,9%	67,6%
Réanimation néonatale	6 683	1,3%	14 228	1,9%	14 228	1,8%	21 407	2,1%	>100%	50,5%
Médecine nucléaire	8 422	1,7%	13 076	1,7%	13 076	1,7%	18 082	1,7%	55,3%	38,3%
Hématologie	5 008	1,0%	2 796	0,4%	2 796	0,4%	6 312	0,6%	-44,2%	>100%
Divers*	20 510	4,0%	31 607	4,1%	31 607	4,1%	66 281	6,4%	54,1%	>100%
Total OpCo	509 314	100,4%	767 601	100%	767 601	99,7%	1 032 064	99,7%	50,7%	34,5%
Holding et PropCos	-2 178	-0,4%	20	0,0%	2 425	0,3%	2 714	0,3%	<-100%	11,9%
Total CA consolidé	507 136	100%	767 620	100%	770 026	100%	1 034 778	100%	51,4%	34,4%

Source : Akdital

(*) : Divers : il s'agit essentiellement de chiffre d'affaires réalisé par les services d'urgence, les consultations, salle de décbocage, hôpital du jour, etc.

⁹⁴ Croissance du chiffre d'affaires 2022 par rapport au 2021 PF.

Sur la période 2020 – 2021, la grande majorité des services ont réalisé une croissance entre 40% et 60%, soit un niveau proche de celui du chiffre d'affaires consolidé (+51,4%). En particulier :

- les admissions des patients atteints de la COVID-19 ont largement contribué à la croissance du chiffre d'affaires dans les services « USI » (+62,9%) et « réanimation » (+44,9%) ;
- la hausse du nombre d'actes a induit une croissance du chiffre d'affaires « bloc » de 57,6% et de salle de cathétérisme de 42,6% ;
- la chimiothérapie et la radiothérapie ont connu des croissances respectives de 45,0% et 46,1%, qui s'expliquent notamment par (i) le démarrage d'exploitation de l'extension du CIOC au cours du deuxième semestre 2021, (ii) la croissance des activités de HPC suite au renforcement de l'équipe médicale et l'installation d'un accélérateur en 2021 permettant de démarrer l'activité de radiothérapie et (iii) l'ouverture du CIOJ.

En 2022, la majorité des services a réalisé une croissance de plus de 50% par rapport à 2021 PF. En particulier :

- Le service « bloc » a connu une augmentation de +53,5% qui s'explique principalement par une hausse des interventions et actes médicaux dans la quasi-totalité des établissements de santé du Groupe
- la chimiothérapie et la radiothérapie ont connu des croissances respectives de 31,0% et 31,7%, qui s'expliquent notamment par (i) l'effet année pleine du chiffre d'affaires généré par CIOJ (démarrage effectif de l'activité d'oncologie du centre en septembre 2021), et (ii) l'extension du CIOC et (iii) l'ouverture des centre d'oncologie à Agadir, Tanger et Salé
- Le service « cathétérisme » a connu croissance de 54,3%, qui s'explique par (i) les nouvelles ouvertures de 2022 (+ 11 138 KMAD), notamment HIA, HPT, CSSF, HPS et CPSM et par (ii) la hausse de l'activité notamment au niveau de HPE (+12 295 KMAD), CMCL (+8 471 KMAD), et CCAB (+2 911 KMAD)

Le service « réanimation » est le seul service ayant connu une baisse de l'activité (-9,3% par rapport à 2021 PF), liée à la baisse des patients atteints de la COVID-19, dans un contexte de ralentissement de la pandémie. Toutefois, il est à noter, que le chiffre d'affaires de ce service a plus que doublé par rapport à 2019.

Répartition du chiffre d'affaires par centre de santé

Le tableau ci-dessous présente la répartition du chiffre d'affaires par centre de santé :

Centre de santé	2020	%CA	2021	%CA	2021PF	%CA	2022	%CA	% 20-21	% 21PF-22
CIOC	175 242	34,6%	223 441	29,1%	223 441	29,0%	287 409	27,8%	27,5%	28,6%
HPC	106 289	21,0%	148 844	19,4%	148 844	19,3%	162 812	15,7%	40,0%	9,4%
CJO	113 875	22,5%	130 175	17,0%	130 175	16,9%	142 797	13,8%	14,3%	9,7%
HPE	-	0,0%	45 970	6,0%	45 970	6,0%	106 759	10,3%	n.a	>100%
CCAB	73 925	14,6%	102 882	13,4%	102 882	13,4%	105 318	10,2%	39,2%	2,4%
CMCL	39 983	7,9%	54 770	7,1%	54 770	7,1%	55 697	5,4%	37,0%	1,7%
ATFAL	-	0,0%	19 933	2,6%	19 933	2,6%	34 977	3,4%	n.a	75,5%
HIA	-	0,0%	-	0,0%	-	0,0%	30 411	2,9%	n.a	n.a
DA VINCI	-	0,0%	33 950	4,4%	33 950	4,4%	28 336	2,7%	n.a	-16,5%
CIOJ	-	0,0%	7 636	1,0%	7 636	1,0%	24 499	2,4%	n.a	>100%
HPT	-	0,0%	-	0,0%	-	0,0%	19 983	1,9%	n.a	n.a
CIOBT	-	0,0%	-	0,0%	-	0,0%	10 635	1,0%	n.a	n.a
CPSM	-	0,0%	-	0,0%	-	0,0%	8 531	0,8%	n.a	n.a
CSSF	-	0,0%	-	0,0%	-	0,0%	7 211	0,7%	n.a	n.a
CIOA	-	0,0%	-	0,0%	-	0,0%	5 235	0,5%	n.a	n.a
HPS	-	0,0%	-	0,0%	-	0,0%	1 316	0,1%	n.a	n.a
COPS	-	0,0%	-	0,0%	-	0,0%	139	0,0%	n.a	n.a
Total OpCo	509 314	100,4%	767 601	100,0%	767 601	99,7%	1 032 064	99,7%	50,7%	34,5%
Holding et PropCos	-2 178	-0,4%	20	0,0%	2 425	0,3%	2 714	0,3%	<-100%	11,9%
Total CA consolidé	507 136	100,0%	767 620	100,0%	770 026	100,0%	1 034 778	100,0%	51,4%	34,4%

Source : Akdital

Sur la période 2020-2021, la croissance du chiffre d'affaires consolidé du groupe Akdital atteint 51,4%. Les centres ayant connu les croissances les plus significatives sur cette période sont HPC (+40%), CCAB (+39,2%) et CMCL (+37,0%). La hausse des revenus s'explique principalement par :

- l'augmentation du nombre d'actes réalisés dans les blocs opératoires et les salles de cathétérisme de ces centres ;
- la pandémie de la COVID-19 qui a provoqué une hausse des admissions en réanimation et en USI.

A fin 2021, les trois centres ouverts en 2019 (CIOC, HPC et CMCL) cumulent 55,6% du chiffre d'affaires du Groupe Akdital.

En 2022, la croissance du chiffre d'affaires consolidé du Groupe Akdital atteint 34,4% par rapport à 2021PF. Les centres ayant connu les croissances les plus significatives sur cette période sont :

- HPE (>100%) et CIOJ (>100%), dont les hausses s'expliquent principalement par une activité opérationnelle sur une année pleine en 2022 contre 8 mois en 2021 pour HPE et 4 mois pour CIOJ
- Atfal (+75,5%), dont la hausse s'explique principalement par des investissements de croissance effectués dans les équipements techniques et médicaux qui ont permis de générer un chiffre d'affaires supplémentaire du bloc, de la réanimation néo natale, et de l'USI
- CIOC (+28,6%) suite à l'extension du centre depuis juin 2021 qui a considérablement augmenté le chiffre d'affaires « chimiothérapie »

Par ailleurs, l'impact des nouvelles ouvertures ayant eu lieu courant 2022 ont impacté le chiffre d'affaires du Groupe de +83 460 KMAD. Il s'agit d'HIA, CIOA, CPSM, HPT, CIOBT, CSSF, HPS et COPS.

III.2.2.2 Achats consommés

Le tableau ci-de dessous présente l'évolution des achats consommés sur la période 2020 – 2022 :

En KMAD	2020	2021	2021PF	2022	Var 20-21	Var 21PF-22	% 20-21	% 21PF-22
Achats de consommables	162 967	227 995	227 995	309 894	65 028	81 899	39,9%	35,9%
Achats de prestation de services	21 566	34 045	34 045	38 966	12 479	4 921	57,9%	14,5%
Achats de matériel médical	10 599	18 066	18 066	25 518	7 467	7 452	70,4%	41,2%
Achats d'énergie	13 154	17 365	17 365	21 308	4 211	3 943	32,0%	22,7%
Variation de stock	112	4 379	4 379	-31 616	4 267	-35 995	>100%	<-100%
Autres	11 560	15 736	14 815	19 262	4 176	4 447	36,1%	30,0%
Total achats consommés	219 959	317 586	316 665	383 333	97 627	66 668	44,4%	21,1%

Source : Akdital

Les achats consommés sont principalement composés (i) d'achats de consommables (essentiellement médicaments, et dispositifs médicaux⁹⁵), (ii) d'achats de prestations services et (iii) et d'achat de matériel médical (prothèses, stents, pacemakers, etc.). Ces trois postes représentent en moyenne près de 90 % des achats consommés au niveau des OpCo sur la période 2020 – 2022.

Sur la période 2020 – 2021, les achats consommés ont augmenté de 44,4%. Cette hausse concerne principalement :

- les achats de consommables (+39,9%). Cette hausse inclut notamment la part des achats des centres ayant été intégrés dans le périmètre de consolidation en 2021, à savoir HPE (+12 491 KMAD), Da Vinci (+9 160 KMAD) et Clinique Pédiatrique Atfal (+2 651 KMAD)
- les achats de prestation de service (+57,9%), dont notamment :
 - ✓ la restauration (+ 8 294 KMAD, soit une hausse > 100%) suite à l'ouverture de nouveaux centres de santé en 2021 (HPE et CIOJ) et la hausse de l'activité sur l'ensemble des autres centres du Groupe ;
 - ✓ les vêtements de travail (+2 351 KMAD, soit une augmentation > 100%), cette prestation ayant démarré en 2021 au niveau de tous les centres de santé du Groupe.
- la consommation d'énergie du groupe (Électricité, eau et oxygène) en hausse de 32%, une variation portée principalement par la contribution des centres intégrés dans le périmètre de consolidation : HPE (1 417 KMAD), CIOJ (341 KMAD), Da Vinci (1 814 KMAD) et Clinique Pédiatrique Atfal (836 KMAD).

En 2022, les achats consommés ont augmenté de 21,1%. Cette hausse de 66 668 KMAD concerne principalement :

- les achats de consommables (+35,9%), Cette hausse s'explique principalement par les 8 nouvelles ouvertures de 2022 ;
- les achats de prestation de service (restauration, gestion du linge plat, vêtement de travail, gestion des déchets médicaux, etc.) en hausse de +14,5 % suite à la hausse de l'activité sur la quasi-totalité des établissements du Groupe, et aux nouvelles ouvertures de 2022 ;
- l'achat de matériel médical (prothèses, stents et pacemakers pour cathétérisme et rythmologie, +41,2%) qui s'explique notamment par l'augmentation de l'activité du Groupe, et en particulier les services de cathétérisme et du bloc ;
- La consommation d'énergie du groupe (électricité, eau et oxygène) en hausse de 22,7%, justifiée essentiellement par (i) une activité opérationnelle d'HPE et CIOJ de 12 mois en 2022 contre 7 en mois en 2021 pour HPE et 4 mois en 2021 pour CIOJ, (ii) l'extension du CIOC depuis juin 2021 et (iii) les 8 ouvertures survenues courant 2022.

⁹⁵ Dispositifs médicaux : gants, seringues, compresses, masques, casques, etc.

III.2.2.3 Marge brute

Le tableau ci-dessous présente l'évolution de la marge brute sur la période 2020-2022 :

En KMAD	2020	2021	2021PF	2022	Var. 20-21	Var. 21PF-22
Chiffre d'affaires	507 136	767 620	770 026	1 034 778	51,4%	34,4%
Achats consommés	-219 959	-317 586	-316 665	-383 333	44,4%	21,1%
Marge brute	287 178	450 034	453 361	651 445	56,7%	43,7%
<i>En % du chiffre d'affaires</i>	<i>56,6%</i>	<i>58,6%</i>	<i>58,9%</i>	<i>63,0%</i>	<i>2,0 pts</i>	<i>4,1 pts</i>

Source : Akdital

Sur la période 2020-2021, la marge brute a augmenté de 56,7% pour s'établir à 450 034 KMAD suite à une évolution du chiffre d'affaires (+260 484 KMAD) supérieure à celle des achats consommés (+97 627 KMAD). Ainsi, la marge brute en pourcentage du chiffre d'affaires affiche une hausse de 2 pts par rapport à 2020.

Sur la période 2021PF-2022, la marge brute a augmenté de 43,7% pour s'établir à 651 445 KMAD suite à une évolution du chiffre d'affaires (+264 752 KMAD) supérieure à celle des achats consommés (+66 668 KMAD). Ainsi, la marge brute en pourcentage du chiffre d'affaires affiche une hausse de 4,1 pts par rapport au 2021PF.

III.2.2.4 Autres charges externes

Le tableau ci-dessous présente le détail des autres charges externes sur la période 2020-2022 :

En KMAD	2020	2021	2021PF	2022	Var 20-21	Var 21PF-22	% 20-21	% 21PF-22
Locations	20 418	26 744	26 744	44 261	6 327	17 517	31,0%	65,5%
Entretiens et maintenance	5 565	14 977	14 977	17 474	9 412	2 497	>100%	16,7%
Honoraires et rémunérations du personnel extérieur	3 419	4 180	4 180	11 601	761	7 421	22,3%	>100%
Publicité et annonces	2 266	5 326	5 326	5 551	3 060	225	>100%	4,2%
Autres	5 607	7 387	7 387	15 249	1 780	7 862	31,8%	>100%
Holding et PropCos	3 991	17 097	10 236	12 977	13 106	2 741	>100%	26,8%
Charges externes consolidées	41 266	75 711	68 850	107 113	34 446	38 263	83,5%	55,6%

Source : Akdital

Sur la période 2020 – 2021, les autres charges externes ont augmenté de 83,5%. Cette hausse est principalement portée par les postes suivants :

- les frais d'entretien et de maintenance : (+9 412 KMAD, soit une hausse >100%). Ces frais concernent principalement le matériel médical de CIOC (+5 188 KMAD), CCAB (+ 1 979 KMAD) et HPC (+ 1 208 KMAD) suite notamment à l'entrée en vigueur des contrats de maintenance des gros équipements (imagerie, etc.) ;
- les charges externes relatives aux PropCos (+ 13 106 KMAD, soit une hausse >100%) :
 - ✓ +4 487 KMAD (Kazak) relatifs aux honoraires d'architecte des projets menés à Tanger
 - ✓ +2 096 KMAD (Akdital Immo) relatifs aux prestations de conseil payées à des cabinets d'avocat dans la cadre de l'entrée de BFO au capital d'Akdital Immo. A noter que dans les comptes sociaux d'Akdital, ces charges sont immobilisées en « charges à répartir ».
 - ✓ + 4 919 KMAD (Akdital) qui s'explique principalement par la hausse :
 - des charges locatives de 995 KMAD
 - des honoraires (i) d'avocats dans le cadre de l'entrée de Aradei dans le capital d'Akdital Immo (346 KMAD) et (ii) de conseil et audit de 1 375 KMAD
 - des frais de déplacement et évènement organisés notamment dans le cadre du développement du Groupe (+ 1449 KMAD)
- les frais de location (+ 6 327 KMAD, soit +31,0%) qui s'explique principalement par l'intégration de Da Vinci dans le périmètre de consolidation (+5 295 KMAD) ;

Sur la période 2021PF – 2022, les autres charges externes ont augmenté de 55,6%. Cette hausse est principalement portée par les postes suivants :

- la hausse des frais de location (+17 517 KMAD, soit +65,5%), principalement justifiée par le démarrage du paiement des loyers de HPE et CIOJ en 2022, ainsi que par les loyers des nouvelles cliniques ouvertes en 2022 ;
- le poste « publicité et annonces » (+4,2%) est resté quasi stable par rapport à l'année précédente ;
- la hausse du poste « Entretien et Maintenance » de 2 497 KMAD (+16,7%) expliquée notamment par l'entrée en vigueur de contrats de maintenance pour les équipements dépassant 2 ans d'ancienneté ;
- la hausse du poste « Autres » d'un montant de 7 862 KMAD (> 100%) expliqué principalement par les frais de déplacement et de réceptions nécessités préalablement à l'ouverture des nouvelles cliniques du Groupe (Agadir, Tanger, Salé, Safi et Casablanca) ;
- la hausse du poste « Holding et PropCos » d'un montant de 2 741 KMAD correspondant principalement à la quote-part d'Akdital (holding) dans la hausse des frais de publicité et les frais de déplacement.

III.2.2.5 Valeur ajoutée

Le tableau ci-dessous présente l'évolution de la valeur ajoutée sur la période 2020 – 2022 :

En KMAD	2020	2021	2021PF	2022	Var. 20-21	Var. 21PF-22
Chiffre d'affaires	507 136	767 620	770 026	1 034 778	51,4%	34,4%
Achats consommés	-219 959	-317 586	-316 665	-383 333	44,4%	21,1%
Autres charges externes	-41 266	-75 711	-68 850	-107 113	83,5%	55,6%
Valeur ajoutée	245 912	374 323	384 511	544 331	52,2%	41,6%
<i>En % du chiffre d'affaires</i>	<i>48,5%</i>	<i>48,8%</i>	<i>49,9%</i>	<i>52,6%</i>	<i>0,3 pts</i>	<i>2,7 pts</i>

Source : Akdital

La valeur ajoutée s'établit à 374 323 KMAD en 2021, contre 245 912 en 2020, en croissance de 52,2%, soit un niveau proche de la croissance du chiffre d'affaires (+51,4%). Ainsi, le ratio [valeur ajoutée/chiffre d'affaires] a varié de 0,3 pt entre 2020 et 2021.

La valeur ajoutée a atteint 544 331 KMAD en 2022, une croissance de 41,6% par rapport à 2021PF, soit un niveau supérieur à la croissance du chiffre d'affaires (+34,4%). Ainsi, le ratio [valeur ajoutée/chiffre d'affaires] a augmenté de 2,7 points entre 2021PF et 2022, qui s'explique par une hausse du chiffre d'affaires nettement supérieure à celle des achats consommés et (21,1%), bien que cet écart soit partiellement compensé par l'augmentation des autres charges externes (55,6%).

III.2.2.6 Excédent brut d'exploitation

Le tableau ci-dessous présente l'évolution de l'Excédent Brut d'Exploitation sur la période 2020 - 2022 :

En KMAD	2020	2021	2021PF	2022	Var. 20-21	Var. 21PF-22
Valeur ajoutée	245 912	374 323	384 511	544 331	52,2%	41,6%
<i>En % du chiffre d'affaires</i>	<i>48,5%</i>	<i>48,8%</i>	<i>49,9%</i>	<i>52,6%</i>	<i>0,3 pts</i>	<i>2,7 pts</i>
Charges de personnel	-123 961	-183 746	-183 746	-243 906	48,2%	32,7%
Impôts et taxes	-11 549	-12 909	-12 883	-17 964	11,8%	39,4%
Excédent Brut d'Exploitation	110 402	177 669	187 883	282 462	60,9%	50,3%
<i>En % du chiffre d'affaires</i>	<i>21,8%</i>	<i>23,1%</i>	<i>24,4%</i>	<i>27,3%</i>	<i>1,4 pts</i>	<i>2,9 pts</i>

Source : Akdital

L'excédent brut d'exploitation (EBE) a enregistré une hausse de 60,9% en 2021 pour s'établir à 177 669 KMAD. Cette augmentation est le résultat des variations suivantes :

- une hausse de la valeur ajoutée de 52,2%, conséquence de la forte augmentation du chiffre d'affaires (+51,4%)
- une hausse des charges de personnel (48,2%) afin de soutenir la croissance du groupe et la forte demande dans les différents centres du Groupe. Les entités du Groupe les plus concernées par cette hausse sont les suivantes :
 - ✓ HPE (11 649 KMAD) : cet hôpital ayant ouvert ses portes en 2021

- ✓ HPC (+9 876 KMAD) et CIOC (+ 8 713 KMAD) : les hausses observées au niveau de ces deux centres de santé s'expliquent principalement par la hausse de l'activité. En effet, les augmentations de chiffre d'affaires enregistrées pour HPC et CIOC en 2021 sont respectivement de 42 554 KMAD et 48 199 KMAD

L'EBE a enregistré une hausse de 50,3% en 2022 par rapport à 2021PF pour s'établir à 282 462 KMAD. Cette augmentation est le résultat des variations suivantes :

- une hausse de la valeur ajoutée de 41,6%, conséquence de la forte augmentation du chiffre d'affaires (+34,4%) ;
- une hausse des charges de personnel (+32,7%) afin de soutenir la croissance du groupe et la forte demande dans les différents centres du Groupe et notamment :
 - ✓ Plusieurs ouvertures en 2022 (+25 779 KMAD) dont deux à Agadir (HIA et CIOA), une à Casablanca (CPSM), deux à Tanger (HPT et CIOBT), une à Safi (CSSF) et deux à Salé (HPS et COPS) ;
 - ✓ HPE et CIOJ (+100%), du fait de l'activité opérationnelle sur une année pleine en 2022 contre 8 mois en 2021 pour HPE et 4 mois d'activité pour CIOJ ;
 - ✓ CIOC (+13,3%) suite à l'extension du centre depuis juin 2021 ;
 - ✓ HPC (+9,0%) suite à la hausse de l'activité de l'établissement ;
 - ✓ ATFAL (+65,0%) et VINCI (+13,8%) suite aux recrutements visant la remise à niveau des établissements après leur acquisition en vue de répondre aux standards du Groupe.

III.2.2.7 Résultat d'exploitation

Le tableau ci-dessous présente l'évolution du Résultat d'Exploitation sur la période 2020 - 2022 :

En KMAD	2020	2021	2021PF	2022	Var. 20-21	Var. 21PF-22
Excédent Brut d'Exploitation	110 402	177 669	187 883	282 462	60,9%	50,3%
Dotations aux amortissements (excl. écart d'acquisition)	-66 880	-85 858	-80 676	-133 652	28,4%	65,7%
Reprises d'exploitation, transferts de charges	16 345	20 809	14 109	27 673	27,3%	96,1%
Autres produits et charges d'exploitation	-1 529	-1 218	-1 551	414	-20,3%	>100%
Résultat d'exploitation	58 338	111 402	119 765	176 897	91,0%	47,7%
<i>En % du chiffre d'affaires</i>	<i>11,5%</i>	<i>14,5%</i>	<i>15,6%</i>	<i>17,1%</i>	<i>3,0 pts</i>	<i>1,5 pts</i>

Source : Akdital

Sur la période 2020 – 2021, le résultat d'exploitation a augmenté de 91,0%, ce qui s'explique par :

- une hausse de l'excédent brut d'exploitation de 60,9% ;
- une hausse des dotations aux amortissements (principalement immobilisations corporelles) ;
- une hausse des reprises d'exploitation et de transferts de charges de 4 464 KMAD qui s'explique principalement par :
 - ✓ le transfert des charges d'exploitation (principalement liées à la MOD) facturée à Bousanté en 2021 (2 393 KMAD) en vue de les immobiliser ;
 - ✓ le transfert des charges d'exploitation (notamment honoraires maîtrise d'œuvre) facturée à Kazak en 2021 (3 756 KMAD) en vue de les immobiliser ;
 - ✓ le transfert des charges externes (frais de référencement du site internet) pour un montant de 1 367 KMAD en vue de les immobiliser. A noter que pour CJO, ce montant est en baisse comparativement à l'exercice précédent (3 197 KMAD liées à la sous-activité liée à la pandémie de la COVID-19).

Sur la période 2021PF – 2022, le résultat d'exploitation a augmenté de 47,7% (+57 132 KMAD), ce qui s'explique par :

- une hausse de l'excédent brut d'exploitation (+50,3%) ;
- une hausse des reprises d'exploitation et de transferts de charges de 13 564 KMAD (+96,1%), correspondant principalement aux transferts de charges de la Maîtrise d'Ouvrage Déléguée à Akdital pour le suivi des chantiers des nouvelles cliniques ouvertes en 2022. Ces derniers étant immobilisés au niveau du bilan (immobilisations corporelles).

Ces augmentations sont partiellement compensées par une hausse des dotations aux amortissements (hors écarts d'acquisition) de 52 976 KMAD (+65,7%), imputable aux acquisitions d'immobilisations effectuées par les sociétés du Groupe.

Le tableau présente la contributif par filiale du résultat d'exploitation consolidé du Groupe Akdital :

En KMAD	2020	% total	2021	% total	2021 PF	% total	2022	% total
CJO	8 488	14,6%	21 999	19,7%	20 582	17,2%	30 486	17,2%
CMCL	7 295	12,5%	9 692	8,7%	9 692	8,1%	6 364	3,6%
CIOC	50 293	86,2%	60 831	54,6%	60 504	50,5%	71 079	40,2%
HPC	31 220	53,5%	43 310	38,9%	43 291	36,1%	50 885	28,8%
CCAB	15 476	26,5%	34 479	30,9%	34 382	28,7%	34 614	19,6%
Atfal	-	0,0%	3 664	3,3%	3 664	3,1%	11 681	6,6%
Da Vinci	-	0,0%	2 757	2,5%	2 685	2,2%	694	0,4%
HPE	-	0,0%	14 413	12,9%	14 411	12,0%	35 015	19,8%
CBB	-	0,0%	-	0,0%	-	0,0%	-98	-0,1%
CSSF	-	0,0%	-	0,0%	-	0,0%	600	0,3%
CIOA	-	0,0%	-	0,0%	-	0,0%	41	0,0%
HIA	-	0,0%	-	0,0%	-	0,0%	3 846	2,2%
CIOBT	-	0,0%	-	0,0%	-	0,0%	7 225	4,1%
HPT	-	0,0%	-	0,0%	-	0,0%	1 717	1,0%
COPS	-	0,0%	-	0,0%	-	0,0%	4	0,0%
HPS	-	0,0%	-	0,0%	-	0,0%	-2 849	-1,6%
CPSM	-	0,0%	-	0,0%	-	0,0%	-3 455	-2,0%
CIOJ	-	0,0%	1 476	1,3%	1 476	1,2%	6 062	3,4%
OpCos	112 773	193,3%	192 622	172,9%	190 687	159,2%	253 911	143,5%
AKDITAL Holding	-14 507	-24,9%	-38 916	-34,9%	-25 169	-21,0%	-24 995	-14,1%
Brochak	-13 048	-22,4%	-9 514	-8,5%	-15 315	-12,8%	-15 017	-8,5%
Taliak	-9 700	-16,6%	-7 665	-6,9%	-9 979	-8,3%	-10 525	-5,9%
Tahafa	-12 833	-22,0%	-13 144	-11,8%	-13 434	-11,2%	-12 794	-7,2%
Jaktalim	7	0,0%	-1 322	-1,2%	-1 322	-1,1%	-1 341	-0,8%
Tajak	-371	-0,6%	-3 251	-2,9%	-	0,0%	-	0,0%
Brasante	-3 598	-6,2%	-2 756	-2,5%	-3 096	-2,6%	-939	-0,5%
Brafej	-8	0,0%	-8	0,0%	-8	0,0%	-8	0,0%
Psysante	-8	0,0%	-8	0,0%	-8	0,0%	-210	-0,1%
Tangersante	-20	0,0%	-20	0,0%	-20	0,0%	-222	-0,1%
Bousante	-136	-0,2%	-520	-0,5%	-930	-0,8%	-6 936	-3,9%
Oncosante	-8	0,0%	-8	0,0%	-8	0,0%	-229	-0,1%
Agadirsante	-128	-0,2%	875	0,8%	22	0,0%	-	0,0%
Ciocinvest	-14	0,0%	-8	0,0%	-8	0,0%	-8	0,0%
Giojedida	-8	0,0%	22	0,0%	-	0,0%	-1 711	-1,0%
Oncoagadir	-9	0,0%	-8	0,0%	-	0,0%	-8	0,0%
Saleinvest	-20	0,0%	-27	0,0%	-	0,0%	-	0,0%
Akdital Immo	-24	0,0%	-2 502	-2,2%	-	0,0%	-	0,0%
Bait Atfal	-	0,0%	-1 388	-1,2%	-1 640	-1,4%	-2 063	-1,2%
Kazak	-	0,0%	-883	-0,8%	-	0,0%	-	0,0%
Khouribga	-	0,0%	-15	0,0%	-	0,0%	-	0,0%
Asfi	-	0,0%	-139	-0,1%	-	0,0%	-	0,0%
Kenitra Sante	-	0,0%	-15	0,0%	-	0,0%	-	0,0%
Holding et ProCos	-54 434	-93,3%	-81 220	-72,9%	-70 915	-59,2%	-77 006	-43,5%
Résultat d'exploitation consolidé	58 338	100,0%	111 402	100,0%	119 765	100,0%	176 897	100,0%

Source : Akdital

III.2.2.8 Résultat financier

Le tableau ci-dessous présente l'évolution du résultat financier sur la période 2020 – 2022 :

En KMAD	2020	2021	2021PF	2022	Var.20-21	Var.21PF-22
Produits financier	4 820	4 823	3 616	3 907	0,1%	8,0%
Gains de change	5	-	-	109	-100,0%	n.a
Intérêts et autres produits financiers	920	1 275	3 616	3 798	38,7%	5,0%
Reprises financières ; transferts de charges	3 895	3 548	- 0	0	-8,9%	>100%
Charges financières	-20 389	-28 255	-21 528	-28 605	38,6%	32,9%
Charges d'intérêts	-20 389	28 255	21 528	28 605	>100%	32,9%
Pertes de change	0	-	-	1	-100,0%	n.a
Dotations financières	0	-	-	-	n.a	n.a
Résultat Financier	-15 570	-23 432	-17 912	-24 698	50,5%	37,9%

Source : Akdital

Sur la période 2020 – 2021, le résultat financier a enregistré une baisse de 7 863 KMAD (-50,5%), expliquée principalement par la hausse des charges financières (7 865 KMAD, soit +38,6%). L'évolution de ces dernières est essentiellement liée à la hausse des charges d'intérêts générées par les différents emprunts bancaires souscrits par les différentes entités du Groupe, dont notamment Tajak (+ 4 347 KMAD) et Tahafa (+ 2 692 KMAD).

Il est à noter que la variation des produits financiers est portée par :

- La hausse des intérêts et autres produits financiers de 355 KMAD due notamment à des escomptes obtenus en 2021 par Tahafa (433 KMAD) ;
- Compensée par la baisse des reprises financières / transferts de charge (- 347 KMAD, soit – 8,9%) expliquée par :
 - ✓ La neutralisation en 2021 (contrairement à 2020) des refacturations des intérêts financiers intragroupes (impact de -3 744 KMAD par rapport à 2020) ;
 - ✓ La hausse de 3 396 KMAD des transferts des charges financières (intérêts intercalaires sur CMT) de Tajak suite à leur comptabilisation en immobilisations en non-valeur.

En 2022, le résultat financier a enregistré une baisse de 6 786 KMAD (- 37,9%) par rapport à 2021 PF. Cette baisse découle d'une augmentation des charges financières de 7 077 KMAD (+32,9%) plus importante que la hausse de 291 KMAD des produits financiers (+8,0%).

L'augmentation des charges financières s'explique principalement par une hausse des charges d'intérêt (+32,9%) portée par plusieurs filiales, notamment Akdital (+3 027 KMAD), Bousante (+2 092 KMAD), CIOC (+1 770 KMAD) et CMCL (+810 KMAD).

L'augmentation des produits financiers découle de (i) la hausse des intérêts et autres produits financiers (+181 KMAD) provenant notamment d'Akdital Immo (intérêts sur compte courant d'associés) et de (ii) la hausse des gains de change (+109 KMAD).

III.2.2.9 Résultat non courant

Le tableau ci-dessous présente l'évolution du résultat non courant sur la période 2020 – 2022 :

En KMAD	2020	2021	2021PF	2022	Var. 20-21	Var. 21PF-22
Produits des cessions d'immobilisations	120	2 006	2 006	-	>100%	-100,0%
Autres produits non courants	2 388	1 637	1 572	17 068	-31,5%	>100%
Produits non courants	2 508	3 643	3 578	17 068	45,2%	>100%
Valeurs nettes d'amortissements des immo. cédées	-258	-2 006	-2 006	-	>100%	-100,0%
Autres charges non courantes	-1 835	-7 470	-7 468	-12 899	>100%	72,7%
Dotations non courantes	-	-	-	-	n.a	n.a
Charges non courantes	-2 093	-9 475	-9 474	-12 899	>100%	36,2%
Résultat non courant	415	-5 833	-5 896	4 169	<-100%	>100%

Source : Akdital

Résultat non courant 2020

En 2020 le résultat non courant s'établit à 415 KMAD, composé de produits non courants de 2 508 KMAD et de charges non courantes de 2 093 KMAD.

Les produits non courants correspondent à :

- des dons et libéralités constatés en faveur de CJO pour 228 KMAD en 2020
- un produit sur une cession d'un générateur Oxygène par CJO (120 KMAD)
- une subvention reçue de la part de la DEG (Banque de développement Allemande) en vue de faire face à la pandémie de la COVID-19 (1 086 KMAD)
- des annulations et des reprises de provisions d'exercices antérieurs (842 KMAD)

Les charges non courantes correspondent principalement :

- à la valeur nette comptable du générateur d'oxygène cédé par CJO (258 KMAD)
- aux pertes sur créances irrécouvrables de CCAB (1 200 KMAD)
- aux dépenses engagées dans le cadre d'un litige commercial (476 KMAD) au niveau de CJO relatif aux travaux d'aménagement commandés auprès d'un fournisseur.

Résultat non courant 2021

Le résultat non courant 2021 s'établit à -5 833 KMAD, composé de produits non courants de 3 643 KMAD et de charges non courantes de 9 475 KMAD.

Les produits non courants sont composés des éléments suivants :

- Des produits de cessions d'immobilisations financières de 2 006 KMAD (Brochak pour 1 406 KMAD, Asfi Invest pour 100 KMAD et Tajak pour 500 KMAD)
- D'autres produits non courants (1 637 KMAD) composés principalement de :
 - ✓ Plus-value de cession de matériel dans le cadre d'une opération de leaseback (586 KMAD)
 - ✓ Des dons et libéralités reçus par CCAB de 187 KMAD
 - ✓ Annulations de provisions de 52 KMAD

Les charges non courantes se décomposent comme suit :

- 2 006 KMAD correspondant à la valeur nette comptable des immobilisations financières cédées en 2021 (cf. paragraphe ci-dessus sur les produits non courants)
- 1 964 KMAD correspondant aux contributions sociales de solidarité des différentes filiales du Groupe (658 KMAD pour CCAB, 593 pour HPC et 713 KMAD pour CIOC)
- 846 KMAD correspondant à des dépenses liées à des litiges commerciaux
- 716 KMAD correspondant au reclassement en charges non courantes de charges constatées en compte d'attente en 2020 (avant acquisition par Akdital de la clinique Vinci)
- 2 714 KMAD correspondant à une charge non courante constatée suite à la cession de titres de CIOC et de Brochak à leurs valeurs nominales respectives aux médecins partenaires du CIOC
- Le transfert des contrats de crédit-bail de Tahafa (vers HPC) et Brochak (vers CIOC) générant des charges non courantes correspondant à la différence entre la valeur actualisée des redevances restant dûes au niveau de l'OpCo (sans droit de récupération de la TVA) et la ProCo (avec droit de récupération de la TVA). L'impact de ce transfert est de 522 KMAD pour Tahafa/HPC et 477 KMAD pour CIOC/Brochak

Résultat non courant 2022

Le résultat non courant 2022 s'établit à 4 169 KMAD, composé de produits non courants de 17 068 KMAD et de charges non courantes de 12 899 KMAD.

Les produits non courants de 17 068 KMAD sont générés principalement par :

- ✓ 13 496 KMAD de plus-value réalisée sur la cession partielle des droits de souscription à l'augmentation de capital d'Akdital Immo en faveur d'Aradei. Cette plus-value résulte de la réévaluation de la quote-part d'Akdital dans les fonds propres d'Akdital Immo en 2022 comparé à fin 2021, déduction faite de la quote-part d'Akdital dans l'augmentation de capital d'Akdital Immo effectuée début 2022 suite à l'entrée d'Aradei au capital de la foncière ;
- ✓ 1 922 KMAD de produits de régularisation de loyer.

Les charges non courantes sont principalement composées de la provision de la Contribution à la Solidarité Sociale 2022, ainsi que par des régularisations sur des facturations de MOD à des filiales d'Akdital Immo suite à l'entrée d'Aradei au capital de la foncière.

III.2.2.10 Résultat net

Le tableau suivant présente l'évolution du résultat net du Groupe Akdital sur la période 2020-2022 :

En KMAD	2020	2021	2021PF	2022	Var. 20-21	Var. 21PF-22
Résultat d'exploitation	58 338	111 402	119 765	176 897	91,0%	47,7%
Résultat financier	-15 570	-23 432	-17 912	-24 698	50,5%	37,9%
Résultat non courant	415	-5 833	-5 896	4 169	<-100%	>100%
Résultat avant impôts	43 184	82 137	95 957	156 368	90,2%	63,0%
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition	-37	-1 472	-1 402	-1 271	>100%	-9,3%
Quote-Part mise en équivalence	-	-	-4 404	-3 395	n.a	-22,9%
Impôt sur les bénéfices	-15 555	-34 269	-34 263	-53 132	>100%	55,1%
Résultat net consolidé	27 592	46 396	55 888	98 570	68,2%	76,4%
Dont part des minoritaires	1 830	2 900	7 810	10 918	58,5%	39,8%
Dont résultat net part du groupe	25 762	43 495	48 079	87 652	68,8%	82,3%

Source : Akdital

En 2021, le résultat net consolidé s'établit à 46 396 KMAD, soit une hausse de 68,2% par rapport à 2020. Cette hausse se décompose comme suit :

- Un résultat d'exploitation en hausse de 53 063 KMAD (soit +91,0%) ;
- Un résultat financier en baisse de 7 863 KMAD (50,5%) ;
- Un résultat non courant en baisse de 6 248 KMAD (<-100%).

A noter que les impôts sur les bénéfices ont augmenté de 18 714 KMAD (soit plus de 100%) en 2021, conséquence d'un résultat avant impôts en hausse de 38 953 KMAD (+90,2%).

En 2022, le résultat net consolidé s'établit à 98 570 KMAD, soit une hausse de 76,4% par rapport à 2021PF. Cette hausse se décompose comme suit :

- Un résultat d'exploitation en hausse de 57 132 KMAD (+47,7%) ;
- Un résultat financier en baisse de 6 786 KMAD (-37,9%) ;
- Un résultat non courant en hausse de 10 065 KMAD (>100%).

A noter que les impôts sur les bénéfices ont augmenté de 18 869 KMAD (>100%) en 2022, conséquence d'un résultat avant impôts en hausse de 60 411 KMAD (+63,0%).

Le tableau ci-dessous présente le contributif par filiale du résultat net consolidé du Groupe Akdital :

En K MAD	2020	% total	2021	% total	2021 PF	% total	2022	% total
CJO	5 088	18,4%	13 812	29,8%	12 358	22,1%	17 591	17,8%
CMCL	6 380	23,1%	8 557	18,4%	8 557	15,3%	4 562	4,6%
CIOC	42 192	152,9%	48 218	103,9%	47 891	85,7%	51 201	51,9%
HPC	24 544	89,0%	36 618	78,9%	36 599	65,5%	39 998	40,6%
CCAB	11 474	41,6%	27 928	60,2%	27 830	49,8%	27 277	27,7%
Atfal	-	0,0%	3 109	6,7%	1 904	3,4%	7 849	8,0%
VINCI	-	0,0%	1 587	3,4%	1 484	2,7%	1 725	1,8%
HPE	-	0,0%	11 607	25,0%	11 607	20,8%	26 264	26,6%
CIOJ	-	0,0%	1 465	3,2%	1 465	2,6%	5 132	5,2%
HPT	-	0,0%	-	0,0%	-	0,0%	1 375	1,4%
HIA	-	0,0%	-	0,0%	-	0,0%	2 879	2,9%
CIOA	-	0,0%	-	0,0%	-	0,0%	33	0,0%
CIOBT	-	0,0%	-	0,0%	-	0,0%	5 148	5,2%
CPSM	-	0,0%	-	0,0%	-	0,0%	-2 439	-2,5%
HPS	-	0,0%	-	0,0%	-	0,0%	-2 034	-2,1%
COPS	-	0,0%	-	0,0%	-	0,0%	83	0,1%
CSSF	-	0,0%	-	0,0%	-	0,0%	567	0,6%
CBB	-	0,0%	-	0,0%	-	0,0%	-65	-0,1%
OpCos	89 677	325,0%	152 900	329,6%	149 695	267,8%	187 146	189,9%
AKDITAL	-16 962	-61,5%	-45 315	-97,7%	-32 328	-57,8%	-20 968	-21,3%
Brochak	-16 188	-58,7%	-14 599	-31,5%	-20 400	-36,5%	-20 750	-21,1%
Taliak	-9 818	-35,6%	-10 868	-23,4%	-13 183	-23,6%	-13 976	-14,2%
Tahafa	-14 298	-51,8%	-19 704	-42,5%	-19 955	-35,7%	-18 086	-18,3%
Jaktalim	-320	-1,2%	-1 608	-3,5%	-1 608	-2,9%	-1 638	-1,7%
Tajak	-226	-0,8%	-3 993	-8,6%	-	0,0%	-	0,0%
Brafsante	-3 614	-13,1%	-3 158	-6,8%	-3 498	-6,3%	-1 269	-1,3%
Brafej	-8	0,0%	-8	0,0%	-8	0,0%	-11	0,0%
Psysante	-8	0,0%	-8	0,0%	-8	0,0%	-307	-0,3%
Tangersante	-20	-0,1%	-20	0,0%	-20	0,0%	-398	-0,4%
Bousante	-278	-1,0%	-696	-1,5%	-1 105	-2,0%	-9 861	-10,0%
Oncosante	-8	0,0%	-8	0,0%	-8	0,0%	-342	-0,3%
Agadirsante	-258	-0,9%	648	1,4%	-	0,0%	-	0,0%
Ciocinvest	-14	-0,1%	-8	0,0%	-8	0,0%	-8	0,0%
Giojedida	-8	0,0%	-41	-0,1%	-41	-0,1%	-2 079	-2,1%
Oncoagadir	-9	0,0%	-8	0,0%	-8	0,0%	-8	0,0%
Saleinvest	-24	-0,1%	-446	-1,0%	-	0,0%	-	0,0%
Akdital Immo	-24	-0,1%	-4 229	-9,1%	-	0,0%	-	0,0%
Bait Atfal	-	0,0%	-1 376	-3,0%	-1 628	-2,9%	1 123	1,1%
Kazak	-	0,0%	-887	-1,9%	-	0,0%	-	0,0%
Khouribga	-	0,0%	-15	0,0%	-	0,0%	-	0,0%
Asfi	-	0,0%	-142	-0,3%	-	0,0%	-	0,0%
Kenitra Sante	-	0,0%	-15	0,0%	-	0,0%	-	0,0%
Holding et ProCos	-62 086	-225,0%	-106 504	-229,6%	-93 806	-167,8%	-88 578	-89,9%
Résultat net consolidé	27 592	100,0%	46 396	100,0%	55 888	100,0%	98 570	100,0%

Source : Akdital

III.2.3 Analyse du bilan

En KMAD	2020	2021	2021PF	2022	Var. 20-21	Var. 21PF-22
Ecart d'acquisition	331	27 559	26 224	22 473	>100%	-14,3%
Immo en non valeurs	27 360	29 798	24 510	31 452	8,9%	28,3%
Immo. incorporelles	3 253	3 215	3 215	13 574	-1,2%	>100%
Immo. corporelles	721 730	1 254 614	888 740	1 609 033	73,8%	81,0%
Titre mis en équivalence	-	-	-	24 867	n.a	n.a
Immo. financières	21 854	5 323	104 307	113 658	-75,6%	9,0%
Impôts différés actifs	2 393	1 427	1 427	2 298	-40,3%	61,0%
Actif immobilisé	776 922	1 321 937	1 048 422	1 817 355	70,2%	73,3%
<i>Poids sur total bilan</i>	<i>58,6%</i>	<i>73,8%</i>	<i>71,6%</i>	<i>59,9%</i>	<i>15,1 pts</i>	<i>-11,7 pts</i>
Stocks et en-cours	27 435	21 917	21 917	57 094	-20,1%	>100%
Fournis. débiteurs, avances & acomptes	26 855	81 473	38 773	39 672	>100%	2,3%
Clients et comptes rattachés	230 847	240 484	245 726	384 594	4,2%	56,5%
Personnel	472	816	323	44	73,0%	-86,3%
Etat	17 706	42 025	27 555	25 105	>100%	-8,9%
Autres débiteurs	14 264	18 703	17 478	171 681	31,1%	>100%
Compte de régularisation actif	2 457	1 436	3 716	8 202	-41,6%	>100%
Actif circulant	320 037	406 854	355 487	686 391	27,1%	93,1%
<i>Poids sur total bilan</i>	<i>24,1%</i>	<i>22,7%</i>	<i>24,3%</i>	<i>22,6%</i>	<i>-1,4 pts</i>	<i>-1,7 pts</i>
Trésorerie - actif	228 515	63 370	59 385	530 260	-72,3%	>100%
Total actif	1 325 474	1 792 161	1 463 294	3 034 007	35,2%	>100%
Capital	100 000	100 000	100 000	126 667	0,0%	26,7%
Primes d'émission	247 273	247 273	247 273	984 826	0,0%	>100%
Réserve légale	-	-	-	-	n.a	n.a
Autres réserves & report à nouveau	-	-	-	-	n.a	n.a
Réserves consolidées	13 923	43 719	34 996	67 903	>100%	94,0%
Résultat net consolidé	27 592	46 396	55 888	98 570	68,2%	n.a
Total capitaux propres - part groupe	383 878	422 374	423 398	1 254 258	10,0%	>100%
Intérêts minoritaires	4 910	15 014	14 760	23 706	>100%	60,6%
Total capitaux propres	388 788	437 388	438 158	1 277 965	12,5%	>100%
<i>Poids sur total bilan</i>	<i>29,3%</i>	<i>24,4%</i>	<i>29,9%</i>	<i>42,1%</i>	<i>-4,9 pts</i>	<i>12,2 pts</i>
Emprunts obligataires	-	-	-	-	n.a	n.a
Autres dettes financières	460 382	554 602	479 602	433 581	20,5%	-9,6%
Dettes financières	460 382	554 602	479 602	433 581	20,5%	-9,6%
Provisions durables pour risques et charges	1 593	30 340	14 787	11 254	>100%	-23,9%
Fournisseurs et comptes rattachés	227 536	307 458	223 260	446 879	35,1%	>100%
Clients créditeurs, avances & acomptes	4	1 688	1 688	-	>100%	-100,0%
Personnel	5 202	10 341	10 341	14 325	98,8%	38,5%
Organismes sociaux	5 439	5 578	5 578	10 958	2,6%	96,4%
Etat	38 697	62 405	62 377	81 603	61,3%	30,8%
Comptes d'associés – créditeurs	56 672	65 016	18 353	21 471	14,7%	17,0%
Autres créanciers	104 379	98 880	94 731	449 049	-5,3%	>100%
Comptes de régularisation – passif	4 485	9 306	4 174	4 578	>100%	9,7%
Autres provisions pour risques et charges	416	780	780	863	87,5%	10,6%
Passif circulant	442 829	561 451	421 281	1 029 726	26,8%	>100%
<i>Poids sur total bilan</i>	<i>33,4%</i>	<i>31,3%</i>	<i>28,8%</i>	<i>33,9%</i>	<i>-2,1 pts</i>	<i>5,1 pts</i>
Trésorerie – passif	31 882	208 380	109 467	281 481	>100%	>100%
Total passif	1 325 474	1 792 161	1 463 294	3 034 007	35,2%	>100%

Source : Akdital

III.2.3.1 Actif immobilisé

L'actif immobilisé du Groupe Akdital se décompose comme suit :

En KMAD	2020	2021	2021PF	2022	Var. 20-21	Var. 21PF-22
Ecart d'acquisition	331	27 559	26 224	22 473	>100%	-14,3%
Immo en non valeurs	27 360	29 798	24 510	31 452	8,9%	28,3%
Immo. incorporelles	3 253	3 215	3 215	13 574	-1,2%	>100%
Immo. corporelles	721 730	1 254 614	888 740	1 609 033	73,8%	81,0%
Titres mis en équivalence	-	-	-	24 867	n.a	n.a
Immo. financières	21 854	5 323	104 307	113 658	-75,6%	9,0%
Impôts différés actifs	2 393	1 427	1 427	2 298	-40,3%	61,0%
Actif immobilisé	776 922	1 321 937	1 048 422	1 817 355	70,2%	73,3%

Source : Akdital

Une analyse détaillée de ces différents postes est présentée ci-après.

Ecart d'acquisition

L'écart d'acquisition s'établit à 22 473 KMAD en 2022, contre 26 224 KMAD en 2021PF et 331 KMAD en 2020.

La forte augmentation observée en 2021 (>100%) est due à la constatation des écarts d'acquisition bruts des nouvelles cliniques, notamment Clinique Pédiatrique Atfal (24 081 KMAD), DA VINCI (602 KMAD) et Agadir Santé (4 016 KMAD), légèrement diminués de leur amortissement.

La baisse observée en 2022 (-14,3% par rapport au 2021 PF) est essentiellement liée à l'amortissement de l'écart d'acquisition (1 472 KMAD), le reliquat de cette variation s'explique par la régularisation de la non prise en compte de l'écart d'acquisition relatif à Agadirsante suite au changement opéré dans le périmètre de consolidation 2021PF. Pour rappel, Akdital détient en 2022 une participation de 32% dans Akdital Immo, contre 65% en 2021 suite à l'entrée d'Aradei dans le capital d'Akdital Immo.

Immobilisations en non-valeur

En KMAD	2020	2021	2021PF	2022	Var. 20-21	Var. 21PF-22
Frais préliminaires	774	522	403	16 341	-32,5%	>100%
Charges à répartir sur plusieurs exercices	26 586	29 276	24 107	15 111	10,1%	-37,3%
Immobilisations en non-valeur	27 360	29 798	24 510	31 452	8,9%	28,3%

Source : Akdital

La valeur nette comptable des immobilisations en non-valeur s'établit à 29 798 KMAD à fin 2021, soit une hausse de 2 438 KMAD (8,9%) par rapport à l'exercice précédent. Cette hausse s'explique principalement par :

- La hausse des charges à répartir de 10,1% liée aux variations suivantes :
 - ✓ les frais de conseil juridiques et d'augmentation de capital dans le cadre de l'entrée d'Aradei dans le capital d'Akdital immo (+ 2 287 KMAD) ;
 - ✓ les frais de maîtrise d'œuvre dans le cadre des travaux d'extension du CIOC supportés par Brochak (+ 1 045 KMAD) ;
 - ✓ les frais d'acquisition des terrains ou des titres (Salé Invest, Safi Invest, etc...) notamment les frais d'enregistrement, de conservation foncière et frais notariés (+ 3 938 KMAD) ;
 - ✓ compensés par l'amortissement des charges à répartir (- 5 090 KMAD).
- La baisse des frais préliminaires de 32,5% suite à leur amortissements.

La valeur nette comptable des immobilisations en non-valeur s'établit à 31 452 KMAD à fin 2022, soit une hausse de 6 942 KMAD (+28,3%) par rapport à 2021PF. Cette hausse correspond principalement à :

- La hausse des frais préliminaire de >100% correspondant aux frais de formation et de déplacement nécessités dans le cadre de l'ouverture des 8 nouvelles cliniques en 2022 ;
- Compensée en partie par la baisse des charges à répartir sur plusieurs exercices (-37,3%) liée essentiellement à leur amortissement.

Immobilisations incorporelles

Le tableau ci-dessous présente l'évolution des immobilisations incorporelles sur la période 2020 – 2022.

En KMAD	2020	2021	2021PF	2022	Var. 20-21	Var. 21PF-22
Brevets, marques, droits et valeurs similaires	3 253	3 215	3 215	7 606	-1,2%	>100%
Autres immobilisations incorporelles	-	-	-	5 968	n.a	n.a
Immobilisations incorporelles	3 253	3 215	3 215	13 574	-1,2%	>100%

Source : Akdital

Les immobilisations incorporelles correspondent à des brevets, marques, droits et valeurs similaires.

Sur la période 2020 – 2021, la valeur des immobilisations incorporelles est en légère baisse (-1,2%), les acquisitions d'actifs incorporelles effectuées en 2021 (1 210 KMAD) étant légèrement inférieures au montant des amortissements de cet exercice (1 248 KMAD).

Sur la période 2021PF – 2022, la hausse des immobilisations incorporelles de 10 359 KMAD (>100%) s'explique principalement par les dépenses média engagées dans le cadre de la campagne de notoriété du Groupe, ainsi que par l'acquisition de licences informatiques.

Immobilisations corporelles

Le tableau ci-dessous présente la composition des immobilisations corporelles sur la période 2021 – 2022 :

En KMAD	2020	2021	2021PF	2022	Var. 20-21	Var. 21PF-22
Terrains	89 112	218 790	104 182	104 182	>100%	0,0%
Constructions	233 727	459 605	316 985	309 755	96,6%	-2,3%
Installations techniques, matériel et outillage	242 684	384 084	384 084	844 515	58,3%	>100%
Matériel de transport	4 937	3 870	3 870	3 680	-21,6%	-4,9%
Mobilier, matériel de bureau et AD ⁹⁶	43 554	63 230	63 184	213 547	45,2%	>100%
Immobilisations corporelles en cours	107 716	125 034	16 433	133 354	16,1%	>100%
Immobilisations corporelles	721 730	1 254 614	888 740	1 609 033	73,8%	81,0%

Source : Akdital

Sur la période 2020 – 2021, les immobilisations corporelles ont enregistré une hausse de 532 884 KMAD (+73,8%). Les principales variations expliquant cette hausse sont les suivantes :

- Les postes « terrains » et « constructions » ont cumulé une augmentation de 355 555 KMAD (soit plus de 100% de hausse) en 2021, ce qui s'explique principalement par :
 - ✓ l'intégration dans le périmètre de consolidation de Kazak et l'expertise menée en 2021 qui a extériorisé une valeur de son terrain de 58 770 KMAD ;
 - ✓ l'acquisition d'un terrain d'une valeur 8 000 KMAD par Asfi Invest en 2021 ;
 - ✓ l'acquisition d'un terrain d'une valeur de 35 000 KMAD par Salé Invest en 2021 ;
 - ✓ la hausse de la valeur nette comptable des constructions de Tajak de 142 619 KMAD expliquée par la livraison des centres de santé CIOJ et HPE ;
 - ✓ La hausse des constructions de Brochak de 47 072 KMAD suite à l'extension réalisée de CIOC (livraison à soi-même).

⁹⁶ Aménagements divers

- Le poste « Installations techniques, matériel et outillage » a augmenté de 141 401 KMAD en 2021 (+58,3%), ce qui s'explique principalement par :
 - ✓ l'intégration dans le périmètre de consolidation de nouvelles filiales : Da Vinci (+19 095 KMAD), HPE (+10 478 KMAD), CIOJ (+770 KMAD) et Clinique Pédiatrique Atfal (+6 389 KMAD)
 - ✓ les acquisitions de matériel et outillage par les différentes filiales du Groupe : +62 197 KMAD pour Bousante, +961 KMAD pour CJO, +1 275 KMAD pour CCAB, +2 205 KMAD pour CIOC, +1 713 KMAD pour HPC, +15 740 KMAD pour Ciojedida
- Le poste « Mobilier, matériel de bureau et aménagements divers » a augmenté de 19 676 KMAD (+45,2%). Cette variation s'explique par les acquisitions réalisées par les différentes filiales du Groupe : 3 687 KMAD pour CJO, 1 142 KMAD pour HPC, 1 416 KMAD pour CIOJ, 5 436 KMAD pour HPE, 2 729 KMAD pour Clinique Pédiatrique Atfal et 6 682 KMAD pour Da Vinci.
- Le poste « Immobilisations corporelles en cours » a augmenté de 17 318 KMAD (+16,1%). Cette hausse s'explique principalement par :
 - ✓ La hausse des immobilisations en cours relatives aux projets de Tanger (78 019 KMAD)
 - ✓ L'avancement des travaux de construction des établissements prévus à Agadir (portés par Agadirsante pour 35 055 KMAD)
 - ✓ Une diminution de 71 605 KMAD et de 25 224 KMAD respectivement au niveau de Tajak et Brochak suite à la livraison d'HPE/CIOJ⁹⁷ et l'extension du CIOC

Les immobilisations corporelles ont enregistré une hausse de 720 293 KMAD en 2022 (+81,0%), par rapport à 2021PF. Cette hausse est essentiellement portée par :

- Le poste « Installations techniques matériel et outillages » (+460 431 KMAD, >100%), dont la variation s'explique principalement par l'achat d'équipements médicaux et techniques nécessités dans le cadre des ouvertures des nouvelles cliniques de 2022 ;
- Le poste « Mobilier, matériel de bureau et AD » (+150 363 KMAD, >100%), dont la hausse est liée également au mobilier de bureau et d'hébergement installé dans les nouvelles cliniques ;
- Le poste « Immobilisations corporelles en cours » (+116 920 KMAD, >100%) dont la hausse s'explique par les équipements techniques et médicaux non encore mis en service dans les cliniques ouvertes en 2022.

Titres mis en équivalence

En KMAD	2020	2021	2021PF	2022	Var. 20-21	Var. 21PF-22
Titres mis en équivalence	-	-	-	24 867	n.a	n.a

Ce poste correspond à la quote-part détenue par Akdital dans Akdital Immo. A noter qu'en 2021PF, cette participation était classée dans le poste « Immobilisations financières » (autres créances financières) pour un montant de 472 KMAD.

En plus de ce reclassement comptable, cette hausse s'explique par l'augmentation de capital d'Akdital Immo réalisée courant 2022 (+79 000 KMAD) dans le cadre de l'entrée au capital d'Aradei.

Immobilisations financières

Le tableau ci-dessous présente l'évolution des immobilisations financières entre 2020 et 2022 :

En KMAD	2020	2021	2021PF	2022	Var. 20-21	Var. 21PF-22
Prêts immobilisés	1 285	386	386	-	-70%	-100,0%
Autres créances financières	20 569	4 937	103 921	113 658	-76%	9,4%
Immobilisations financières	21 854	5 323	104 307	113 658	-75,6%	9,0%

Source : Akdital

⁹⁷ Suite à la livraison d'HPE et de CIOJ, les actifs en question sont comptabilisés dans les postes « constructions »

Les immobilisations financières sont principalement constituées du poste « autres créances financières », qui se compose essentiellement de :

- dépôts et cautionnements sur l'exercice 2020 et 2021
- créances long-terme envers Akdital Immo sur 2021 PF et 2022.

En 2020, il s'agit de fonds versés par les Opcos aux PropCos à titre de caution concernant le loyer des constructions et/ou de matériel.

Les immobilisations financières ont connu une baisse de 16 532 KMAD en 2021 (-75,6%). Cette baisse s'explique principalement par l'élimination de l'ensemble des dépôts et cautionnement intragroupes (-15 632 KMAD, soit -75,6%).

A fin 2022, la valeur nette comptable des immobilisations financières s'établit à 113 658 KMAD, soit une hausse de 9 351 KMAD (+9,0%) par rapport à 2021PF. Cette hausse s'explique principalement par l'apport en compte courant réalisé au niveau d'Akdital Immo en 2022 (9 575 KMAD), conformément au protocole d'investissement d'Akdital Immo, et dans l'objectif de participer au financement des constructions des cliniques de 2022.

A noter qu'au niveau du poste « autres créances financières », l'écart entre 2021 et 2021 PF (98 984 KMAD) correspond à l'apport en compte courant d'associés d'Akdital dans Akdital Immo conformément au protocole d'investissement d'Akdital Immo.

Cet écart est dû au changement de la méthode de consolidation d'Akdital Immo, en passant de l'intégration globale en 2021 (incluant l'élimination des flux intragroupes avec Akdital Immo) à la mise en équivalence en 2021 PF⁹⁸.

Impôts différés actifs

Le tableau ci-dessous présente l'évolution des impôts différés actifs sur la période 2020-2022 :

En KMAD	2020	2021	2021PF	2022	Var. 20-21	Var. 21PF-22
Impôts différés actifs	2 393	1 427	1 427	2 298	-40,3%	61,0%

Source : Akdital

Le poste « Impôt différé actifs » s'établit à 1 427 KMAD en 2021, soit une baisse de 965 KMAD (- 40,3%) expliquée principalement par :

- La consommation partielle du stock de déficit reportable en 2021, induisant une baisse de l'impôt différé y afférent (-2 003 KMAD) ;
- La constatation en charges des immobilisations en non-valeur en 2021, induisant des impôts différés actifs de 181 KMAD ;
- L'impact de la compensation des impôts différés (actif / passif) (+594 KMAD) générée par le retraitement des contrats de crédit-bail.

Le poste « Impôt différé actifs » s'établit à 2 298 KMAD en 2022, soit une hausse de 871 KMAD (+61,0%) par rapport au proforma 2021 qui s'explique principalement par les 2 effets compensés suivants :

- La constatation, à titre temporaire, des déficits fiscaux sur les nouvelles cliniques ouvertes en 2022, ayant généré un impôt différé actif de 1 896 KMAD.
- La constatation, à titre permanent, de provisions clients sur certains organismes de sécurité sociale, ayant réduit l'impôt différé actif de 934 KMAD.

⁹⁸ Dans le cadre de la prise de participation d'Aradei dans le capital d'Akdital Immo, la participation d'Akdital dans cette dernière est passée de 65% au 31 décembre 2021 à 31,85% au 31 décembre 2022, induisant un changement de méthode de consolidation (passage de l'intégration globale à la mise en équivalence). Afin de permettre la comparabilité des comptes consolidés 2021 et 2022, la Société a produit des comptes consolidés pro forma au titre de l'exercice 2021.

III.2.3.2 Actif circulant

Le tableau ci-dessous présente l'évolution de l'actif circulant sur la période 2020-2022 :

En KMAD	2020	2021	2021PF	2022	Var. 20-21	Var. 21PF-22
Stocks et en-cours	27 435	21 917	21 917	57 094	-20,1%	>100%
Fournis. débiteurs, avances & acomptes	26 855	81 473	38 773	39 672	>100%	2,3%
Clients et comptes rattachés	230 847	240 484	245 726	384 594	4,2%	56,5%
Personnel	472	816	323	44	73,0%	-86,3%
Etat	17 706	42 025	27 555	25 105	>100%	-8,9%
Autres débiteurs	14 264	18 703	17 478	171 681	31,1%	>100%
Compte de régularisation actif	2 457	1 436	3 716	8 202	-41,6%	>100%
Actif circulant	320 037	406 854	355 487	686 391	27,1%	93,1%

Source : Akdital

Stocks et en-cours

Le tableau ci-dessous présente l'évolution des stocks et en cours du Groupe Akdital sur la période 2020-2022 :

En KMAD	2020	2021	2021PF	2022	Var. 20-21	Var. 21PF-22
Matières et fournitures consommables	27 435	21 917	21 917	57 094	-20,1%	>100%

Source : Akdital

Les stocks et encours correspondent exclusivement à des matières et fournitures consommables (médicaments et dispositifs médicaux).

La valeur comptable du stock final des matières et fournitures consommables a enregistré une baisse de 20,1% en 2021. Cette baisse s'explique principalement par une consommation plus importante des médicaments et des dispositifs médicaux en 2021 au niveau du Groupe.

En 2022, les stocks et encours ont affichés une hausse supérieure à 100% justifiée notamment par :

- L'approvisionnement des établissements de santé ouverts en 2022 à hauteur de 22 731 KMAD ;
- La hausse des niveaux de stock des établissements de santé opérationnels avant 2022 en lien avec la croissance de l'activité, et notamment CIOC (+9 638 KMAD) et CIOJ (+1 115 KMAD).

Créances de l'actif circulant

Les clients et comptes rattachés sont composés des créances du Groupe Akdital envers les organismes de couverture médicale (CNOPS, CNSS, CMIM, mutuelles privées, etc.), les entreprises, fondations et associations et les patients payants (qui ne disposent pas de couverture médicale).

Le tableau ci-dessous présente l'évolution des créances de l'actif circulant du Groupe Akdital sur la période 2020-2022 :

En KMAD	2020	2021	2021PF	2022	Var. 20-21	Var. 21PF-22
Clients et comptes rattachés	230 847	240 484	245 726	384 594	4,2%	56,5%

Source : Akdital

Sur la période 2020 – 2021, les créances clients ont augmenté de 4,2%. Cette variation à la hausse est expliquée par :

- L'augmentation des créances clients des nouvelles entités créées ou acquises en 2021 pour un montant de +29 334 KMAD, décliné comme suit : HPE (+13 266 KMAD), CIOJ (+3 676 KMAD), Vinci (+5 382 KMAD) et Clinique Pédiatrique Atfal (+7 003 KMAD) ;
- La hausse des créances clients des établissements opérationnels en 2020 en lien avec l'évolution de leur activité, dont HPC (+23 448 KMAD), CJO (+12 849 KMAD) et CCAB (+10 297 KMAD) ;
- Partiellement compensée par l'élimination des créances intragroupes en 2021 contrairement aux exercices 2019 et 2020. En retraitant ces neutralisations, la hausse des créances clients et comptes rattachés serait de l'ordre de 36%, en dessous de la croissance du chiffre d'affaires due à un retour progressif des recouvrements de créances clients auprès des organismes de couverture sociale après une année 2020 marquée par la pandémie de la COVID-19.

A noter que la hausse des créances clients concerne aussi bien les créances envers les organismes sociaux (+38 224 KMAD) que les créances envers les patients payants (+27 374 KMAD).

A noter également que les créances intragroupes n'étaient pas totalement neutralisées dans les comptes 2020 par omission⁹⁹. Ainsi, retraitées des intragroupes, la hausse des créances clients serait de 40% en 2020.

Sur la période 2021PF – 2022, les créances clients ont augmenté de 56,5%. Cette variation à la hausse est expliquée par :

- Les créances clients des 8 établissements de santé ouverts en 2022 à hauteur de 55 349 KMAD ;
- L'augmentation des créances clients de la quasi-totalité des autres établissements du Groupe, en lien avec la hausse de l'activité, dont principalement HPE (20 656 KMAD), HPC (19 645 KMAD), CJO (9 172 KMAD) et CIOC (25 651 KMAD).

⁹⁹ Les flux intragroupes ont fait l'objet d'une réserve de l'auditeur des comptes consolidés au titre de l'exercice 2020. La contrepartie de ces dépôts et cautionnements est contenue dans le passif circulant. Ces réserves ont été levées en 2021.

Le tableau ci-dessous présente la répartition des créances par filiale sur la période 2020-2022 et par ancienneté en 2022 :

En KMAD	2020	2021	2021PF	2022		
				< 6 mois	Entre 6 et 12 mois	> 12 mois
CJO	31 524	44 373	44 369	42 564	6 962	4 020
CCAB	22 574	32 871	32 869	27 811	2 228	5 794
CIOC	59 418	67 937	67 933	76 555	5 895	11 137
HPC	22 546	45 995	45 992	48 834	13 378	3 430
CMCL	5 301	10 764	10 764	15 141	2 302	1 808
ATFAL	-	7 003	7 001	12 148	564	566
Vinci	-	5 382	5 382	10 124	1 485	622
HPE	-	13 266	13 265	26 064	6 614	1 244
CIOJ	-	3 675	3 674	10 701	2 060	187
Akdital	13 274	42 521	42 518	12 800	25 070	38 425
Brochak	18 634	5 090	5 091	-2 226	-1 125	5 091
Tahafa	28 059	10 293	10 293	-889	-3 413	11 432
Taliak	23 896	11 181	11 181	2 577	-2 333	11 181
Brafsante	2 842	1 866	1 865	1 082	-2 804	182
Bousante	-	5 085	5 085	-	-	-
Ciojedida	-	1 223	1 223	889	1 713	1 223
Bait Al Atfal	-	1 668	1 668	-	-400	1 668
Jaktalim	3 585	4 799	4 799	432	482	4 797
Tajak	22	22	21	-	-	-
CPSM	-	-	-	6 858	-	-
CSSF	-	-	-	5 210	-	-
HPS	-	-	-	697	-	-
COPS	-	-	-	102	-	-
HPT	-	-	-	12 220	-	-
CIOBT	-	-	-	9 835	-	-
HIA	-	-	-	16 651	-	-
CIOA	-	-	-	3 775	-	-
Total	231 675	315 016	314 992	339 955	58 678	102 806
Intercos	-828	-74 530	-69 266		-116 846	
Conso	230 847	240 486	245 726		384 594	

Source : Akdital

Il est à noter qu'en raison d'un changement du système d'information de gestion commerciale ayant eu lieu sur la période 2019-2020, les données relatives à l'ancienneté des créances sur cette période ne sont pas disponibles.

A fin 2022, les créances datant de moins de 6 mois s'établissent à 339 955 KMAD, celles datant entre 6 mois et 12 mois, s'élèvent à 58 678 KMAD, tandis que celles datant de plus de 12 mois s'élèvent à 102 806 KMAD.

Le tableau ci-dessous présente l'évolution des créances du Groupe par nature sur la période 2020-2022 :

En KMAD	2020	2021	2021PF	2022	Var. 20-21	Var. 21PF-22
OPCO	141 364	231 266	231 266	395 585	63,6%	71,1%
Prise en Charge	120 362	182 889	182 889	321 850	51,9%	76,0%
Assurance	24 401	37 047	37 047	61 118	51,8%	65,0%
CMIM	6 241	14 014	14 014	16 113	>100%	15,0%
CNOPS	24 479	32 421	32 421	68 042	32,4%	>100%
CNSS	27 650	30 423	30 423	78 790	10,0%	>100%
Mutuelles	15 201	19 304	19 304	33 676	27,0%	74,5%
Autres PEC*	22 391	49 680	49 680	64 111	>100%	29,0%
Payants	21 002	48 376	48 376	73 735	>100%	52,4%
Holding et PropCo	90 311	83 748	83 726	105 854	-7,3%	26,4%
MOD	2 056	16 493	16 493	5 306	>100%	-67,8%
Management Fees	7 000	21 486	21 486	62 150	>100%	>100%
Loyers	77 037	41 227	41 205	31 099	-46,5%	-24,5%
Autres**	4 219	4 542	4 542	7 299	7,7%	60,7%
Total	231 676	315 014	314 992	501 439	36,0%	59,2%
Intercos	-828	-74 530	-69 266	-116 846	>100%	68,7%
Conso	230 847	240 484	245 726	384 594	4,2%	56,5%

Source : Akdital

(*) Autres PEC : cette catégorie comprend les contrats entreprises, fondations, associations et patientèle africaine

(**) Comprend essentiellement les intérêts sur CCA

En 2021, les créances des Opco s'élèvent à 231 266 KMAD contre 141 364 KMAD en 2020, soit une hausse de 63,6% portée par les variations suivantes :

- Hausse des créances des patients PEC de 51,9% portée principalement par la hausse des créances envers la CMIM (>100%), les assurances (+51,8%) la CNOPS (+32,4%), et les autres PEC (>100%) comprenant les contrats entreprises, fondations, associations et la patientèle africaine ;
- Hausse des créances des patients payants >100% sur la période.

En 2022, les créances des Opco s'élèvent à 395 585 KMAD contre 231 266 KMAD en 2021PF, soit une hausse de 71,1% portée par les variations suivantes :

- Hausse des créances des patients PEC de 76,0% portée principalement par la hausse des créances envers la CNOPS (>100%), la CNSS (>100%), les mutuelles (+74,5%), les assurances (+65,0%) et les autres PEC (>29,0%) comprenant les contrats entreprises, fondations, associations et la patientèle africaine ;
- Hausse des créances des patients payants de 52,4% sur la période.

Le tableau ci-dessous présente l'évolution du taux de contentieux et de provisionnement des créances du Groupe sur la période 2020-2022 :

En KMAD	2020	2021	2021PF	2022	Var. 20-21	Var. 21PF-22
Créances brutes	239 236	250 798	235 413	409 927	4,8%	74,1%
Total provisions	8 389	10 313	10 313	25 334	22,9%	>100%
<i>Dont pris en charge</i>	<i>2 080</i>	<i>3 995</i>	<i>3 995</i>	<i>16 380</i>	<i>92,1%</i>	<i>>100%</i>
<i>Dont payants</i>	<i>6 309</i>	<i>6 317</i>	<i>6 317</i>	<i>8 954</i>	<i>0,1%</i>	<i>41,7%</i>
Créances nettes	230 847	240 484	245 726	384 593	4,2%	70,89%
Total contentieux	6 795	8 481	8 481	29 285	24,8%	>100%
<i>Taux de contentieux</i>	<i>2,8%</i>	<i>3,4%</i>	<i>3,6%</i>	<i>7,1%</i>	<i>0,5 pts</i>	<i>3,5 pts</i>
<i>Taux de provisionnement</i>	<i>3,5%</i>	<i>4,1%</i>	<i>4,4%</i>	<i>6,2%</i>	<i>0,6 pts</i>	<i>1,8 pts</i>

Source : Akdital

Taux de provisionnement = total provisions / montant brut des créances

Taux de contentieux = montant des contentieux / montant brut des créances

En concertation avec les commissaires aux comptes, le comité d'audit tenu le 28 mars 2023 a validé les nouvelles règles de provisionnement du Groupe¹⁰⁰, qui ont été fixées selon la nature du dossier de créances ainsi que son antériorité :

- Dossiers de patients "Pris en Charge" par des organismes de couverture maladie : pour les dossiers dont l'antériorité atteint 24 mois, la créance est provisionnée à hauteur de 100% (à l'exception de l'activité d'oncologie dû à la spécificité de ladite activité) ;
- Dossier de patients "Non pris en Charge" dits "Payants" : pour les dossiers dont l'antériorité est supérieure à 12 mois, la créance est provisionnée à 100%.

A noter que ces règles ont été appliquées aux comptes audités 2022.

Sur la période 2020 – 2021, la hausse des provisions a essentiellement concerné les patients pris en charges (+1 915 KMAD pour les patients pris en charge et +8 KMAD pour les patients payants). A fin 2021, les patients pris en charge représentaient 39% des provisions (contre 61% pour les patients payants).

Sur la période 2021 PF – 2022, marquée notamment pour un changement des règles de provisionnement, la hausse des provisions a concerné les patients pris en charge (+12 385 KMAD) ainsi que les patients payants (+2 637 KMAD). A fin 2022, les patients pris en charge représentaient 65% des provisions (contre 35% pour les patients payants).

Le taux de contentieux des créances s'établit à 7,1% en 2022, 3,6% en 2021PF et 2,8% en 2020. Le taux de provisionnement des créances s'établit à 6,2% en 2022, 4,4% en 2021PF et 3,5% en 2020.

A noter que l'évolution des taux de contentieux et de provisionnement entre 2021PF et 2022 s'explique principalement par un changement de la politique de provisionnement adopté par le Groupe en 2022¹⁰¹.

¹⁰⁰ Les nouvelles règles de provisionnement validées par le comité d'audit tenu le 28 mars 2023 ont été présentées lors du conseil d'administration tenu le 30 mars 2023.

¹⁰¹ Sur la période 2020 – 2021, les règles de provisionnement qui étaient en vigueur sont les suivantes :

- Dossiers de patients "Pris en Charge" par des organismes de couverture maladie : pour les dossiers dont l'antériorité est comprise entre 24 et 36 mois, la créance est provisionnée à hauteur de 25%. Si l'antériorité est supérieure à 36 mois, la créance est provisionnée à 100% ;
- Dossier de patients "non pris en charge" dits "payants" : pour les dossiers dont l'antériorité est supérieure à 12 mois, la créance est provisionnée à 100%.

Autres créances et comptes de régularisation

Le tableau ci-dessous présente l'évolution des autres créances et comptes de régularisation sur la période 2020-2022 :

En KMAD	2020	2021	2021PF	2022	Var. 20-21	Var. 21PF-22
Fournisseurs débiteurs, avances et acomptes	26 855	81 473	38 773	39 672	>100%	2,3%
Personnel	472	816	323	44	73,0%	-86,3%
Etat	17 706	42 025	27 555	25 105	>100%	-8,9%
Autres débiteurs	14 264	18 703	17 478	171 681	31,1%	>100%
Comptes de régularisation actif	2 457	1 436	3 716	8 202	-41,6%	>100%
Total	61 755	144 454	87 845	244 704	>100%	>100%

Source : Akdital

Sur la période 2020 – 2021, les autres créances et comptes de régularisation ont augmenté de 82 699 KMAD (soit plus de 100%), ce qui s'explique principalement par :

- hausse des « fournisseurs débiteurs, avances et acomptes » (+ 54 617 KMAD, soit plus de 100%), qui correspondent essentiellement à des avances versées à des prestataires de construction. Ces avances sont portées par Agadirsanté¹⁰² (+30 216 K MAD), Saleinvest¹ (+7 665 KMAD) et Tahafa (+7 494 KMAD)
- hausse des créances envers l'état de 24 319 KMAD (>100%) qui s'explique par :
 - ✓ L'entrée dans le périmètre de consolidation de la société KAZAK, dont le solde de l'état débiteur s'élève à 12 305 KMAD, composé principalement de TVA récupérable de 7 898 KMAD et un crédit TVA de 4 407 KMAD
 - ✓ La hausse des comptes d'Etat débiteurs de CIOC de l'ordre de 8 700 KMAD qui correspondent aux acomptes sur IS¹⁰³ versés au cours de l'année 2021
 - ✓ Une augmentation de 4 271 KMAD au niveau d'Akdital, liée à la TVA récupérable (3 495 KMAD), au crédit de TVA (670 KMAD) et au crédit aux acomptes sur IS versés au cours de l'année de (263 KMAD)
- hausse du poste « Autres débiteurs » (+ 4 439 KMAD, soit +31,1%) qui s'explique principalement par la combinaison des variations suivantes :
 - ✓ Une hausse des avances pour le fournisseur en charge des aménagements des établissements de santé prévus à Tanger comptabilisées en 2021 au niveau d'Akdital (+7 580 KMAD)
 - ✓ compensée par les éliminations intragroupes¹⁰⁴ en 2021 relatives aux transferts de charges (notamment la taxe sur les services communaux (TSC), les frais d'eau (Lydec) et les frais d'assurance multirisques). Ces transferts de charges concernent principalement Brochak (vers CIOC) et Taliak (vers CCAB) pour des montants respectifs de 2 393 KMAD et 1 154 KMAD. A noter que ces éliminations n'ont pas été effectuées en 2019 et 2020.
- baisse du poste « comptes de régularisation actif » de 1 021 KMAD justifiée par les variations suivantes :
 - ✓ diminution des charges constatées d'avance de 120 KMAD ;
 - ✓ apurement des comptes d'attente de 515 KMAD ;
 - ✓ retraitement des facturations des intérêts sur prêts intragroupes contrairement à l'exercice 2020 (impact de -423 KMAD).

A fin 2022, les autres créances et comptes de régularisation s'établissent à 244 704 KMAD contre 87 845 KMAD en 2021PF, soit une hausse de plus de 100% due aux principales variations suivantes :

- La hausse du poste « Autres débiteurs » (+154 203 KMAD, soit >100%) principalement constituée d'avances pour des fournisseurs en charge des aménagements et équipements des établissements de santé à Bouskoura, Safi, Sidi Maarouf, Tanger, Agadir et Salé ;
- La hausse des comptes de régularisation actif de plus de 100% pour s'établir à 8 202 KMAD expliquée essentiellement par :

¹⁰² A noter qu'Agadirsante, Saleinvest et Kazak sont des filiales d'Akdital Immo, détenue majoritairement par Aradei Capital depuis janvier 2022

¹⁰³ IS : Impôt sur les sociétés

¹⁰⁴ Les flux intragroupes ont fait l'objet d'une réserve de l'auditeur des comptes consolidés au titre des exercices 2019 et 2020. Ces réserves ont été levées en 2021.

- ✓ L'augmentation des intérêts sur CCA dus par Akdital Immo à Akdital (+3 338 KMAD) ;
- ✓ Les charges constatées d'avance sur les nouvelles cliniques ouvertes en 2022 pour près de 1 746 KMAD.

III.2.3.3 Trésorerie-actif

Le tableau ci-dessous présente l'évolution de la trésorerie active du Groupe Akdital sur la période 2020-2022 :

En KMAD	2020	2021	2021PF	2022	Var. 20-21	Var. 21PF-22
Chèques et valeurs à encaisser	181	3 436	3 337	33 292	>100%	>100%
Banques, Trésorerie gén. et chèques post.	226 669	58 254	54 769	495 084	-74,3%	>100%
Caisse, régies d'avance et accreditifs	1 665	1 679	1 279	1 884	0,8%	47,3%
Contrepartie des éliminations	-	-	-	-	n.a	n.a
Trésorerie -actif	228 515	63 370	59 385	530 260	-72,3%	>100%

Source : Akdital

Sur la période 2020 – 2021, la trésorerie active a baissé de 165 145 KMAD (-72,3%), principalement portée par le poste « banques, trésorerie générale et chèques postaux » (-168 415 KMAD, soit -74,3%) suite aux nombreux investissements du Groupe en vue de mener à bien son plan de développement.

La trésorerie du groupe a été fortement améliorée en 2022, enregistrant une augmentation de 470 875 KMAD par rapport au 2021PF (soit plus de 100%). Cette augmentation est principalement portée par le poste « banques, trésorerie générale et chèques postaux » (+440 315 KMAD, soit +100%) suite à l'IPO d'Akdital en décembre 2022.

III.2.3.4 Capitaux propres

L'évolution des capitaux propres sur la période 2020-2022 se présente comme suit :

En KMAD	2020	2021	2021PF	2022	Var. 20-21	Var. 21PF-22
Capital	100 000	100 000	100 000	126 667	0,0%	26,7%
Primes d'émission	247 273	247 273	247 273	984 826	0,0%	>100%
Réserves consolidées	13 923	43 719	34 996	67 903	>100%	94,0%
Résultat net consolidé	27 592	46 396	55 888	98 570	68,2%	76,4%
Total capitaux propres - part groupe	383 878	422 374	423 398	1 254 258	10,0%	>100%
Intérêts minoritaires	4 910	15 014	14 760	23 706	>100%	60,6%
Total capitaux propres	388 788	437 388	438 158	1 277 965	12,5%	>100%

Source : Akdital

A fin 2021, les capitaux propres consolidés s'établissent à 438 388 KMAD, en hausse de 12,5% par rapport à l'exercice précédent, ce qui s'explique par :

- l'allocation d'une partie du résultat net 2020 en réserves (lors de l'exercice 2021)
- l'impact du retraitement de l'écart d'acquisition des cliniques intégrées dans le périmètre de consolidation en 2021 (Clinique Vinci et Clinique Pédiatrique Atfal)
- un résultat net consolidé en hausse de 18 804 KMAD

A fin 2022, les capitaux propres consolidés s'établissent à 1 277 965 KMAD, en hausse de 839 807 KMAD (>100%) par rapport au proforma 2021. Cette variation est principalement liée à l'IPO d'Akdital en décembre 2022.

III.2.3.5 Dettes financières

L'évolution des dettes financières long-terme sur la période 2020-2022 se présente comme suit :

En KMAD	2020	2021	2021PF	2022	Var. 20-21	Var. 21PF-22
Dettes financières de crédit-bail	51 097	113 477	113 477	130 857	>100%	15,3%
Autres dettes de financement	409 284	441 125	366 125	302 724	7,8%	-17,3%
Total	460 382	554 602	479 602	433 581	20,5%	-9,6%

Source : Akdital

A fin 2021, les dettes financières s'établissent à 554 602 KMAD, soit une hausse de 20,5% par rapport à l'exercice précédent. Cette hausse se décompose comme suit :

- une hausse des encours crédit-bail de 62 380 KMAD (>100%), qui s'explique principalement par la combinaison des éléments suivants :
 - ✓ l'intégration des sociétés Clinique Pédiatrique Atfal et Da Vinci dans le périmètre de consolidation. L'impact sur les encours de crédit-bail de cette intégration est de +9 865 KMAD (+ 4 533 KMAD pour Clinique Pédiatrique Atfal et +5 332 KMAD pour Da Vinci)
 - ✓ une hausse des encours de crédit-bail d'HPC (+26 764 KMAD), CIOC (+24 464 KMAD), Brafsante (+15 801 KMAD) suite à la souscription par ces filiales à de nouveaux contrats de crédit-bail portant essentiellement sur du matériel médical
 - ✓ une baisse des encours de crédit-bail de Brochak (-14 274 KMAD)
- une hausse des dettes de financement (hors crédit-bail) de 31 840 KMAD (+7,8%), qui s'explique par la combinaison des variations suivantes :
 - ✓ la hausse des encours de dettes des sociétés suivantes :
 - Tajak (+39 018 KMAD) suite à la hausse de la dette bancaire
 - Akdital (+25 837 KMAD) : cette hausse s'explique principalement par le reclassement de comptes courants d'associés d'un montant de 27 833 KMAD en dettes de financement tenant compte de leur antériorité (supérieure à un an) et la non exigibilité de leur remboursement. Ces derniers, comptabilisés initialement en passif circulant, sont détaillés dans le tableau ci-dessous :

En KMAD	2021
AL-RAZI LIMITED	18 750
M. Ahmed AKDIM	2 271
Mme. Fatima AKDIM	2 271
M. Rochdi TALIB	2 271
M. Brahim AKDIM	2 271
Total	27 833

Source : Akdital

- Brochak (+5 965 KMAD) suite à la hausse de la dette bancaire (+37 713 KMAD) et un remboursement des dettes envers les fournisseurs d'immobilisations de (-31 749 KMAD)
 - CJO (+3 044 KMAD) suite à la hausse de la dette bancaire
- ✓ La baisse des autres dettes financières des sociétés suivantes :
 - Tahafa (-26 521 KMAD) suite au remboursement des dettes envers les fournisseurs d'immobilisations de (-57 080 KMAD) et la hausse de la dette bancaire (+30 560 KMAD)
 - Taliak (-9 351 KMAD) suite au remboursement des dettes envers les fournisseurs d'immobilisation (-17 271 KMAD) et la hausse de la dette bancaire (7 920 KMAD)
 - Brafsante : (-6 909 KMAD) due à un remboursement équivalent des dettes envers les fournisseurs d'immobilisations

A fin 2022, les dettes financières s'établissent à 433 581 KMAD, soit une baisse de 9,6%, par rapport à au 2021PF. Cette baisse se décompose comme suit :

- une baisse des dettes de financement (hors crédit-bail) de 63 400 KMAD (-17,3%), qui s'explique par la combinaison des variations suivantes :
 - ✓ Le reclassement des dettes envers les fournisseurs d'immobilisations dans le poste « Autres Créanciers » (Passif circulant) de 12 981 KMAD¹⁰⁵ ;
 - ✓ La baisse des dettes de financement (hors crédit-bail) des sociétés suivantes :
 - Akdital (-29 166 KMAD) suite à (i) la conversion des comptes courants de Al Razi Limited (18 750 KMAD) en capital, (ii) le remboursement des comptes courants d'associés d'un montant de 9 084 KMAD et (iii) la baisse de la dette bancaire de 1 333 KMAD ;
 - Brochak (-12 933 KMAD), Tahafa (-10 206 KMAD), CJO (-3 789 KMAD), Taliak (-3 036 KMAD) et Jaktalim (-760 KMAD) suite à la baisse de la dette bancaire.
 - ✓ Compensée par la hausse des encours de dettes de Clinique Panorama Sidi Maarouf (+7 390 KMAD) suite à la hausse de la dette bancaire.
- une hausse des encours crédit-bail de 17 380 KMAD (+15,3%), qui s'explique principalement par la combinaison des éléments suivants :
 - ✓ une hausse des encours de crédit-bail de CIOC (+28 849 KMAD) suite à la souscription principalement du contrat de leasing du 3^{ème} accélérateur de radiothérapie, et Akdital (+1 159 KMAD) suite à la souscription à de nouveaux contrats de crédit-bail portant sur des véhicules de services. ;
 - ✓ compensée par une baisse des encours de crédit-bail de, Brochak (-6 497 KMAD), CJO (-5 758 KMAD) et Clinique Pédiatrique Atfal (-1 450 KMAD).

¹⁰⁵ Par souci de clarté, et en accord avec les commissaires aux comptes, les dettes envers les fournisseurs d'immobilisations ont été reclassées au passif circulant dans le poste « Autres Créanciers ». L'objectif étant que le poste « Dettes de Financement » soit composé uniquement de dettes bancaires et de dettes de crédit-bail.

III.2.3.6 Provisions durables pour risques et charges

Le tableau ci-dessous présente l'évolution des provisions durables pour risques et charges sur la période 2020-2022 :

En KMAD	2020	2021	2021PF	2022	Var. 20-21	Var. 21PF-22
Impôt différé passif	1 593	29 592	13 056	10 545	>100%	-19,2%
Provisions pour risques et charges	-	748	1 731	708	n.a	-59,1%
Total	1 593	30 340	14 787	11 254	>100%	-23,9%

Source : Akdital

Le poste « impôt différé passif » est principalement composé d'IDP sur contrats de crédit-bail et de provisions sur réintégration de provisions clients.

A fin 2021, le poste « Impôt différé passif » s'établit à 29 592 KMAD, soit une hausse de 27 999 KMAD (> 100%) expliquée principalement par :

- l'augmentation de l'impôt différé passif (+1 872 KMAD) générée par le retraitement des contrats de crédit-bail ;
- la réévaluation des actifs corporels (terrain et construction) suite à l'acquisition des titres de participation de Kazak et Bait Al Atfal induisant l'augmentation de l'impôt différé passif (+26 340 KMAD).

A fin 2021, les provisions pour risques et charges correspondent à des écarts d'acquisitions négatifs suite à l'acquisition par Akdital de 5% de capital de Tahafa.

A fin 2022, le poste « Impôt différé passif » s'établit à 10 545 KMAD, soit une baisse de 2 511 KMAD par rapport à 2021PF (-19,2%) qui s'explique principalement par :

- la réévaluation des actifs corporels (terrain et construction) suite à l'acquisition des titres de participation de Kazak et Bait Al Atfal induisant une baisse de l'impôt différé passif (- 3 668 KMAD) ;
- La constatation, à titre permanent, des provisions pour risques clients sur CMCL, générant un impôt différé passif de + 753 KMAD ;
- La réévaluation du retraitement consolidation du crédit-bail à fin 2022, générant un impôt différé passif de +254 KMAD.

A fin 2022, les provisions pour risques et charges de 708 KMAD, couvrent un « goodwill » généré sur l'acquisition en 2021 de 13% du capital de Tahafa.

III.2.3.7 Passif circulant

L'évolution du passif circulant sur la période 2020-2022 se présente comme suit :

En KMAD	2020	2021	2021PF	2022	Var. 20-21	Var. 21PF-22
Fournisseurs et comptes rattachés	227 536	307 458	223 260	446 879	35,1%	>100%
Clients créditeurs, avances & acomptes	4	1 688	1 688	-	>100%	-100,0%
Personnel	5 202	10 341	10 341	14 325	98,8%	38,5%
Organismes sociaux	5 439	5 578	5 578	10 958	2,6%	96,4%
Etat	38 697	62 405	62 377	81 603	61,3%	30,8%
Comptes d'associés – créditeurs	56 672	65 016	18 353	21 471	14,7%	17,0%
Autres créanciers	104 379	98 880	94 731	449 049	-5,3%	>100%
Comptes de régularisation – passif	4 485	9 306	4 174	4 578	>100%	9,7%
Autres provisions pour risques et charges	416	780	780	863	87,5%	10,6%
Passif circulant	442 829	561 451	421 281	1 029 726	26,8%	>100%

Source : Akdital

Fournisseurs et comptes rattachés

En KMAD	2020	2021	2021PF	2022	Var. 20-21	Var. 21PF-22
Fournisseurs et comptes rattachés	227 536	307 458	223 260	446 879	35,1%	>100%

Source : Akdital

Les fournisseurs et comptes rattachés ont augmenté de 35,1% en 2021 pour s'établir à 307 458 KMAD. Cette hausse s'explique par :

- l'intégration en 2021 de nouvelles entités : HPE, CIOJ, Clinique Pédiatrique Atfal, et Da Vinci (impact de +47 336 KMAD)
- l'augmentation des achats de certaines entités du groupe suite à la hausse de leur niveau d'activité, en particulier :
 - ✓ Agadirsante¹⁰⁶ : + 39 916 KMAD qui concernent principalement une dette envers un fournisseur intervenant les travaux de construction des établissements prévus à Agadir ;
 - ✓ Kazak : +22 936 KMAD suite à l'intégration de la société dans le périmètre de consolidation. A noter qu'il s'agit principalement de dettes envers les sociétés de construction et les prestataires intervenant dans la construction de l'Hôpital Privé de Tanger et du CIOBT ;
 - ✓ Bousante : +18 366 KMAD qui correspondent principalement à une dette envers un fournisseur intervenant les travaux de construction d'HPE et CIOJ ;
 - ✓ CIOC : +13 360 KMAD qui s'explique principalement par l'extension du centre qui génère des dettes fournisseurs plus importantes suite à la hausse du niveau d'activité (médicaments, consommables et dispositifs médicaux, etc.) ;
 - ✓ Saleinvest¹ : + 8 120 KMAD qui concernent principalement une dette envers un fournisseur intervenant les travaux de construction des établissements prévus à Salé ;
 - ✓ CIOJedida : +9 859 KMAD correspondant aux dettes envers les fournisseurs de matériel médical pour l'équipement du CIOJ.
- la baisse des dettes sur certaines entités du Groupe, en particulier :
 - ✓ CCAB : -11 239 KMAD suite à l'apurement de loyers dus en faveur de Taliak ;
 - ✓ Brochak (-4 605 KMAD), Tahafa (-3 178 KMAD), Brafsante (-4 416 KMAD) et Tajak (-1 935 KMAD) suite au paiement des fournisseurs de matériel médical et de constructions.
- l'apurement des flux intragroupes en 2021, pour un montant global de -62 321 KMAD.

¹⁰⁶ A noter qu'Agadirsante et Saleinvest sont des filiales d'Akdital Immo, détenue majoritairement par Aradei Capital depuis janvier 2022

Les fournisseurs et comptes rattachés ont augmenté de plus de 100% en 2022 par rapport au 2021PF pour s'établir à 446 879 KMAD. Cette hausse s'explique par :

- l'intégration en 2022 des dettes sur les fournisseurs d'exploitations des nouvelles entités : HIA, CIOA, HPT, CIOBT, CSSF, CPSM, HPS et COPS (impact de +183 356 KMAD) ;
- l'augmentation des achats d'exploitation de certaines entités du groupe suite à la hausse de leur niveau d'activité, en particulier CIOC (+28 049 KMAD), HPC (+5 591 KMAD) et CMCL (+4 914 KMAD), dont le chiffre d'affaires a augmenté respectivement de 28%, 9,3% et 2,2% ;
- la baisse des dettes sur certaines entités du Groupe, en particulier la clinique Vinci (- 4 458 KMAD), la clinique Ain Borja (-3 521 KMAD) et Brochak (-2 369 KMAD).

Autres dettes et comptes de régularisation

L'évolution des autres dettes et comptes de régularisation sur la période 2020-2022 se présente comme suit :

En KMAD	2020	2021	2021PF	2022	Var. 20-21	Var. 21PF-22
Clients créditeurs, avances et acomptes	4	1 688	1 688	-	>100%	-100,0%
Personnel	5 202	10 341	10 341	14 325	98,8%	38,5%
Organismes sociaux	5 439	5 578	5 578	10 958	2,6%	96,4%
Etat	38 697	62 405	62 377	81 603	61,3%	30,8%
Comptes d'associés	56 672	65 016	18 353	21 471	14,7%	17,0%
Autres créanciers	104 379	98 880	94 731	449 049	-5,3%	>100%
Comptes de régularisation passif	4 485	9 306	4 174	4 578	>100%	9,7%
Autres provisions pour risques et charges	416	780	780	863	87,5%	10,6%
Total	215 293	253 993	198 022	582 847	18,0%	>100%

Source : Akdital

Les autres dettes et comptes de régularisation ont connu une hausse de 18,0% en 2021 pour s'établir à 253 993 KMAD. Cette augmentation est principalement due à la combinaison des variations suivantes :

- Hausse du compte « Clients créditeurs, avances et acomptes » de 1 684 KMAD (>100%) correspondant à une avance payée sur loyer ;
- Hausse du poste « Etat » (+ 23 708 KMAD, soit +61,3%). Ce poste correspond principalement à :
 - ✓ la contribution des entités intégrées dans le périmètre de consolidation en 2021 (HPE, Clinique Pédiatrique Atfal et Da Vinci) pour des montants respectifs de 3 174 KMAD, 740 KMAD et 1 138 KMAD ;
 - ✓ une variation à la hausse relative aux comptes d'impôts sur les sociétés, de TVA et autres impôts et taxes pour les autres sociétés du Groupe qui découle de la hausse de l'activité (+18 677 KMAD).
- Hausse du compte courant d'associés de 8 344 KMAD (+14,7%) suite à :
 - ✓ Augmentation 46 573 KMAD du compte courant associé au niveau Akdital Immo (envers les minoritaires) ;
 - ✓ Le reclassement de comptes courants d'associés d'un montant de 27 833 KMAD en dettes de financement tenant compte de leur antériorité (supérieure à un an) et la non-exigibilité de leur remboursement ;
 - ✓ La neutralisation de comptes courants de certaines filiales envers Akdital lors de l'exercice 2021 (contrairement aux autres exercices précédents) pour 10 395 KMAD, dont 7 497 KMAD pour Tajak et 2 000 KMAD Saleinvest.
- Hausse des dettes envers le personnel de 5 139 KMAD (+98,8%) qui s'explique par :
 - ✓ la part des nouvelles entités intégrées en 2021 notamment HPE, Clinique Pédiatrique Atfal et Da Vinci, qui ont contribué respectivement de 700 KMAD, 260 KMAD, et 180 KMAD ;
 - ✓ une hausse des charges dues au personnel au niveau de HPC de 1 820 KMAD principalement constituées de primes annuelles ;

- ✓ une hausse des charges de personnel de 824 KMAD au niveau de CIOC, principalement liée à la provision pour congé et la prime annuelle constatées en 2021.
- Hausse des comptes de régularisation passif de 4 821 KMAD (soit une augmentation supérieure à 100%), qui correspond essentiellement à des intérêts courus non échus relatifs aux crédits bancaires portés par Tajak.

A noter qu'en 2020 les comptes courants incluent par omission des flux intragroupes.

Les autres dettes et comptes de régularisation ont connu une hausse de >100% en 2022 pour s'établir à 582 847 KMAD. Cette augmentation est principalement due à la combinaison des variations suivantes :

- Hausse du poste « Autres créanciers » (+354 318 KMAD, soit >100%), qui s'explique principalement par le reclassement des dettes envers les fournisseurs d'immobilisations qui étaient comptabilisées en « autres dettes de financement » (cf. partie « dettes financières »). Ce poste est composé notamment :
 - ✓ De dettes sur les fournisseurs d'immobilisations pour près de 204 532 KMAD, en lien avec les investissements nécessités pour l'ouverture des 8 nouvelles cliniques ;
 - ✓ Les dettes sur les fournisseurs d'immobilisations portés par Akdital pour près de 175 381 KMAD correspondant à des effets à payer en 2023 aux fournisseurs d'immobilisations des nouvelles entités ouvertes en 2022, et celles à ouvrir à l'horizon de 2023 ;
- Hausse du poste « Etat » (+19 226 KMAD, soit une augmentation de 30,8%) qui s'explique principalement par la hausse de l'IS de + 18 869 KMAD liée à la croissance de l'activité du Groupe Akdital ;
- Hausse du poste « Organismes sociaux » (+5 380 KMAD, soit une augmentation de 96,4%) qui s'explique par :
 - ✓ la contribution des entités intégrées dans le périmètre de consolidation en 2022 (HIA, CIOA, HPT, CIOBT, CSSF, CPSM, HPS et COPS) pour un impact total de 1 673 KMAD ;
 - ✓ La hausse des dettes sociales de la holding de 2 761 KMAD, principalement tirée par la hausse sur la dette CNSS de 2 331 en lien avec l'augmentation des effectifs de support de la holding pour l'accompagnement de la croissance du groupe.
- Hausse du poste « Compte d'associés » de 3 118 KMAD (+17,0%), composé des dettes envers les actionnaires des Opcos et des Propcos autres qu'Akdital (avances en comptes courants principalement). Cette hausse est due à l'entrée au capital de personnes physiques à HPT et CIOBT qui a été accompagnée d'avances en compte courant de la part de ces nouveaux actionnaires à ces deux filiales.

Le tableau ci-dessous présente la répartition des dettes fournisseurs et comptes rattachés par ancienneté sur la période 2020-2022 :

En KMAD	2020	< 6 mois	> 6 mois	2021	< 6 mois	> 6 mois	2021PF	< 6 mois	> 6 mois	2022	< 6 mois	> 6 mois
CJO	27 354	11 631	15 722	26 224	14 136	12 088	26 224	14 136	12 088	32 018	3 007	29 011
CCAB	36 938	6 443	30 495	25 700	3 184	22 516	25 700	3 184	22 516	23 989	1 007	22 982
CIOC	58 691	13 274	45 417	72 051	53 554	18 497	72 051	53 554	18 497	106 592	17 888	88 704
HPC	24 629	5 181	19 448	29 260	10 330	18 931	29 260	10 330	18 931	39 840	5 011	34 829
Longchamps	11 163	-474	11 637	11 287	103	11 184	11 287	103	11 184	15 785	2 634	13 151
ATFAL	-	-	-	6 991	6 197	794	6 991	6 197	794	6 717	1 145	5 572
Vinci	-	-	-	14 363	2 484	11 879	14 363	2 484	11 879	11 369	-784	12 153
HPE	-	-	-	21 150	21 150	-	21 150	21 150	-	33 004	5 633	27 371
CIOJ	-	-	-	4 833	4 833	-	4 833	4 833	-	10 009	2 296	7 713
AKDITAL	7 036	108	6 928	7 494	5 249	2 244	7 494	5 249	2 244	21 258	7 961	13 297
BROCHAK	22 349	6 747	15 603	17 744	-20 548	38 292	17 744	-20 548	38 292	15 910	-1 209	17 119
TAHAFA	9 272	-133	9 405	6 094	-4 285	10 380	6 094	-4 285	10 380	5 683	181	5 502
TALIAK	2 301	-1 047	3 348	1 849	280	1 568	1 849	280	1 568	2 227	820	1 407
BRAFSANTE	5 665	-2 273	7 938	1 249	142	1 107	1 249	142	1 107	1 170	-49	1 219
BOUSANTE	1 736	1 725	11	20 102	-10 472	30 574	20 102	-10 472	30 574	18 657	143	18 514
CIOJEDIDA	16	16	-	9 875	9 859	16	9 875	9 859	16	8 263	65	8 198
BAIT ATFAL	-	-	-	2 669	621	2 049	2 669	621	2 049	1 437	191	1 246
JAKTALIM	1 504	-426	1 930	1 568	8	1 560	1 568	8	1 560	1 628	107	1 521
SALE INVEST	29	29	-	8 149	8 120	29	-	-	-	-	-	-
AGADIR SANTE	92	92	-	40 007	39 963	44	-	-	-	-	-	-
CIOC INVEST	23	23	-	31	7	23	31	7	23	38	9	29
ONCO AGADIR	18	18	-	25	7	18	25	7	18	32	9	23
ONCO SANTE	17	6	11	24	7	17	24	7	17	31	9	22
PSYSANTE	17	6	11	25	8	17	25	8	17	32	10	22
TAJAK	19 424	17 955	1 469	17 489	18	17 471	-	-	-	-	-	-
TANGER SANTE	29	18	11	54	25	29	54	25	29	63	29	34
BRAFEJ	32	7	25	39	7	32	39	7	32	47	8	38

KAZAK	-	-	-	22 936	22 936	-	-	-	-	-	-	-
KHOURIBGA	-	-	-	16	16	-	-	-	-	-	-	-
ASFI	-	-	-	393	393	-	-	-	-	-	-	-
KENITRA SANTE	-	-	-	16	16	-	-	-	-	-	-	-
AKDITAL IMMO	32	32	-	73	42	32	-	-	-	-	-	-
CPSM	-	-	-	-	-	-	-	-	-	19 358	19 358	-
CSSF	-	-	-	-	-	-	-	-	-	14 094	14 094	-
CBB	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2 151	2 151	-
HPS	-	-	-	-	-	-	-	-	-	12 091	12 091	-
COPS	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1 533	1 533	-
HPT	-	-	-	-	-	-	-	-	-	62 040	40 462	21 577
CIOBT	-	-	-	-	-	-	-	-	-	12 844	6 786	6 058
HIA	-	-	-	-	-	-	-	-	-	65 293	60 997	4 296
CIOA	-	-	-	-	-	-	-	-	-	5 477	5 477	-
Total	228 364	58 959	169 406	369 779	168 391	201 388	280 701	96 886	183 815	550 680	209 070	341 608
Intercos	-828			-62 321			-57 440			-103 801		
Conso	227 536			307 458			223 260			446 879		

Source : Akdital

Sur la période 2020-2022, la part des dettes fournisseurs et comptes rattachés¹⁰⁷ datant de moins de 6 mois était de 25,8% en 2020, 45,5% en 2021, 34,5% en 2021PF et 38,0% en 2022. A noter que la baisse constatée en 2020 était due au rallongement des délais de paiement pendant la période de crise sanitaire

¹⁰⁷ Pourcentage calculé par rapport au total des dettes fournisseurs et comptes rattachés

Le tableau ci-dessous présente la répartition des dettes fournisseurs par nature sur la période 2020-2022 :

En KMAD	2020	2021	2021PF	2022
Investissement ¹	92 582	173 132	86 057	154 884
Médical ²	70 426	96 019	96 019	174 377
Service ³	24 554	68 212	66 210	143 972
Holding	7 036	7 494	7 494	21 258
Autres ⁴	33 766	24 922	24 922	56 189
Total	228 364	369 779	280 701	550 680
Intercos	-828	-62 321	-57 440	-103 801
Conso	227 536	307 458	223 260	446 879

Source : Akdital

III.2.3.8 Trésorerie-passif

En KMAD	2020	2021	2021PF	2022	Var. 20-21	Var. 21PF-22
Crédits de trésorerie et d'escompte	-	170 975	85 975	207 000	<i>n.a</i>	>100%
Banques (soldes créditeurs)	31 882	37 404	23 491	74 481	17,3%	>100%
Trésorerie passif	31 882	208 380	109 467	281 481	>100%	>100%

Source : Akdital

La trésorerie passive a atteint 109 467 KMAD en 2021PF et 281 481 KMAD en 2022.

Sur la période 2020 – 2021, la trésorerie-passif a enregistré une hausse de 176 498 KMAD (>100%). Cette hausse s'explique par la souscription de crédits de trésorerie par les différentes entités du Groupe, et en particulier :

- Le déblocage d'un crédit spot de 85 000 KMAD par Akdital (dont 30 337 KMAD ont été remboursés en 2021)
- Le déblocage d'un crédit de trésorerie d'Akdital Immo de 50 000 KMAD
- Le déblocage d'un crédit de trésorerie d'un montant de 35 000 KMAD par Sale Invest
- La souscription d'un crédit de trésorerie de 25 000 KMAD par Bousante
- Le déblocage d'un crédit de trésorerie de 5 000 KMAD par Ciojedida

A fin 2022, la trésorerie-passif s'établit à 281 481 KMAD contre 109 467 KMAD en 2021PF, soit une hausse de plus de 100%. Cette hausse s'explique principalement par la souscription à des crédits de trésorerie (spot) par les différentes entités du Groupe, dont notamment :

- Akdital : +86 338 KMAD pour financer les avances sur matériel des cliniques ouvertes en 2023 dans l'attente de la mise en place de CMT ;
- HPT et CIOBT : +30 000 KMAD pour faire face aux paiements des fournisseurs d'immobilisations principalement, et dans l'attente de la mise en place de CMT ;
- HIA et CIOA : +36 000 KMAD pour faire face aux paiements des fournisseurs d'immobilisations principalement, dans l'attente de la mise en place de CMT.

¹ Dettes liées à l'acquisition d'équipements médicaux, de mobilier et de matériel de bureau

² Dettes liées à l'achat de dispositifs médicaux, de médicaments et de consommables

³ Dettes envers les prestataires de services du Groupe (restauration, linge, sécurité, etc.)

⁴ Dettes liées aux fournitures et consommables divers (eau, électricité, fournitures de bureau, etc.)

III.2.3.9 Equilibre financier

Le tableau ci-dessous présente les indicateurs de l'équilibre financier sur la période 2020-2022 :

En KMAD	2020	2021	2021PF	2022	Var. 20-21	Var. 21PF-22
Financement permanent	850 763	1 022 330	932 546	1 722 800	20,20%	84,7%
Actif immobilisé	776 922	1 321 937	1 048 422	1 817 355	70,20%	73,3%
Fonds de roulement	73 841	-299 607	-115 876	-94 555	<-100%	-18,4%
Actif circulant	320 037	406 854	355 487	686 391	27,10%	93,1%
Passif circulant	442 829	561 451	421 281	1 029 726	26,80%	>100%
Besoin en fonds de roulement	-122 793	-154 597	-65 794	-343 335	25,90%	>100%
Trésorerie nette	196 633	-145 010	-50 082	248 780	<-100%	>100%

Source : Akdital

Le financement permanent se compose des capitaux propres, des dettes financières et des provisions durables pour risques et charges.

A fin 2021, le financement permanent s'établit à 1 022 330 KMAD (+20,2% par rapport à 2020) suite à la hausse des capitaux propres (+48 600 KMAD), des dettes de financement (+94 220 KMAD) et des provisions durables pour risques et charges (+28 747 KMAD). L'actif immobilisé, quant à lui, augmente de 70,2% pour s'établir à 1 321 937 KMAD. Par conséquent, le fonds de roulement s'établit à -299 607 KMAD, en nette baisse par rapport à l'exercice précédent (-373 448 KMAD).

L'activité du Groupe dégage une ressource de financement de 154 597 KMAD, en hausse de 25,9% par rapport à l'exercice 2020, ce qui s'explique par la combinaison des variations suivantes :

- une hausse du passif circulant de +118 622 KMAD (+26,8%), qui découle notamment de l'augmentation du poste « fournisseurs et comptes rattachés » de +79 922 KMAD (+35,1%) et du poste « Etat » de 23 708 KMAD (+61,3%) ;
- une hausse de l'actif circulant de +86 817 KMAD (+27,1%), portée notamment par l'augmentation des poste « fournisseurs débiteurs, avances et acomptes » (+54 617 KMAD, soit une hausse >100%) et « Etat » (+24 319 KMAD, soit une hausse >100%).

La trésorerie nette s'établit à -145 010 KMAD à fin 2021, contre 196 633 KMAD à fin 2020. Cette baisse est liée à l'utilisation des fonds injectés par MCP dans Akdital pour le financement du programme de développement du Groupe, à savoir notamment l'acquisition de la clinique Atfal et l'injection de fonds dans Akdital Immo pour l'acquisition des terrains et la construction des nouvelles cliniques situées à El Jadida, Agadir, Safi et Salé.

A fin 2022, les capitaux propres sont en hausse de 839 807 KMAD par rapport au proforma 2021 tandis que les dettes financières et les provisions durables pour risques et charges sont en baisse respectivement de 46 020 KMAD et de 3 534 KMAD, portant le financement permanent à 1 722 800 KMAD (+84,7% par rapport à 2021PF). L'actif immobilisé, quant à lui, augmente de 73,3% pour s'établir à 1 817 355 KMAD. Par conséquent, le fonds de roulement s'établit à -94 555 KMAD, en augmentation par rapport à l'exercice précédent.

L'activité du Groupe dégage une ressource de financement de 343 355 KMAD, en nette hausse par rapport à l'exercice 2021PF (+277 541 KMAD), ce qui s'explique par la combinaison des variations suivantes :

- une augmentation du passif circulant de 608 445 KMAD (>100%) portée notamment par la hausse des postes « fournisseurs et comptes rattachés » (+223 620 KMAD, soit >100%) et « autres créanciers » (+354 318 KMAD, soit une hausse de >100%)
- Partiellement compensée par l'augmentation de l'actif circulant de +330 904 KMAD (+93,1%), portée notamment par la hausse des postes « clients et comptes rattachés » (+138 868 KMAD, soit +56,5%) et « autres débiteurs » (+154 203 KMAD, soit une hausse >100%)

La trésorerie nette s'établit à 248 780 KMAD, soit une hausse de 298 861 KMAD (>100%) à fin 2022 principalement portée par l'IPO d'Akdital en décembre 2022.

III.2.3.10 Endettement net

L'évolution de l'endettement net et du gearing du Groupe Akdital sur la période 2020-2022 se présente comme suit :

En KMAD	2020	2021	2021PF	2022	Var. 20-21	Var. 21PF-22
Emprunts obligataires	-	-	-	-	<i>n.a</i>	<i>n.a</i>
Dettes financières de crédit-bail	51 097	113 477	113 477	130 857	>100%	15,3%
Emprunts auprès des établissements de crédit	409 284	441 125	366 125	302 724	7,8%	-17,3%
Dettes financières moyen long terme	460 382	554 602	479 602	433 581	20,5%	-9,6%
Trésorerie-passif	31 882	208 380	109 467	281 481	>100%	>100%
Total dettes financières	492 263	762 981	589 069	715 062	55,0%	21,4%
Trésorerie-actif	228 515	63 370	59 385	530 260	-72,3%	>100%
Endettement net (1)	263 748	699 611	529 684	184 801	>100%	-65,1%
Endettement net (2)	320 421	764 628	548 037	206 272	>100%	-62,4%
Capitaux propres	388 788	437 388	438 158	1 277 965	12,5%	>100%
Gearing (3)	67,8%	160,0%	120,9%	14,5%	92,1 pts	-106,4 pts
Total Bilan	1 325 474	1 792 161	1 463 294	3 034 007	35,2%	>100%
Ratio de solvabilité (4)	19,9%	39,0%	36,2%	6,1%	19,1 pts	-30,1 pts

Source : Akdital

(1) : Endettement net = total dettes financières - trésorerie-actif

(2) : Endettement net ajusté = total dettes financières + comptes courants d'associés passif - trésorerie actif

(3) : Endettement net / Capitaux propres

(4) : Endettement net / Total bilan

Gearing

A fin 2021, le gearing du Groupe Akdital s'établit à 160,0%, en hausse de 92,1 pts par rapport à l'exercice précédent. Cette variation est principalement due à la hausse de l'endettement net (>100%) légèrement compensée par celle des capitaux propres (+12,5%).

A fin 2022, le gearing du Groupe Akdital diminue considérablement et s'établit à 14,5% contre 120,9% en 2021PF. Cette baisse est principalement due au renforcement des capitaux propres d'Akdital suite à son IPO en décembre 2022.

Ratio de solvabilité

A fin 2021, le ratio de solvabilité est en hausse de 19,1 pts pour s'établir à 39,0%. Cette hausse s'explique par une hausse de l'endettement net (+435 863 KMAD) inférieure à celle du total bilan (+466 687 KMAD).

A fin 2022, le ratio de solvabilité baisse de 30,1 pts pour s'établir à 6,1%, conséquence d'un total bilan en hausse de (+ 1 570 712 KMAD, >100%) et un endettement net en baisse de (344 882 KMAD, -65,1%).

Interest coverage ratio

L'évolution de l'*interest coverage ratio* sur la période 2020-2022 se présente comme suit :

En KMAD	2020	2021	2021PF	2022	Var. 20-21	Var. 21PF-22
EBE (A)	110 402	177 669	187 883	282 462	60,9%	50,3%
Charges d'intérêts (B)	20 389	28 255	21 528	28 605	38,6%	32,9%
Interest coverage ratio C = A/B	5,4x	6,3x	8,7x	9,9x	0,9x	1,1x

Source : Akdital

A fin 2021, l'*interest coverage ratio* s'établit à 6,3x contre 5,4x en 2020, soit une hausse de 0,9x. Cette variation est liée à une progression de l'EBE (+60,9%) supérieure à celle des charges d'intérêts (+38,6%) sur la période 2020-2021.

A fin 2022, l'*interest coverage ratio* s'établit à 9,9x, soit un niveau en hausse de 1,1x par rapport au 2021PF. Cette variation est liée à une hausse de l'EBE à un rythme plus prononcé que celui des charges d'intérêts sur la période 2021PF-2022.

III.2.3.11 Ratio de rentabilité

L'évolution de la rentabilité du Groupe Akdital sur la période 2020-2022 se présente comme suit :

En KMAD	2020	2021	2021PF	2022	Var. 20-21	Var. 21PF-22
Résultat net	27 592	46 396	55 888	98 570	68,2%	76,4%
Capitaux propres	388 788	437 388	438 158	1 277 965	12,5%	>100%
Rentabilité des capitaux propres (ROE) (1)	7,1%	10,6%	12,8%	7,7%	3,5 pts	-5,0 pts
Total bilan	1 325 474	1 792 161	1 463 294	3 034 007	35,2%	>100%
Rentabilité de l'actif (ROA)	2,1%	2,6%	3,8%	3,2%	0,5 pts	-0,6 pts

Source : Akdital

(1) ROE = Résultat net / Capitaux propres

(2) ROA = Résultat net / Total bilan

Rentabilité des capitaux propres

En 2021, la rentabilité des capitaux propres du Groupe s'établit à 10,6%, en hausse de 3,5 pts par rapport à l'exercice précédent en raison d'une hausse du résultat net (+68,2%) supérieure à celle des capitaux propres (+12,5%) sur la période 2020-2021.

En 2022, la rentabilité des capitaux propres du Groupe s'établit à 7,7%, en baisse de 5,0 pts par rapport au 2021PF, en raison d'une hausse des capitaux propres (>100%) supérieure à celle du résultat net (+76,4%) sur la période 2021PF-2022.

Rentabilité de l'actif

En 2021, la rentabilité de l'actif s'établit à 2,6%, en hausse de 0,5 pts par rapport à l'exercice précédent en raison de la hausse significative du résultat net (68,2%), malgré la hausse du total bilan (+35,2%) sur la période 2020-2021.

En 2022, la rentabilité de l'actif s'établit à 3,2%, en légère baisse de 0,6 pts par rapport au 2021PF en raison de la hausse significative du total bilan (>100%), partiellement compensée par l'appréciation du résultat net (+76,4%) sur la période 2021PF-2022.

III.2.3.12 Ratios de rotation

Le tableau ci-dessous présente les ratios de rotation sur la période 2020-2022 :

En KMAD	2020	2021	2021PF	2022	Var. 20-21	Var. 21PF-22
Stock de matières et fournitures consommables	27 435	21 917	21 917	57 094	-20,1%	>100%
Chiffre d'affaires HT	507 136	767 620	770 026	1 034 778	51,4%	34,4%
Ratio de rotation des stocks de matières consommables (en jours de CA HT)¹	20j	10j	10j	20j	-9j	10j
Créances clients et comptes rattachés nets	230 843	238 796	244 038	384 594	3,4%	57,6%
Délai de paiement des clients (en jour de CA HT)²	166j	114j	116j	136j	-53j	20j
Dettes fournisseurs	200 681	225 985	184 486	407 207	12,6%	>100%
Achats consommés TTC	219 959	317 586	316 665	383 333	44,4%	21,1%
Autres charges externes TTC	41 266	75 711	68 850	107 113	83,5%	55,6%
Délai de paiement des fournisseurs (en jours d'achats TTC)³	280j	210j	175j	303j	-71j	128j

Source : Akdital

¹ Ratio de rotation des stocks de matières et de fournitures consommables (en jours de CA HT) = (Stocks de matières premières et fournitures consommables) *365 / Chiffre d'affaires HT

² Délai de paiement clients (en jours de CA HT) = (Créances clients et comptes rattachés nets des avances reçues) *365 / Chiffre d'affaires

³ Délai de paiement fournisseurs (en jours d'achats TTC) = (Dettes fournisseurs nets des avances données*365) / (Achats consommés + Autres charges externes)

Pour rappel, selon la réglementation nationale concernant la TVA, les exploitants de cliniques ou maisons de santé sont exonérées de la TVA sans droit à déduction. Ainsi, les achats consommés et autres charges externes sont TTC.

Stock de matières consommables

En 2021, le ratio de rotation des stocks de matières consommables s'établit à 10 jours de chiffre d'affaires, contre 20 jours de CA en 2020. Cette baisse est liée à une progression significative du chiffre d'affaires (+260 484 KMAD, soit +51,4%), conjuguée à une baisse moins significative du stock de matières consommables (-5 518 KMAD, soit -20,1%) sur la période 2020-2021.

En 2022, le ratio de rotation des stocks de matières consommables s'établit à 20 jours de chiffre d'affaires, contre 10 jours de CA en 2021PF. Cette hausse est liée à une progression significative des stocks de matières et fournitures (+35 177 KMAD, soit >100%), compensée en partie par l'augmentation du chiffre d'affaires (+34,4%) sur la période 2021PF-2022.

Délai de paiement clients

Le délai de paiement des clients s'établit en moyenne à 139 jours de chiffre d'affaires sur la période 2020-2022¹.

En 2021, le délai de paiement client s'établit à 114 jours de chiffre d'affaires, contre 166 jours de CA en 2020. Cette baisse est due à une progression du chiffre d'affaires (+260 484 KMAD, soit +51,4%) supérieure à celle des créances clients nettes (+7 953 KMAD, soit +3,4%) sur la période 2020-2021.

En 2022, le délai de paiement clients s'établit à 136 jours de chiffre d'affaires, contre 116 jours de CA en 2021PF. Cette hausse est due à une progression des créances clients nettes (+140 555 KMAD, soit +57,6%) plus soutenue que celle du chiffre d'affaires (+264 752 KMAD, soit +34,4%) sur la période 2021PF-2022.

A noter que les créances clients et comptes rattachés 2020 tiennent compte par omission de flux intragroupes. En retraitant les créances clients et comptes rattachés des flux intragroupes :

- le délai de paiement des clients s'établirait en moyenne à 120 jours de chiffre d'affaires sur la période 2020 - 2022²
- le délai de paiement des clients augmenterait de 6 jours entre 2020 et 2021, la croissance du chiffre d'affaires (51,4%) étant inférieure à celle des créances clients nettes (59,7%) sur la période 2020 - 2021

Par ailleurs, le délai de paiement des clients a augmenté de 20 jours entre 2021PF et 2022, la croissance du chiffre d'affaires (34,4%) étant inférieure à celle des créances clients nettes (57,6%) sur la période 2021PF - 2022.

Délai de paiement fournisseurs

Le délai de paiement des fournisseurs s'établit en moyenne à 264 jours³ d'achats TTC sur la période 2020-2022.

En 2021, le délai de paiement des fournisseurs s'établit à 210 jours d'achats TTC, contre 280 jours en 2020. Cette baisse est due à une progression des achats (+132 073 KMAD, soit +50,6%) supérieure à celle des dettes fournisseurs nettes (25 304 KMAD, soit +12,6%) sur la période 2020-2021.

En 2022, le délai de paiement des fournisseurs s'établit à 303 jours d'achats TTC, contre 175 jours en 2021PF. Cette hausse est due à une progression des dettes fournisseurs (+222 721 KMAD, soit >100%) supérieure à celle des achats (+104 931 KMAD, soit +27,2%) sur la période 2021PF-2022.

A noter que les comptes fournisseurs et comptes rattachés 2020 tiennent compte par omission de flux intragroupes. En retraitant les dettes fournisseurs et comptes rattachés des flux intragroupes :

- le délai de paiement fournisseurs s'établirait en moyenne à 241 jours⁴ d'achats TTC sur la période 2020 - 2022
- le délai de paiement fournisseurs baisserait de 37 jours entre 2020 et 2021, la hausse des achats (50,6%) étant nettement supérieure à celle des dettes fournisseurs nettes (28,0%) sur la période 2020 - 2021

¹ Sur la base des comptes 2021 PF

² Moyenne des exercices 2020, 2021 PF et 2022

³ Sur la base des comptes 2021 PF

⁴ Sur la base des comptes 2021 PF

- Le délai de paiement fournisseurs augmenterait de 128 jours entre 2021PF et 2022, la hausse des achats (27,2%) étant nettement inférieure à celle des dettes fournisseurs nettes (>100%) sur la période 2021PF – 2022.

III.2.4 Analyse du tableau des flux de trésorerie

Le tableau des flux de trésorerie consolidé d'Akdital sur la période 2020-2022 se présente comme suit :

En KMAD	2020	2021	2022	Var. 20-21	Var. 21-22
Résultat net consolidé	27 592	46 396	98 570	68,2%	>100%
<i>Ajustements :</i>					
Amortissements des immobilisations incorporelles	10 327	13 500	13 544	30,7%	0,3%
Amortissements des immobilisations corporelles	50 097	66 107	85 814	32,0%	29,8%
Amortissements des écarts d'acquisition		1 472	1 271	n.a	-13,6%
Variation des impôts différés	2 881	2 461	-3 382	-14,6%	<-100%
Quote-part des sociétés mises en équivalence	-	-	3 395		
Résultat de cession des immobilisations corporelles et incorporelles	142	-	-12 709	-100,0%	n.a
Autres	-80	2 714	261	>100%	-90,4%
Capacité d'autofinancement des sociétés intégrées	90 958	132 650	186 764	45,8%	40,8%
(-) Variation du Besoin en Fonds de Roulement lié à l'activité	-4 765	32 307	277 541	>100%	>100%
Flux net de Trésorerie généré par l'activité	86 192	164 958	464 305	91,4%	>100%
Acquisition des immobilisations incorporelles	-19 652	-13 361	-30 846	-32,0%	>100%
Acquisition des immobilisations corporelles	-156 548	-598 991	-806 107	>100%	34,6%
Acquisition des immobilisations financière	-	-	-15 080		
Variation des créances financières	-4 514	16 532	-9 351	>100%	<-100%
Acquisition de titres	-10 932	-	-	-100,0%	n.a
Prix de cession d'immobilisations	120	-	-	-100,0%	n.a
Flux net de trésorerie liés aux opérations d'investissement	-191 525	-595 821	-861 385	>100%	44,6%
Augmentation de capital	307 530	-	768 900	-100,0%	n.a
Dividendes versés par la société mère	-	-5 000	-26 938	n.a	>100%
Emissions d'emprunts, nettes	-10 793	94 220	-46 020	>100%	<-100%
Flux net de trésorerie liés aux opérations de Financement	296 737	89 220	695 942	-69,9%	>100%
Variation de Trésorerie	191 404	-341 643	298 861	<-100%	>100%
Trésorerie d'ouverture	5 229	196 633	-145 010	>100%	<-100%
Trésorerie de clôture	196 633	-145 010	248 780	<-100%	>100%
Variation de Trésorerie	191 404	-341 643	393 789	<-100%	>100%

Source : Akdital

Flux net de trésorerie généré par l'activité

En 2021, le flux net de trésorerie généré par l'activité s'établit à 164 958 KMAD contre 86 192 KMAD l'exercice précédent. Cette amélioration s'explique principalement par la hausse de la capacité d'autofinancement des sociétés intégrées (132 650 KMAD en 2021 contre 90 958 KMAD en 2020) et de la baisse du besoin en fonds de roulement de 32 307 KMAD (contre une hausse du besoin en fonds de roulement de 4 765 KMAD en 2020). A noter que la baisse du besoin en fonds de roulement en 2021 résulte :

- de la hausse du passif circulant (+26,8%), qui découle notamment de l'augmentation du poste « fournisseurs et comptes rattachés » (+35,1%) et du poste « Etat » (+61,3%) ;
- compensée par la hausse de l'actif circulant (+27,1%), portée notamment par l'augmentation des postes « fournisseurs débiteurs, avances et acomptes » (>100%) et « Etat » (>100%).

En 2022, le flux net de trésorerie généré par l'activité s'établit à 464 305 KMAD contre 164 958 KMAD l'exercice précédent. Cette amélioration de 299 347 KMAD (>100%) s'explique par la hausse de la capacité d'autofinancement des sociétés intégrées (186 764 KMAD en 2022 contre 132 650 KMAD en 2021, soit une hausse de 40,8%) et la baisse du besoin en fonds de roulement de 277 541 KMAD (contre une baisse du besoin en fonds de roulement de 32 307 KMAD en 2021).

A noter que la hausse de 54 114 KMAD de la capacité d'autofinancement des sociétés intégrées est principalement due à une hausse de 52 174 KMAD du résultat net consolidé (>100%) conjuguée à une hausse de 19 706 KMAD des amortissement des immobilisations corporelles (+29,8%) lié aux nouvelles acquisitions d'immobilisations, atténuées par une baisse de 12 709 KMAD du résultat de cession des immobilisations corporelles et incorporelles (nul lors de l'exercice précédent).

La baisse de 277 541 KMAD du besoin en fonds de roulement résulte notamment :

- d'une hausse de 468 275 KMAD du passif circulant (+83,4%) expliquée en grande partie par une hausse de 350 170 KMAD du poste « autres créanciers » (>100%) et une hausse de 139 421 KMAD du poste « fournisseurs et comptes rattachés » (45,3%) ;
- compensée par une hausse de 279 537 KMAD de l'actif circulant (+68,7%) portée par l'augmentation de 152 978 KMAD du poste « autres débiteurs » (>100%) et une augmentation de 144 109 KMAD du poste « clients et comptes rattachés » (+59,9%).

Flux net de trésorerie liés aux opérations d'investissement

En 2021, le flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement s'établit à -595 821 KMAD contre -191 525 KMAD l'exercice précédent et se répartit comme suit :

- L'acquisition d'immobilisations incorporelles pour un montant de 13 361 KMAD ;
- L'acquisition d'immobilisations corporelles pour un montant de 598 991 KMAD ;
- La variation de créances financières pour un montant de +16 532 KMAD.

En 2022, le flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement s'établit à -861 385 KMAD contre -595 821 KMAD l'exercice précédent et se répartit comme suit :

- Les acquisitions d'immobilisations incorporelles pour un montant de 30 846 KMAD ;
- Les acquisitions d'immobilisations corporelles pour un montant de 806 107 KMAD ;
- Les acquisitions d'immobilisations financières pour un montant de 15 080 KMAD ;
- La variation de créances financières pour un montant de -9 351 KMAD.

Flux net de trésorerie liés aux opérations de financement

En 2020, le flux net de trésorerie lié aux opérations de financement s'établit à 296 737 KMAD dont 307 530 KMAD d'augmentations de capital¹ et -10 793 KMAD correspondant à l'amortissement des dettes contractées dans le cadre du programme de développement du Groupe.

En 2021, le flux net de trésorerie lié aux opérations de financement s'établit à 89 220 KMAD dont -5 000 KMAD de dividendes versés aux actionnaires du Groupe et 94 220 KMAD correspondant à la hausse des crédits contractés dans le cadre du programme de développement du Groupe.

En 2022, le flux net de trésorerie lié aux opérations de financement s'établit à 695 942 KMAD correspondant à (i) une augmentation de capital de 768 900 KMAD, (ii) des dividendes versés aux actionnaires du Groupe pour 26 938 KMAD et (iii) des dettes contractées dans le cadre du programme de développement du Groupe pour 46 020 KMAD.

¹ Cf. partie « XII.1.2.4 Financement permanent »

IV. Indicateurs trimestriels

IV.1 1er Trimestre 2023¹

IV.1.1 Indicateurs d'activité

En MMAD	T1 2023	T1 2022	Var%
Chiffre d'affaires	380	210	81%

Source : Akdital

Au cours du 1er trimestre 2023, Akdital a élargi son réseau d'établissements de santé, avec l'inauguration de la Clinique Internationale de Mohammedia et la Clinique de Bien-être de Bouskoura, portant ainsi la capacité litière totale du Groupe à 2 022 lits.

Au terme du 1er trimestre 2023 le chiffre d'affaires du Groupe s'établit à 380 MMAD, enregistrant ainsi une augmentation de 81% par rapport à la même période de l'année précédente.

Cette solide performance s'explique par :

- La forte contribution des établissements ouverts en 2022 et 2023, notamment les cliniques de Salé, Safi, Agadir et Tanger ;
- La croissance du chiffre d'affaires des cliniques historiques de Casablanca et d'El Jadida.

IV.1.2 Indicateurs financiers

En MMAD	T1 2023	T1 2022	Var%
Investissements consolidés	247	22	>100%

Source : Akdital

Les investissements réalisés au cours du 1er trimestre 2023 ont atteint un montant de 247 M MAD et ont été mobilisés dans le cadre du programme de développement du Groupe.

En MMAD	T1 2023	31.12.2022	Var%
Endettement net consolidé	672	336	>100%

Source : Akdital

Compte tenu de la dynamique de développement du Groupe, l'endettement net s'établit à 672 M MAD à fin mars 2023.

IV.1.3 Périmètre de consolidation

Au cours du 1er trimestre 2023, le Groupe a élargi son périmètre de consolidation pour y inclure les entités nouvellement créées, à savoir, la Clinique Internationale de Mohammédia, l'Hôpital International de Fès et le Centre International d'Oncologie de Fès, consolidées par intégration globale.

IV.1.4 Indicateurs trimestriels du Groupe Akdital – Comptes sociaux

En MMAD	T1 2023	T1 2022	Var%
Chiffre d'affaires	9	6	50%
Investissements	0,4	-	n.a.

Source : Akdital

¹ Tous les chiffres de 2023 sont issus, des comptes consolidés aux normes comptables marocaines non audités, ou des comptes sociaux non audités

En MMAD	T1 2023	31/12/2022	Var%
Endettement net	-838	-858	-2,3%

Source : Akdital

IV.2 2^{ème} Trimestre 2023¹

IV.2.1 Indicateurs d'activité

En MMAD	T2 2023	T2 2022	Var%	S1 2023	S1 2022	Var%
Chiffre d'affaires	443	241	84%	823	450	83%

Source : Akdital

Durant le 2^{ème} trimestre 2023, Akdital a étendu son réseau d'établissements de santé, en inaugurant l'Hôpital International et le Centre International d'Oncologie de Fès, portant la capacité litière totale du Groupe à 2 192 lits.

À l'issue du 2^{ème} trimestre de l'année 2023, le Groupe a enregistré un chiffre d'affaires de 443 MDH, affichant une croissance significative de 84% par rapport à la même période de l'exercice précédent. Sur l'ensemble du 1^{er} semestre, le chiffre d'affaires a progressé de 83% pour atteindre 823 MDH.

Cette performance découle principalement de la solide contribution des établissements ouverts durant les années 2022 et 2023, notamment les cliniques de Salé, Safi, Agadir, Tanger, Mohammedia, Bouskoura et Fès, conjuguée à la croissance significative du chiffre d'affaires des cliniques historiques de Casablanca et d'El Jadida.

IV.2.2 Indicateurs financiers

En MMAD	T2 2023	T2 2022	Var%	S1 2023	S1 2022	Var%
Investissements consolidés	340	106	>100%	587	128	>100%

Source : Akdital

Dans le cadre du programme de développement du Groupe, les investissements ont totalisé un montant de 340 MDH au cours du 2^{ème} trimestre de l'année, pour atteindre 587 MDH à la fin du 1^{er} semestre, et ont été essentiellement alloués aux 4 nouvelles cliniques ouvertes durant la même période. Il s'agit de la Clinique Internationale de Mohammedia, la Clinique de Bien-être de Bouskoura, l'Hôpital International de Fès, ainsi que le Centre International d'Oncologie de Fès.

En MMAD	30/06/2023	31/12/2022	Var%
Endettement net consolidé	872	336	>100%

Source : Akdital

À fin juin 2023, l'endettement net s'établit à 872 MDH. Cette progression est attribuable aux investissements requis pour l'ouverture des nouvelles cliniques.

IV.2.3 Périmètre de consolidation

Au cours du second trimestre 2023, le périmètre de consolidation du Groupe n'a enregistré aucun changement.

¹ Tous les chiffres de 2023 sont issus, des comptes consolidés aux normes comptables marocaines non audités, ou des comptes sociaux non audités

IV.2.4 Indicateurs trimestriels du Groupe Akdital – Comptes sociaux

En MMAD	T2 2023	T2 2022	Var%	S1 2023	S1 2022	Var%
Chiffre d'affaires	18	17	6%	27	23	17%
Investissements	2,1	1	>100%	2,5	1	>100%

Source : Akdital

En MMAD	30/06/2023	31/12/2022	Var%
Endettement net	-913	-858	6%

Source : Akdital

IV.2.5 Perspectives

Conformément à son engagement de fournir des soins de qualité à une patientèle croissante à travers tout le Royaume, le Groupe Akdital a consolidé des partenariats clés en 2023 pour la mise en œuvre d'un ambitieux nouveau programme d'expansion pour des ouvertures d'établissements en 2024 et 2025. Plusieurs accords ont été conclus au cours du 1er semestre 2023 portant aussi bien sur des acquisitions de terrains que sur le lancement des travaux dans plusieurs villes.

PARTIE V – PERSPECTIVES

I. Perspectives de développement du marché de santé au Maroc

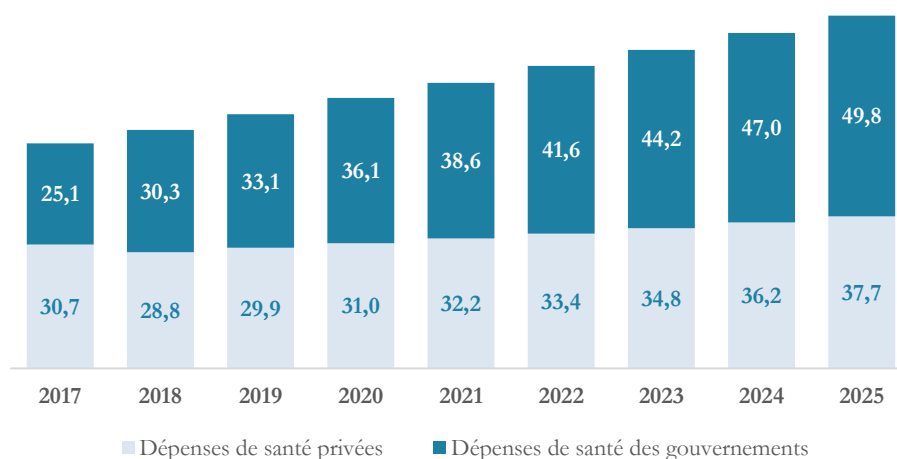
Le discours de Sa Majesté le Roi Mohammed VI à l'occasion de la fête du Trône 2020 a marqué un tournant majeur dans le secteur de la Santé au Maroc. En effet, Sa Majesté a annoncé la mise en œuvre d'un projet de réforme structurant consistant notamment en la généralisation de la couverture sociale au profit de tous les Marocains. Cela a impliqué notamment, l'élargissement de la base des bénéficiaires de l'assurance maladie obligatoire à près de 22 millions de personnes supplémentaires à fin 2022. Cette intégration massive d'une large frange de la population au système de couverture médicale induira la création d'une forte demande de soins aussi bien dans le secteur public que dans le secteur privé dans un pays qui présente un besoin significatif en termes d'infrastructures médicales, de personnel médical et paramédical hautement compétent et en nombre suffisant. A titre d'illustration, le Maroc compte 41 960 lits, soit 1 lit pour 1 000 habitants. Ce ratio est inférieur à celui de la région Afrique du Nord et Moyen Orient ou encore des pays de l'OCDE qui s'élèvent respectivement à 1,5 et 5,1 lits pour 1 000 habitants.

La réforme du système de santé a récemment connu une nette accélération dans sa mise en place. En effet, le 13 juin 2022, le Chef du gouvernement marocain a présenté les grandes lignes de la réforme du système de santé devant le Parlement. Un mois plus tard, un Conseil des ministres présidé par Sa Majesté le Roi Mohammed VI adopte ce qui devrait constituer la pierre angulaire de cette réforme, le projet de loi-cadre sur le système de santé.

Selon l'étude « Morocco Pharmaceuticals & Healthcare Report Q1 2022 » menée par FitchSolutions, les dépenses de santé ont augmenté en 2021 de 5,4 % pour atteindre une valeur de 70,7 MdMAD. En 2025, les dépenses globales devraient atteindre une valeur de près de 87,5 MdMAD, soit un taux de croissance annuel moyen de 5,5% sur la période 2021 – 2025^e. A long terme, le marché devrait atteindre un taux de croissance annuel moyen de 5,2 %, pour atteindre 111,7 MdMAD de dépenses en 2030. Les dépenses de santé par habitant devraient atteindre 2 273 MAD en 2025 et 2 744 MAD en 2030. La contribution de l'État, estimée à 53,8% en 2020, devrait passer à environ 56,9 % d'ici 2025, pour atteindre 49,8 MdMAD. L'étude prévoit par ailleurs un taux de croissance annuel moyen de 4,0 % sur cinq ans pour le secteur privé, qui devrait atteindre 37,7 MdMAD d'ici 2025.

FitchSolutions attribue la hausse des dépenses de santé à une population croissante et vieillissante, ainsi qu'à l'augmentation du coût des services médicaux. La part de l'État dans les dépenses totales continuera d'augmenter, en adéquation avec la tendance croissante des maladies au Maroc.

Evolution des dépenses de santé privées et publiques nationales entre 2017 et 2025



Source: Fitch « Morocco Pharmaceuticals & Healthcare Report Q1 2022 »

II. Orientations stratégiques du Groupe Akdital

Le Groupe Akdital a prévu des objectifs de croissance sur les prochaines années qui s'articulent autour de 3 axes stratégiques : (i) l'expansion géographique nationale, (ii) la diversification de l'offre de soins de santé et (iii) l'internationalisation. Les fonds levés dans le cadre de l'introduction en bourse du Groupe va permettre, entre autres, de financer la réalisation des deux premiers axes.

II.1 Expansion Géographique nationale

L'objectif du Groupe à court terme est de poursuivre la consolidation de son positionnement d'acteur majeur du secteur de la santé privée en étoffant sa présence au niveau national, avec l'ouverture de nouveaux établissements au T4 2023, en 2024 et 2025, majoritairement dans des villes de taille moyenne. L'objectif de cette démarche est notamment de respecter l'ADN du Groupe, très attaché à rendre les soins accessibles au grand public. De taille moyenne, ces établissements fourniront des prestations de santé avec la même qualité de matériel et plateaux techniques que les entités du Groupe actuellement opérationnelles, ainsi qu'avec la même rigueur en matière de processus de gestion et de prise en charge.

Douze nouvelles unités hospitalières verront le jour à horizon 2025 :

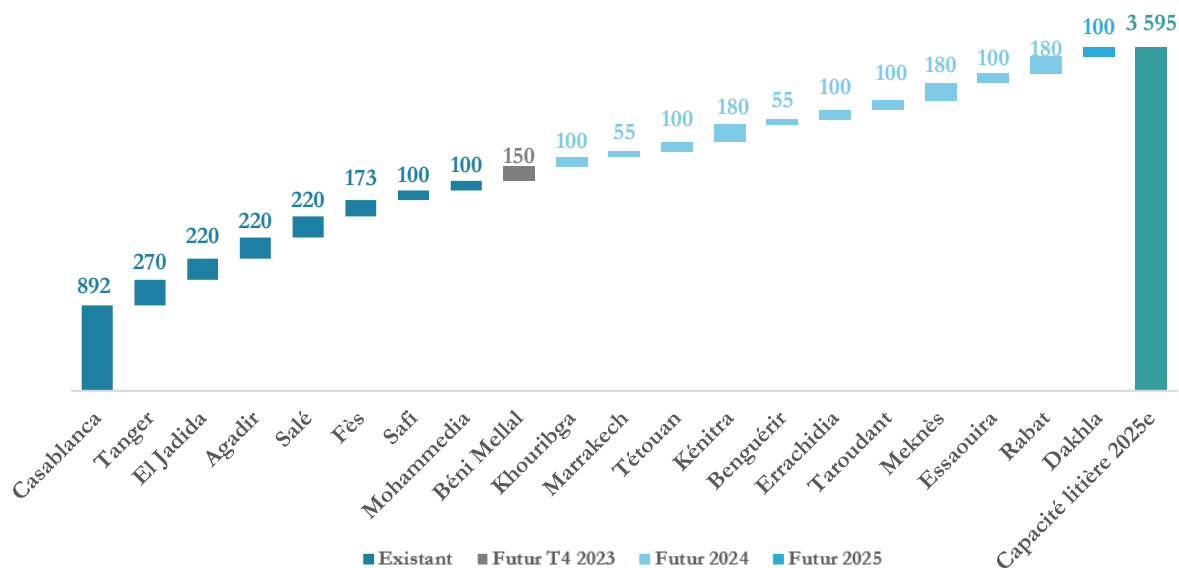
- Un hôpital privé à Béni Mellal¹ dont l'ouverture est prévue courant T4 2023 ;
- Une clinique de spécialité à Khouribga dont l'ouverture est prévue courant T1 2024 ;
- Un centre d'oncologie à Marrakech dont l'ouverture est prévue courant T2 2024 ;
- Une clinique de spécialité à Tétouan dont l'ouverture est prévue courant T3 2024 ;
- Un hôpital privé à Kenitra dont l'ouverture est prévue courant T4 2024 ;
- Un centre d'oncologie à Benguerir dont l'ouverture est prévue courant T4 2024 ;
- Une clinique de spécialité à Errachidia dont l'ouverture est prévue courant T4 2024 ;
- Une clinique de spécialité à Taroudant dont l'ouverture est prévue courant T4 2024 ;
- Un hôpital privé à Meknès dont l'ouverture est prévue courant T4 2024 ;
- Une clinique de spécialité à Essaouira dont l'ouverture est prévue courant T4 2024 ;
- Un hôpital privé à Rabat dont l'ouverture est prévue courant T4 2024 ;
- Une clinique de spécialité à Dakhla dont l'ouverture est prévue courant T1 2025 ;

Ces nouvelles ouvertures devraient ainsi porter les capacités litières du groupe Akdital à environ 3 595 lits d'ici fin 2025.

¹ Via l'acquisition de 100% des actions et des droits de vote de la société Polyclinique Day de Béni Mellal sous réserve de la levée des conditions suspensives, notamment l'obtention des autorisations réglementaires requises pour la réalisation de l'opération. Cette décision a été approuvée par le conseil d'administration du 14 septembre 2023.

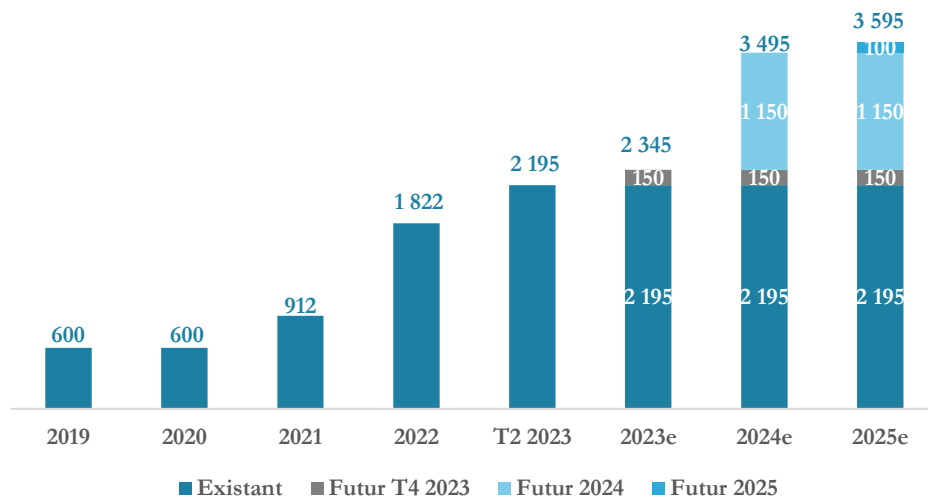
Ainsi, à fin 2025, la répartition du nombre de lits du groupe Akdital par ville se présenterait comme suit :

Répartition du nombre de lits par ville à fin 2025



Source : Akdital

Evolution de la capacité litée sur la période 2019 - 2025e



Source : Akdital

La capacité litée du Groupe Akdital devrait passer de 600 lits en 2019 à 3 595 lits à fin 2025, conformément à la mise en œuvre du programme de développement établi à cet effet. Le Groupe ambitionne de représenter 20% de la capacité litée nationale privée de santé dès 2024.

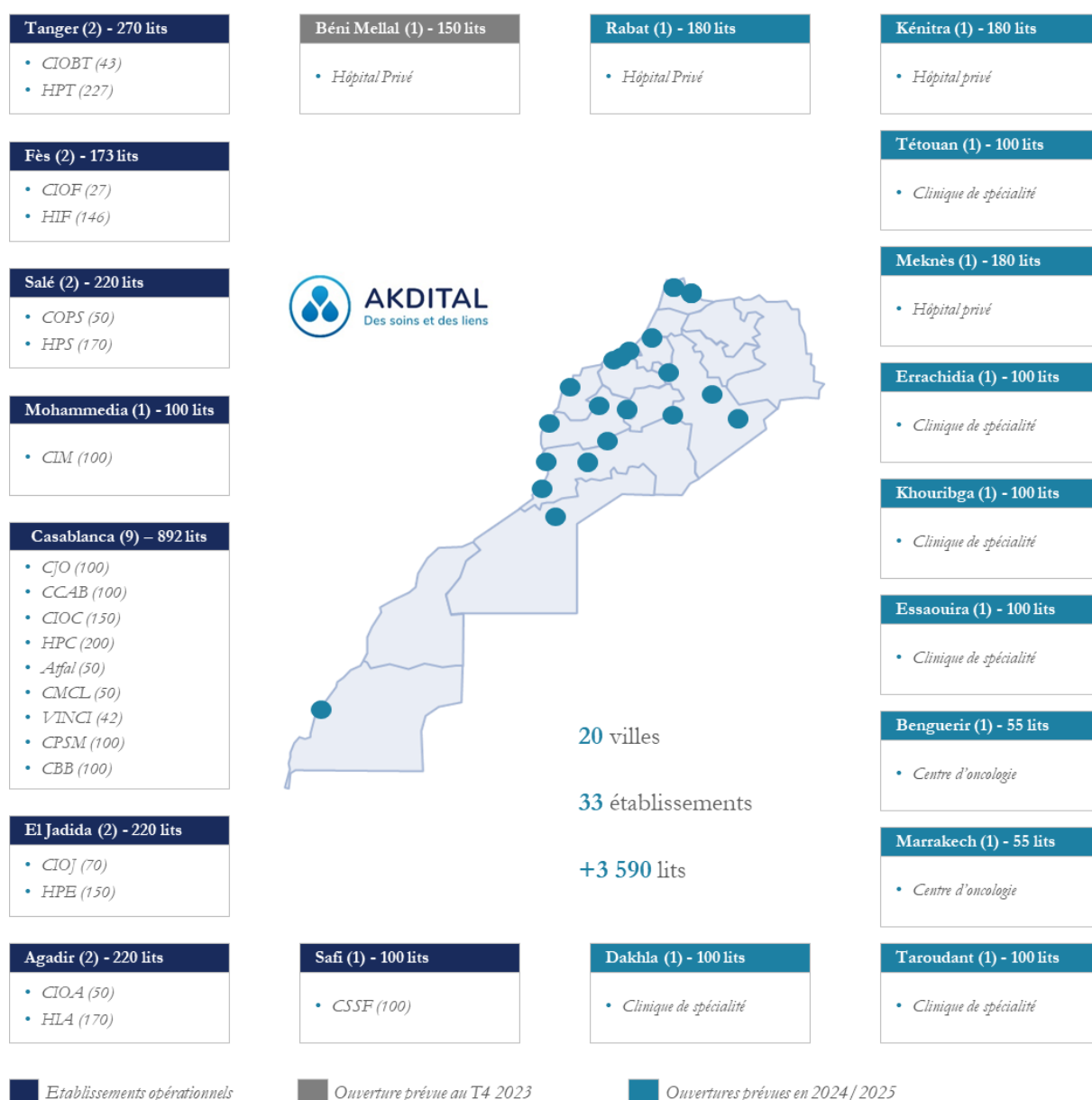
II.2 Diversification

En ligne avec le plan stratégique « SANTE 2025 » du Ministère de la Santé qui vise à élargir la gamme des pathologies traitées sur le territoire, le Groupe Akdital a pour objectif d'intensifier la diversification de son portefeuille de spécialités.

Doté d'une offre de plus de douze disciplines médicales et d'une prédominance des disciplines multidisciplinaires telles que la réanimation, les soins intensifs ou la cardiologie, le Groupe vise à intensifier son offre de soins oncologiques à travers le Royaume. Les unités hospitalières ouvertes en 2022 à Agadir, Tanger et Salé sont notamment dotées de quatre disciplines oncologiques à savoir la Chimiothérapie, la Radiothérapie, la Médecine Nucléaire ainsi que l'Hématologie. Concernant les villes de taille moyenne, des disciplines de Chimiothérapie et Radiothérapie seront notamment proposées dans les villes de Tétouan, Errachidia, Taroudant, Khouribga et Dakhla. Enfin, des centres dédiés exclusivement à l'Oncologie verront le jour à Benguerir (dans le cadre de la Health City) et à Marrakech en 2024.

Depuis 2023 le Groupe propose, à travers la Clinique de Bien Être de Bouskoura, de nouvelles disciplines à savoir, des prestations de gériatrie, de rééducation fonctionnelle, d'addictologie, de chirurgie esthétique ainsi qu'un centre de check-up. Ce nouveau modèle d'unité sera dupliqué dans d'autres grandes villes dans les prochaines années.

Cartographie des établissements opérationnels et des ouvertures prévues au T4 2023, en 2024 et 2025



II.3 Internationalisation

Après son expansion dans les différentes villes du Royaume et la diversification de ses activités, le Groupe Akdital entend renforcer son positionnement sur le niveau régional et continental.

En effet, Akdital a d'ores et déjà conclu des conventions de rapatriement et de prise en charge sanitaire des salariés et adhérents auprès d'organismes publics et privés en Afrique Sub-Saharienne tels que le Trésor Public du Niger, la Caisse Nationale d'Assurance Maladie en Mauritanie, ou encore la Banque Centrale du Congo. Ces conventions couvrent tout type de pathologie, avec une prépondérance pour les opérations cardiovasculaires lourdes et d'oncologie.

Afin de renforcer le positionnement d'Akdital dans la prise en charge de la patientèle en provenance des pays d'Afrique subsaharienne, Akdital a mis en place au S1 2023 une direction dédiée au développement international dont l'objectif est de nouer davantage de partenariats afin d'augmenter son chiffre d'affaires de la patientèle étrangère.

Fort de ces liens établis avec plusieurs acteurs du continent, le Groupe Akdital envisage dans les 5 prochaines années une expansion géographique en Afrique en dupliquant son modèle d'organisation et de fonctionnement, et en capitalisant sur sa renommée.

PARTIE VI - FACTEURS DE RISQUE

I. Risque concurrentiel

Le Groupe est confronté à une concurrence de plus en plus intense sur le marché de la Santé. En effet, le développement du secteur privé de la Santé au Maroc et de son cadre réglementaire a supprimé plusieurs barrières à l'entrée de ce marché, permettant ainsi à plusieurs nouveaux acteurs de voir le jour.

Afin de faire face à cette concurrence, Akdital met la qualité des soins et la satisfaction des patients au cœur de ses préoccupations. A ce titre, le Groupe détient un plateau technique composé d'équipements à la pointe des technologies médicales disponibles et collabore avec des professionnels médicaux hautement qualifiés. Par ailleurs, le Groupe dispose d'un plan de développement qui a pour ambition de promouvoir l'accessibilité aux soins, en portant sa contribution à plus de 15% de la capacité litière privée nationale, avec près de 2 200 lits répartis sur plus de 21 établissements à travers le Royaume à horizon 2023.

II. Risque lié à la disponibilité de médecins et de personnel soignant qualifiés

Le fonctionnement et la qualité des soins prodigués au sein des établissements de santé du Groupe dépendent de la disponibilité de médecins et de personnel soignant qualifiés. Comme il est d'usage sur le marché privé de la Santé au Maroc, les médecins¹ ne sont pas salariés au sein des cliniques dans lesquelles ils exercent. Ainsi, le Groupe pourrait être confronté à un manque de ressources humaines. Toutefois, le Groupe Akdital dispose de plusieurs atouts qui lui permettent d'attirer et de retenir des médecins et du personnel soignant hautement qualifiés au sein de ses établissements dont notamment : (i) une bonne image de marque confortée par l'obtention de certifications ISO 9001, (ii) un plateau technique à la pointe et (iii) des standards élevés de recrutement et de formation.

III. Risque opérationnel et de responsabilité commune des praticiens et du personnel

Les groupes hospitaliers peuvent faire l'objet de procédures judiciaires à leur encontre par des patients ou d'autres parties prenantes. Afin de faire face à ces risques, Akdital donne une importance capitale à (i) la réputation des médecins et la formation du personnel paramédical qui exercent au sein de ses établissements et (ii) la mise à disposition de ces derniers de plateaux techniques de haut niveau. En plus de ces démarches préventives, Akdital souscrit annuellement à une police d'assurance responsabilité civile pour garantir les dommages aux tiers causés par son personnel et ses installations. Les médecins doivent également obligatoirement souscrire à une assurance couvrant notamment la responsabilité civile découlant de leurs actes médicaux.

IV. Risque de maintien de l'autorisation d'exploitation

L'autorisation d'exploitation est délivrée par le ministère de la Santé suite aux visites de contrôle de conformité au cahier des charges et aux normes en vigueur régissant la gestion des cliniques et établissements assimilés, réalisées par la commission permanente du Ministère. Par conséquent un non-respect majeur desdites normes en vigueur pourrait engendrer le retrait de l'autorisation d'exploitation.

Afin de faire face à ce risque, Akdital a inscrit la démarche qualité au cœur de son dispositif d'exploitation afin de veiller au maintien (en qualité et quantité), à la sécurité de son patrimoine matériel, et à l'amélioration continue des prestations prodiguées aux patients (soins, prise en charge) et prestations annexes (restauration, nettoyage...).

V. Risques épidémiques et infectieux

Les professionnels de la santé sont par définition potentiellement exposés à des risques épidémiques et infectieux, ce qui pourrait présenter un risque opérationnel important pour un groupe comme Akdital. Cependant, le Groupe a mis en place des process rigoureux de prévention et de contrôle au sein de chacun de ses établissements dont notamment : la création d'un comité de sécurité et d'hygiène (CSH), la mise en place (i) d'analyses microbiologiques trimestrielles des surfaces, (ii) de procédures de contrôle interne QHSE (service, cuisine), (iii) de procédures de traitement et de tri des déchets des activités issues des soins, (iv)

¹ Hormis ceux qui occupent une fonction de gestion dans le Groupe.

d'une procédure de surveillance microbiologique, (v) d'une procédure de stérilisation, et (vi) d'une procédure d'isolement en cas d'infection.

VI. Risque lié aux délais de paiement des contreparties

Le Groupe est soumis aux délais de paiement pratiqués par les différents organismes de couverture médicale (CNSS, CNOPS, mutuelles privées, etc.) qui prennent en charge leurs affiliés lors de leurs passages au sein des établissements d'Akdital. Historiquement, les délais de paiement observés de ces organismes se situent entre 60 et 120 jours.

A noter que dans certains cas, notamment lorsque les prises en charge partielles ou totales par les organismes de couverture sont refusées, le reliquat à la charge des patients peut faire l'objet de difficultés de recouvrement par ces derniers.

VII. Risque lié à l'approvisionnement et au recours aux prestataires de services

Le Groupe s'approvisionne au quotidien (matériel médical, consommable médical, produits pharmaceutiques, etc.) auprès de distributeurs nationaux et internationaux. Akdital a également recours à des prestataires pour l'accomplissement de certains services au sein de ses établissements (restauration, nettoyage et aseptisation, gardiennage, etc.). Le recours à ces distributeurs et prestataires de services pourrait exposer le Groupe à certains risques dont notamment (i) l'indisponibilité de certains produits suite à des ruptures de stocks ou des retards de livraison, (ii) les hausses de prix ou de tarifs, etc.

Afin de pallier ces risques, le Groupe sélectionne des fournisseurs et des prestataires fiables, reconnus et avec lesquels il construit une relation de confiance. Par ailleurs, le Groupe a mis en place une politique d'approvisionnement globale lui permettant de bénéficier d'une bonne capacité de négociation.

VIII. Risque lié au coût du matériel médical et des équipements

Dans le cadre de son plan de développement, le Groupe est amené à financer l'acquisition de matériel médical et d'équipements lourds relatifs aux différentes spécialités proposées par ses établissements. Il est ainsi exposé à un risque d'augmentation des prix des équipements qui pourraient alourdir le plan d'investissement sur les prochaines années.

Akdital s'est doté d'un département "achats" lui permettant d'effectuer des commandes groupées auprès des fournisseurs d'équipements, et ainsi de bénéficier d'un meilleur pouvoir de négociation.

IX. Risque lié aux exigences réglementaires

Le Groupe est soumis aux réglementations en vigueur dans le secteur de la Santé privée (normes et conditions d'exploitation des cliniques, standards de sécurité, d'hygiène et de respect de l'environnement, etc.). Akdital doit également faire face à d'éventuelles mises en conformité en cas d'évolution ou d'application plus stricte d'une ou plusieurs dispositions réglementaires. Ainsi, le Groupe dispose d'une équipe dédiée à l'audit interne qui veille au respect de la conformité et des différents standards du Groupe.

X. Risque lié aux systèmes d'information et à la protection des données personnelles

Le système d'information au sein d'un établissement de santé est un paramètre fondamental de la qualité de gestion du parcours patient depuis son admission et jusqu'à l'expédition de son dossier aux organismes de couverture médicale. Toute perturbation ou défaillance du système d'information pourrait occasionner des risques liés aux deux volets suivants :

Volet opérationnel : (i) arrêt/retard des transferts des données du patient d'un service à un autre au cours de son parcours médical, (ii) retard de facturation et d'expédition des dossiers de prise en charge aux organismes ce qui pourrait occasionner des forclusions des dossiers.

Afin d'éviter/limiter lesdits risques, Akdital a décidé en 2019 de développer son propre ERP afin de maîtriser son système d'information et pouvoir adapter rapidement les modules de gestion aux besoins spécifiques de la gestion du parcours patient et palier aux potentiels dysfonctionnements.

Volet de protection des données personnelles : toute mauvaise utilisation et/ou manipulation des données personnelles des patients et leur famille pourrait être considérée comme atteinte à la vie privée et pourrait par conséquent exposer Akdital à des poursuites judiciaires et nuire à sa réputation. La protection des données personnelles étant régie par plusieurs lois et décrets dont particulièrement la loi 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel, Akdital a lancé en septembre 2022 un projet de mise en conformité à ladite loi dans l'objectif d'assurer la sécurité et la confidentialité des données, protéger la vie privée des personnes, traiter les données d'une façon loyale et légitime instaurant une meilleure transparence dans l'utilisation des données personnelles.

XI. Risque lié à l'endettement

Akdital a notamment recours à l'endettement pour le financement partiel de ses programmes de développement. Le Groupe pourrait être exposé à un risque de surendettement qui pourrait impacter sa solvabilité et sa flexibilité financière. Néanmoins, le suivi précis et régulier des finances du Groupe (notamment par le pôle finance et supports et par le comité d'audit) permet de mieux appréhender ces risques et d'optimiser la gestion et la structure financière du Groupe.

XII. Risque lié à la concentration des contrats de dette auprès du CIH

Le développement des établissements de santé d'Akdital a été principalement financé via un partenariat de longue date avec l'établissement bancaire CIH.

Conscient de cette exposition, le management a d'ores et déjà entamé la diversification de ses sources de financement. Ainsi, plus de 50% des prêts contractés ou en cours de conclusion par les établissements de santé ouverts en 2022 et 2023 sont réalisés avec de nouveaux partenaires bancaires, permettant ainsi de limiter l'exposition financière à l'égard de CIH.

XIII. Risque de taux d'intérêt

Akdital ayant notamment recours à l'endettement pour le financement partiel de ses programmes de développement, le Groupe pourrait être exposé à un risque d'augmentation des taux d'intérêts pouvant alourdir le service de la dette, et ainsi impacter la performance opérationnelle. Néanmoins, les contrats de dette conclus auprès d'établissements bancaires sont négociés dans la majorité des cas sur la base d'un taux fixe, ou dont la fluctuation est capée dans le cas où celui-ci serait variable, permettant ainsi une maîtrise des risques.

XIV. Risque lié à l'accès au financement

Afin de financer son programme de développement, le Groupe emploie un mix de fonds propres et de dette financière sous différentes formes (CMT, lignes de crédit, leasing, etc.). Cependant, dans le cas d'une dégradation de la situation économique et/ou opérationnelle du Groupe, l'accès au financement pourrait s'avérer limité.

Le risque d'accès au financement est notamment compensé par le biais d'un pilotage financier rigoureux au niveau de chacun des établissements ainsi qu'au niveau du Groupe. Après une introduction en Bourse réussie en décembre 2022, via notamment une augmentation de capital de près de 800 MMAD, le Groupe Akdital a renforcé davantage ses capitaux propres, lui permettant ainsi de financer sa croissance, d'augmenter sa capacité de financement et de gagner en notoriété auprès des bailleurs de fonds.

Cette introduction en bourse permettra également au Groupe de faire appel au marché des capitaux pour financer de nouveaux projets.

XV. Risque lié à la concentration de l'activité sur la région de Casablanca

Le groupe Akdital ayant démarré son développement au sein de la ville de Casablanca, avec 9 établissements sur 21 opérant dans la région à fin mai 2023, celui-ci s'expose à une forte concentration de ses activités pouvant impacter le volume d'affaires en cas de développement accru de la concurrence.

Néanmoins, le Groupe a d'ores et déjà entamé sa diversification géographique : en 2021 avec deux ouvertures à El Jadida (HPE et CIOJ), en 2022 avec des ouvertures à Agadir (HIA et CIOA), Tanger (HPT et CIOBT), Safi (CSSF) et Salé (HPS et COPS), et en 2023 des ouvertures à Fès (HPF et CIOF) et

Mohammedia (CIM). Le Groupe compte poursuivre cette diversification avec plusieurs ouvertures prévues à horizon 2025 dans d'autres villes, notamment à Béni Mellal¹, Khouribga, Marrakech, Tétouan, Kénitra, Benguérir, Errachidia, Taroudant, Meknès, Essaouira, Rabat et Dakhla.

XVI. Risque lié à l'ouverture des centres de santé

Le Groupe est engagé dans un plan de développement ambitieux qui devrait lui permettre de fortement augmenter sa capacité litière à horizon 2025, avec l'ouverture de plusieurs établissements de santé multidisciplinaires et spécialisés à Béni Mellal, Khouribga, Marrakech, Tétouan, Kénitra, Benguérir, Errachidia, Taroudant, Meknès, Essaouira, Rabat et Dakhla.

L'ouverture de ces établissements de santé ne peut être effective qu'après l'obtention des autorisations d'exercice délivrées par le Ministère de la Santé. Ces autorisations pourraient être retardées pour diverses raisons : retard de livraison des locaux ou du matériel médical, indisponibilité des médecins ou du personnel soignant, etc.

Pour faire face au risque lié à ces nouvelles ouvertures, la construction de la quasi-totalité des locaux des futurs établissements de santé est assurée par une entité dédiée (Akdital Immo), dont 68% du capital est détenu par des spécialistes de l'immobilier (Aradei Capital et BFO). De plus, en prévision de chaque nouvelle ouverture, le personnel paramédical est recruté six mois avant la date de début d'exploitation de la clinique et bénéficie d'une formation intensive au sein des centres de référence du Groupe à Casablanca.

Le matériel médical nécessaire à l'exploitation des nouvelles cliniques est commandé à l'avance, auprès de fournisseurs fiables et reconnus à l'échelle nationale avec lesquels le Groupe a construit des relations long terme basées sur la confiance et le respect des délais.

Enfin, le Groupe dispose d'un service administratif qualifié qui se charge de l'ensemble des démarches nécessaires à l'obtention des autorisations d'exploitation requises pour l'ouverture des cliniques auprès des différentes administrations publiques associées.

XVII. Risque lié à la fluctuation du marché immobilier

Le développement du groupe Akdital étant fortement lié à la construction et/ou location de bâtiments nécessitant des travaux et aménagements onéreux, celui-ci s'expose aux fluctuations du marché immobilier. Des fluctuations qui se sont intensifiées ces deux dernières années suite à la crise du COVID-19 ayant mis en évidence la vulnérabilité des chaînes d'approvisionnement de matériaux à l'échelle mondiale, pouvant engendrer des surcoûts ainsi que des retards de livraison.

Cependant, le groupe Akdital a su faire preuve de résilience face à ces risques, en nouant notamment des partenariats avec des acteurs leaders de la construction à travers le Royaume. De plus, la création de la foncière Akdital Immo a permis au Groupe de s'associer à des acteurs majeurs dans l'immobilier au Maroc (Aradei Capital et BFO) et de bénéficier de leur expertise dans ce domaine. En tant qu'actionnaire, Akdital effectue un suivi régulier de l'évolution de la majorité des projets en cours de développement d'Akdital Immo.

XVIII. Risque lié à la notoriété et la réputation de la marque Akdital

L'ensemble des risques présentés dans cette section pourraient affectés négativement s'ils se réalisaient, la notoriété et la réputation du groupe Akdital.

Aussi, le groupe Akdital a mis en place un ensemble de mesure lui permettant d'anticiper et de gérer ces risques en vue de préserver notamment sa réputation.

PARTIE VII – FAITS EXCEPTIONNELS ET LITIGES

I. Faits exceptionnels

I.1 La Marque Akdital Life

En 2023, l'ouverture de la Clinique du Bien-être Bouskoura a marqué le lancement de la nouvelle marque du Groupe, « Akdital Life ». Les établissements de santé sous cette marque ont pour objectif principal de prendre en charge les personnes âgées ainsi que de maintenir et de restaurer, le cas échéant, leur autonomie fonctionnelle en offrant plusieurs spécialités dont la gériatrie, la rééducation fonctionnelle, l'addictologie, le check-up santé, la médecine régénérative et la chirurgie esthétique.

Le lancement de ce concept est une première en Afrique du Nord et confirme la position d'Akdital en tant que pionnier régional dans l'innovation dans le secteur privé de la santé.

I.2 La Fondation Akdital

Le Groupe Akdital a créé la Fondation Akdital pour œuvrer à l'amélioration de l'écosystème des soins de santé grâce à la sensibilisation et la prise en charge médicale des personnes en situation de besoin au Maroc. La fondation vise à fournir des soins aux patients vulnérables souffrant de pathologies nécessitant une prise en charge médicale dont le coût n'est pas pris en charge (partiellement ou totalement) par les organismes sociaux (AMO, etc.). Depuis sa création en juillet 2022, et en partenariat avec plusieurs associations nationales, la Fondation Akdital a accompagné près de 20 personnes.

II. Litiges et affaires contentieuses

Le tableau ci-dessous présente les principaux litiges et affaires contentieuses dont fait l'objet le Groupe au 31 décembre 2022 :

Entité	Statut de l'établissement	Nature des litiges	Montant total des litiges	Montant total provisionné
ATFAL	Défenderesse	Civil	381 200	-
	Défenderesse	Social	183 800	-
	Demanderesse	Patientèle	286 025	45 381
CIOCI	Défenderesse	Civil	10 000	-
	Demanderesse	Patientèle	694 802	370 369
CJO	Défenderesse	Civil	854 272	-
	Demanderesse	Patientèle	65 755	-
	Demanderesse	Civil	1 775 382	-
HPC	Demanderesse	Civil	423 100	-
	Défenderesse	Social	123 000	-
	Demanderesse	Patientèle	1 072 051	287 245
CMCL	Demanderesse	Patientèle	212 910	76 557
CSSF	Demanderesse	Patientèle	271 843	271 843
VINCI	Demanderesse	Patientèle	34 766	-
CCAB	Demanderesse	Civil	375 020	-
	Demanderesse	Patientèle	1 199 347	224 285
HPE	Demanderesse	Patientèle	432 821	28 694

Source : Akdital

Par ailleurs, à la date d'enregistrement du présent document de référence, un contrôle fiscal est en cours au niveau de la société Akdital (holding). Ce contrôle concerne l'impôt sur les sociétés, la TVA et l'impôt sur le revenu / salaires.

PARTIE VII - ANNEXES

Statuts

<https://communicationfinanciere.akdital.ma/wp-content/uploads/2023/08/Statuts-AKDITAL.pdf>

Rapports de l'auditeur externe et des commissaires aux comptes relatifs aux comptes consolidés

- **2020 :**
<https://communicationfinanciere.akdital.ma/wp-content/uploads/2022/11/Rapport-Conso-AKDITAL-2020.pdf>
- **2021 :**
<https://communicationfinanciere.akdital.ma/wp-content/uploads/2022/11/Rapport-Conso-AKDITAL-2021.pdf>
- **2022 :**
<https://communicationfinanciere.akdital.ma/wp-content/uploads/2023/08/Rapport Conso Akdital 2022 Def .pdf>

Rapports généraux du commissaire aux comptes sociaux

- **2020 :**
<https://communicationfinanciere.akdital.ma/wp-content/uploads/2022/11/Rapport-general-Akdital-2020.pdf>
- **2021 :**
<https://communicationfinanciere.akdital.ma/wp-content/uploads/2022/11/Rapport-General-Akdital-2021.pdf>
- **2022 :**
<https://communicationfinanciere.akdital.ma/wp-content/uploads/2023/08/Rapport General Akdital CAC 2022 compressed-1.pdf>

Rapports spéciaux du commissaire aux comptes

- **2020 :**
<https://communicationfinanciere.akdital.ma/wp-content/uploads/2022/11/AKDITAL-HOLDING-RAPPORT-SPECIAL-2020.pdf>
- **2021 :**
<https://communicationfinanciere.akdital.ma/wp-content/uploads/2022/11/AKDITAL-HOLDING-RAPPORT-SPECIAL-2021.pdf>
- **2022 :**
<https://communicationfinanciere.akdital.ma/wp-content/uploads/2023/08/Rapport-special Akdital-Holding-2022-V8-DEF-2.pdf>

Rapports de gestion

- **2020 :**
<https://communicationfinanciere.akdital.ma/wp-content/uploads/2022/11/Rapport-de-gestion-Akdital-2020.pdf>
- **2021 :**
<https://communicationfinanciere.akdital.ma/wp-content/uploads/2022/11/Rapport-de-gestion-Akdital-2021.pdf>
- **2022 :**
<https://communicationfinanciere.akdital.ma/wp-content/uploads/2023/08/RAPPORT-DE-GESTION-DU-CA-A-LAGO-AU-TITRE-DE-LEXERCICE-CLOS-LE-31-DECEMBRE-2022.pdf>

Rapports Financiers Annuels

- **2022 :**
https://communicationfinanciere.akdital.ma/wp-content/uploads/2023/04/Dossier-RFA-AKDITAL-30_4_18h00.pdf

Communiqués de presse

- **Visa de l'AMMC sur le dossier de l'IPO :**
https://communicationfinanciere.akdital.ma/wp-content/uploads/2022/11/Communique-de-presse_AKDITAL-ACTEUR-PRIVE-NATIONAL-DE-LA-SANTE-OBTIENT-LE-VISA-DE-LAMMC-POUR-SON-INTRODUCTION-EN-BOURSE-VF.pdf
- **Résultats au 31/12/2022 :**
<https://communicationfinanciere.akdital.ma/wp-content/uploads/2023/04/Publication-Comptes-AKDITAL-2022-pour-le-2904.pdf>
- **Communication trimestrielle T4 2022 :**
<https://communicationfinanciere.akdital.ma/wp-content/uploads/2023/02/Communication-trimestrielle-T4-2022.pdf>
- **Communication trimestrielle T1 2023 :**
<https://communicationfinanciere.akdital.ma/wp-content/uploads/2023/06/CP-Akdital-T1-2023-20230529-1.pdf>
- **Communication trimestrielle T2 2023 :**
<https://communicationfinanciere.akdital.ma/wp-content/uploads/2023/08/CP-Akdital-T2-2023-20230828-17h48.pdf>
- **CP Post AGO :**
<http://communicationfinanciere.akdital.ma/wp-content/uploads/2023/06/CP-Akdital-AGO.pdf>



AKDITAL

Des soins et des liens

ISO 9001

BUREAU VERITAS
Certification



Monsieur Rochdi Talib

8, rue des Grenadiers,
Anfa, Casablanca
CNI n° B441802

Madame Fatima Akdim

8, rue des Grenadiers,
Anfa, Casablanca
CNI n° BE12504

Monsieur Ahmed Akdim

Lot Bagatelle rue 2 n°29 (Polo),
Casablanca
CNI n° BE459314

Monsieur Brahim Akdim

9 Bis rue Jean Chelle Oasis
Casablanca
CNI n° BE547597

Monsieur Jaouad Zakaria

57, impasse Abderrahim Bouabid,
RDC, Hay Raha, Casablanca
CNI n° B447991

Monsieur Mohamed El Mrini

Lot Lacoline 1 NR 37 Californie,
Casablanca
CNI n° M6074

(ci-après désignés les « **Membres du GAS** »)

AKDITAL

246, route de l'Oasis
Casablanca

Casablanca, le 5 septembre 2023

Objet : Engagement de maintien du président-directeur général et du directeur-général délégué de la société Akdital dans leurs fonctions et engagement de détention de contrôle

Mesdames, Messieurs,

Nous nous référons à :

- l'opération d'introduction à la cote de la Bourse de Casablanca (l'**IPO**) de la société Akdital, société anonyme de droit marocain, au capital de 100.000.100 dirhams, immatriculée au registre du commerce de Casablanca sous le numéro 357999, dont le siège est situé à Casablanca, 246, route de l'Oasis (la **Société**) réalisée le 14 décembre 2022 ; et

246 Route de l'Oasis, Casablanca - Maroc

Tél. : +212 5 22 23 14 14 - Email : direction@akdital.ma

Capital Social : 126 666 700,00 DHS • Taxe Professionnelle : 31990752 • RC : 358999 - CASABLANCA

Identification Fiscale : 18813595 • CNSS : 5154828 • ICE 00175584000005

B

- l'acte d'engagement de détention de contrôle conclu par les Membres du GAS le 17 novembre 2022 dans le cadre de l'IPO (l'**Acte d'Engagement IPO**).

Il a été convenu par la présente de modifier l'Acte d'Engagement IPO comme suit :

- *En ce qui concerne Messieurs Rochdi Talib et Jaouad Zakaria* : Messieurs Rochdi Talib et Jaouad Zakaria s'engagent chacun pour ce qui les concerne à ne pas démissionner, de leurs fonctions respectives de président directeur général et de directeur général délégué de la Société, pendant une période de six (6) ans à compter du premier jour de cotation des actions de la Société à la Bourse de Casablanca (soit jusqu'au 14 décembre 2028) et ce, sauf cas d'incapacité lequel aurait pour effet de les empêcher d'exercer pleinement leurs fonctions (l'**"Engagement de Maintien de Fonctions"**) ;
- *En ce qui concerne l'ensemble des Membres du GAS, à l'exception des Messieurs Rochdi Talib et Jaouad Zakaria* : l'ensemble des Membres du GAS, à l'exception des Messieurs Rochdi Talib et Jaouad Zakaria, s'engagent chacun pour ce qui les concerne à maintenir Messieurs Rochdi Talib et Jaouad Zakaria dans leurs fonctions respectives de président directeur général et de directeur général délégué de la Société pendant une période de six (6) ans à compter du premier jour de cotation des actions de la Société à la Bourse de Casablanca (soit jusqu'au 14 décembre 2028) et ce, sauf cas d'incapacité lequel aurait pour effet de les empêcher d'exercer pleinement leurs fonctions (l'**"Engagement de Maintien de Gouvernance"**) ; et
- *En ce qui concerne l'ensemble des Membres du GAS* :
 - (a) l'ensemble des Membres du GAS s'engagent à détenir, sans pouvoir ni les nantir (à l'exception des nantissements consentis en faveur des prêteurs en garantie de crédits bancaires) ni les céder, (déduction faite des actions cédées par ces derniers à l'IPO) (l'**"Engagement de Détention de Contrôle"**) :
 - (i) *pendant une période de trois (3) années à compter du premier jour de cotation des actions de la Société à la Bourse de Casablanca (soit jusqu'au 14 décembre 2025)*, l'intégralité des actions qu'ils détiennent au sein du capital de la Société, à l'exception toutefois des actions qu'ils pourraient acquérir dans le cadre de l'IPO et après la date de réalisation de cette dernière ; et
 - (ii) *pendant une période courant à compter de la date survenant au terme de la période de trois (3) années visée au paragraphe (i) ci-dessus, et prenant fin à la date survenant au terme d'une période de cinq (5) années à compter du premier jour de cotation des actions de la Société à la Bourse de Casablanca (soit du 14 décembre 2025 au 14 décembre 2027)*, ensemble et à tout moment une quotité du capital et des droits de vote de la Société laquelle ne pourra être inférieure à quarante pour cent (40%), étant précisé que la fraction du capital et des droits de vote de la Société détenue par les Membres du GAS au-delà dudit seuil pourra être librement cédée ou nantie par ces derniers *au prorata* de la part que leurs participations détenues à ce jour (déduction faite des actions cédées par ces derniers à l'IPO) représentent par rapport à la participation cumulée de l'ensemble des Membres du GAS.
 - (b) *A compter de la date survenant au terme d'une période de cinq (5) années à compter du premier jour de cotation des actions de la Société à la Bourse de Casablanca (soit à compter du 14 décembre 2027)*, les Membres du GAS seront libres de céder ou de nantir leurs -participations respectives au sein du capital de la Société.

Les présents Engagement de Maintien de Fonctions, Engagement de Maintien de Gouvernance et Engagement de Détention de Contrôle sont fermes et irrévocables, en ce qui concerne l'Engagement de Détention de Contrôle, reporté en caractères apparents sur le registre de transferts de la Société en maintenant la forme nominative des titres, et sont donnés pour faire valoir ce que de droit.

Les présentes sont régies et interprétées conformément au droit marocain.

B

En cas de litige ou de différend né à l'occasion de l'interprétation ou de l'exécution des présentes, les Membres du GAS concernés s'engagent à se rencontrer et à mettre en œuvre tous les moyens pour le résoudre à l'amiable dans un délai de trente (30) jours à compter de sa notification par le Membre du GAS concerné le plus diligent aux autres Membres du GAS concernés.

A défaut de parvenir à un règlement amiable dans les délais ci-dessus, le litige ou le différend en question sera définitivement tranché conformément au Règlement d'Arbitrage de la CIMAC par trois (3) arbitres nommés conformément à ce Règlement.

Les arbitres jugeront en droit, selon le droit marocain.

L'arbitrage se déroulera en langue française.

Le siège de l'arbitrage sera Casablanca.

Bien cordialement,



Monsieur Rochdi Talib



Madame Fatima Akdim



Monsieur Ahmed Akdim



Monsieur Brahim Akdim

Monsieur Jaouad Zakaria



Monsieur Mohamed El Mrini

